



Sous la Sorbonne, la plage ?

IREST 1961-2011

50 ans de passion



**INSTITUT de RECHERCHE
et d'ÉTUDES SUPÉRIEURES
du TOURISME**

**UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON - SORBONNE**

Les auteurs

L'ouvrage a été dirigé par Maria **GRAVARI-BARBAS**, professeur de géographie, directrice de l'IREST et de l'EIREST et par **Michel TIARD**, directeur des études de l'IREST. **Michel TIARD** a assuré la relecture de l'ensemble des textes de l'ouvrage.

Les textes ont été rassemblés par **Laura RUIZ**, ancienne étudiante du Master « Gestion des Sites du patrimoine culturel et naturel et Valorisation Touristique » (GSVT).

Sylvain PATTIEU, historien du tourisme, maître de conférences à l'Université Paris 8, a rédigé le chapitre sur l'histoire des formations en tourisme.

Noël Le SCOUARNEC, **Xavier DECELLE**, et **Saskia COUSIN**, enseignants à l'IREST, ont activement participé à la rédaction de chapitres et parties de l'ouvrage.

Cet ouvrage collectif n'aurait pas pu être réalisé sans la participation de plus de 100 contributeurs – anciens et actuels étudiants, enseignants et partenaires de l'IREST – qui ont été interviewés ou qui ont eux-mêmes rédigé des textes.

Sous la Sorbonne la plage?

IREST 1961-2011
50 ans de passion

Coordination éditoriale

L'Atelier d'édition / Anne Zweibaum

Conception graphique

Danish Pastry Design / Christian Kirk-Jensen

Suivi éditorial / Correction-Relecture

Aidal'Ed

Photogravure

Corgae SA, Bologne, Italie

© Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme

Tous droits de reproduction, d'adaptation, de traduction et de représentation des textes et des illustrations réservés pour tous les pays.

ISBN : 978-2-9534264-4-1

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

.....
En couverture :

1. **Université Paris 1** Panthéon-Sorbonne, 2011.
2. **Seychelles**, 2010.

Sous la Sorbonne la plage ?

IREST 1961-2011

50 ans de passion



SOMMAIRE

P.9 | **PRÉAMBULE** | Jean-Claude Collard

P.11 | **PRÉFACE** | Paul Roll

P.12 | **L'AVENTURE DE L'IREST** | Maria Gravari-Barbas

P.14 | **CHAPITRE 01**

Histoire d'un institut

- Les formations en tourisme en France 1960-2010 | Sylvain Pattieu
- Le tourisme français et européen à travers la carrière de Martin Garay
- CEST / IREST : le tourisme au cœur des formations | Michel Tiard et Noël Le Scouarnec
- Les diplômes du CEST et de l'IREST
- Bernard Morucci, l'IREST et l'organisation mondiale du tourisme (OMT) | Francesco Frangialli

P.58 | **CHAPITRE 02**

Portraits et parcours d'anciens étudiants, 1961-2011

Jean-Pierre Jacquin | Chantal le Houérou | Annick Mahjoub-Burgeot | Nicole Coulom | Michel Rayroux | Marie-Claude Gaudriault | Michel Denys | Patricke-Jeanne Augé | Omar Nawaz | Michel Tiard | Freddy Becher | Catherine Avignon | Noël Le Scouarnec | Philippe Cornu | Yvan Wemaere | Françoise Alouis Kessler | Jean-Pierre Marinot | Philippe Coadour | Françoise Clermont | Anne-Marie Lamarchère | Évelyne Crozet | Renée Grimaud | Philippe Gay | Nathalie Bardinet | Pascale Vo Rentien | Corinne Picaut | Alain Barry | Pascal Gauthier | Marie Remande | Emmanuel Marcinkowski | Anne Manouvrier | Catherine Mouny | Pascal Maigniez | Agnès Gottardi | Thierry Mailliez | Alain Dupeyras | Claire Lecuire-Surian | Jörg Hartwig | Sylvie Lahuna | Albane Le Nay | Céline Lerenard | Youssef Echchad | Delphine Amiguet | David Masseur | Jean-François Trichard | Pierre Tuloup | Carole Bonzi | Alain Escoffier-Mariotti | Lucile Rottier | Jérôme Goupil | Heidi Heinonen | Claire Debuire | Élodie Grilli | Louise de Torcy | Camille Doué | Thomas Deschamps | Soline Archambault | Matthieu Evrard.

P.114 | **CHAPITRE 03**

L'IREST, lieu de formation unique...

Témoignages de professeurs

- Introduction | François-Xavier Decelle
- Témoignages | Marie-Françoise Lanfant | Michel Tiard | François-Xavier Decelle | Noël Le Scouarnec | Laurence Jégouzo | Marie Berducou | Rémy Knafou | Jean-Pierre Martinetti.

P.128 | **CHAPITRE 04**

L'IREST, pépinière d'entrepreneurs

- Introduction | Michel Tiard
- Témoignages | Françoise Taillard | Brigitte Cicchini | Nathalie Atlan-Landaburu | Claudine Chaspoul | Murielle Bousquet | Renaud Azéma | Fabrice Brechet | Marie-Charlotte Clerf-Dagnaux | Laurence Girard | Magali Bonnin | Mélanie Rabat | Mathilde Milot | Pierre Baronnet-Frugès | Rachel Allard.

P.150 | **CHAPITRE 05**

50 ans de partenariats et de coopérations

- Partenariats institutionnels et professionnels | Noël Le Scouarnec
- Témoignages | Jacques Augustin | Christian Mantei | Paul Roll | Jean-François Tassin | Jean-Pierre Blat | Julien Pulicari et Jean-Marc Cerf | Sophie Huberson | Anne Vourc'h | Jean-Michel Grard | Michèle Prats | Jean-Michel Coëffé | Christine Corbillé | Claire Châtenet.
- Partenariats internationaux | Maria Gravari-Barbas
- Témoignages | Hervé Barré | Bernard Bosredon | Alessia Mariotti et Fiorella Dallari.

P.170 | **CHAPITRE 06**

La recherche à l'IREST

- Le pari de l'EIREST | Maria Gravari-Barbas
- L'EIREST, un nouveau pôle pour la recherche | Saskia Cousin
- La collaboration entre l'EIREST et le TSWG dans le contexte des échanges scientifiques franco-américains | Témoignage de Nelson Graburn
- Être doctorant à l'EIREST
 - De l'IREST à Tianjin, itinéraire d'une doctorante de l'EIREST par Daisy Debelle
 - Enseigner à l'IREST, faire de la recherche à l'EIREST, construire du collectif, par Amandine Chapuis

P.186 | **CONCLUSION** | Maria Gravari-Barbas

P.188 | **REMERCIEMENTS**







PRÉAMBULE

Par **Jean-Claude Colliard**

Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Cinquante ans d'existence soit le jubilé de l'IREST! Bel anniversaire que je suis heureux de célébrer avec tous ceux qui font de cet Institut un des atouts de l'Université Paris 1, il suffit de constater l'intérêt qu'il suscite chez beaucoup de nos partenaires internationaux.

Et pourtant la partie n'était pas gagnée d'avance : comme on le verra à la lecture de cet ouvrage, l'idée que les activités touristiques puissent faire l'objet d'une formation universitaire, plus encore d'une recherche universitaire, puisque pour nous l'une ne va pas sans l'autre, rencontrait au départ un large scepticisme. Mais le monde a changé, le tourisme qui était il y a un demi-siècle une activité économiquement marginale est devenu activité primordiale, non seulement dans bon nombre de pays en développement qui n'ont guère d'autres ressources à proposer, mais aussi dans un pays comme le nôtre. Le tourisme a aussi changé en devenant plus curieux des peuples et des cultures et l'IREST a tout à fait raison de mettre l'accent sur la valorisation touristique du patrimoine culturel qui ouvre des perspectives prometteuses.

Qu'on me permette à cette occasion de saluer ceux qui ont su créer et développer cet axe scientifique à Paris 1, Louis Burnet que je n'ai pas connu et Bernard Morucci qui était un ami personnel et dont je salue la mémoire. Ils ont créé cet Institut, largement reconnu comme en témoigne la chaire UNESCO située en son sein et dirigée par Maria Gravari-Barbas, et qui est aujourd'hui porteuse de nouvelles ambitions. Dans la mesure de ses moyens l'Université Paris 1 l'y aidera, avec ses partenaires du PRES HESAM. Aujourd'hui elle lui dit par ma voix ses vœux d'anniversaire et de succès pour ce nouveau demi-siècle.



PRÉFACE

Par **Paul Roll**

*Directeur de l'Office du tourisme et des congrès de Paris
et président du conseil de l'IREST*

Président du conseil de l'IREST depuis 2009, je suis heureux et fier d'apporter ma contribution aux travaux de cet Institut d'excellence au sein de l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne, qui fut précurseur en proposant, dès 1961, des formations supérieures dans le domaine du tourisme. En tant que professionnel du tourisme, j'apprécie la qualité et la richesse de son enseignement, croisant connaissances universitaires et expériences transmises par des professionnels du tourisme. Dans un contexte de forte compétition dû à la multiplication des formations en tourisme, je forme le vœu que l'IREST conserve son esprit d'avant-garde et propose des formations innovantes, valorisantes et reconnues par le secteur du tourisme, qui permettent à ses diplômés, témoins de la valeur de son enseignement et du degré d'implication de ses enseignants, une insertion professionnelle réussie.



L'AVENTURE DE L'IREST

Par **Maria Gravari-Barbas**

Directrice de l'IREST

L'écriture de ce livre a été une belle aventure ; un véritable voyage à travers les lieux de mémoire de l'Institut, une « chasse au trésor » des informations susceptibles de révéler un pan de son passé, un périple à travers les rencontres avec des femmes et des hommes qui ont écrit son histoire.

Cette aventure n'est certes pas terminée.

En ce sens, cet ouvrage ne constitue qu'une halte sur un chemin encore en train d'être tracé.

Notre ambition, à la fois modeste et démesurée, a été de tirer un fil d'Ariane traversant les cinquante ans de l'Institut, permettant à d'autres, plus tard, de parcourir ce chemin. Ambition modeste, car nous savions d'emblée que l'éclairage que nous allions porter sur l'histoire de l'Institut était partiel, fragmenté, morcelé ; ambition démesurée aussi, car cette entreprise, commencée avec beaucoup d'élan, s'est rapidement heurtée aux limites du temps imparti, au manque des sources, à l'éparpillement des matériaux...

Notre opération reposait en effet sur très peu de certitudes : le CEST devenu l'IREST a progressivement occupé des lieux différents, a réuni des collègues venus d'autres institutions (et parfois repartis vers d'autres institutions), a formé plusieurs générations d'étudiants qui ont par la suite essaimé un peu partout en France et dans le monde. Dans cet environnement en mutation continue, quelles sont les permanences permettant d'écrire une possible histoire du CEST/IREST ? De tous ces témoignages, quels sont les éléments qui se dégagent en se rattachant intrinsèquement à l'Institut ? Car de façon un peu miraculeuse, des aspects constants ressortent au fil de la lecture de cet ouvrage, autour des engagements, des prises de risques, des défis, des valeurs... qui ont caractérisé l'histoire de l'Institut et qui continuent à le marquer aujourd'hui encore.

Une « culture IREST » ? Ces éléments saillants apparaissent clairement comme les traits

de la « personnalité » ou de la « signature » de l'IREST et sont, nous semble-t-il, lisibles à travers les pages de l'ouvrage. Au bout de plusieurs mois de travail et d'exploration nous livrons ainsi, non sans hésitation, un document que nous aurions d'ores et déjà souhaité plus long, plus complet, plus achevé. Mais tout en ayant conscience de ses nombreuses lacunes, nous sommes heureux d'ouvrir cette petite fenêtre vers le passé de l'IREST avec la certitude que d'autres y aventureront leur regard.

Nous aimerions en introduction adresser à la fois nos plus profonds remerciements et nos plus sincères excuses ; nos remerciements, d'une part, à celles et à ceux qui ont accepté de témoigner dans cet ouvrage, permettant ainsi d'incarner l'histoire de l'IREST. Nos excuses, d'autre part, à toutes celles et à tous ceux que

nous n'avons pas eu l'opportunité de rencontrer. Mais ce n'est que partie remise. Le travail amorcé dans le cadre de cet ouvrage se poursuivra dans les années à venir, avec encore plus de constance et d'application.

L'Université écrit mal son histoire. Confrontés à notre quotidien, toujours plus prenant, très préoccupés par notre avenir, de plus en plus incertain, nous éprouvons des difficultés à regarder notre passé. Il a fallu que nous lancions cette opération de rétrospection et d'introspection pour voir clairement la manière dont ce passé contribue à dessiner les contours de notre avenir.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture

▼ **Cour de la Sorbonne.**





Chapitre 01

HISTOIRE D'UN INSTITUT

Légendes (de haut en bas et de gauche à droite) :

1. Façade du Grand Palais, Paris.

2. Château Auvers-Sur-Oise, festival
« Les Irsiades », Juin 2010.

3. Palais des Congrès de Paris, porte Maillot, Paris.

4. Place de l'Hôtel-de-Ville de Paris, juillet 2008.

5. Voyage d'étude des étudiants de Master 1,
Gréoux-les-Bains, octobre 2008.

6. Rue Montorgueil, Paris 1^{er} arrondissement.

LES FORMATIONS EN TOURISME EN FRANCE 1960-2010

Par **Sylvain Pattieu**,
Maître de conférences en histoire,
Université Paris VIII EA 1571¹

« Mi-septembre, de retour au Havre, j'avais retrouvé mes amis pour la grande séparation. Chacun préparait ses bagages vers une autre vie. Jean-Paul devait poursuivre à Lyon des études de guide touristique. Seul le théâtre l'intéressait, mais il voulait rassurer sa famille en obtenant un diplôme lucratif ».

B. Duteurtre, *L'été 76*, Gallimard, Paris, 2011, p. 181.

Si, dans cet extrait, le romancier Benoît Duteurtre, reconstituant ses souvenirs d'adolescent dans les années 1970, fait d'un diplôme en tourisme un choix « lucratif », propre à rassurer des parents, la réalité de ce type d'études paraît, dans les archives de la même époque, plus contrastée. En novembre 1978, Thérèse B. écrit à Lionel Stoléru, secrétaire d'État aux Travailleurs manuels et immigrés, pour se plaindre de la situation de sa fille qui, après un BTS option tourisme à Grenoble, ne trouve pas de travail². Selon elle, les agences de voyage « préfèrent prendre n'importe quelle jeune fille niveau brevet élémentaire, pour payer le minimum », et prétendent que les écoles de tourisme sont « bidons ». En plein désarroi, elle interpelle le ministre : « Alors, s'il vous plaît,

pourquoi avoir créé ce BTS ? Il faut annoncer l'absence totale de débouchés. C'est malheureux de donner aux jeunes des illusions de carrière ». Un an plus tard, c'est au tour du directeur du Tourisme de recevoir la missive de deux jeunes filles, Nancy D. et Olga L., désespérées par les « très mauvaises » conditions de travail au sein de leur école, l'Institut supérieur du tourisme, organisme privé situé rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris : « Nous sommes deux filles simples et peu exigeantes, nous ne demandons qu'une chose : travailler, et avoir des cours valables et profitables correspondant à la valeur de la somme versée qui s'élève à huit mille francs nouveaux, par élève ! [...] Il est très dur de dire à ses parents, qui se sont donnés de la peine pour nous, qu'ils ont fait des sacrifices pour rien »³. Les souvenirs du romancier et les lettres exhumées par l'historien sont moins contradictoires qu'il n'y paraît : leur confrontation témoigne à la fois des espoirs suscités par le tourisme, secteur en plein essor à la fin des années 1970, et des désillusions engendrées par un système de formation qui ne semble pas répondre aux attentes.

À la fin des années 1970, les griefs portés contre les formations en matière de tourisme sont multiples, émanant à la fois des étudiants, de leurs parents, des professionnels ou des experts des ministères : elles seraient, selon les avis, inadaptées, onéreuses, inutiles, inextricables. Paradoxalement, c'est au moment où se met véritablement en place une formation initiale de type scolaire dédiée aux métiers du tourisme que celle-ci est critiquée, alors que, si on excepte l'hôtellerie, ils en ont été très longtemps dépourvus. Les vocations professionnelles suscitées par le tourisme ont été à l'origine celles d'amateurs éclairés ou de professionnels formés sur le tas. Johan Vincent décrit ainsi, entre la fin du XIX^e siècle et les années 1930, l'apparition de nouveaux métiers dans les stations balnéaires de la côte atlantique : « de nombreux habitants se transforment en logeurs

saisonniers, les maîtres-baigneurs sur les plages sont souvent des inscrits maritimes, les éducateurs sportifs des professeurs d'éducation physique qui complètent leurs revenus»⁴. Les activités qui se développent sont de petites activités de service ou commerciales, saisonnières, aubaine pour une partie de la population locale. Dans un tout autre milieu social, dans les années 1950, les créateurs des clubs de vacances type Club Méditerranée, étudiés par Bertrand Réau, se livrent à une reconversion de leurs ressources sportives et de leur capital social dans l'invention d'un nouveau secteur de l'activité culturelle. Les dispositions bourgeoises dont ils ont hérité et leur rapport ambigu, libéré, par rapport aux normes de la bourgeoisie traditionnelle, jouent un rôle plus important que des études tôt interrompues pour privilégier les loisirs et le sport⁵. En créant des clubs de vacances, ils transforment leur style de vie hédoniste, leurs goûts sportifs et mondains, en ressource sur le marché du tourisme. En marge du secteur marchand, le secteur du tourisme social fait largement appel dans les années 1950 et 1960 à des militants et bénévoles, issus souvent des mouvements d'éducation populaire. Dans le cas de l'association Tourisme et travail, liée à la CGT, les dirigeants et les cadres sont même issus du syndicalisme ouvrier⁶. Petites mains et entrepreneurs du tourisme se sont donc passés pendant longtemps d'une formation identifiée en tant que telle, comme si l'activité touristique ne nécessitait pas de savoirs spécifiques. Il en va différemment à partir des années 1950, quand le tourisme connaît un essor sans précédent, touchant même des catégories populaires jusque-là peu concernées par les activités touristiques. Même s'il n'existe de statistiques nationales précises relatives au tourisme qu'à partir de 1964, on sait que c'est seulement après la guerre, et non dès 1936, que se produisit la « révolution estivale », selon le terme de l'historien Antoine Prost, marquée par

un développement large du tourisme dans toutes les couches de la population grâce à la forte croissance économique⁷. La mise en place d'une politique de formation touristique vise à répondre aux nouveaux besoins de main-d'œuvre engendrés par cette situation, notamment en matière de techniciens⁸. Peu de temps après la création des Brevets de technicien supérieur en 1959, la spécificité des métiers touristiques est ainsi reconnue avec la création du BTS tourisme en 1961 et du BTS Gestion hôtelière en 1968. À un niveau d'études supérieur, la création du Centre d'études touristiques à Aix-en-Provence en 1959 et celle du Centre d'études supérieures du tourisme (ancêtre de l'IREST) à Paris en 1961 marquent un intérêt universitaire nouveau pour la question touristique. L'histoire des formations de tourisme en France est donc une histoire courte, dont les origines se confondent quasiment avec celles de l'IREST. Elle n'a pas encore attiré l'attention des historiens ou des sociologues et il s'agit ici, sans ambition d'exhaustivité, d'en retracer les grandes lignes, d'en pointer les principales problématiques, afin de donner un panorama des formations en tourisme lors des cinquante dernières années. Nous allons donc tout d'abord mettre en avant les difficultés et les contradictions auxquelles sont confrontées les formations en tourisme, qui semblent avoir assez peu varié depuis les années 1960. Puis nous nous attacherons à retracer les évolutions des attentes, à la fois des professionnels et des politiques, concernant ces formations. Enfin nous décrirons le développement et les changements d'un secteur dont la grande diversité explique peut-être qu'il ne soit pas encore complètement reconnu. ✿

1. Remerciements à Maria Gravari-Barbas, Noël Le Scouarnec et Michel Tiard pour leurs relectures et leurs remarques.

2. Archives nationales (AN), 1990 0211, article 13, lettre du 22 novembre 1978.

3. *Ibid.*, lettre du 23 mars 1979.

4. Vincent (J.), *L'Intrusion balnéaire, les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme, (1800-1945)*, Presses universitaires de Rennes, 2007, pp. 157-204.

5. Réau (B.), *Les Français et les vacances*, Paris, CNRS éditions, 2011, pp. 61-96.

Voir aussi l'exemple du Touring Club de France dans Bertho Lavenir (C.), *La Roue et le stylo, comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 1999.

6. Pattieu (S.), *Tourisme et Travail, de l'éducation populaire au secteur marchand (1945-1985)*, Paris, Presses de Sciences po, 2009.

7. *Les Vacances des Français en 1973*, Paris, Insee, 1975 ; Prost (A.), « Frontières et espaces du privé », dans Ariès (P.) et Duby (G.) (dir.), *Histoire de la vie privée*, tome 5, Paris, Seuil, 1987.

8. Sur les évolutions des universités françaises depuis 1945, voir Chapoulie (J.-M.), Fridenson (P.), Prost (A.) (dir.), Dossier « Mutations de la science et des universités en France depuis 1945 », *Le Mouvement social*, n°233, octobre-décembre 2010.

FORMER POUR LE TOURISME : DIFFICULTÉS ET CONTRADICTIONS

Un secteur double

La première difficulté concernant les formations en tourisme est le caractère double du secteur. L'hôtellerie et la restauration d'un côté, les activités plus directement touristiques de l'autre (agences, animation...) représentent des domaines fortement distincts. Il est difficile d'évaluer la part des activités touristiques dans l'hôtellerie et la restauration, mais elles représentent l'essentiel des emplois et des formations. Au début des années 1980, les actifs en hôtellerie-restauration sont au nombre de 600 000, dont les trois quarts dans la restauration⁹. Les autres emplois du tourisme ne concernent que 25 000 actifs, dans les agences de voyage, les services commerciaux des compagnies de transports, les clubs, administrations centrales et départementales, la presse, les bureaux d'études et les sociétés de réalisation. En 1988, le déséquilibre s'est encore accru, puisque les hôtels, cafés et restaurants représentent 720 000 emplois, soit 87 000 de plus qu'en 1983, tandis que dans le même temps les agences de voyage n'emploient que 6 700 salariés de plus depuis dix ans¹⁰. Le caractère double du secteur correspond donc à un déséquilibre évident et il est en définitive impossible de chiffrer exactement les emplois touristiques, à partir du moment où l'hôtellerie et la restauration ne sont pas uniquement des fonctions touristiques.

Des catégories professionnelles très disparates

Cette difficulté est renforcée par le caractère disparate des emplois du tourisme. Les cinq niveaux de la formation type répertoriée par l'Éducation nationale y sont représentés : le niveau V, le plus bas, celui du CAP, le niveau IV correspondant au BEP, le niveau III pour le Brevet technique, le II pour les BTS et IUT, enfin le niveau I doctoral¹¹. Bien entendu, chacun de ces niveaux n'est pas représenté au même titre : la plupart des emplois se situent dans les catégories de V à III. Ainsi, si l'hôtellerie comprend du personnel de direction et de gestion (directeur, gérant, économiste...), les personnels de réception (réservations, réceptionniste, caissier, maincourantier...), de hall (concierge, liftier, bagagiste, chasseur...), des étages (femme de chambre, gouvernante...), de restaurant (commis, chef de rang, sommelier, caviste, maître d'hôtel, barman) ou de cuisine (commis, chef de cuisine, rôti-seur, entremétier, légumier, saucier, aboyeur...) sont bien plus nombreux¹².

Il en est de même dans les métiers directement reliés au tourisme. Les agences de voyage sont souvent de petite taille, offrant peu de possibilités de promotion. En théorie, on y distingue personnels d'exécution (sténodactylographes, comptabilité), personnels chargés de la vente (agent vendeur, billettiste, forfaitiste qui élabore les circuits de voyage, prospecteur chargé d'étendre la clientèle), agent de transfert (pour l'accueil des touristes), interprète, permanent local. Dans la réalité, les postes ne sont pas aussi différenciés et, à l'exception des grandes agences, un même employé occupe plusieurs postes. Les emplois saisonniers, souvent peu qualifiés, ajoutent à cette diversité. Les cadres, chef de comptoir ou chef d'agence, sont rares. À côté des agences du secteur marchand, les syndicats d'initiative et les offices de tourisme comptent également peu de cadres, si on excepte les tâches de direction, et

d'avantage de personnel d'accueil, de guides, guides interprètes ou guides auxiliaires (saisonniers). Cette dernière profession est très réglementée depuis le décret du 5 août 1961 et la formation est du ressort des seules universités à partir des années 1990. Enfin, les emplois de l'animation comprennent personnels d'administration et de gestion, personnels de service, personnels d'accueil et de garde, et emplois d'animation, spécifiques.

Une tension entre diplôme et dispositions « naturelles »

Nombre de ces emplois, dans leur grande diversité, ont comme point commun de ne pas être identifiés par une formation spécifique et de pouvoir se passer de diplôme. À la fin des années 1970, le secrétariat d'État au Tourisme note que « de nombreux cadres et agents techniques des agences de voyage ne sont pas diplômés du tourisme, mais ont acquis leur formation sur le tas ». Même à un niveau III ou IV, les emplois du tourisme sont donc en partie déconnectés du diplôme. De nombreux employés des agences disposent d'une formation commerciale classique, qu'ils appliquent dans le domaine du tourisme, faisant preuve de polyvalence dans leur travail quotidien. Les diplômes importent moins que les besoins de l'agence : « Les diplômes ne correspondent pas toujours à des postes de travail précis » et « un même poste de travail peut être occupé par des personnes de formations différentes »¹³.

Autre élément à prendre en compte, dans cette relativisation du diplôme, la présentation de soi, les qualités de relations avec la clientèle, comptent parfois davantage que le cursus scolaire ou universitaire suivi. Les rapports envoyés aux ministres sur les métiers du tourisme ou de l'hôtellerie insistent sur le fait que la valeur de la main-d'œuvre repose sur des « qualités humaines en partie innées » : présentation, amabilité naturelle, équilibre, tact. Alors que, « à tous les niveaux,

ce tronc commun de dispositions naturelles est reconnu plus important que la technicité », les objectifs de l'enseignement hôtelier sont à la fois un « savoir-être » et un « savoir-faire »¹⁴. Le personnel de l'hôtellerie, dont dépend « la qualité de l'accueil et l'avenir de notre tourisme », doit « faire preuve de patience et d'amabilité », disposer d'une « santé robuste », d'une « bonne présentation » et avoir une « connaissance de langues étrangères »¹⁵. Les « dispositions naturelles » sont donc redoublées de compétences très spécifiques. De même, les métiers du tourisme requièrent à la fois des « dons naturels » et une « qualification professionnelle élaborée, et qui puisse s'adapter à l'évolution actuellement assez rapide des entreprises et des tâches »¹⁶. Il y a donc un paradoxe, puisque les experts du tourisme préconisent la formation tout en relativisant l'importance de celle-ci par rapport aux ressources personnelles, à l'apprentissage « sur le tas » et à la personnalité des candidats à l'emploi.

Il faut ajouter à ces tensions entre des logiques différentes une forte dimension genrée de l'emploi, qui va de pair avec la mise en valeur de qualités supposées naturelles. Ainsi, le métier d'hôtesse, destiné aux jeunes filles, entraîne « tension nerveuse et fatigue » mais « l'hôtesse doit pourtant, quelle que soit sa tâche, s'imposer par son amabilité, sa courtoisie, mais aussi par son autorité naturelle »¹⁷. Il est d'ailleurs « difficile de rester hôtesse après 30 ans ». De façon plus générale, pour les « jeunes gens », les emplois de réception, de commis, de restauration, sont préconisés¹⁸. Les « jeunes filles » sont, elles, particulièrement destinées à des fonctions d'accueil et de contact avec la clientèle : économat, caisse, contrôle, travail aux étages. La progression espérée n'est pas la même : les jeunes garçons peuvent devenir directeurs, les jeunes filles ne doivent pas espérer au-delà de postes de « sous-direction et direction

d'établissement de moyenne importance».

La naturalisation des qualités exigées débouche donc sur des inégalités flagrantes qui, à la fin des années 1970, ne sont pas remises en cause.

Ces trois caractéristiques, secteur partagé entre hôtellerie-restauration et tourisme, forte diversité des professions et des niveaux de qualification, et tendance à la reconnaissance de qualités « naturelles » plutôt que d'un diplôme, sont des constantes dont doivent tenir compte ceux et celles qui réfléchissent, des années 1960 à 2000, sur les formations en matière de tourisme. Dans la réflexion des pouvoirs publics tout au long de la période étudiée, les métiers des secteurs dotés de syndicats professionnels (hôtellerie, agences de voyages) et les diplômes afférents sont davantage pris en compte, dans la mesure où la présence de ces organisations dans diverses commissions et comités d'experts a une influence. Un secteur comme le camping attire moins l'attention des pouvoirs publics, la nécessité de disposer d'actifs formés étant moins évidente pour ce type d'entreprises davantage familiales ou municipales. Les pouvoirs publics portent davantage d'intérêt aux évolutions du secteur touristique, variable importante susceptible d'entraîner des changements. ✱

9. AN, 1990 0211, article 1, « Étude sur les flux de formation dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie », année scolaire 1982-1983.

10. AN, 1990 0517, article 16, « Marché de l'emploi touristique », séminaire ministériel des 10 et 11 janvier 1990.

11. *Ibid.*, Jean-Claude Lévy, note d'orientation sur la formation aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme », 1^{er} septembre 1988.

12. AN, 1990 0211, article 1, « Métiers du tourisme et de l'hôtellerie », document du secrétariat d'État au Tourisme, juin 1977.

13. *Ibid.*

14. AN, 1993 0559, article 3, rapport dit « Boulenger », compte rendu du groupe de travail sur l'hôtellerie du 7 décembre 1981.

15. AN, 1990 0211, article 1, « Métiers du tourisme et de l'hôtellerie », document du secrétariat d'État au Tourisme, juin 1977.

16. *Ibid.*

17. *Ibid.*

18. *Ibid.*

S'ADAPTER À UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

En janvier 1970, le ministère de l'Éducation nationale reçoit une lettre de M. Roussel, président du syndicat des fabricants de tapioca de France, qui « exprime l'inquiétude des granulateurs de tapioca devant la baisse régulière de consommation de ce produit » et « pense pouvoir y remédier en introduisant l'étude du tapioca dans les programmes officiels des écoles hôtelières »¹⁹. Il obtient en partie satisfaction même si le tapioca en tant que tel n'apparaît pas pour autant dans le libellé des programmes. Une intervention aussi précise et directe est rare, mais les différents ministères concernés par la formation en tourisme prennent indéniablement en compte l'opinion des professionnels du secteur, c'est-à-dire souvent principalement de dirigeants de sociétés commerciales. Ils sont donc soumis aux recommandations du secteur, qui réclament la formation d'une main-d'œuvre adaptée aux évolutions du tourisme. Les politiques, de leur côté, ont également des attentes vis-à-vis du secteur touristique, réservoir d'offres d'emplois potentiel, et longtemps perçu, quand commence à sévir la crise économique, comme un domaine dont l'essor peut limiter les effets du chômage. Ces caractéristiques s'inscrivent sur la toile de fond des profondes évolutions de l'économie touristique en France engendrées par la croissance des Trente Glorieuses. Le développement sans précédent du tourisme entraîne une montée en puissance des groupes touristiques et hôteliers : Club Méditerranée, né à la fin des années 1950, devenu multinational dans les années 1970 ; SIEH, Société d'investissement et d'exploitation hôteliers, née en 1967, devenue Accor en 1983 ; Pierre & Vacances, issue

du nouveau type de société commerciale, alliant tourisme et immobilier, lancé en 1967 également par Gérard Brémont²⁰.

L'État, de son côté, n'hésite pas à intervenir dans l'offre touristique, avec l'aménagement des stations intégrées de sports d'hiver et des stations balnéaires du littoral languedocien. L'intervention est moins directe à partir des années 1980 mais les pouvoirs publics locaux et régionaux prennent le relais avec la décentralisation²¹.

Ce sont ces acteurs, à des degrés divers, qui tentent le plus de peser sur les formations en matière de tourisme.

Les fortes attentes des pouvoirs publics

Le Conseil des ministres du 16 janvier 1980 reconnaît le tourisme comme « fait économique majeur » et cette activité est « intégrée dans la stratégie nationale »²². Cette décision ne fait qu'acter les ambitions placées depuis les années 1960 dans le tourisme. La particularité des pouvoirs publics est de s'intéresser au tourisme à travers l'une de ces deux préoccupations : le rayonnement de la France, sa capacité à attirer des touristes et des devises, et à partir des années 1970 la question de l'emploi et le souci d'éviter de « former des chômeurs ». Le premier de ces objectifs n'est pas nouveau : il avait présidé, dès les années 1920, aux premières interventions étatiques en matière de tourisme, très limitées²³. Ces interventions se diversifient davantage à partir des années 1950, avec des politiques de santé et familiales. Mais les préoccupations économiques restent prépondérantes, même si elles manquent parfois de cohérence, prises en charge par différents ministères et ne bénéficiant pas avant les années 1970 de la continuité d'un ministère de tutelle bien établi. La politique de formation se partage donc entre les secrétariats d'État ou ministères ayant en charge le Tourisme, le ministère

de l'Éducation ou des Universités, celui de la Formation professionnelle.

Il y a cependant un point commun entre ces différentes autorités de tutelle : la volonté de s'assurer, par les politiques de formation, que la France reste compétitive sur le marché du tourisme. Le tourisme est donc envisagé avant tout comme un secteur économique, avec l'idée que « pour l'économie française, le tourisme est et doit rester l'une des toutes premières industries »²⁴. La France, pays d'accueil des touristes, a un rang à tenir en matière de tourisme, et ce rang est essentiel pour « l'activité économique nationale, pour l'équilibre des échanges extérieurs et pour la répartition spatiale des activités »²⁵. Or, à partir de la fin des années 1960, le statut de destination touristique privilégiée n'est plus un acquis certain, et les inquiétudes grandissent par rapport à la « concurrence nouvelle que représente l'équipement des pays à niveau de vie inférieur »²⁶. La politique de formation doit donc permettre au secteur de se moderniser en fonction de l'évolution de la demande touristique. Le développement « remarquable » des centres de vacances fait partie des nouveaux paramètres, avec la nécessité pour la formation de donner « de nouvelles réponses aux questions posées par la direction, la gestion et l'animation des installations »²⁷. Pour satisfaire une « clientèle de plus en plus sophistiquée », il faut souscrire aux « méthodes modernes de gestion et de marketing ». La crise des années 1970 renforce ces préoccupations parce qu'elle met en évidence la fragilité de l'économie touristique : les dépenses des touristes régressent, les exigences qualitatives sont accrues. Les pouvoirs publics s'inquiètent d'un « amateurisme flagrant dans de nombreuses fonctions » et souhaitent « une professionnalisation et une spécialisation accrues »²⁸, qui tiennent compte des « mutations technologiques ». Dans les années 1980, la perspective de l'ouverture du grand marché européen fait craindre une

concurrence plus forte, entraînant des « besoins accrus en personnels ayant une réelle formation professionnelle » et des « actions de grande ampleur destinées à renforcer la qualification des personnes travaillant actuellement dans le secteur »²⁹.

L'« amélioration du produit France » est devenue un but de la formation, par le biais de « techniques » concernant l'accueil, incluant « les nouvelles réalités des communications d'aujourd'hui et de demain »³⁰. Il est même envisagé une « approche du fait touristique à l'école », en expliquant l'importance des touristes pour l'économie nationale dans « les programmes d'instruction civique ».

Dans le cadre du développement mondial du tourisme à partir des années 1970³¹, la formation à la française se voit confier une mission d'expansion économique à l'étranger³². Il s'agit de contribuer au redressement économique du pays en exportant cette formation, alors que « le développement du tourisme dans de nombreux pays [...] a fait naître des besoins importants tant du point de vue des équipements touristiques que de la formation du personnel à tous niveaux »³³. Les pouvoirs publics organisent dès 1976 une table ronde réunissant administrations concernées, promoteurs, fabricants d'équipements, sociétés d'ingénierie et organismes financiers, en lien avec la Coface. Ces « nouveaux domaines d'action du secrétariat d'État au Tourisme » sont envisagés « aussi bien vis-à-vis des pays de l'Est que vis-à-vis de certains pays en voie de développement » et plusieurs accords sont conclus en ce sens durant les années 1970.

La formation en tourisme remède au chômage

Avec la crise et la montée du chômage dans les années 1970 et 1980, les pouvoirs publics envisagent de plus en plus le tourisme selon un deuxième angle, celui de la création d'emplois. En comparaison d'un secteur secondaire en forte

diminution, le tourisme fait figure de réservoir d'emplois potentiel. Le secteur est paré de larges vertus en ce domaine : « le tourisme peut contribuer à la lutte contre le chômage : directement, par le développement de l'activité et de l'investissement touristique ; indirectement, en desserrant certaines rigidités de l'économie française »³⁴. L'espoir est celui du retour de la croissance pour les économies développées, avec comme effet une « nouvelle et importante progression » de la demande touristique. Mais « retenir en France la demande nationale et attirer la demande des autres pays européens » nécessite une meilleure qualification des salariés du tourisme. Le tourisme est envisagé comme un secteur attractif pour les chômeurs de longue durée en reconversion et il se voit attribuer un rôle essentiel en matière d'insertion des jeunes, notamment pour les « jeunes en difficulté »³⁵.

Dès le début des années 1970, avant même la crise, le tourisme est cependant vu comme un secteur certes porteur de nouveaux emplois, mais dans lequel le risque d'un déséquilibre entre le nombre de jeunes formés et les possibilités sur le marché de l'emploi représente une menace. Les pouvoirs publics craignent surtout de former trop de techniciens supérieurs du tourisme, fabriquant ainsi, alors que les échos de Mai 68 résonnent encore, des « déclassés » ou des « aigris »³⁶. Cette crainte, très fortement exprimée, se renforce par la suite, au-delà des alternances politiques. En 1983, un document du secrétariat d'État au Tourisme utilise des termes quasiment identiques : « Pour éviter de former des chômeurs ou des déclassés, la politique de formation aux métiers du tourisme s'efforce d'aboutir au meilleur ajustement possible entre la demande et l'offre d'emploi »³⁷. Face aux risques de chômage, les pouvoirs publics se livrent à des tentatives de prévision des évolutions du marché. Ils distinguent ainsi l'« hôtellerie-restauration qui emploie les 9/10^e des professionnels et dont on peut prévoir

un développement normal, des autres carrières, moins structurées et surtout moins riches en possibilités d'embauche et de promotion ». Certains organismes, particulièrement ceux qui préparent à des fonctions spécialisées dans l'accueil, se voient refuser des aides financières, dans le but de « limiter ou stabiliser le nombre de formés afin d'éviter que les diplômés souffrent d'un manque de débouchés »³⁸. En 1979, le directeur du Tourisme écrit ainsi, pour lui signifier un refus, au proviseur d'un lycée de Loudun qui sollicitait la création d'un Brevet de technicien d'information touristique : « Les justifications que vous présentez en annexe ne me paraissent pas convaincantes, d'autant plus qu'elles ne sont pas étayées de résultats concrets tels qu'ils pourraient ressortir d'une étude chiffrée sérieuse des débouchés possibles pour ces diplômés. Bien au contraire les renseignements dont je dispose indiquent que ces débouchés sont rares et le nombre de centres de formation largement suffisant »³⁹. La même année, un maire désireux de créer un collège municipal touristique sur le territoire de sa commune se voit opposer l'argument qu'« au niveau national les professions touristiques n'offrent que très peu de débouchés quel que soit le niveau de formation »⁴⁰. La Direction du Tourisme lui conseille d'ouvrir plutôt un établissement en lien avec les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Une inadéquation récurrente entre formations et attentes des professionnels

Le développement mondial du tourisme dans la deuxième partie du ^{xx}e siècle a fait de la France la destination touristique la plus prisée au monde, soit un pays réceptif de touristes davantage qu'émetteur. Une telle situation entraîne la nécessité de tenir son rang dans la concurrence touristique mondiale et de prendre en compte les évolutions les plus novatrices. Or, aux yeux

des pouvoirs publics, les « professionnels » du tourisme sont parfois considérés comme un obstacle à la modernisation, du fait de la contradiction entre « un secteur d'activité à structure essentiellement artisanale et familiale et un enseignement moderne formant des spécialistes en conformité avec les besoins généraux d'une société industrielle »⁴¹. Ils sont invités à se doter des outils techniques appropriés, notamment en matière de « commercialisation », afin de savoir « communiquer, accueillir, diriger »⁴². Pourtant, ces mêmes professionnels sont fortement enclins à critiquer, dès les années 1970, une formation inadéquate et inadaptée à leurs besoins. Ces critiques remontent aux pouvoirs publics à travers des rapports, des notes pour les ministres ou des études confiées de plus en plus régulièrement, à partir des années 1980, à des cabinets de conseil en stratégie et marketing. Cette notion de « professionnels » est donc plutôt vague, surtout si on considère la grande variété des acteurs du tourisme. De fait, ce sont sans doute surtout les responsables patronaux, principalement ceux des grands groupes du secteur marchand, devenus des acteurs très puissants depuis la fin des années 1960, qui parviennent à faire entendre leurs griefs. Mais le fait que les mêmes critiques reviennent des années 1970 aux années 2000 est néanmoins significatif. Les attentes sont parfois contradictoires : l'absence ou la trop grande spécialisation des formations peut leur être reprochée en même temps. Les constats et les espoirs sont souvent identiques à ceux des pouvoirs publics : une « évolution quantitative prodigieuse » avec un « doublement de la demande » est prévue pour l'an 2000, nécessitant une « évolution qualitative » de l'accueil et de l'animation⁴³. Des objectifs similaires sont attribués au tourisme : se préparer, à partir de 1993, à l'ouverture du marché européen vu comme « le moyen de donner un deuxième souffle au tourisme français

et le facteur qui rend indispensable ce renouveau du tourisme »⁴⁴. La « concurrence mondiale qui s'accélère » rend indispensable la mise en place d'« une véritable industrie du tourisme et des loisirs, apte à multiplier l'offre » afin de conquérir des marchés extérieurs. Le rapport de Gilbert Trigano au Conseil économique et social résume bien les griefs portés à l'encontre des formations en tourisme. Sans nier l'émiettement de la profession, la stagnation et la saisonnalité de la demande, le dirigeant du Club Méditerranée compte l'insuffisante formation initiale du personnel parmi les trois faiblesses du secteur touristique français. Ce sont surtout, plus que les formations hôtelières, les formations proprement touristiques qui « laissent largement à désirer, que ce soit en matière de programmes, de définition de diplômes ou de conditions d'accès ». Les programmes ne sont pas adaptés au développement de l'informatique et ils sont trop lents à évoluer. D'une manière qui pourrait sembler contradictoire, les professionnels aspirent à une main-d'œuvre mieux formée, mais se plaignent du trop grand nombre de diplômés niveau BTS par rapport au manque de CAP. À plus de vingt ans d'intervalle, les conclusions des rapports de deux cabinets de conseil, Louis Tuvéé en 1985 et Ernst and Young en 2009, basés sur de nombreux entretiens, présentent ainsi des points communs, corroborés par les analyses internes des ministères. Les formations universitaires sont considérées trop théoriques, les enseignants trop éloignés du monde professionnel⁴⁵. Certaines compétences techniques modernes, insuffisamment prises en charge par les formations en tourisme, sont désignées comme indispensables : gestion, compétences financières et comptables ou encore « moyens les plus modernes d'émission de billets »⁴⁶. Le manque de formation en commercialisation conduit parfois à privilégier les candidats à l'emploi diplômés du commerce plutôt que du tourisme car les premiers

sont dotés de qualités qui manquent aux seconds : « aptitude à vendre la France touristique et ses régions, en France et à l'étranger », « formation à la création de produits »⁴⁷. L'absence de formation en communication, la « mauvaise qualité générale du service au client » et le mauvais niveau en langues sont aussi incriminés. La nécessité de « polyvalence » et de « polycompétence » est mise en avant, en même temps qu'un certain niveau de spécialisation⁴⁸. En 1985, les « nouveaux besoins » concernent l'« apparition de nouvelles technologies qui sont en train de bouleverser l'évolution de la filière tourisme » : « système informatique de réservation, cuisine centrale, cuisson sous vide ». En 2009, ces problèmes ne sont plus abordés mais les employeurs pointent encore les lacunes en gestion, en management d'équipe, et en compréhension des enjeux financiers, de même que « l'absence de culture de service au client ».

En 1985, alors que les pouvoirs publics ont poussé les formations à se moderniser depuis les années 1970, le constat du cabinet Louis Tuvéé est sans appel : « Le sentiment de sous-efficacité du système global de la formation aux métiers du tourisme est partagé par l'ensemble des professionnels. Celui de déception existe chez un grand nombre de jeunes ». Plus de vingt ans plus tard, Ernst and Young nuance la deuxième affirmation, relevant la satisfaction des anciens étudiants, mais maintient la première, puisqu'il constate une « inadéquation partielle entre l'offre de formation supérieure dédiée au tourisme et les besoins des employeurs ». Les formations touristiques semblent donc vouées à ne satisfaire que partiellement les employeurs. Pourtant, il s'agit bien d'un secteur où la formation, dès l'origine, a été envisagée en fonction de leurs besoins, liés aux spécialisations de l'industrie touristique française : force des hébergements touristiques plus que du tour operating, spécificités du tourisme associatif et territorial, tourisme plus réceptif qu'émetteur.

L'analyse précise des évolutions du système de formation montre que les difficultés se concentrent surtout sur une partie : celle qui concerne les techniciens et les cadres du tourisme. *

19. AN, 2001 0354, article 6, lettre du 15 janvier 1970.
 20. Cousin (S.), Réau (B.), *Sociologie du tourisme*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 59-64.
 21. *Ibid.*, pp. 64-67.
 22. AN, 1993 0559, article 1.
 23. Larique (B.), *L'Économie du tourisme en France. Des années 1890 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Thèse de doctorat, université Bordeaux III, 2006.
 24. AN, 1990 0211, article 5, rapport de l'INFAC, 12 mars 1985.
 25. AN, 1990 0211, article 16, accord-cadre interministériel sur les formations du tourisme, 1990.
 26. AN, 1994 0013, article 3, « Formation professionnelle dans les métiers du tourisme : objectifs et dispositions générales », juillet 1971.
 27. AN, 1993 0559, article 17, Étude pour le commissariat général au Tourisme, février 1974.
 28. AN, 1992 0527, article 3, rapport « Le tourisme, crise ou mutation », 1981.
 29. AN, 1991 0176, article 3, projet d'accord interministériel sur les formations du tourisme, 1990 ; AN, 1990 0211, article 16, accord-cadre interministériel sur les formations du tourisme, 1990.
 30. AN, 1990 0211, article 1, réponse du secrétaire d'État au Tourisme à la question de Raymond Marcellin à l'Assemblée nationale, 25 mars 1985.
 31. Cousin (S.), Réau (B.), *op. cit.*, pp. 92-107.
 32. AN, 1990 0211, note du secrétariat d'État au Tourisme, 1976.
 33. *Ibid.*, lettre du ministère de la Qualité de la vie, 12 septembre 1977.
 34. AN, 1993 0562, article 11, document du ministère de l'Industrie, des P et T et du Tourisme, 13 septembre 1989.
 35. AN, 1990 0211, article 16, accord-cadre interministériel sur les formations du tourisme, 1990.
 36. AN, 1994 0013, documents du ministère de l'Éducation nationale, 1973. Sur 68 et ses suites, voir Gobille (B.), *Mai 68*, Paris, La Découverte (Repères), 2008 ; Damamme (D.), Gobille (B.), Matonti (F.), Pudal (B.) (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Édd. de l'Atelier, 2008 ; Margairaz (M.), Tartakowsky (D.) (dir.), *1968, entre libération et libéralisation, la grande bifurcation*, Presses universitaires de Rennes, 2010.
 37. AN, 1990 0211, document du secrétaire d'État chargé du Tourisme au ministère du Temps libre, 1983.
 38. *Ibid.*
 39. AN, 1990 0211, article 13, lettre du 22 mai 1979.
 40. *Ibid.*, note du 7 février 1979 au directeur du Tourisme.
 41. AN, 1990 0211, article 1, « Étude sur les flux de formation dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie », année scolaire 1982-1983.
 42. AN, 1990 0211, article 5, rapport de l'INFAC, 12 mars 1985.
 43. AN, 1992 0527, article 5, rapport de la section des affaires sociales du Conseil national du Tourisme, « Adaptation des formations aux nouvelles qualifications et aux nouveaux métiers du tourisme », 1986.
 44. AN, 1993 0033, rapport de Gilbert Trigano au Conseil économique et social, 26 octobre 1988.
 45. AN, 1993 0562, article 11, Louis Tuvée, Conseil stratégie-marketing-innovation, « Étude prospective sur l'emploi dans l'hôtellerie tourisme », décembre 1985 ; Site www.tourisme.gouv.fr, « Adéquation entre les besoins des métiers du tourisme-hôtellerie-restauration et l'offre de formations supérieures », pour le compte de la Direction générale de la Compétitivité de l'industrie et des services, octobre 2009.
 46. AN, 1990 0211, document du secrétaire d'État chargé du Tourisme au ministère du Temps libre, 1983. Sur l'implantation de la gestion comme discipline au sein de l'université française, voir Fabienne Pavis, « Une discipline "utile" dans l'enseignement supérieur : promotion et appropriations de la gestion (1965-1975) », in *Le Mouvement social*, n°233, *op. cit.*

47. AN, 1990 0211, article 5, rapport de l'INFAC, 12 mars 1985.
 48. AN, 1992 0527, article 5, rapport de la section des affaires sociales du Conseil national du Tourisme, « Adaptation des formations aux nouvelles qualifications et aux nouveaux métiers du tourisme », 1986.

LES ÉVOLUTIONS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

En 1985, le cabinet de conseil Louis Tuvée interroge le dirigeant d'une société commerciale du tourisme qui avoue : « Je me méfie des diplômés, on tombe sur des gens qui n'ont jamais pratiqué, ou les stages se sont révélés trop courts »⁴⁹. Cette opinion permet de comprendre la place tenue par la formation permanente dans le secteur du tourisme. Bien souvent, les chefs d'entreprise préfèrent encourager leurs salariés, qui ont déjà fait leurs preuves, à se perfectionner, plutôt que recruter de jeunes diplômés sans expérience.

L'offre de formation est très hétérogène : certaines formations sont directement portées par les pouvoirs publics, d'autres sont contrôlées en partie, mais beaucoup ne sont aucunement maîtrisées, portées par des acteurs indépendants de la tutelle publique. Métiers récents, secteur non prioritaire pour les pouvoirs publics, les premières formations qui se mettent en place sont d'ailleurs souvent d'initiative privée (chambres de commerce et d'industrie, monde associatif...), sans aucun contrôle public.

Dans les années 1960, quand les pouvoirs publics et les universités décident également de proposer des formations, elles n'arrivent pas en terrain vierge. À la fin des années 1970, l'offre de formation en tourisme est ainsi décrite comme « très dispersée »⁵⁰.

Quelques années après, Bernard Noulain, représentant de FO à la commission tourisme du IX^e Plan (1984-1988), fait toujours le constat d'un « dispositif particulièrement éparpillé »⁵¹. Cette dispersion se marque tout d'abord

par la distinction entre formation initiale et formation professionnelle. Elle recouvre aussi établissements privés et publics. Les voies qui mènent au tourisme sont donc diverses.

La formation professionnelle, du ressort d'organismes privés

La formation professionnelle est un élément important pour le secteur du tourisme car elle permet à la fois de faire accéder des salariés recrutés sans diplôme touristique aux spécificités de la profession et de s'adapter à ses évolutions techniques. En ce domaine, les pouvoirs publics délèguent souvent la formation à des organismes privés. En effet, l'AFPA, grand organisme de formation tripartite (État, patronat, syndicats) créé en 1945 sous le nom initial d'AFPMO (Association professionnelle pour la formation de la main-d'œuvre), a pour vocation première de former des travailleurs du bâtiment. C'est seulement à partir des années 1970 que l'organisme propose des formations dans le tertiaire. En matière de formation professionnelle dans le secteur du tourisme, les pouvoirs publics laissent donc l'initiative au patronat, notamment par le biais des chambres de commerce et d'industrie, et au secteur associatif. À la fin des années 1970, le Conseil supérieur du tourisme recense 133 centres de formation intervenant dans les activités de tourisme et d'industrie hôtelière : 64 (49 %) sont spécialisés dans ces domaines (dont 17 explicitement du tourisme), d'autres relèvent de disciplines générales⁵². Fortement concentrés à Paris, ils relèvent de 48 conventions avec 9 ministères différents et servent au perfectionnement, à la promotion ou à la conversion. Les besoins en formation relèvent des langues, du marketing, des techniques d'accueil ou de commandement.

Dans ce domaine, l'AFPA est donc largement distancée par de nombreuses formations,

avec une forte concurrence « sur des gammes de formation assez proche faisant souvent double emploi »⁵³. En 1972, la création de l'ANFIH (Association nationale pour la formation professionnelle continue dans l'industrie hôtelière), organisme paritaire créé avec le secrétariat d'État au Tourisme, correspond à la volonté d'assurer la formation professionnelle continue agréée et conventionnée par l'État⁵⁴. Mais hormis cet exemple les pouvoirs publics ont une politique *a minima* de conventionnements et de subventions, se déchargeant largement de la responsabilité de ce type de formation sur divers organismes. Pour ne prendre que quelques exemples, l'IPAV (Institut professionnel des agents de voyages) est créé en 1979 à partir d'une convention signée entre le syndicat national des agents de voyages et l'association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports⁵⁵. Voué à former des billettistes, vendeurs, secrétaires, il résulte de l'initiative directe d'associations professionnelles. Les chambres de commerce et d'industrie sont également actives : celle de Calais propose à partir de 1981 des stages de qualification aux métiers du tourisme « en raison de la vocation touristique de Calais »⁵⁶. L'Institut de promotion commerciale du tourisme, conventionné par l'État, propose un cycle de 1 200 heures destiné à des cadres de niveau III demandeurs d'emploi.

L'histoire de l'INFAC (Institut national de formation professionnelle pour animateurs et administrateurs de collectivités) est révélatrice des évolutions de ce secteur de la formation. L'INFAC est créé en 1963 par le CCO (Centre de culture ouvrière), association d'éducation populaire née dans le contexte de la Libération⁵⁷. Il obtient une autonomie juridique en 1969. En 1977, les pouvoirs publics (ministères du Travail, du Tourisme et des Finances) sollicitent l'INFAC pour assurer la gestion des centres de l'IFTH (Institut

de formation tourisme et hôtellerie) implantés à Gouvieux, Nogent-sur-Marne, Chambéry, Bordeaux, Marseille, Nice, et ceux du Centre d'études et de formation des professions du tourisme (CFPT). L'IFTH et le CFPT, d'origine patronale, sont en grande difficulté financière et leur disparition possible inquiète les pouvoirs publics, sans qu'ils reprennent pour autant à leur compte les activités de ces organismes. L'INFAC crée alors l'INFATH (Institut national de formation professionnelle aux métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration), s'appuyant sur un réseau régional de centres spécialisés, notamment après 1982-1983 et les lois de décentralisation. Enfin en 1985, l'organisme de formation devient un groupe, UPCS (Union

pour la promotion de la communication sociale), regroupant divers organismes de formation, conventionné et capable de concurrencer l'AFPA, grâce à la loi de 1983 sur l'économie sociale et à l'appui de banques mutualistes et privées.

Les organismes de formation en matière de tourisme s'intègrent donc dans de véritables groupes dont les activités deviennent lucratives. L'État se borne à « inciter les organismes dispensateurs à couvrir l'ensemble des besoins » et tente d'« utiliser au mieux les complémentarités des organismes de formation », ses capacités de contrôle étant limitées⁵⁸.

Les archives fournissent quelques exemples d'abus manifestes dans le cadre de telles formations, comme celui de stagiaires

Listes des instituts de formations subventionnées par la Direction du tourisme⁵⁹ au début des années 1980

ORGANISME	DESCRIPTION
INFAC	Issu du Centre de culture ouvrière : directeurs de centres de vacances, hôtesse de maison de vacances, économes, animateurs.
Formation et démocratie	Formation des adjoints aux directeurs de centres de vacances.
UNIFHORT	Établissements de formation mis en place par les professions hôtelières pour cuisiniers, commis de restaurant, personnel des étages, lingerie, réceptionnaire, administration, direction.
CECOD Centre d'étude du commerce et de la distribution.	Créé par des chambres de commerce et d'industries. Formation à la demande de la direction du tourisme : formation de créateurs d'entreprises hôtelières ; gestionnaires de terrains de camping.
CESHOR Centre d'enseignement supérieur hôtellerie et restauration.	Émanation du CESA de Jouy-en-Josas avec le patronage de la chambre de commerce de Paris et du Syndicat national des chaînes d'hôtellerie.
CEFAC Centre de formation des assistants techniques du commerce.	Formation d'assistants techniques hôteliers.

de Gradignan obligés de travailler le samedi et le dimanche « jusqu'à cinq heures du matin pour servir des banquets et des nocés », sans rémunération⁶⁰. Mais les abus semblent plutôt limités par comparaison avec d'autres secteurs de la formation en tourisme. Quand, au début des années 1980, le ministère de la Formation professionnelle réduit les subventions accordées aux centres de formation, les protestations d'anciens stagiaires satisfaits de leur formation sont nombreuses⁶¹. C'est le cas d'un ancien stagiaire qui témoigne de l'apport de l'INFAC : « Je suis à présent cadre et sous-directeur de l'hôtel Ibis à Chambéry. Alors que l'Éducation nationale m'avait jugé à peine capable de passer un CAP de cuisinier »⁶².

La formation initiale, une progression constante

Les pouvoirs publics interviennent surtout au niveau de la formation initiale, même si dans ce domaine également ils doivent compter avec les initiatives privées. Comme pour la formation continue, ils ne parviennent pas à imposer leur contrôle et doivent composer avec une prolifération de formations, dans le public comme dans le privé. Il existe une double dichotomie : entre les formations de niveau V (BEP et CAP) et celles visant à former des techniciens et des cadres, et aussi entre hôtellerie-restauration et tourisme.

CAP et BEP : une prépondérance de l'hôtellerie

La formation initiale en CAP et BEP concerne surtout le secteur de l'hôtellerie-restauration plutôt que le tourisme proprement dit. Les centres d'apprentissage sont créés par la loi du 16 juillet 1971 et délivrent le diplôme du CAP⁶³. C'est un enseignement qui, sur l'ensemble de la période, donne plutôt satisfaction aux pouvoirs publics et aux professionnels : « Il semble que la partie "métiers de l'hôtellerie-restauration" soit à

peu près couverte par les formations qui existent jusqu'au BTS ; l'enseignement public des 200 formations de LEP et des 17 lycées hôteliers paraît relativement outillé tant au niveau de la qualité des maîtres, que de la réflexion pédagogique, que de l'équipement pédagogique »⁶⁴. Le risque de trop-plein dénoncé pour d'autres formations ne concerne pas les CAP, pour lesquels il manque même, à la fin des années 1980, 5 000 à 10 000 jeunes par an, par déficit de places de formation en entreprise⁶⁵. À partir de 1986, les contrats de formation en alternance donnent d'ailleurs lieu à des exonérations de cotisations sociales.

Des ajustements sont apportés aux programmes : par exemple, alors que les programmes en cuisine restent longtemps fondés sur « une série de plats bien immuables », la désaffection pour les plats en sauce « bien lourds » va de pair avec une affirmation de la « demande diététique »⁶⁶. Les formations s'adaptent également davantage aux exigences de la restauration collective et pas seulement à la grande gastronomie.

La loi du 23 juillet 1987 ne limite pas l'apprentissage au CAP, mais l'inscrit également dans le cadre du BTS, du bac professionnel⁶⁷. Ce dernier, tout juste créé, offre un nouveau niveau de formation et l'améliore. Il s'inscrit dans l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au bac. En revanche, « la partie métiers du tourisme n'est pour ainsi pas couverte au niveau V » et la dichotomie entre hôtellerie-restauration et tourisme perdure en ce domaine⁶⁸.

La formation des techniciens

Les formations de techniciens constituent le niveau de formation qui se développe le plus à partir des années 1960 et celui dans lequel la spécificité touristique apparaît le plus clairement. Les BTS et les sections de techniciens supérieurs en hôtellerie et tourisme comptaient 11 200 élèves en 1982-1983 ;

en 2008-2009, ils sont 15 000 à être inscrits dans des sections de techniciens supérieurs et 5 700 à avoir été admis lors de l'examen du BTS⁶⁹. L'augmentation du nombre d'étudiants est donc importante, même si on ne dispose pas de chiffres permettant de comparer avec le début des années 1970. La prolifération de centres de formation en ce domaine inquiète les pouvoirs publics et tous ne sont pas reconnus par l'Éducation nationale⁷⁰. Les formations au statut mal défini fleurissent : il existe par exemple quatre écoles d'hôtesses à Paris et à Neuilly à la fin des années 1970⁷¹. À ce niveau, toutefois, ce sont les BTS qui constituent le vecteur de formation le plus important, notamment le BTS tourisme créé en 1961 et le BTS Gestion hôtelière créé en 1968. Le BTS est généralement reconnu comme une bonne préparation, ce qui n'empêche pas des critiques récurrentes : caractère trop général des disciplines enseignées, « manque d'adaptation du corps professoral aux spécificités des formations hôtelière et de tourisme » par ignorance du monde professionnel, programmes dépassés par rapport aux évolutions technologiques et surtout inflation de formations tant dans le privé que dans le public pour le BTS tourisme⁷².

Le problème principal soulevé, celui de l'« absence de moralité du secteur privé de la formation » ne peut être réglé que partiellement. Les taux de réussite des BTS privés sont largement inférieurs à ceux du public et il est proposé de donner l'agrément de l'État pour les formations privées en fonction de ce critère⁷³. Dans certaines écoles, sur 100 élèves formés au BTS tourisme, 40 sont présentés à l'examen et 20 reçus. Les taux de réussite en BTS tourisme sont estimés à 76 % dans le public contre 27 % dans le privé, soit une différence bien supérieure à celle existant dans d'autres types de BTS. Les coûts de formations dans les BTS privés peuvent être prohibitifs : de 20 à 40 000 F pour un an.

Il y a donc une volonté de maintenir la place déterminante du secteur public dans la formation, sans que les moyens pour le faire soient forcément donnés⁷⁴.

Dans les années 1980, certains manques sont toutefois décelés dans les programmes, face à l'« apparition de nouvelles technologies qui sont en train de bouleverser l'évolution de la filière tourisme [...] : système informatique de réservation, cuisine centrale, cuisson sous vide »⁷⁵. Les disciplines de gestion et de commercialisation sont jugées insuffisamment développées, ce qui conduit les employeurs à préférer des diplômés d'études commerciales. À la fin des années 1980, une première réforme du BTS tourisme est envisagée, avec la mise en place de deux options, conception—commercialisation et accueil—animation⁷⁶. Les délais de réforme du diplôme sont longs : un an de travaux commissions paritaires consultatives, entre six mois et un an pour officialiser, deux ans pour appliquer la réforme. La rénovation du BTS tourisme est envisagée depuis 1987 mais les premières promotions du nouveau BTS ne sont pas diplômées avant 1992. Or cette dernière rédaction officielle du diplôme ne comporte aucune référence à l'informatique, ce qui l'empêche d'être illégitimité aux yeux des professionnels⁷⁷. Les enseignants eux-mêmes ont parfois du mal à s'adapter aux changements technologiques, ce qui entraîne des « lourdeurs non négligeables » dont peuvent tirer profit les formations privées, plus souples⁷⁸. Face à ces problèmes, les professionnels réclament davantage d'« échanges entre la théorie et la pratique » et réclament la possibilité d'intervenir dans les processus formatifs⁷⁹.

Face à ces critiques, le BTS tourisme est une nouvelle fois modifié en 2001. L'option conception-commercialisation est transformée en option vente et production touristique (VPT), et accueil-animation en animation et gestion

touristique locale (AGTL). Les disciplines de gestion, les langues ou le marketing sont renforcés. Mais les premiers promus de cette nouvelle formule du BTS tourisme, à partir de 2003, sont toujours concurrencés par d'autres formations et d'autres BTS, notamment les BTS MUC (Management des unités commerciales) et NRC (Négociation relations client).

Le tourisme à l'université : grandes ambitions, petits moyens

À la fin des années 1980, l'auteur d'un rapport destiné au ministère du Tourisme s'inquiète des formations en tourisme du supérieur : « Pour ce qui est des niveaux I et II il y a eu ces dernières années un développement important des formations depuis le DEUG jusqu'au doctorat, les établissements privés ont proliféré : il est permis d'être perplexe à propos des enseignements dispensés »⁸⁰. Cette profusion ne doit pas faire oublier le caractère tardif de l'intérêt de l'université française pour le tourisme.

Les pionniers

Dans le supérieur, ce sont des universitaires et non les pouvoirs publics qui prennent l'initiative de créer des formations supérieures de tourisme. L'université de sciences économiques d'Aix-Marseille (U II) et Paris 1 sont les premières institutions universitaires à accorder une place au tourisme. En 1959, René Baretje crée le Centre d'études du tourisme (CET) à Aix-en-Provence tandis qu'un arrêté rectoral du 10 avril 1961 institue le Centre d'études supérieures du tourisme (CEST), ancêtre de l'IREST, dont l'article 1 des statuts précise l'objet : la « formation des cadres supérieurs du tourisme destinés soit aux organismes publics ou semi-publics, soit aux entreprises privées » et l'« étude scientifique des problèmes relatifs aux loisirs et au tourisme »⁸¹. Le CEST est créé

dans une faculté de lettres, en accord avec le commissariat général du Tourisme, et complète une formation de base centrée sur une seule discipline (géographie, droit ou langue).

Le président de son conseil d'administration est celui de Paris 1, le vice-président représente le commissariat au Tourisme. Si la direction du centre est attribuée à un membre enseignant du comité de direction, le CA compte trois représentants des milieux professionnels et un représentant des anciens étudiants. Le directeur et le directeur des études doivent obligatoirement appartenir à deux disciplines différentes.

Son premier directeur et fondateur, Louis Burnet, est maître assistant de géographie. Bernard Morucci, qui lui succède, est maître de conférences en statistiques. L'enseignement promulgué se situe à un niveau second cycle, pendant deux ans, pour un diplôme d'études du tourisme équivalent à une maîtrise de spécialité.

Les candidats doivent satisfaire à un examen d'entrée. L'enseignement est diversifié et à tonalité pratique et théorique : anglais, économie du tourisme, arts et tourisme, professionnels, comptabilité, techniques qualitatives et quantitatives d'études du tourisme, marketing. La finalité du CEST, dans ses débuts, est donc clairement professionnelle.

La formation universitaire est censée apporter aux professions touristiques rigueur et méthode scientifique, « hauteur de vues » « souci d'objectivité »⁸². Pourtant, les débuts sont difficiles pour le CEST comme pour le CET. Avec une subvention de 20 000 F, les moyens du CEST sont très réduits⁸³. En juin 1978, le centre demande une subvention au ministre de la Jeunesse des Sports et des Loisirs alors que l'ensemble de son personnel est vacataire⁸⁴. Face à cette « situation critique », il s'agit de pallier le « manque d'encadrement permanent » en créant un poste de maître-assistant et un poste d'assistant.

Le détachement d'enseignants du secondaire est aussi envisagé, ou la possibilité pour des enseignants titulaires de Paris 1 de faire leur service à l'IREST. Le CEST fait valoir les 220 candidats de 38 nationalités qui se pressent pour passer l'examen d'entrée, alors que seulement 49 sont reçus. En janvier 1977, Bernard Morucci demande à la présidente de Paris 1 la reconnaissance du statut d'UER pour être représenté au conseil d'université et obtenir l'affectation de titulaires à plein-temps. La présidente refuse et recommande plutôt au CEST de s'ouvrir sur le monde professionnel. Autre problème, les débouchés, qui ne sont pas évidents, à tel point que 25% des étudiants s'orientent vers un autre secteur que le tourisme⁸⁵. Les enseignements sont revus au début des années 1980 pour intégrer davantage de gestion et de marketing.

Le CET, qui forme en un an, à un niveau troisième cycle, des économistes spécialisés, à raison de 6 à 10 par promotion, connaît une grave crise en 1975⁸⁶. René Baretje, maître assistant, entre en conflit, en « raison de sa gestion jugée trop indépendante », avec son UER de tutelle (économie) qui confie la responsabilité du centre à un professeur titulaire. Fort de ses liens avec Charles Debbasch, président de Aix-Marseille III (UIII, Droit), René Baretje y crée le CHET (Centre des hautes études touristiques). Les locaux et la bibliothèque du CET demeurent la propriété de Aix-Marseille II, mais pendant le mois d'août 1976 les ouvrages sont « volés » et placés dans les locaux d'UIII. Le CHET compte alors douze étudiants en doctorat mais pas de DEA. Le CET, dirigé par M. Cristofini, prépare au DESS pour former des administrateurs de projets touristiques. Par-delà ces péripéties, les experts de l'époque notent « que les deux centres universitaires français d'étude du tourisme traversent simultanément une crise grave ». Au-delà des questions de personnes, est incriminée « la faiblesse des moyens qui entrave tant le fonctionnement du CEST que celui du CET ».

Le CET est surtout un centre de documentation et de recherche plus qu'un établissement d'enseignement supérieur, même si des travaux de doctorat y sont menés⁸⁷. Le CEST, doté d'une bibliothèque minuscule, fonctionne encore au début des années 1980 en « circuit fermé »⁸⁸. Pourtant, à partir de la fin des années 1970, les modèles pionniers du CET et du CEST ne sont plus les uniques centres universitaires à se préoccuper de tourisme.

Un développement plus important dans les années 1980

À partir de 1977, le CEST obtient l'habilitation à délivrer la licence de tourisme, puis en 1979 l'habilitation pour la maîtrise de tourisme⁸⁹. Les deux nouveaux diplômes se voient dotés d'une finalité professionnelle et sont plus ouverts que par le passé à des titulaires du BTS tourisme. Une « pédagogie active » est prônée, avec travaux de groupe et cours portant sur l'aménagement touristique, la géographie, la cartographie, le droit public, le droit commercial, l'économie du tourisme, la gestion des entreprises, la publicité, la sociologie des loisirs, l'histoire de l'art et les langues⁹⁰. L'offre universitaire se diversifie avec ce nouveau niveau de diplôme mais aussi avec l'ouverture de formations dans de nouvelles universités. L'université de Nice crée un DESS aménagement et gestion hôtelière et touristique. Les universités de Nanterre (Paris X), Vincennes (Paris VIII), Caen, Poitiers ouvrent des DUT de tourisme. Chambéry crée une spécialité en licence de droit avec une option de 4^e année spécialisée dans le tourisme⁹¹. Angers, Lyon II mettent en place des formations de deuxième cycle en tourisme. L'université de Nantes ouvre un Institut de géographie et aménagement régional et une formation se crée également à Montpellier, dans une section de géographie. Toulouse, Grenoble et même l'École du Louvre créent

des formations spécialisées dans le tourisme, et Paris VIII prépare à l'examen de guide interprète⁹².

Une certaine concurrence oppose alors dans ce domaine les universités. Ainsi, en 1978, Lyon II est habilitée à délivrer la licence de tourisme, devenant la seule université à proposer le diplôme avec Paris 1. En 1979, malgré la signature favorable du CNESER, Lyon II n'obtient pas la signature ministérielle pour habiliter sa maîtrise de tourisme. Paris 1 se retrouve dès lors en situation de monopole, sans avoir les moyens d'accueillir les anciens étudiants de licence de Lyon II, ce qui suscite de vives protestations. Lyon II vante sa volonté de constituer un pôle de formation plus culturel, avec primat aux langues, tandis que Paris 1 forme à la gestion des entreprises et assure que la totalité des enseignements est délivrée par un personnel titulaire. L'historien spécialiste du tourisme Marc Boyer, vice-président de Lyon II, appuie le dossier de son université. Par sa rareté, dans ses débuts, la licence de tourisme est donc un diplôme prisé que les universités se disputent. Difficile à évaluer, leur nombre reste toutefois limité au cours des années 1980, et elles ne sont pas vraiment en mesure de concurrencer les BTS, plus professionnalisants.

Au début des années 2000, la création des licences professionnelles relance l'offre universitaire en matière de tourisme pour le premier cycle du supérieur⁹³. En 2001-2002, il existe 8 licences professionnelles consacrées au tourisme et à l'hôtellerie, soit 172 étudiants. Ils ne représentent qu'un faible pourcentage (1,9%) des étudiants de licence professionnelle, notamment par rapport aux gros bataillons de l'industrie ou de l'informatique, mais il s'agit d'une nouvelle possibilité offerte par le système universitaire dans le secteur du tourisme.

Établissements d'excellence et recherche

BTS, licences professionnelles, maîtrises : de tels diplômes, même de second cycle, permettent peu

de former des cadres supérieurs du tourisme.

Si certains anciens étudiants du CEST, par exemple, ont pu devenir de tels cadres, ces derniers sont généralement recrutés, en France, dans les Grandes Écoles : Polytechnique, HEC, IEP, sans disposer d'une formation touristique préalable⁹⁴.

Cette situation perdure mais suscite des regrets de la part des pouvoirs publics, sans qu'ils se donnent véritablement les moyens d'y remédier.

Dès 1973, le ministère de l'Éducation nationale envisage le projet d'un institut d'enseignement supérieur du tourisme, « par analogie avec une *Business School* »⁹⁵. Gestionnaires d'hôtels, futurs responsables du tourisme et des loisirs doivent être formés dans « un lieu où l'on crée les races de "décideurs" ». Une localisation est même envisagée après consultation de la DATAR : Grenoble ou le Languedoc. Pourtant, dans ce domaine les pouvoirs publics ne sont pas parvenus à réaliser leurs objectifs. Ces projets d'écoles d'excellence sont associés peu à peu à la mise en place de pôles de recherche consacrés au tourisme, objectif mieux rempli même si les résultats ne sont pas au niveau des ambitions de départ. À partir des années 1970, l'idée dominante est celle d'un système de formation français « bien diversifié », couvrant l'ensemble du territoire, mais pas à la hauteur des enjeux concernant la « concurrence internationale »⁹⁶. Les pays étrangers sont cités en exemple, dans lesquels l'enseignement supérieur touristique relève d'instituts créés dans des facultés d'économie, de droit ou de commerce : Berne et Saint-Gall en Suisse, Munich et Francfort pour l'Allemagne, Madrid en Espagne⁹⁷. Autre référence mondiale, les États-Unis, où fut créée dès 1922 une formation supérieure du tourisme à Cornell.

Malgré cette volonté publique, les premières écoles supérieures de tourisme sont d'origine privée, à l'initiative des grandes écoles de commerce. À partir de 1981, l'ESSEC s'associe

à Cornell pour ouvrir à Cergy-Pontoise l'Institut du management hôtelier (IMHI)⁹⁸. À la suite de cette première ouverture, les années 1980 voient se développer les *Business Schools*, parfois en association avec des écoles étrangères : l'INFATH crée un MBA en lien avec *Brighton Polytechnic*, l'université d'Angers crée l'ESTHUA (Études supérieures de tourisme et d'hôtellerie de l'université d'Angers) en partenariat avec *Middlesex Polytechnic* de Londres⁹⁹.

Des chambres de commerce et d'industrie, à leur niveau, tentent l'expérience : centre international de l'aménagement touristique à Montpellier, école internationale supérieure des dirigeants d'entreprise de l'hôtellerie à Périgueux, Institut européen de tourisme de Deauville. Les pouvoirs publics peinent à donner une unité à ces différentes entreprises, même s'ils envisagent la « synthèse des expériences des secteurs publics et privés de l'enseignement touristique »¹⁰⁰. Jamais réalisée, l'idée de créer à Paris une Fondation internationale pour le développement par les loisirs et le tourisme et un Institut du tourisme, des loisirs et de l'environnement, est comparée à un modèle hybride dont elle s'inspire : une fondation des sciences politiques doublée d'un IEP.

Dans le domaine spécifique de l'hôtellerie, le projet de mise en place d'une école supérieure du tourisme de référence est régulièrement envisagé, afin de valoriser une formation de haut niveau « plus particulièrement axée sur le marché européen et international »¹⁰¹. Des formations post BTS sont imaginées au lycée Bessières et à l'école hôtelière de la rue Médéric pour « fournir une élite européenne de l'hôtellerie afin d'égaliser les écoles suisses de Lausanne et de Glion ». Mais les pouvoirs publics ne parviennent pas à imposer une école référence, que ce soit dans l'hôtellerie ou en matière de formation des cadres supérieurs du tourisme.

L'intérêt pour une recherche touristique s'inscrit dans le même souci de concurrence internationale.

Mais c'est seulement à partir de 1975, avec le CET, qu'il est possible de présenter un doctorat en tourisme¹⁰². Un an auparavant, un décret du 22 novembre 1974 chargeait la direction des aménagements et des professions touristiques du secrétariat d'État au Tourisme de « coordonner les études et la recherche en matière de tourisme, de vacances et de loisirs »¹⁰³. Les effets sont peu concluants et à la fin des années 1970 les experts chargés d'évaluer la recherche en tourisme notent « une certaine vacuité du concept de loisir, malgré les travaux trentenaires de l'équipe de J[offre] Dumazedier » et « la faiblesse et la relative incohérence des initiatives d'enseignement et de recherche portant sur les loisirs et le tourisme ». Les moyens de recherche et d'enseignement universitaire sont extrêmement faibles (à la même époque le CET et le CEST sont en crise) et seuls quelques laboratoires du CNRS obtiennent ponctuellement et isolément les crédits pour des « actions thématiques programmées ». Face à cette situation, des mesures sont prises en association avec le CEST : création d'un prix des études et des recherches sur les loisirs et le tourisme, conférences au CEST par des fonctionnaires du secrétariat d'État au Tourisme, mise en place pour le VII^e Plan d'axes de recherche prioritaires « articulés autour des concepts de loisirs et de tourisme ». Le secrétariat d'État au Tourisme demande au secrétariat d'État aux Universités de créer des postes à Paris 1 et Aix-en-Provence. Cette démarche de soutien à la recherche se renforce au cours des années 1980. La recherche en tourisme se développe au cours de ces années, mais il s'agit souvent d'une « recherche appliquée, ponctuelle, à la communication difficile (secret professionnel) ». Les pouvoirs publics envisagent de remédier à ce défaut de coordination mais le tourisme souffre encore d'un manque de légitimité dans la recherche scientifique. Le CNRS ne paraît pas pouvoir remplir la tâche de la coordination

alors qu'« en géographie le tourisme est toujours considéré par beaucoup de collègues comme une branche dont l'intérêt et le sérieux ne sont pas évidents », une question jamais retenue par exemple dans le programme des concours. L'absence d'un appareil commun de la recherche devient problématique, aux yeux des pouvoirs publics, pour la formation elle-même : « Il n'est pas raisonnable d'envisager une politique de formation cohérente sans développer simultanément une politique de recherche efficace »¹⁰⁴. Les grandes lignes d'une politique idéale de la recherche sont fixées. La démarche préconisée doit être « globale, pluridisciplinaire (concernant les sciences de la technologie, de la marchandise et de l'espace), en liaison avec les professionnels et les décideurs intéressés par le tourisme ». Il est question d'un « comité scientifique et technique » à créer avec les professionnels du tourisme pour définir les termes d'une politique de recherche. La recherche en tourisme s'inscrit désormais « dans le cadre du budget civil de recherche et de développement » et elle doit coordonner les travaux de chercheurs, géographes, économistes, statisticiens. Les objectifs fixés à cette recherche doivent avoir des applications pratiques en vue de l'« élaboration progressive d'un modèle touristique nouveau ». Des axes précis sont assignés : le milieu « physique, biologique, anthropique », « la situation de la France dans ses rapports internationaux », « l'entreprise touristique », la « consommation des loisirs et son évolution », l'« amélioration de l'appareil méthodologique et formes de collectes concernant l'information statistique »¹⁰⁵. Cette perspective doit conduire à « l'émergence de quelques pôles alliant enseignement et recherche et susceptibles d'acquérir une réputation internationale », avec des « enseignants-chercheurs de toutes les disciplines mais dont le tourisme constituera le principal champ d'observation et de recherche »¹⁰⁶.

Si les ambitions sont grandes, les résultats sont minces. En 1989 est créé un Comité d'orientation de la recherche sur le tourisme (CORT) chargé de « faire émerger les thèmes de recherche les plus utiles »¹⁰⁷. Il bénéficie d'un programme pluriannuel pour que, dans une échéance de trois ans, le tourisme bénéficie en nombre suffisant d'équipes de recherche se renouvelant périodiquement. Il disparaît pourtant au cours des années 1990 et il est oublié au point qu'en 2009 l'une des propositions retenues, à l'issue du premier débat national de l'Institut français du tourisme, préconise la création d'un organisme également appelé Comité d'orientation de la recherche sur le tourisme, dans la lignée de réflexions menées lors de l'Université d'été sur l'enseignement supérieur et la recherche en tourisme de Gréoux-les-Bains (juillet 2006)¹⁰⁸. Les missions allouées à ce nouveau CORT ressemblent étrangement à celles du CORT de 1989 : diffuser les recherches en tourisme, leur donner une application pratique et, nouveauté, mener du lobbying afin de voir reconnu le tourisme en tant que discipline. L'objectif de lobbying est, à la fin des années 2000, envisageable. En effet, le nombre désormais plus important de chercheurs en ce domaine légitime, aux yeux des participants, diverses propositions pour promouvoir la recherche en tourisme : création d'une agrégation de tourisme, d'une section spécifique au Conseil national des universités (CNU) chargé des recrutements, mise en place d'une revue de rang A au sens de l'AERES, avec cahier scientifique en anglais. L'idée de la création d'un « pôle de recherche et d'enseignement supérieur en tourisme, appuyé [...] sur une fondation de recherche scientifique en tourisme » revient également, de manière récurrente, comme pour signaler les limites des ambitions en la matière, sans cesse déçues depuis les années 1970.

Au fil de ces évolutions de la recherche, le CEST a su profiter des objectifs fixés dans

les années 1980 et des moyens supérieurs qui en découlent. En 1988, un accord intervient entre l'OMT et Paris 1 pour créer un « centre mondial d'études du tourisme de l'OMT »¹⁰⁹. Un an après, le CEST devient l'IREST (Institut de recherches et d'études supérieures du tourisme).

Dans les années 2000, il parvient à développer des licences professionnelles, des DESS, puis un master professionnel et depuis peu un master recherche (Tourisme-Environnement-Patrimoine), en s'appuyant sur de jeunes chercheurs spécialisés dans le tourisme et issus de disciplines différentes (géographie, sociologie, anthropologie). L'IREST a donc maintenu sa particularité dans un paysage universitaire concurrentiel. ✿

49. AN, 1993 0562, article 11, Louis Tuvée, Conseil stratégie-marketing-innovation, « Étude prospective sur l'emploi dans l'hôtellerie tourisme », décembre 1985.
 50. AN, 1992 0527, article 1, rapport du Conseil supérieur du tourisme, 30 juin 1977.
 51. AN, 1990 0211, article 10.
 52. AN, 1992 0527, article 1, François Brossard, président du syndicat général de l'industrie hôtelière de Paris, « Formation professionnelle et emploi », rapport du Conseil supérieur du tourisme, 30 juin 1977.
 53. *Ibid.*
 54. AN, 1990 0211, article 1.
 55. AN, 1990 0211, article 8.
 56. *Ibid.*, article 3.
 57. AN, 1990 0517, article 16, document de l'Inspection générale du tourisme. Voir aussi : Lobry (L.), *Culture ouvrière, éducation permanente et formation professionnelle - Ou l'histoire méconnue du centre de culture ouvrière*, Paris, L'Harmattan, 2008 ; le dossier spécial par Ethuin (N.), Siblot (Y.), Yon (K.) (dir.), « Les frontières de la formation syndicale », *Le Mouvement social*, n° 235, avril-juin 2011.
 58. AN, 1990 0517, article 16, document de l'Inspection générale du tourisme.
 59. AN, 1990 0211, article 1, note d'information non datée.
 60. *Ibid.*, 1990 0211, article 5, lettre anonyme à l'Inspecteur du travail, 1981.
 61. *Ibid.*, article 1, lettre de Roland Carraz au ministre de la Formation professionnelle, octobre 1983.
 62. *Ibid.*, article 5, lettre du 21 août 1981.
 63. *Ibid.*, article 1, « Métiers du tourisme et de l'hôtellerie », document du secrétariat d'État au Tourisme, juin 1977.
 64. AN, 1990 0517, article 16, « Note d'orientation sur la formation aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme », 1^{er} septembre 1988.
 65. AN, 1990 0517, article 16, « Note sur la formation en tourisme », juillet 1988.
 66. *Ibid.*, article 5, rapport de la section des affaires sociales du Conseil national du tourisme, session 1986.
 67. AN, 1993 0562, article 11, *Flash tourisme*, n°11, décembre 1987.
 68. AN, 1990 0517, article 16, « Note d'orientation sur la formation aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme », 1^{er} septembre 1988.
 69. AN, 1990 0211, article 1, « Étude sur les flux de formation dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie », année scolaire 1982-1983 ; ministère de l'Éducation nationale, *Repères et références statistiques*, 6-12, édition 2010.

70. AN, 1990 0211, article 1, « Métiers du tourisme et de l'hôtellerie », document du secrétariat d'État au Tourisme, juin 1977 ; AN, 1990 0517, article 16, « Note d'orientation sur la formation aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme », 1^{er} septembre 1988.
 71. AN, 1990 0211, article 1, « Métiers du tourisme et de l'hôtellerie », document du secrétariat d'État au Tourisme, juin 1977.
 72. AN, 1990 0517, article 16, « Note sur la formation en tourisme », juillet 1988.
 73. *Ibid.*
 74. AN, 1990 0517, article 16, « Note d'orientation sur la formation aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme », 1^{er} septembre 1988.
 75. AN, 1993 0562, article 11, Louis Tuvée, Conseil stratégie-marketing-innovation, « Étude prospective sur l'emploi dans l'hôtellerie tourisme », décembre 1985.
 76. AN, 1990 0517, article 16, « Note d'orientation sur la formation aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme », 1^{er} septembre 1988.
 77. AN, 1990 0517, article 16, « Note sur la formation en tourisme », juillet 1988.
 78. *Ibid.*, « Note d'orientation sur la formation aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme », 1^{er} septembre 1988.
 79. AN, 1990 0517, article 16, « Note d'orientation sur la formation aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme », 1^{er} septembre 1988.
 80. *Ibid.*, « Note d'orientation sur la formation aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme », 1^{er} septembre 1988.
 81. AN, 1993 0059, article 10 ; AN, 1990 0211, article 1, « Étude sur les flux de formation dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie », 1983.
 82. AN, 1990 0211, article 1, « Étude sur les flux de formation dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie », 1983.
 83. AN, 1993 0059, article 14, « Éléments sur la situation et les perspectives de l'enseignement universitaire et de la recherche sur le tourisme et les loisirs », 1978.
 84. AN, 1990 0211, article 8, 1978.
 85. *Ibid.*
 86. AN, 1993 0059, article 14, compte rendu de la réunion du 5 octobre 1976 au secrétariat d'État au Tourisme ; *ibid.*, « Éléments sur la situation et les perspectives de l'enseignement universitaire et de la recherche sur le tourisme et les loisirs », 1978.
 87. AN, 1993 0059, article 10 ; AN, 1990 0211, article 1, « Étude sur les flux de formation dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie », 1983.
 88. AN, 1990 0211, article 1, « Étude sur les flux de formation dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie », 1983.
 89. *Ibid.*
 90. AN, 1993 0059, article 10.
 91. AN, 1990 0211, article 1, « Métiers du tourisme et de l'hôtellerie », document du secrétariat d'État au Tourisme, juin 1977.
 92. *Ibid.*, article 5, rapport de l'Infac, 12 mars 1985.
 93. Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Recherche, note d'information 02-52, novembre 2002. La licence professionnelle est créée par un arrêté du 17 novembre 1999.
 94. AN, 1990 0211, article 1, « Étude sur les flux de formation dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie », 1983.
 95. AN, 1994 0013, article 2, Compte rendu de la réunion du 27 juin 1973 au ministère de l'Éducation nationale.
 96. AN, 1990 0517, article 16, note à l'attention du ministre du Tourisme, septembre 1988.
 97. AN, 1990 0211, article 1, « Étude sur les flux de formation dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie », 1983.
 98. AN, 1992 0524, article 7, lettre de Daniel Clary, directeur des études de tourisme d'Angers, au directeur de l'Industrie touristique, 9 décembre 1988.
 99. AN, 1992 0524, article 7, lettre de Daniel Clary, directeur des études de tourisme d'Angers, au directeur de l'Industrie touristique, 9 décembre 1988.
 100. AN, 1990 0211, article 1, « Étude sur les flux de formation dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie », 1983.
 101. Bonneau (M.), « Formations touristiques, bilan et perspectives », *Espaces*, n°75, août 1985.

102. *Ibid.*

103. AN, 1993 0059, article 14, « Éléments sur la situation et les perspectives de l'enseignement universitaire et de la recherche sur le tourisme et les loisirs », 1978.

104. AN, 1990 0517, article 16, note à l'attention du ministre du Tourisme, septembre 1988.

105. *Ibid.*

106. AN, 1991 0176, article 3, projet d'accord interministériel sur les formations concernant le tourisme, 1990.

107. *Ibid.*

108. Premier débat de l'Institut français du tourisme, « Tourisme, quelle stratégie pour la recherche et l'innovation ? » conclusions, fiche n°4 « Valoriser, diffuser, appliquer et évaluer les résultats », mai 2009, http://www.i-f-t.fr/dossier_participant.pdf; Université d'été sur l'enseignement supérieur et la recherche en tourisme de Gréoux-les-Bains, juillet 2006, http://www.i-f-t.fr/ateliers_formation_greouxlesbains.pdf.

109. AN, 1992 0524, article 7, lettre de Daniel Clary, directeur des études de tourisme d'Angers, au directeur de l'Industrie touristique, 9 décembre 1988.

UNE FORMATION TOURISTIQUE SANS POLITIQUE D'ENSEMBLE

Malgré des critiques récurrentes, la France dispose aujourd'hui d'un véritable système de formation pour les métiers du tourisme. Son caractère éclaté, le fait qu'il n'ait jamais constitué un secteur prioritaire, la place importante tenue en son sein par la formation continue et par les professionnels, plus particulièrement les grands groupes et réseaux touristiques et hôteliers capables d'imposer leur lobbying, n'ont pas permis aux pouvoirs publics de contrôler et maîtriser totalement sa croissance et ses caractéristiques. Les formations en tourisme disposent néanmoins d'une véritable cohérence permettant de couvrir différents niveaux et de s'adapter plus ou moins rapidement aux évolutions de la profession. Par rapport à d'autres formations, la place tenue par le secteur privé s'explique par le caractère lucratif de la formation continue et par la nécessité de garder des liens étroits avec les professionnels. Certains des objectifs fixés par les pouvoirs publics sont rappelés régulièrement mais n'ont jamais été mis véritablement en œuvre : création d'un établissement d'excellence de niveau international dans la formation hôtelière, mise

en place d'une *Business school* du tourisme de renommée mondiale, coordination de la recherche en tourisme. Dans ce dernier domaine, toutefois, la légitimité croissante du tourisme dans les recherches universitaires a permis à certains acteurs académiques de commencer à faire entendre leur voix. Cependant, si une réflexion sur l'ensemble des formations en tourisme a été menée à de nombreuses reprises, il n'y a jamais eu véritablement de politique cohérente et d'ensemble en ce domaine, et chaque niveau de formation est l'objet de politiques publiques distinctes. En témoigne la difficulté à rassembler des statistiques concernant spécifiquement les formations en tourisme, qui pourraient donner une idée plus précise de ce secteur et de ses évolutions. ✱



LE TOURISME FRANÇAIS ET EUROPÉEN À TRAVERS LA CARRIÈRE DE MARTIN GARAY

Par **Martin Garay**

(ancien président de l'Association pour la culture par les loisirs et le tourisme).

Je suis né en Hongrie en 1928 et je suis arrivé en France en 1965. Je suis ainsi redevenu étudiant à l'âge de 37 ans en entrant au CEST : je souhaitais être chercheur, faire entendre mes idées et faire connaître mes découvertes. Cette aspiration ne pouvait être satisfaite dans mon pays, car ce type de poste n'était accessible qu'aux personnes qui adhéraient au parti communiste au pouvoir ou du moins à son idéologie. Or comme la majorité de mes compatriotes je m'y suis toujours refusé. La France et le CEST ont signifié pour moi la Liberté.

J'ai choisi le tourisme comme nouveau domaine d'activité pour plusieurs raisons. J'avais des observations à communiquer et, éventuellement des idées, des projets à réaliser dans ce domaine.

Dans les sociétés plus ou moins industrialisées et urbanisées, à l'Est comme à l'Ouest, on éprouvait de plus en plus le besoin de partir en vacances, y compris à l'étranger. En signant les accords de Genève de 1958, même l'Union soviétique avait admis que le déclenchement d'une guerre nucléaire serait une catastrophe pour tout le monde, qu'il fallait faire des efforts pour assurer la coexistence pacifique des deux blocs « capitaliste » et « communiste » et que le développement du tourisme (déclaré par l'ONU « passeport pour la paix ») pouvait y contribuer.

En travaillant dans ce secteur, je ne voulais pas le faire seulement pour gagner ma vie, mais aussi

en considérant que je contribuais à servir la paix et le progrès dans le monde. D'un point de vue ou d'un autre, qu'il fût riche ou encore en voie de développement, chaque pays, chaque peuple pouvait tirer un bénéfice quelconque du développement du tourisme.

En étant admis au CEST, j'ai découvert d'abord tout un univers, en grande partie nouveau pour moi, concernant la sociologie des loisirs, l'économie, les statistiques et les sondages, la géographie du tourisme. J'ai réalisé mon mémoire de DES (maîtrise) sur le « Déterminisme et structures du tourisme en Hongrie », car j'ai découvert que mon entourage et mes compatriotes, au-delà du rideau de fer, ne connaissaient que très peu ce secteur. Mon mémoire a obtenu le premier prix de l'AFEST et une prime de 1000 F de la part du Commissariat général au tourisme. Diplômé en 1967, j'ai poursuivi mes études avec un doctorat et une thèse sur « Le tourisme dans les démocraties populaires européennes », éditée par la Documentation française.

Mon poste de chargé d'études au SESAME n'était pas celui d'un fonctionnaire permanent à la DATAR ou au Plan, mais une mission d'étude qui n'a duré que quatre ans, Louis Burnet y a d'ailleurs participé.

Mon travail consistait à proposer tout le plan de recherches, puis à recenser la capacité d'hébergement touristique de la France et ses tendances d'évolution. Nous savions que la saison balnéaire (sauf sur la Côte d'Azur) et la saison des sports d'hiver (sauf en haute altitude) sont relativement courtes en France et qu'il n'était donc guère possible d'y rentabiliser des investissements hôteliers nouveaux. Il fallait donc accepter la prolifération des résidences secondaires, c'est-à-dire l'appropriation privative partielle des espaces de récréation équipés en infrastructures. Néanmoins, nous avons

recommandé de poursuivre pour un certain temps encore l'aménagement touristique de l'Aquitaine, du Languedoc-Roussillon et de la Corse et d'y développer le locatif, surtout du camping. Le climat du pays étant tempéré et son patrimoine culturel très riche et attrayant, la fréquentation restait possible toute l'année. Il fallait donc prendre des mesures « tous azimuts » ; la réflexion pour un schéma directeur du tourisme du rapport Godino, en a proposé plusieurs, paru dans le numéro du troisième trimestre 1972 de la revue *Espaces - Tourisme, Loisirs, Environnement*.

J'ai suscité dès décembre 1967 la création de l'Association pour la culture par les loisirs et le tourisme qui a lancé la revue trimestrielle *Espaces*, en 1970, en 5000 exemplaires, nécessaires, pour obtenir des insertions publicitaires et peu à peu, 800 abonnements. Notre président de l'époque, le député et futur ministre, Vincent Ansquer, nous y a beaucoup aidés. Toutefois, en tant que délégué général et rédacteur en chef bénévole, je ne réussissais pas à vivre uniquement de cette activité. Après une courte période où nous étions subventionnés, mais aussi dirigés par le Commissariat général au tourisme, en 1975, nous avons vendu la revue à Pierre Defert, président de l'Afest. Pendant quelques années de mon travail de chargé d'études dans le cadre, surtout, de Promotour, une filiale du Crédit Hôtelier, je réalisais des études de marché conseillant ou dé-conseillant la création d'un hôtel à tel ou tel endroit, ou des études plus « lourdes » concernant, par exemple, « Les perspectives d'évolution de l'hôtellerie française » ou « Les aspects économiques et financiers du thermalisme français ». La deuxième crise pétrolière de 1977-1978 a mis fin aux Trente Glorieuses : le Crédit Hôtelier fut intégré à un autre établissement financier

et j'ai connu des périodes de chômage. Tout en cherchant un nouvel emploi, j'en ai profité pour écrire une petite brochure sur l'église Saint-Merry de Paris et pour le compte de la Documentation française, un livre sur le tourisme, *Le tourisme culturel en France* (paru en 1980). En fin de carrière, de janvier 1984 à décembre 1991, j'ai travaillé comme « animateur de tourisme et de l'hôtellerie » à Cergy-Pontoise, dans le cadre de la Chambre de commerce et de l'industrie du Val d'Oise - Yvelines.

Je me réjouis, aujourd'hui, que le CEST devenu IREST, la revue *Espaces* sous la conduite de Claudine Chaspoul et l'Actl, existent toujours dans le cadre d'une Union européenne sans rideau de fer. ✿

CEST/IREST : LE TOURISME AU CŒUR DES FORMATIONS

Par **Michel Tiard**, directeur
des études de l'IREST, et
Noël Le Scouarnec, maître
de conférences associé à l'IREST

Nous proposons dans cet ouvrage les premiers jalons d'une approche historique du CEST et de l'IREST rendant compte de cinq décennies (les cinq premières!) de vie et de développement d'une structure, petite, mais complexe. Dans ce sous-chapitre, l'histoire de l'Institut se fait par touches successives, dans une approche pragmatique liée au manque des sources ou à leur éparpillement. Le texte « Du CEST à l'IREST » propose une première tentative d'organisation et de structuration des informations dont nous disposons au jour d'aujourd'hui. Loin de constituer deux périodes bien distinctes, le passage du CEST à l'IREST se fait dans la continuité, le CEST et l'IREST étant à la fois marqués par l'action fondatrice de Louis Burnet et par les passerelles construites par un de leurs directeurs, Bernard Morucci. Si la paternité géographique – mais avec ambition interdisciplinaire – semble établie, il y a eu par ailleurs un « CEST avant le CEST », marqué par l'initiative de Georges Chabot, qui a préfiguré la fondation du CEST par Louis Burnet. L'histoire d'une institution comme l'IREST est aussi celle de ses diplômés. Il semblait ainsi légitime

de faire un inventaire aussi précis que possible – sans doute pas exhaustif – des différents diplômés proposés au cours des cinquante dernières années par le CEST et l'IREST. Outre l'évolution des intitulés nationaux à laquelle s'est plié l'Institut, on voit se profiler, à travers la lecture de leurs intitulés, l'arrivée progressive de nouvelles sensibilités et la diversification du champ touristique. Il est également apparu nécessaire de mettre ici l'accent sur un des traits principaux du CEST/IREST, c'est-à-dire sa mission professionnalisante. Elle a constitué depuis les débuts de l'Institut un des traits les plus forts de sa personnalité et représente toujours aujourd'hui une ligne directrice forte, qui marque et conditionne son offre de formation. L'histoire des personnalités fortes qui ont fait l'Institut, et notamment de Louis Burnet et de Bernard Morucci, reste à écrire en grande partie. Le témoignage de Francesco Frangialli, secrétaire général honoraire de l'Organisation mondiale du tourisme apporte d'ores et déjà un éclairage sur la dimension internationale des initiatives de Bernard Morucci. Celui de Martin Garay donne à voir le contexte des débuts de l'aventure du CEST lancée par Louis Burnet. Si ces informations collectées et ordonnées et ces témoignages ne permettent pas encore d'écrire l'histoire de l'Institut, ils apportent des matériaux précieux qui seront réinterrogés dans les années à venir.

DU CEST...

Le Centre d'études supérieures du tourisme au sein de la faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris est créé par un arrêté préfectoral en 1961, et il délivrera un premier diplôme, le Diplôme d'études supérieures du tourisme à partir de 1962. Ce n'est qu'à la suite de Mai 1968, que l'Université de Paris sera divisée en un premier temps en sept universités nouvelles, le CEST étant

alors rattaché à Paris III pour rejoindre ensuite Paris 1. L'année 1961 marque les débuts du CEST en tant que composante universitaire délivrant des diplômes.

Mais il y a eu un CEST avant le CEST. Dans son hommage à Georges Chabot, Jacqueline Beaujeu-Garnier¹ dit de Georges Chabot : « Mais il était aussi directeur de l'Information géographique depuis 1945 ; fondateur et directeur du Centre d'études supérieures du tourisme de l'Université de Paris (1958-1965), car il avait prévu le rôle important que la géographie pouvait jouer dans ce nouveau domaine en expansion ».

Dans un courrier de 1972 adressé par Georges Chabot à l'Université Paris 1, il est précisé que Louis Burnet a été nommé en 1959 assistant à la faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris pour le CEST que venait de créer Georges Chabot. Louis Burnet devient directeur du CEST le 18 octobre 1962 et l'anima pendant une douzaine d'années (jusqu'à sa retraite en 1974) au cours desquelles il a fait profiter ses étudiants de l'expérience et des compétences acquises lors de ses nombreuses missions et études en France et à l'étranger. Georges Chabot reconnaît ses talents : « M. Burnet assure lui-même, outre le secrétariat du centre, l'enseignement de l'aménagement touristique. Il est assisté par Mlle Durand, maître-assistant à l'Université de Paris 1, pour l'économie politique et il organise les cours complémentaires donnés par 11 professeurs extérieurs au Centre. La valeur de cet enseignement, dont M. Burnet est responsable, est attestée par le crédit que trouvent nos diplômés auprès des administrations et des entreprises privées où ils sont très recherchés et où ils atteignent souvent des situations élevées. Il y a là un des exemples les plus anciens de ces débouchés hors enseignement dont se préoccupe Paris aujourd'hui pour les disciplines littéraires ».

La création du CEST en 1961 est contemporaine d'autres grandes initiatives novatrices dans le secteur du tourisme : par exemple la création

des premiers gîtes de France puis des chambres d'hôtes, des premiers villages de vacances en Alsace par l'association VVF, née en 1959... À la même époque, le tourisme se développe à large échelle en France après la mise en place de la troisième, puis de la quatrième semaine de congés payés, en 1956 et 1969.

Le CEST disposait de locaux à Censier au cours des années 1960-1970 et s'efforçait de trouver une identité et une notoriété pour ses formations dans un environnement constitué par les Sciences humaines, en essayant dès l'origine de marquer fortement sa dimension pluridisciplinaire. Son offre de formation est cependant très liée à l'enseignement de la géographie à l'origine. Louis Burnet est un géographe reconnu, notamment pour sa thèse sur le thème « Villégiature et tourisme sur les côtes de France » publiée en 1963. Au cours de ces années, un concours d'entrée assez sélectif permet l'accès à la formation d'étudiants d'origines variées. Formation unique en son genre dans le tourisme en France, rejointe par Angers et Lyon quelques années plus tard, le CEST est fortement marqué par son ouverture internationale. Par exemple, dans le cas de la promotion 1974-1975, l'effectif est constitué d'une moitié d'étudiants étrangers, répartis à égalité entre Europe et reste du monde. Dans cette promotion, se côtoient des étudiants argentins, chiliens, indiens, centre-africains, tchadiens, marocains, israéliens, suédois, allemands, italiens, espagnols, portugais, grecs... Cette diversité d'origine géographique concerne aussi les étudiants français ; on retrouve ainsi une bonne représentation des provenances régionales : corse, bretonne, alsacienne, normande, du Sud-Ouest, etc.

Bernard Morucci prend la direction du CEST au cours de l'été 1974 dans le cadre d'un renouvellement assez important de l'équipe enseignante. On retrouve alors comme enseignants Georges Cazes pour l'aménagement touristique,

Marie-Françoise Lanfant pour la dimension sociologique du tourisme. Les « gestionnaires » trouvent progressivement leur place, ce qui correspond bien à l'évolution du tourisme. On passe ainsi au cours des années 1980 de la dimension équipement / aménagement touristique du territoire (qui privilégie, notamment en France, la création d'une offre touristique) au concept de développement touristique, qui implique la prise en compte des besoins et des attentes de la demande française et étrangère, ainsi que la gestion et la rentabilité des entreprises. Bernard Morucci, est un mathématicien qui consacre une grande partie de sa carrière à la matière touristique, ce qui peut paraître, à première vue, surprenant, voire déroutant. Comment concilier la rigueur du scientifique et les activités touristiques qui impliquent adaptabilité, flexibilité, sens aigu du relationnel et de l'altérité... Pour qui a connu Bernard Morucci, cet alliage complexe est possible et débouche sur une capacité créative et de rassemblement capable de mener à bien des projets ambitieux, même avec les moyens limités accordés à l'Université de Paris 1.

À partir de 1974, l'évolution du CEST est aussi très liée à la personnalité de Bernard Morucci, à son dynamisme, à son entregent. La capacité de renforcer le caractère pluridisciplinaire de cette formation a probablement été une raison majeure de sa pérennisation même si les tensions entre tenants des différentes disciplines universitaires ont été souvent présentes.

... À L'IREST

Le CEST devient officiellement un Institut en 1988 dans le cadre de la Loi Savary (article 33). Les raisons qui motivent ce changement sont liées à un besoin d'une certaine autonomie de décision pour cette unité si restreinte dans le cadre de « l'immense » Université Paris 1. Mais ce statut, mis en œuvre en

1989, est également un moyen d'établir des relations de coopération plus étroites, plus concrètes avec les organismes publics et privés du tourisme. Cette proximité des entreprises, qui constitue une relative nouveauté au sein de l'Université Paris 1, est un atout considérable pour la professionnalisation des formations, et les débouchés en termes d'emploi. L'IREST a d'ailleurs joué ces dernières années un rôle important de facilitation à l'intégration professionnelle d'étudiants dont l'employabilité initiale n'était pas a priori optimale (histoire de l'art et archéologie, langues étrangères...). Grâce à cette formation, et aux nombreux contacts professionnels qu'elle implique, ces étudiants se sont souvent dotés de véritables clés d'entrée dans les différents champs d'activité du tourisme.

Au cours des années 1980, les moyens de l'IREST sont limités à un seul enseignant titulaire. Les cours ont lieu dans différents locaux dans Paris : Censier, puis Tolbiac puis la Sorbonne, avec un bureau rue Cujas et des salles de cours au centre Panthéon et à la Sorbonne, puis actuellement les locaux de la rue Jean-Calvin près de la rue Mouffetard où siègent la direction et le secrétariat, complétés par d'autres sites à mesure que les effectifs d'étudiants s'accroissent...

À partir de 1993, année marquée par la création du premier diplôme national bac+5 de l'IREST, le DESS Hôtellerie internationale, 2 postes de personnel associés en service temporaire viennent conforter le dispositif. D'autres postes seront progressivement affectés à l'Institut.

L'équipe d'enseignants, qui comprendra en un premier temps Michel Tiard, Noël Le Scouarnec, Xavier Decelle, et bientôt d'autres enseignants s'étoffe au cours des années, notamment grâce à l'énergie déployée par Bernard Morucci. Une cinquantaine d'intervenants universitaires et professionnels choisis pour leur compétence et leur insertion dans la vie professionnelle permettent une relation privilégiée avec les entreprises

et les administrations du secteur : 50% du corps enseignant est constitué par des professionnels.

Ceci a des conséquences réellement positives en termes d'organisation de stages, de mise en place de dispositifs d'alternance – dans laquelle l'Institut joue un rôle novateur dès le milieu des années 1990, avant de mettre en place la modalité apprentissage en 2002 –, de recrutement et de constitution d'un vivier de compétences autour de l'IREST.

Les organismes sont présents et assidus au sein du conseil de direction de l'IREST. On y retrouve ainsi des représentants du groupe Accor, d'Hilton, de Cap France, de la FNCDT devenu RN2D, du SNAV, d'Odit France et Maison de la France qui ont été fondus dans Atout France, du CRT Île-de-France, du GEFIL de la Direction du Tourisme intégré à présent dans la DGCIS du ministère de l'Économie, de l'OMT, de l'ICOMOS France, etc. Plus récemment, l'AFD, le CMN et le ministère de la Culture sont venus renforcer les compétences liées aux enseignements en patrimoine. Deux fois par an, l'activité de l'IREST est ainsi analysée et des avis sont donnés pour définir les orientations futures. Le conseil de l'Institut est présidé par des personnalités du tourisme telles que Jean-François Tassin, Jean-Luc Michaud, Philippe Champon et, depuis 2009, Paul Roll, directeur de l'Office de tourisme et de congrès de Paris. Rémy Knafou, qui prend la suite de Gérard Grellet après le départ en retraite de Bernard Morucci, administre l'IREST dans la période charnière d'octobre 2006 à août 2008, avant l'arrivée de l'actuelle directrice, Maria Gravari-Barbas en septembre 2008. Les spécialités sont développées au sein de l'Institut pour prendre en compte les différentes dimensions de l'activité touristique : gestion de l'hôtellerie et du tourisme, valorisation des sites culturels, dimension territoriale du tourisme, droit et fiscalité du tourisme... Les initiatives de l'IREST au plan international s'appuient sur l'héritage important constitué par l'action de Bernard Morucci,

notamment par l'adhésion à l'Organisation mondiale du tourisme, par la création d'une chaire UNESCO au sein de l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne animé par les responsables de l'IREST. Dans le cadre de cette chaire UNESCO, le réseau UNITWIN, dirigé par la chaire UNESCO « Tourisme, culture, développement », qui rassemble, en 2011, 27 universités dans le monde, déploie une activité intense de colloques, réunions et autres manifestations scientifiques. De nombreux liens sont créés avec des structures universitaires dans le monde par l'intermédiaire de la création de doubles diplômes, notamment dans le secteur du patrimoine et du tourisme.

Le DESUP Tourisme international, « l'excellence à la française », accueille tous les ans des étudiants et des jeunes professionnels venus en France pour une formation courte de quatre mois assurée par les meilleurs professionnels du tourisme français.

Les activités de recherche, à l'image de ce qui existe sur l'ensemble du territoire, n'ont pas été véritablement développées au sein de l'Institut jusqu'à une période récente. Rémy Knafou, puis Maria Gravari-Barbas accordent une place importante à la recherche en définissant des axes prioritaires dans les travaux à mener et en contribuant à créer un réseau de chercheurs pour lesquels l'IREST peut enfin constituer un point d'ancrage. L'EIREST – Équipe interdisciplinaire de recherche sur le tourisme – est une équipe d'accueil de doctorants, rattachée à l'IREST (Université Paris1 Panthéon-Sorbonne). Équipe interdisciplinaire, réunissant des économistes, géographes, juristes, historiens de l'art, sociologues, anthropologues, etc., elle a placé le tourisme au centre de ses préoccupations et se veut innovante dans le paysage de la recherche française, à la fois par son objet d'étude (le tourisme) et par son approche (l'interdisciplinarité).

1. Beaujeu-Garnier (J.), Chabot (G.) in *Annales de géographie*, 1976, t. 85, n°467, pp 98-100.

LES DIPLÔMES DU CEST ET DE L'IREST

Les services de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne disposent pour le CEST et l'IREST (actuelle UFR 21 de Paris 1) d'une liste de diplômes exhaustive pour les années 1962 à 2002.

• **Plusieurs dates clés marquent des évolutions significatives, une nouvelle catégorie de diplômes essentiellement :**

1961-1962 : le Diplôme d'études supérieures du tourisme du CEST est délivré pour la première fois.

1978-1979 : création des licences et maîtrises de tourisme du CEST.

1993-1994 : le DESS Hôtellerie internationale est mis en place à l'IREST.

2002-2003 : première promotion de la licence Hôtellerie et tourisme en apprentissage.

2005-2006 : premières promotions des spécialités du nouveau master professionnel tourisme.

• **Les diplômes et formations** (dates de création, évolutions marquantes de certains diplômes) :

CEST :

1961-1962 : Diplôme d'études supérieures du tourisme.

1978-1979 : création des licences et maîtrises de tourisme.

1985-1986 : DESUP Développement et gestion touristique des pays du tiers-monde / Diplôme de hautes études et recherches spécialisées de l'université (DHERST de tourisme).

IREST :

1991-1992 : DESUP Économie et politique du tourisme international.

1993-1994 : Licence et maîtrise d'Ingénierie du tourisme et de l'hôtellerie dans le cadre

de l'IUP en collaboration avec l'Université de Marne-la-Vallée.

1993-1994 : DESS Hôtellerie internationale.

1996-1997 : DESUP de Politique et économie du tourisme, options : développement espaces naturels (habilitation octobre 1996), ou tourisme international (habilitée depuis 1990, renouvellement de l'habilitation en 1996).

1998-1999 : DESS Management touristique et hôtellerie internationale, remplaçant le DESS Hôtellerie internationale (options : hôtellerie internationale, et économie de l'industrie et des services touristiques).

1999-2000 : création du DESS européen Culture-tourisme-environnement (première appellation : DESS européen d'Économie et de gestion des activités culturelles et touristiques) / Diplôme universitaire de Management du tourisme maritime international (niveau bac+3), avec 3 promotions jusqu'à 2001-2002.

2000-2001 : DESS Management touristique et hôtellerie internationale (MTHI options : gestion et développement touristique, ou hôtellerie internationale).

2002-2003 : mise en place de la licence professionnelle Hôtellerie et tourisme avec le CFA Stephenson (options : distribution touristique, ou hôtellerie).

2002-2003 : demande de mise en place du DESS Droit et fiscalité du tourisme.

2004-2005 : création du master professionnel tourisme, avec les spécialités : Gestion des activités touristiques et hôtelières (GATH, se substituant au DESS Stratégies touristiques et hôtelières, qui succédait au DESS MTHI), ou Valorisation touristique des sites culturels (VTSC, en collaboration avec l'UFR 03, se substituant au DESS européen Culture-tourisme-environnement), ou Développement et aménagement touristique des territoires (DATT), ou Droit et fiscalité du tourisme (DFT, dans le cadre du master de Droit

fiscal proposé par l'UFR 01, devenu ensuite DT, Droit du tourisme, se substituant au DESS Droit et fiscalité du tourisme).

2005-2006 : premiers mémoires des nouvelles spécialités de master.

2008-2009 : création du DESUP tourisme international, « l'excellence à la française » / la spécialité VTSC devient la spécialité Gestion des sites culturels et naturels et valorisation touristique (GSVT) / mise en place d'un équivalent de la licence professionnelle Hôtellerie et tourisme à l'Université des Seychelles.

2009-2010 : création de la spécialisation Économie du développement touristique

international (EDTI) du master professionnel Tourisme, création du master recherche Tourisme-environnement-patrimoine (TEP) / Dans le cadre de la chaire UNESCO et du Réseau UNITWIN UNESCO « Culture, Tourisme, Développement », l'IREST propose un module intitulé Gestion touristique du patrimoine mondial (spécialité GSVT du master). Mise en place également de la licence professionnelle Hôtellerie et tourisme à l'Université des Seychelles.

2011-2012 : mise en place du master Degree Cultural Heritage Management, au Caire, sur le modèle de la spécialité GSVT du master.



► **Cérémonie de remise de diplôme**, salon Honorat, Cité Internationale Universitaire de Paris, 2009.

CEST - 1961 / IREST - 2011 (quelques dates clés)

1962	Louis Burnet est nommé directeur du CEST le 18 octobre.
1963	Parution de <i>Villégiature et tourisme sur les côtes de France</i> de Louis Burnet, Hachette, collection Bibliothèque des Guides bleus, à partir de sa thèse éponyme de 1957.
1974	Durant l'été, Louis Burnet part en retraite; la fonction de directeur du CEST est alors assurée par Bernard Morucci.
1978	Le diplôme de maîtrise de tourisme se substitue au Diplôme d'études supérieures de tourisme du CEST à partir de la rentrée 1978-1979.
1985	Création du DESUP Développement et gestion touristique des pays du tiers-monde.
1989	Le CEST devient l'IREST, Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (article 33 de la loi Savary).
1993	À la rentrée 1993-1994, cours de la première promotion d'étudiants d'un diplôme national bac+5 de l'IREST, le DESS Hôtellerie internationale.
1999	Création de la chaire UNESCO de tourisme culturel (476), établie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dont Bernard Morucci sera responsable de 1999 à 2008.
2001	Suite au départ en retraite de Bernard Morucci, Gérard Grellet devient directeur de l'IREST, fonction qu'il occupera jusqu'en 2006. Anniversaire des 40 ans du CEST/IREST, le 27 septembre à la Sorbonne, célébré en présence de M. Bruno Fareniaux, directeur du Tourisme, et associé à un workshop, organisé par l'association des étudiants et anciens étudiants ATOLS.
2002	À la rentrée 2002-2003, cours de la première promotion d'étudiants d'un diplôme de l'IREST en apprentissage, en collaboration avec le CFA Stephenson, la Licence professionnelle Hôtellerie et tourisme. Création, en novembre, du réseau « Culture-Tourisme-Développement », établi à l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
2005	Premières rencontres du réseau UNESCO/UNITWIN « Culture, tourisme, développement » à Paris (UNESCO - 18 mars). Premières promotions des spécialités du nouveau master professionnel Tourisme accueillies à l'IREST à la rentrée 2005-2006.
2006	Nomination de Rémy Knafou administrateur provisoire de l'IREST.
2007	Rémy Knafou devient directeur de l'IREST. Colloque sur la mise en place du Code du tourisme, organisé par le ministère délégué au Tourisme avec le concours de l'Institut de recherches et d'études supérieures du tourisme, le 23 février 2007 (Grand amphithéâtre de la Sorbonne). Le professeur Bernard Morucci, professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est lauréat, en juin, du Prix Ulysse 2007 décerné par l'Organisation mondiale du tourisme. Création, en décembre, de l'IRESTREA, association des étudiants et anciens étudiants de l'IREST
2008	Maria Gravari-Barbas devient directrice de l'IREST et coordinatrice de la chaire UNESCO « Culture, Tourisme, Développement » et du réseau UNITWIN-UNESCO.
2009	À l'occasion de la deuxième édition des Entretiens de Gréoux à l'initiative de la Cité de la Culture et du tourisme durable, le Prix Bernard Morucci est décerné le 28 novembre au Musée de plein air des maisons comtoises.
2011	Le 9 décembre, le 50 ^e anniversaire de l'IREST est fêté.

LA PROFESSIONNALISATION DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES À L'IREST

Qu'est-ce que la professionnalisation des formations universitaires ?

Le Haut comité éducation et économie a donné en 1991 une définition de la professionnalisation, appliquée à l'enseignement supérieur : « Dans une optique très large, le rapport du HCEE qualifiait une formation de professionnelle dans la mesure où elle rend apte à exercer une activité économique déterminée (Chirache et Vincens, 1992). Contrairement à l'enseignement secondaire, le caractère terminal d'une formation ne peut être un critère de professionnalisation. Outre l'objectif d'exercer une activité économique déterminée, le rapport souligne que les étudiants qui la choisissent, les établissements d'enseignement et les utilisateurs (les employeurs) doivent avoir une vision claire de la finalité de la formation. »¹ Deux critères sont retenus ici :

- l'accès des étudiants à l'aptitude à « **exercer une activité économique déterminée** », d'où l'identification de postes visés, de compétences à acquérir et de catégories d'employeurs proposant réellement des emplois en ce domaine,
- la **lisibilité par les parties prenantes des objectifs et contenus de la formation**.

Pendant une trentaine d'années, les possibilités offertes par le niveau de l'emploi touristique et la rareté de l'offre universitaire de formation touristique n'ont pas constitué de contraintes importantes pour ce qui est de la nécessité de prouver la professionnalisation des formations du CEST en appliquant ces critères. C'est au cours des années 1990, avec comme point de repère le passage du CEST en 1988-1989 au statut d'Institut

(l'IREST), que la nécessité de prouver la professionnalisation des formations est apparue véritablement, en rendant l'offre de formation plus lisible. Les anciens étudiants en poste, leurs réseaux (le réseau formel des étudiants et anciens étudiants d'ATOLS, les promotions et autres réseaux informels) attestant par leurs parcours l'existence d'emplois conformes aux ambitions du CEST.

La professionnalisation des formations comporte de nombreuses dimensions dont la plus visible et la plus attendue est l'insertion professionnelle, dûment constatée par l'embauche des étudiants dans des délais donnés, par des structures du secteur visé les employant, au niveau de compétences correspondant aux objectifs de la formation. Cela se traduit par de nombreux actions et indicateurs de performance, ces derniers allant pouvoir alimenter les évaluations de diplômes (Paris 1, ministère), lesquelles ne seront une réalité pour l'IREST qu'à partir du milieu des années 1990.

Nous mettrons à nouveau à contribution le CEREQ pour structurer cette analyse de la professionnalisation : « Nous nous proposons d'appréhender le caractère plus ou moins professionnalisé d'une formation en France en considérant successivement trois aspects. **Le premier relève de la logique adéquationniste** : il s'agit de répondre à des besoins précis du marché du travail en termes de niveaux et de spécialités. **Le second correspond davantage à une volonté de rapprocher le monde de l'école du monde de l'entreprise**, sans forcément qu'il y ait une volonté adéquationniste précise. En favorisant ce rapprochement, on faciliterait également la transition des jeunes diplômés vers le marché du travail. **Le degré de professionnalisation peut enfin être apprécié au travers de la sélection à l'entrée que les filières professionnelles opèrent et l'homogénéité des savoirs qui y sont enseignés.**

Elles garantissent aux employeurs un niveau minimal de compétences relativement identifiables et permettent de ce fait une valorisation des compétences assez semblable entre individus. »²

La logique « adéquatationniste ».

Pendant une première période (la trentaine d'années du CEST), les niveaux licence et maîtrise ont été globalement suffisants pour assurer l'employabilité de nombreux étudiants. Un volume important d'enseignements généralistes, certes compensé par l'intervention de professionnels dans les formations, était viable du fait du faible nombre d'organismes universitaires formateurs en tourisme. La spécialisation était souvent assurée par les stages, les thèmes de mémoires et des projets personnels plus facilement réalisables dans un contexte économique favorable à la croissance des activités touristiques.

La volonté de rapprocher l'IREST du monde de l'entreprise.

Les formations professionnelles de l'IREST ont toujours été marquées par un volume important de professionnels du tourisme intervenant en cours de formation : praticiens, consultants ou institutionnels, du conférencier au professionnel associé de façon permanente à l'équipe pédagogique, les anciens étudiants constituant progressivement un vivier d'intervenants. Les modalités de ce rapprochement sont multiples, elles ont été institutionnalisées à l'IREST en 1988-1989 par le statut d'institut : ainsi, son conseil peut comporter jusqu'à 50 % de personnalités extérieures, le président du conseil en émanant obligatoirement. À partir de 2002, une autre forme d'institutionnalisation de ce rapprochement a été décidée à l'IREST avec l'introduction de l'apprentissage dans les formations, en licence, puis dans le master

professionnel. Un contrat d'apprentissage est signé en début de formation : c'est une forme de légitimation a priori de la formation par l'entreprise, alors que le contrat de stage est généralement, a posteriori, une forme plus atténuée de légitimation de la formation.

La sélection à l'entrée des filières professionnelles et l'homogénéité des savoirs enseignés.

Dès l'origine, une sélection a été instaurée (les premiers étudiants passaient un véritable concours) du fait du caractère professionnalisant des formations et du grand nombre de candidatures pour un faible nombre de places. La mise en œuvre de cette sélection a varié en fonction des caractéristiques des formations (formations en une ou plusieurs années, montée en puissance de l'apprentissage en licence, etc.) et des contraintes réglementaires de l'Université. La nature des diplômes a induit certains critères de sélection, la mastérisation ayant pu aboutir, à un « fléchage » plus strict des parcours antérieurs requis par rapport à la période des DESS, avec un recrutement plus homogène dans les spécialités du master de tourisme que dans les anciens DESS, du point de vue du parcours disciplinaire antérieur des candidats.

La professionnalisation des formations à l'IREST : la formation initiale

À la différence d'une UFR (Unité de formation et de recherche), un Institut (article 33 de la loi Savary) est souvent pluridisciplinaire, affichant une offre de formation dirigée vers une activité, une fonction, une approche transversale (de l'entreprise, d'un territoire, de la société). Le CEST, puis l'IREST, ont été marqués par cette volonté d'enseignements pluridisciplinaires, parfois mieux comprise par les entreprises que l'Université.

À l'IREST, le « tourisme » a longtemps constitué un affichage exclusif des activités et postes visés : dès l'origine en 1961 avec le CEST, les diplômes nationaux proposés sont une licence et une maîtrise de tourisme (ou au début, son équivalent pour cette dernière).

Le contexte de l'époque, jusqu'au début des années 1980, est notamment celui :

- de l'État aménageur touristique des années 1960 ;
- du développement des réseaux de villages de vacances du tourisme social ;
- de la montée en puissance des futurs grands groupes d'hébergeurs touristiques et des tour-opérateurs tout cela accompagné par l'essor de la distribution touristique.

Durant cette période d'une vingtaine d'années, les formations touristiques universitaires sont peu nombreuses, et beaucoup d'étudiants du CEST ont à peine le temps de terminer leurs études, certains ne soutiennent même pas leur mémoire, car ils se voient immédiatement proposer un emploi. L'appellation et le contenu « généralistes » des diplômes du CEST ne constituent pas des freins pour l'insertion professionnelle. Au début des années 1980, la loi de décentralisation du 2 mars 1982 va offrir de nombreux relais en matière de possibilités d'emplois au niveau des communes, départements et régions : certains Comités régionaux du tourisme accueillent plusieurs étudiants du CEST en peu d'années.

Mais les formations universitaires se multipliant dans toute la France, « surfant » sur la décentralisation, le libellé des diplômes intègre désormais explicitement la dimension « professionnelle », en même temps qu'intervient une plus grande variété des niveaux de formation (nous ne prenons en compte ci-dessous que les diplômes nationaux de l'IREST, à l'exclusion des diplômes d'université) :

- en 1993, habilitation obtenue pour la transformation de la licence et de la maîtrise

de tourisme en un Institut universitaire professionnalisé d'ingénierie du tourisme et de l'hôtellerie en collaboration avec l'Université de Marne-la-Vallée (dernière promotion de l'IUP à l'REST en 1996-1997) ;

- en 1993-1994, le DESS Hôtellerie internationale est créé (les derniers diplômes de DESS seront délivrés en 2004-2005, remplacés par les M1 et M2 du master professionnel tourisme) ;
- en 1999-2000, première promotion du DESS européen Culture-tourisme-environnement (d'économie et gestion des activités culturelles et touristiques), projet porté par Bernard Morucci, Valéry Patin et Xavier Greffe, et managé par ce dernier ;
- en 2002-2003, première promotion de la licence professionnelle Hôtellerie et tourisme en apprentissage avec la collaboration du CFA Stephenson ;
- en 2004-2005, création des premières spécialités du master professionnel tourisme.

En même temps que cette dimension professionnelle implicite (le « spécialisées » de Diplôme d'études supérieures spécialisées) ou explicite, les appellations des diplômes détaillent de plus en plus les secteurs du tourisme concernés par les formations : culture, développement, etc.

D'autre part, les démarches d'évaluation des universités et du ministère contraignent à plus de précision dans les objectifs, contenus et libellés des diplômes, voire à une « normalisation » des appellations des diplômes.

De même, une plus grande diversité des niveaux de formation apparaît, la tendance générale étant de passer des bacs+3 / bac+4 aux bacs+5, sans que cette évolution soit linéaire à l'IREST, avec des diplômes :

- de bac+1 à bac+4 avec la période de l'IUP ;
- bac + 5 exclusivement avec les seuls DESS, de 1998 à 2002 ;

- réintroduction du niveau bac+3 en 2002 avec la licence professionnelle d'Hôtellerie et de tourisme ;
- multiplication des niveaux bac+5 en deux ans (avec le niveau bac+4 des M1) dès 2004-2005 avec les spécialités du master professionnel tourisme se substituant aux DESS à la scolarité en une seule année.

Cette « ébullition » des années 1993-2004 à l'IREST est peut-être un des facteurs amenant beaucoup d'étudiants de l'IREST à nommer de façon « floue » leur diplôme obtenu à l'IREST à cette époque.

Pendant toute une période correspondant à la direction de l'IREST par Bernard Morucci, la genèse des diplômes a été celle-ci :

- identification par le directeur de l'IREST de nouveaux métiers touristiques de niveau cadre ne correspondant pas à des formations existantes ;
- échanges avec des professionnels et des structures représentatives pour vérifier la pertinence du projet de diplôme ;
- définition des contenus de formation et recrutement d'une équipe pédagogique ;
- création du diplôme.

Une démarche généralement couronnée de succès.

L'élévation progressive du niveau moyen des diplômes préparés à l'IREST part de ce constat : un étudiant disposant d'une maîtrise de tourisme au cours des années 1960 avait plus d'opportunités d'obtenir rapidement un emploi à un bon niveau de responsabilité qu'un étudiant diplômé à ce même niveau bac+4 au début des années 2000. En théorie donc, une licence de tourisme de 1961 n'a rien à voir avec une licence de 2011. En pratique, d'autres variables interviennent comme accélérateurs de début de carrière : l'apprentissage, la professionnalisation plus poussée, etc.

De façon générale le CEST, puis l'IREST, n'a assuré chaque fois que la phase terminale de professionnalisation de la formation des étudiants :

- licence et maîtrise, mais pas le DEUG ;
- la dernière année de l'IUP ;
- l'année de DESS, mais pas la maîtrise, etc.

Pendant longtemps, cette politique n'a pas posé de problèmes majeurs : avec des promotions de 20 à 25 étudiants par niveau pendant une bonne partie des années 1960 et 1970, le CEST fonctionnait de façon très autonome (mais chaotique) avec au total de 40 à 50 étudiants. Cela poserait aujourd'hui un problème majeur de survie de la structure.

Les effectifs étudiants ont faiblement augmenté au cours de la décennie 1990. Juste avant la période charnière de 1993-1994 (IUP, début des DESS), le rapport de juin 1995 du Conseil national d'évaluation constate les effectifs suivants à l'IREST, entre 1987 et 1993 :

« – en licence, une baisse des effectifs d'inscrits et de diplômés entre 1987 et 1993 (30 à 21 et 29 à 18) ;

- en maîtrise, une augmentation des effectifs d'inscrits (de 26 à 34 pendant la même période) et une baisse du nombre des reçus (24 à 18), quelques étudiants interrompant leurs études avant la fin.

Cette diminution s'explique dans la mesure où, ces dernières années, 15 à 20% des étudiants ne terminent pas leurs études (crise économique, chômage des parents) ; certains d'entre eux trouvent un emploi en cours de scolarité auprès de professionnels intervenant dans la formation. »

La professionnalisation des formations à l'IREST

La validation des acquis de l'expérience

À partir de septembre 2002, l'IREST met en œuvre les nouvelles possibilités offertes aux salariés et autres actifs par la Validation des acquis de l'expérience (VAE). La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 a créé un outil essentiel en matière de reconnaissance des compétences professionnelles acquises, laquelle débouche

sur l'accès à des diplômes, c'est la validation des acquis de l'expérience. L'IREST a mis en œuvre dès 2002 cette opportunité d'une deuxième chance pour les salariés, et les actifs en général. Un des intérêts de la VAE est d'utiliser le système et l'offre de formation existants, à l'échelle de la société globale ou d'un centre de formation, l'effort d'adaptation de chacun (centre de formation, candidat) représentant un investissement marginal, même si, pour un candidat, un dossier nécessite des dizaines d'heures de travail sur plusieurs mois.

La mise en œuvre de la VAE a permis de rendre plus visible une demande potentielle de formation et de reconnaissance des compétences venant de salariés et autres actifs : elle a ainsi eu pour effet à l'IREST de mieux utiliser une autre disposition, la Validation des acquis professionnels, décret de 1985 (VAP ou VA). La VAE est également un bon poste d'observation des évolutions professionnelles : il y a eu des périodes plus marquées « agences de voyages » ou « tourisme territorial », du point de vue du volume des candidatures reçues à l'IREST. Le volume des dossiers traités varie suivant les années (d'une dizaine à une vingtaine par an en VAE et VA), ce qui fait de l'IREST, la seconde structure de Paris 1 en matière de nombre de dossiers de VAE finalisés. Le public de la VAE à l'IREST est majoritairement composé de femmes en milieu de carrière professionnelle, parvenues à un bon niveau de responsabilité dans la distribution touristique ou le tourisme territorial et souhaitant consolider leur employabilité. L'hôtellerie et autres hébergements touristiques génèrent comparativement peu de candidats, probablement du fait que les structures qui les emploient sont d'une taille supérieure, font souvent partie de réseaux, et offrent plus d'opportunités de parcours représentant une reconnaissance des compétences acquises et rendant moins utile la VAE.

L'évolution sur le long terme des diplômes de l'IREST aurait pu permettre la constitution d'un vivier important de candidatures en VAE parmi ses anciens étudiants, mais de telles démarches sont restées des exceptions.

L'apprentissage

L'apprentissage (généralement pas la raison première pour laquelle des étudiants se dirigent vers Paris 1) a forcé l'IREST, et donc certains de ses étudiants à adopter une nouvelle logique à partir de 2002. Jusqu'alors, un des atouts majeurs reconnus aux diplômés de l'IREST était une bonne capacité d'adaptation à divers métiers et secteurs du tourisme en accédant progressivement à un bon niveau de responsabilité. L'apprentissage a introduit un argument supplémentaire, celui des capacités opérationnelles en tout début de premier emploi, dès l'obtention du diplôme.

L'apprentissage, c'est :

- une entreprise à trouver en début de formation et donc un projet professionnel à faire mûrir rapidement ;
- un pourcentage très élevé (85 à 100 %) d'emplois en fin de formation ;
- un « nivellement par le haut » des étudiants-apprentis de l'IREST en début de vie professionnelle, l'apprentissage constituant une mise à niveau accélérée en matière de gestion commerciale, GRH, etc., que vous ayez été précédemment étudiant(e) en archéologie, géographie, ou autres.

L'apprentissage se construisant sur la durée, il a été à l'IREST plus développé en hôtellerie (son développement dès 2002 avec la licence bénéficiant ultérieurement aux DESS et master plus concernés par ce secteur), avec une montée en puissance plus lente en ce qui concerne les collectivités territoriales et les établissements culturels. L'IREST est à Paris 1 une des plus importantes structures mettant en œuvre la modalité « apprentissage ».

Les défis de la professionnalisation

La professionnalisation est une contrainte forte en matière de management des formations :

– le cycle de vie d'une formation professionnelle est généralement beaucoup plus court qu'une formation plus généraliste et nécessite de fréquentes adaptations dépassant le simple « toilettage ». Ainsi les adaptations ont été nombreuses pour les DESS de l'IREST ayant pris la forme actuelle de spécialités du master, cela a notamment été le cas pour le premier, le DESS Hôtellerie internationale qui a connu 4 ou 5 versions depuis 1993 pour continuer d'être à la hauteur de ses ambitions ;

– le positionnement des diplômes évolue lui aussi plus rapidement. La licence professionnelle Hôtellerie et tourisme, bâtie depuis 2002 autour du concept de formation de « manager de 1^{er} niveau » le démontre :

- des effectifs multipliés par 5, avec une généralisation de l'apprentissage ;
- une ouverture plus large à des étudiants venant de cursus divers ;
- un pourcentage élevé d'étudiants venant de la VA et de la VAE ;
- des entreprises de nature plus variée accueillant les apprentis ;
- des entreprises de plus en plus explicitement demandeuses de cet apprentissage.

Ce n'est donc plus tout à fait le même diplôme, même si son libellé et son contenu ont peu bougé.

– la complémentarité des diplômes du CEST et de l'IREST par rapport à l'offre de formation de Paris 1 et d'autres universités a connu elle aussi de fortes évolutions. Pendant longtemps, l'IREST, héritant en cela du CEST, a bénéficié d'une image spécifique au sein de Paris 1 : une petite structure, très autonome, expérimentant des démarches de professionnalisation et ayant une faible dimension recherche. Ce n'est que depuis le début des années 2000 que l'offre des formations

de l'IREST est devenue plus visible pour les autres étudiants de Paris 1 :

- identification de cette offre facilitée par les DESS, concomitante avec l'utilisation d'Internet,
- création de diplômes parfois à la demande de Paris 1 et d'autres UFR (cas de l'UFR 3 d'Histoire de l'art et archéologie et de la spécialité VTSC puis GSVT du master tourisme),
- présence active d'enseignants d'autres UFR dans les formations de l'IREST (UFR 3 depuis 2004-2005, juristes, UFR 6 de Gestion depuis 2010-2011).

Mais les plus importants défis se situent par rapport à l'emploi et à l'itinéraire professionnel des diplômés. Guy Le Boterf⁵ cite les catégories suivantes en matière d'itinéraire professionnel :

- le patricien débutant ;
- le patricien expérimenté, qui se démarque par son niveau d'expertise et d'efficacité ;
- le patricien chercheur, qui invente ses propres modèles d'intervention : il ne se contente pas d'appliquer efficacement et intelligemment les directives, normes et projets des autres, il les crée lui-même.

Un seuil d'environ 5 ans après la sortie de formation a souvent été cité comme significatif d'une progression dans une carrière professionnelle, en gros le moment où de nombreux professionnels deviennent expérimentés en étant reconnus comme tels. L'IREST a toujours visé le niveau « cadre » pour ses étudiants, en s'appuyant sur la fonction d'accélérateur de carrière du diplôme professionnel, et donc avec pour objectif d'abaisser le plus rapidement possible pour ceux-ci le seuil en dessous duquel ils sont considérés comme patriciens débutants.

Jusqu'au début des années 2000, les variables pouvant constituer des accélérateurs de carrière pour les étudiants de l'IREST étaient probablement :

- la pertinence des contenus d'enseignements ;
- l'intervention de nombreux professionnels dans les formations ;

- le lien entre la formation suivie et un projet personnel pré-établi, en France ou à l'étranger ;
- le choix du ou des stages.

À partir des années 2000, se sont ajoutées d'autres variables, dont :

- l'apprentissage ;
- le recours à la VAE pour des professionnels en poste ou en reconversion.

Il est probable qu'un des moyens pour l'Institut de maintenir une certaine pression sur ses propres performances en matière d'efficacité de ses formations continuera à reposer sur cette notion d'accélérateur de carrière, sur les moyens de le préserver et sur les formes de son développement.

L'IREST a-t-il formé plus de lieutenants que de capitaines ? Cela a été une des interrogations formulées lors de l'élaboration de cet ouvrage. Nous avons obtenu des réponses intéressantes et rassurantes à ce sujet avec les dizaines de témoignages recueillis aujourd'hui auprès d'anciens étudiants du CEST et de l'IREST : nous pouvons probablement avancer qu'y ont été formé(e)s en 50 ans beaucoup de lieutenants mais aussi des capitaines... ✿

1. CEREQ « Une analyse de la professionnalisation des formations de l'enseignement supérieur à partir de l'insertion de leurs diplômés » Net. Doc 35 - février 2008, p. 5.

2. Certains passages du texte sont mis en gras par l'auteur du présent article. Net. Doc 35 - Février 2008, p. 6.

3. « De la compétence à la navigation professionnelle », Les éditions d'Organisation, 1997, p. 79.



BERNARD MORUCCI, L'IREST ET L'ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (OMT)

Par **Francesco Frangialli**

(Professeur associé à l'Université Paris 1, secrétaire général honoraire de l'Organisation mondiale du tourisme).

En ce mois d'août 2008, alors que les communications téléphoniques parvenaient difficilement à cet endroit perdu du centre de la Finlande où je me trouvais (même Nokia a ses limites), je reçus un appel du professeur Bernard Morucci. Il m'informait de l'accord donné par l'Université Paris 1 à sa

proposition, d'ouvrir à mon intention un poste de professeur associé afin d'enseigner à l'IREST. Alors que j'approchais du terme de mon troisième mandat de secrétaire général de l'OMT et préparais mon retour à Paris, j'appréciai au plus haut point cette opportunité de transmettre aux jeunes générations l'expérience que j'avais pu acquérir, et de renouer ainsi avec l'enseignement supérieur où j'avais sévi à des titres divers pendant près de vingt ans, mais dont mes fonctions internationales m'avaient éloigné pendant vingt ans aussi. J'avais eu l'occasion de découvrir – et d'admirer – l'intelligence tranquille, la finesse de discernement et la délicatesse d'esprit de Bernard Morucci à plusieurs occasions, en particulier alors que j'étais directeur de l'Industrie touristique entre 1986 et 1989. Je me souviens tout spécialement d'une rencontre organisée en liaison avec le directeur de l'Enseignement supérieur de l'époque, à laquelle il avait participé. Nous avons convié tout ce que l'Université française comptait alors d'enseignants et de chercheurs ayant, à un titre ou à un autre, démontré un intérêt pour le tourisme. Moment étrange : issus des disciplines les plus diverses, voire les plus éloignées, la plupart d'entre eux ne s'étaient jamais rencontrés ; ils découvraient au contact de leurs collègues venus d'horizons différents, des perspectives qu'ils n'avaient pas même imaginées !

Le caractère multidisciplinaire du tourisme qu'illustrait cette rencontre – et par voie de conséquence celui de l'enseignement portant sur un domaine à la croisée des champs disciplinaires – rien ne l'illustre mieux que le parcours personnel de Bernard Morucci. Assistant à la faculté des Sciences de Paris au début des années 1960, il avait effectué des études doctorales de mathématiques, menées parallèlement à l'étude du sumérien (!)

au Collège de France et à l'École des Beaux-arts (si la maîtrise des langues est essentielle à qui se préoccupe de tourisme, celle du sumérien lui fut malheureusement de peu d'utilité dans ses propres voyages). Docteur d'État en mathématiques, il devint en 1971 professeur dans cette discipline et en statistiques appliquées à l'économie à la faculté de Droit de Paris, à l'époque où j'y effectuais mes propres études de 3^e cycle. Au sein de l'Université Paris 1, qui avait succédé après 1968 à la faculté de Droit, Bernard Morucci passa en dix ans, d'une chaire de mathématiques à une chaire d'économie, puis au début des années 1980, à une chaire de gestion. Pendant trente ans, il accueillit, orienta, forma et accompagna les étudiants de l'IREST, Institut dont il avait été élu directeur en 1974.

Recevant, en 2007, le Prix Ulysse, haute distinction académique que lui avait accordée l'OMT, Bernard Morucci résumait ainsi sa propre démarche : « Multidisciplinarité, approche systémique, professionnalisation, partenariat, sont les mots clés qui ont guidé mes choix et orienté mon parcours personnel ».

La trajectoire du professeur B. Morucci fut non seulement française – il figurait parmi les quelques spécialistes incontestables du tourisme dans notre pays – mais tout autant internationale ; et, à ce titre, elle croisa à maintes reprises celle de l'OMT.

Avant même que l'OMT ne se constituât, entre 1970 et 1975, en institution intergouvernementale, il fut responsable auprès de son prédécesseur, l'Union internationale des organismes officiels de tourisme, des enseignements de statistique et d'éco Tourisme (le CIEST) que l'UIOOT avait créé et implanté à Turin. Bernard Morucci participa en 1980 à la conférence de Manille de l'OMT, où fut adoptée la célèbre charte portant le nom de la capitale des Philippines,

qui inspira, vingt ans plus tard, l'élaboration du Code mondial d'éthique du tourisme. Avant même que l'OMT ne devînt à la fin de 2003 institution spécialisée des Nations unies, Bernard Morucci faisait le lien entre elle et sa sœur aînée, l'UNESCO, en accueillant en 1985 à la Sorbonne une importante rencontre de cinq jours sur le thème « Éducation et tourisme », en organisant en 1987 à Tenerife une conférence, patronnée par les deux institutions, sur le « Tourisme protecteur de l'environnement », en participant à la mise en place des 8 centres d'excellence internationaux qui devaient succéder au CIEST à la fin des années 1980, en contribuant à la confection

▼ Bernard Morucci en visite à la chaire du Tourisme culturel de l'Unesco de Buenos Aires, mai 2008.



Légendes (de haut en bas et de gauche à droite):

1. Institut national d'histoire de l'art, Paris.
2. Le grand escalier de l'Université de la Sorbonne.
3. L'immeuble du CNOUS qui abrite les bureaux de l'IREST, rue Jean Calvin à Paris.
4. Cour de l'Université de la Sorbonne.

et à la délivrance des programmes d'enseignement à distance de l'OMT (avant même l'apparition de l'Internet), en créant enfin à Paris1 Panthéon-Sorbonne le réseau UNITWIN UNESCO qui dispensait, également par « e-learning », des enseignements trilingues axés sur la mise en tourisme durable du patrimoine culturel. Pour l'OMT encore, il participa à divers cycles d'études organisés à Grenade, à Las Palmas et à Tanger. Il utilisa l'expérience ainsi acquise pour former à Paris les élèves fonctionnaires du monde entier accueillis par l'Institut international d'administration publique (IIAP), politique assez voisine de celle que pour ma part j'initiai au milieu des années 1990 à l'OMT, avec la création d'un « Practicum » au bénéfice des jeunes collaborateurs des administrations nationales de tourisme. Tout naturellement, l'IREST, où Bernard Morucci avait créé au milieu des années 1980, un diplôme d'études approfondies (DEA) de tourisme international, devint membre affilié de l'OMT et partenaire du réseau TEDQUAL, rassemblant sous l'égide de celle-ci une cinquantaine des meilleures institutions mondiales

d'enseignement supérieur et de recherche spécialisées en tourisme. Fidèle à sa démarche à caractère international, tendant à lier tourisme durable et patrimoine culturel, Bernard Morucci mettait en place en 1998 la chaire UNESCO « Culture - Tourisme - Développement », à laquelle il associait à partir de 2002 le réseau UNITWIN, qui regroupe aujourd'hui une quarantaine d'universités réparties dans une trentaine de pays.

Au moment où l'IREST célèbre son cinquantième anniversaire, souvenons-nous de ces quatre mots clés que Bernard Morucci s'était donné comme préceptes, et qui ont guidé d'un bout à l'autre son cheminement intellectuel et professionnel : « multidisciplinarité, approche systémique, professionnalisation, partenariat ». Faisons-en, pour nous et pour notre établissement, autant de mots d'ordre. Et, à son exemple, ajoutons-en un cinquième : ouverture internationale, s'agissant d'un secteur, le tourisme, qui ne peut plus se penser autrement que comme mondialisé. ✨





Chapitre 02

PORTRAITS ET PARCOURS D'ANCIENS ETUDIANTS 1961-2011

Légendes (de haut en bas et de gauche à droite) :

1. Voyage d'étude des étudiants de master 1,
mémorial de Berlin, octobre 2010.
2. Voyage d'intégration des élèves
du DESUP Tourisme international,
« l'Excellence à la française »,
château de Fontainebleau, novembre 2010.

3. Voyage d'étude des étudiants de master 1,
séance de travail, Berlin, octobre 2010.
4. Remise officielle de diplôme, mairie
du V^e arrondissement, Paris, 6 mars 2009.

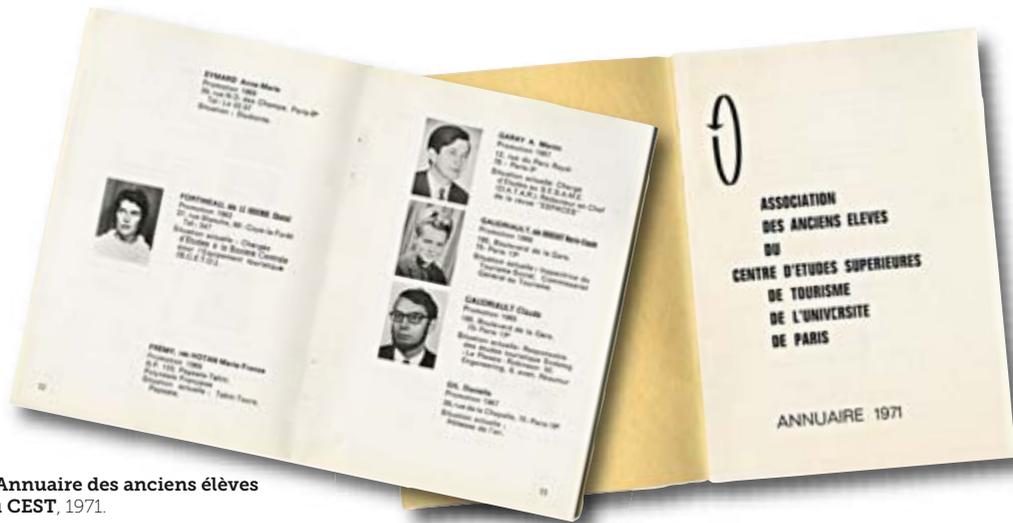
LES ANNÉES 61-70

« Le CEST a été pour moi comme un petit cocon, nous étions une petite promotion, nous étions des étudiants dans une université sans vraiment y être. Nous formions un petit noyau, tout le monde se connaissait et nous étions proches, avec les étudiants étrangers aussi. Nous fabriquions le contenu du CEST, à travers nos expériences. »

Patricke-Jeanne Augé

► La Grande-Motte,
avenue de l'Europe,
(carte postale).





▲ Annuaire des anciens élèves du CEST, 1971.

JEAN-PIERRE JACQUIN

(Chargé de mission au Conseil régional des Pays de la Loire et adjoint au maire de Pornic)

Mes deux années d'études se sont très bien passées, au sein d'un petit groupe d'une douzaine d'étudiants et dans une ambiance personnalisée et sympathique de « découvreurs ». J'ai été marqué par les relations de proximité avec Louis Burnet et, grâce à lui, par l'ouverture vers le monde professionnel à l'occasion des interventions de hauts responsables d'entreprises de tourisme.

Après une première expérience de deux ans en agence de voyages, j'ai répondu à une offre de candidature à un poste d'assistant du tourisme dans une Chambre de commerce et d'industrie (CCI) puis j'ai été amené à travailler

dans un organisme départemental (CDT de l'Oise), et ensuite au niveau régional (CRT de Picardie). J'avais analysé les perspectives d'évolution favorables de l'échelon régional alors que le fait régional n'était pas à l'époque une évidence qui s'imposait. La création d'une Délégation régionale au Tourisme en Picardie en 1975 fut acquise grâce à l'expérience d'actions novatrices : plan d'action touristique régional, opération « Année gothique en Picardie » etc.

Après ces dix ans passés en Picardie, une mutation au sein du ministère du Tourisme m'a amené à Nantes (Pays de la Loire), où j'ai eu le plaisir de travailler pour le Conseil régional sous l'autorité de son président

Olivier Guichard et ceci pendant 22 ans ! Puis libéré des obligations professionnelles, j'ai gardé des activités en tant qu'adjoint au maire de Pornic. J'ai été chargé de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du tourisme, pendant un mandat.

Depuis j'ai participé à la création d'une association locale qui organise, hors saison estivale, des concerts de musique classique.





CHANTAL LE HOUÉROU

(Ancienne chargée de mission de collectivités territoriales)

Je sors de la promotion 1962, la deuxième promotion d'étudiants diplômés du CEST, avec pour spécialité l'aménagement du territoire. J'ai pu réaliser un mémoire sur un sujet qui me tenait à cœur, « Tourisme et villégiature des Havrais sur le plan régional ». La raison principale qui m'a conduite à choisir une formation au CEST, était l'envie de travailler dans le tourisme, mais également grâce à mon professeur de géographie, M. Louis Burnet, dont j'avais suivi les cours en BTS tourisme à l'École nationale de commerce (à Paris, boulevard Bessières). Il m'a conseillé de poursuivre au CEST, qu'il avait créé en 1961 à l'intérieur de l'Institut

de géographie, rue Saint-Jacques à Paris.

J'ai très bien vécu mon passage au CEST, j'ai beaucoup apprécié le sérieux de la formation et l'avant-gardisme des idées que le CEST proposait à l'époque. En effet, à l'époque, le tourisme n'était pas pris très au sérieux et les études en faculté dans ce domaine encore moins...

Ce qui m'a le plus marquée fut la personnalité de mon professeur de géographie/aménagement, M. Louis Burnet.

En ce qui concerne mon parcours professionnel, après 10 ans passés dans le bureau d'études d'aménagement touristique SCETO, j'ai bifurqué vers l'aménagement général par le biais d'une collectivité

territoriale, le district de Lizy-sur-Ourcq en Seine-et-Marne

(18 communes rurales) où je suis restée 10 ans également.

Puis j'ai évolué au sein d'un grand équipement urbain, La Géode, sur le Parc de La Villette, dont j'ai fait l'ouverture, où je suis encore restée 10 ans. Enfin je suis retournée vers les collectivités territoriales, pendant 2 ans et demi, à la région Rhône-Alpes et également 8 ans au Conseil général de Seine-Maritime. Aujourd'hui je suis retraitée, mais toujours active : je suis bénévole dans un centre social où je fais du soutien scolaire, je donne également des cours de français à des étrangers.



ANNICK MAHJOUR-BURGEOT

(Ancienne directrice commerciale et marketing)

Je suis entrée au CEST en 1962 et en suis sortie diplômée en 1964.

À la sortie, j'ai choisi de suivre mon futur mari tunisien et étudiant à Sciences Po, en Tunisie.

En 1966, je suis donc partie, en ayant la chance de me trouver en pleine période du lancement du tourisme en Tunisie. À l'époque, le ministre du Tourisme, qui était très accessible, m'a proposé de travailler avec une société franco-tunisienne qui avait des banques comme partenaires, pour monter le premier projet touristique de Djerba avec le Club Méditerranée. Le 1^{er} juillet, je suis arrivée en Tunisie, le 3 juillet on me proposait le poste, et j'ai pris mes fonctions le 1^{er} septembre, le temps de finaliser mon installation. Je suis restée 2 ans dans cette entreprise avant mon congé maternité, puis le ministère du Tourisme tunisien a fait appel à moi pour participer au projet touristique de Port El Kantaoui. J'étais responsable de la commission

d'agrément, je gérais les dossiers et présentais les projets de réalisations touristiques avec les promoteurs tunisiens et étrangers. J'ai ensuite été appelée à travailler à la société de l'hôtel Méridien, qui appartenait à Air France, à Tunis. J'ai donc géré pendant 5 ans la partie chaîne hôtelière. Puis un des anciens responsables au ministère, qui s'était rangé dans le privé, est venu me chercher pour travailler sur une des premières stations touristiques de Port El Kantaoui. Pendant 2 ans je me suis occupée du montage de la station, de la gestion du service économique et commercial, des relations avec les gestionnaires et j'ai été responsable de la vente du parc immobilier. J'ai ensuite collaboré avec une compagnie koweïtienne, qui lançait une chaîne d'hôtels à Port El Kantaoui, pour lui être un appui sur le plan commercial. J'étais directrice commerciale et marketing, en charge d'environ 10 hôtels. J'étais également

coordinatrice des différentes chaînes à l'étranger, Égypte, Maroc, Syrie et Koweït. J'ai démissionné le 26 juillet 1990 afin de revenir vivre en France et la chaîne Club Aquarius International à Paris m'a tout de suite recrutée, en tant que directrice marketing international en septembre 1990. J'ai eu une certaine chance d'avoir fait le choix de revenir en France, car au mois d'août 1990, deux événements se sont produits : l'invasion du Koweït et le début de la guerre du Golfe. Mais la société dans laquelle je venais d'être embauchée a fait faillite et a été rachetée par le Club Méditerranée ; je gérais à l'époque 40 000 clients. Comme j'ai toujours eu cette vocation commerciale et marketing international, avec la responsabilité de marchés étrangers, j'ai été intégrée à la Direction internationale du groupe où j'ai retrouvé mes investisseurs d'Arabie Saoudite et j'ai été chargée de la zone Moyen-Orient,

pour laquelle il a fallu monter un département. Il m'a fallu faire de nombreux voyages en Égypte et au Moyen-Orient, cela s'est très bien passé, bien que je sois une femme. J'ai donc monté un réseau commercial sur cette zone géographique et j'ai dû vivre à de nombreuses reprises au Caire, une vie vraiment passionnante et heureuse.

Par la suite, il y a eu les attentats du 11 septembre 2001 et le marché Moyen-Orient a chuté.

À l'époque je travaillais avec certains partenaires comme American Express, qui avait une très mauvaise presse en Égypte. Cette période a été terrible et insoutenable, j'ai donc demandé à rentrer à Paris. J'ai gardé mon portefeuille Moyen-Orient, en essayant de passer le cap, et j'ai également eu la responsabilité de nouveaux marchés en Europe, tels l'Espagne, l'Autriche, la Grèce et la Pologne. À la fin de ma carrière j'avais en charge plus de 13 marchés.



NICOLE COULOM

(Ancienne chargée de production TV)

J'ai beaucoup aimé le CEST, c'était intéressant, mais pas tout à fait organisé, ce qui ne me gênait pas trop, dans la mesure où je ne savais pas trop où j'allais. La rencontre avec Louis Burnet a été également très bénéfique, de plus c'était une personne géniale avec un fort caractère, qui connaissait bien son métier et son domaine.

Après le CEST, j'ai travaillé en tant que programmeur de voyages chez Air Tours, qui a ensuite fusionné avec Jet Tours. J'avais également cette volonté d'accompagnement de groupes et de faire des voyages. J'ai détesté mon premier voyage au Japon, mais en rentrant en France et après m'être cassée la jambe, j'ai décidé de me lancer un challenge et d'apprendre le japonais. Puis je suis partie pour collaborer avec une agence de voyages de Kyoto pendant 6 à 8 mois sur l'exposition universelle d'Osaka de 1970, mais après cette mission je ne suis pas repartie du Japon. J'ai eu la chance de tomber sur un Américain dont un ami cherchait quelqu'un parlant espagnol pour guider des groupes sud-américains à travers le Japon : cela a duré 4 ans.

Puis le ministère du Tourisme a ouvert un bureau au Japon et ils ont pris contact avec moi. Je travaillais avec la presse et les relations publiques, ce qui est une très bonne école ; j'avais en plus de très bons contacts avec la presse et la télévision. Après 4-5 ans à ce poste vraiment intéressant, j'ai préféré démissionner plutôt que d'accepter un poste de directeur, car j'avais fait le tour de cette institution.

Ayant à l'époque de très bons contacts avec la TV japonaise, je me suis reconvertie dans ce domaine. Je suis devenue assistante puis chargée de production, et ce pendant 25 ans. 85 % de la TV japonaise était publique (NHK, Nihon Hōsō Kyōkai), et nous avions certains partenariats avec Antenne 2 et la BBC. J'ai pu travailler dans beaucoup de domaines, notamment l'Exposition universelle de Tsukuba en 1985, où j'étais directrice du pavillon français et chargée de la presse et de la TV (mais avec le statut d'intermittente du spectacle et de free-lance). J'ai traité beaucoup de sujets sur les musées et surtout les musées européens, et j'ai finalement arrêté. Je pense que sans le CEST, bien qu'il fût peu connu et qu'on « essayait des plâtres », on ne m'aurait pas proposé mes emplois de début de carrière.





MICHEL RAYROUX

(Ancien directeur de l'agence incentive Alterego)

Je suis de la promotion 1968-1969, où nous étions peu nombreux.

J'ai réalisé un mémoire sur les équipements commerciaux des stations touristiques et leurs influences.

Lors de ma formation, nous avons, avec l'association des anciens, réussi à imposer l'équivalence d'une licence au CEST, c'est-à-dire qu'en sortant du CEST nous avions un BAC+3.

En sortant du CEST, je suis allé à l'armée, tout en étant embauché par un bureau d'études en novembre 1969 ; j'ai alors démarré des études en Tunisie. J'étais encore à l'armée, mais en bénéficiant de formes de permissions pour me permettre de partir et d'effectuer

mon travail. J'étais à l'époque officier au ministère. J'ai quitté l'armée en février 1970, pour partir au Maroc et ensuite me rendre en Algérie.

Ce n'était pas un bureau d'études très performant, je l'ai donc quitté fin 1970 pour un meilleur bureau d'études, la SCET avec Chantal Le Houérou, ce jusqu'en 1974.

Ce qui a été amusant, c'est que j'ai eu des interlocuteurs dans les ministères qui venaient aussi du CEST et dans certains bureaux d'études avec lesquels j'ai travaillé, plusieurs personnes venaient encore du CEST.

Le CEST ne m'a pas appris beaucoup de choses, mais cela a été une clé pour le marché du travail, une carte de visite de très bonne

qualité. J'ai beaucoup apprécié la personnalité de Louis Burnet, c'était une personne très pragmatique. Les cours étaient des applications pratiques, de l'urbanisme, de l'économie appliqués au tourisme.

Après la SCET, où ma dernière étude portait sur le tourisme fluvial en France, j'ai souhaité poursuivre cette étude et mettre en place une société, car en 1974 ce type de tourisme n'existait pas en France. L'étude en question avait été commandée par le Commissariat au Tourisme. Pour la réaliser, j'avais rencontré une personne qui était un grand propriétaire de péniches, et qui avait donc un intérêt certain pour ce type de tourisme et pour mon projet.

Ma société se nommait Quiztour, mais en réalité je ne me voyais pas comme un « rat de bureau d'études ». En 1975 un de mes clients voulait monter une agence de promotion, et avait pour projet d'utiliser les péniches pour des séminaires. Il m'a débauché de Quiztour pour développer le secteur incentive-voyages d'affaires. J'ai tout de même gardé le poste d'administrateur chez Quiztour, mais je ne pouvais pas en vivre, c'était une contrainte financière.

Je me suis donc lancé dans l'incentive et, en 1979, l'agence est devenue Expantour. Il y a eu la nécessité de créer une activité de billetterie, car l'agence n'offrait pas

ce type de service. En revanche nous avons fait l'erreur de ne pas scinder les deux activités. Toute la décennie 1980 a constitué un vrai pays de Cocagne pour l'incentive, nous avons beaucoup travaillé, mais dans les années 1990 il y a eu la guerre du Golfe et Expantour n'a pas résisté, la partie distribution a chuté et a entraîné le reste. Je suis ensuite devenu directeur général chez un confrère. En 1997, Quiztour était en sommeil et j'avais l'envie et la volonté de créer une structure pour moi et de reprendre les parts de Quiztour. Mon associé m'a revendu ses parts et avec l'aide d'une agence de communication, Quiztour est devenu Alterego. Dix ans plus tard, j'ai revendu la société et j'ai pris ma retraite. J'ai été vice-président d'ATOLS, association des étudiants et anciens étudiants du CEST et de l'IREST, et à l'époque l'association regroupait beaucoup d'anciens étudiants des années 1980. Nous avons, avec mes collègues d'ATOLS mis en place un forum à Versailles sur la valorisation du tourisme culturel, qui avait très bien marché et qui fut très intéressant. J'ai également donné des cours en tourisme d'affaires-séminaires au CEST et j'ai été représentant au Conseil de l'Institut. Pour moi le CEST avait ce côté de grande école dans une université, je pense qu'il faut continuer à cultiver ce côté.



MARIE-CLAUDE GAUDRIAULT

(Ancienne gestionnaire des grands sites, du développement du tourisme nature - AFIT)

Un de mes meilleurs souvenirs du CEST est le voyage d'études que nous avons fait en Algérie. J'y ai tout d'abord rencontré mon futur mari, Claude Gaudriault, de la promotion précédente, qui pilotait le voyage. Il réalisait son service militaire en coopération avec le ministère et avait été détaché grâce à l'intervention de M. Burnet. En sortant du CEST, j'ai été employée dans une agence de voyages, spécialisée dans le forfait individuel sur-mesure, dans le tourisme français. Puis j'ai répondu à une annonce : un poste d'inspecteur du tourisme social au ministère. J'ai ensuite été chargée de mission. En 1989, Philippe Moisset créa la délégation aux investissements et aux produits touristiques, qui par la suite deviendra un GIP : l'AFIT, Agence française de l'ingénierie touristique. J'étais au service technique du développement et des produits en tant que responsable du tourisme des espaces naturels et ruraux : un travail passionnant et très technique. Nous étions une équipe convaincue qui travaillait en commun pour l'innovation et le développement du tourisme. Puis la cellule « tourisme-environnement » a été créée et j'en ai été responsable. J'avais entre autre la responsabilité de la gestion des grands sites, du développement du tourisme-nature, en collaborant pendant plus de 10 ans avec le ministère de l'Environnement à la sensibilisation et au développement du produit touristique de nature-environnement. Le CEST a été un tournant dans ma vie, ce que j'y ai appris et découvert m'a suivi tout au long de ma carrière et également dans ma vie privée.



« Le CEST avait ce côté de grande école dans une université, je pense qu'il faut continuer à cultiver ce côté. »

Michel Raynoux



MICHEL DENYS

(Ancien directeur adjoint du Comité départemental du tourisme de l'Hérault, journaliste du tourisme)

J'ai été diplômé d'une maîtrise de tourisme en 1967, en ayant réalisé un mémoire sur « Le tourisme dans l'arrière-pays montpelliérain » et j'ai eu l'occasion, dès janvier 1968, de partir à Alger en tant qu'administrateur civil au ministère du Tourisme algérien, à la coopération technique. Mon parcours professionnel a été riche et passionnant, j'ai tout d'abord été directeur de village de vacances en Autriche. Puis j'ai occupé la même fonction dans l'Aude à Port Leucate. Par la suite, je suis devenu directeur des Offices municipaux de tourisme de la Ciotat, de Palavas-les-Flots,

et de La Grande-Motte. Ensuite j'ai occupé le poste de directeur adjoint du Comité départemental du tourisme de l'Hérault. J'ai également été enseignant en BTS Tourisme à Montpellier et à l'Université de Perpignan. Parallèlement à ces emplois, j'ai été journaliste du tourisme à partir de 1990 et j'ai créé *La Lettre T*, la lettre touristique régionale française.



PATRICKE-JEANNE AUGÉ

(Ancienne conseil free-lance, aménagement touristique et équipement)

Je me souviens que nous avons nos cours dans des préfabriqués de l'Institut de géographie de Paris. Le CEST était une formation pas encore très opérationnelle et l'association des anciens cherchait à diversifier et à faire évoluer le Centre. Nous avions à l'époque de très bons intervenants, comme le directeur du service tourisme de la SCET (Société centrale pour l'équipement touristique). En sortant du CEST, Chantal Le Houérou, une ancienne de la promotion 1962, m'a proposé un poste à la SCET au service tourisme, service en pleine expansion. Nous avions en plus l'appui des SEM (Sociétés d'économie mixte) pour l'aménagement. Ma première mission a porté sur l'extension de Val-André, sur la côte nord de la Bretagne (baie de Saint-Brieuc). Je suis devenue directrice pendant un an, nous étions demandés partout en France et de nombreuses associations de loisirs urbains et d'habitat se sont développées à la fin des années 1970. J'avais plusieurs casquettes, avec une grande expérience dans

l'aménagement, plus de terrain, de contacts et d'expériences concrètes. On arrivait dans une grande période d'autogestion, à l'instar de la SCETO. Puis nous avons réalisé de nombreuses études d'aménagement, peu sur le tourisme proprement dit, notamment sur le site de La Villette. Nous avons ensuite approché la structure HLM pour la rénovation d'hébergements, avec une équipe spécialisée sur l'hébergement touristique. À la fin des années 1980, avec la SATEL (Société d'aménagement touristique et d'équipement des Landes), j'ai participé à la mise en place des stations touristiques. Puis des difficultés financières sont apparues et j'ai eu envie de faire autre chose : j'ai donc négocié ma sortie. J'ai eu une proposition de travail en free-lance, sur des restructurations de stations thermales et d'aménagements pour l'enfance : beaucoup d'activités et surtout beaucoup d'études. J'ai travaillé avec la PACT (alors Propagande et action contre les taudis), avec la région Picardie et la DATAR. À partir de 1995,

la situation est devenue plus difficile, énormément de petites sociétés, de bureaux d'études et de free-lance voyaient le jour. Hormis quelques belles missions, les contrats se sont raréfiés, mais j'ai toujours tenu bon et aujourd'hui je suis à la retraite. Le CEST a été pour moi comme un petit cocon, nous étions une petite promotion, nous étions des étudiants dans une université sans vraiment y être. Nous formions un petit noyau, tout le monde se connaissait et nous étions proches, avec les étudiants étrangers aussi. Nous fabriquions le contenu du CEST, à travers nos expériences, nos envies et l'association, dont j'ai été la présidente. Nous avons fait un voyage d'études au Sénégal et je suis également partie avec la promotion de 1969, de Michel Rayroux, en Algérie. Louis Burnet réalisait beaucoup de missions à l'étranger et prenait parfois des étudiants, il avait un grand réseau et beaucoup de contacts.

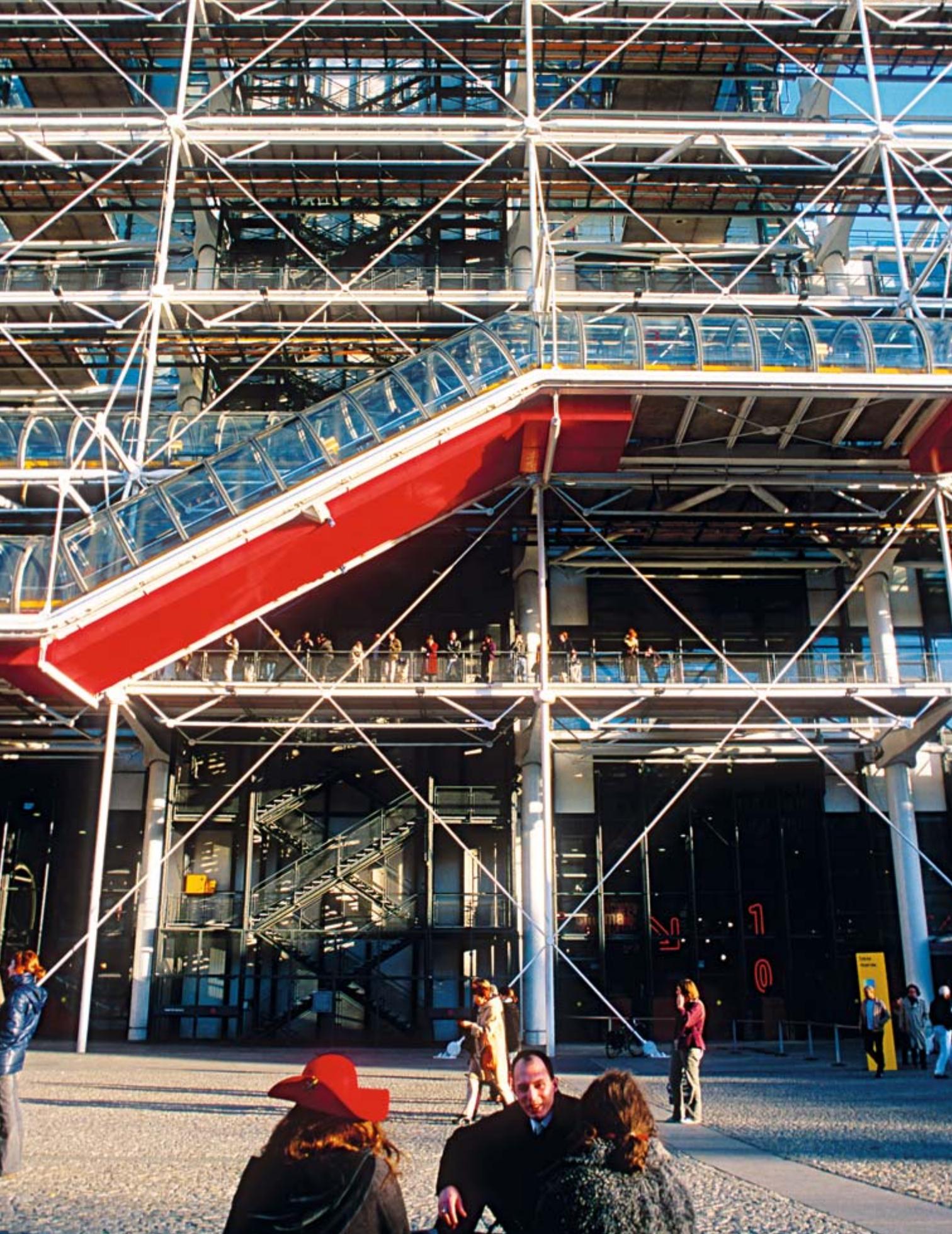


LES ANNÉES 71-80

« La promotion 1973 sans le savoir, vivait un tournant de l'histoire du CEST et du tourisme. De jeunes professeurs d'université, comme Bernard Morucci ou Georges Cazes avaient intégré le corps professoral, apportant une réflexion nouvelle, mature, une ouverture sur le monde qui n'existait pas auparavant. »

Catherine Avignon

► **Le Centre Georges-Pompidou**,
construit par les architectes
Renzo Piano et Richard Rogers,
ouvert au public en 1974, Paris.



OMAR NAWAZ

(Consultant en free-lance pour l'UNWTO)

Je suis entré au CEST en 1970 avec une formation de géographe de l'Université de Ceylan (Sri Lanka). Le Sri Lanka était à l'époque une destination vedette et l'ambassadeur du Sri Lanka à Paris voulait que je travaille pour lui, ce que j'ai d'abord fait à mi-temps pour pouvoir réaliser mon doctorat, puis à temps complet de 1973 à 1981. À cette époque, j'ai eu l'occasion de travailler avec la compagnie aérienne UTA. Le tourisme ayant pris un réel essor, en 1981 j'ai ouvert le bureau du tourisme au Sri Lanka à Paris et en suis devenu le directeur ; le principal objectif étant de promouvoir le Sri Lanka en France, en Italie, en Espagne et au Portugal. J'ai occupé ce poste jusqu'en 2003. En 2003 j'ai fait un voyage au Sri Lanka deux jours avant le tsunami. Par un concours de circonstances, j'ai rencontré le secrétaire d'État au Tourisme. De retour en France, j'ai participé à une réunion extraordinaire avec le secrétaire général de l'OMT, Francesco Frangialli. De mai 2003 à février 2005, manager principal dans une entreprise privée à Londres dans le commerce

spécialisé dans le conseil touristique, j'ai notamment participé à une étude sur un investissement dans un projet d'hôtel au Sri Lanka. J'ai également été consultant dans la distribution de voyages vers le Sri Lanka. À partir de février 2005 jusqu'en février 2006, je suis devenu le coordinateur principal d'un groupe de travail pour le projet du plan d'urgence tsunami : 50 projets différents ont été proposés pour un retour à l'état normal du tourisme dans les régions touchées par le tsunami. J'ai été chargé de compiler, introduire et résumer

ces documents : « Tsunami – One year On » (UNWTO).

À partir d'août 2006 et jusqu'à juillet 2008, j'étais coordinateur dans la gestion des risques et crises (UNWTO) en partenariat avec Avian and Human Influenza (programme sur la prévention de la « grippe aviaire »). Puis consultant, de septembre 2008 au 31 mars 2009, au Consulting Unit on Biodiversity and Tourism for Tsunami Affected Countries à Bonn en Allemagne pour l'UNWTO. Et depuis avril 2009, je suis consultant en free-lance pour l'UNWTO, en Espagne.



MICHEL TIARD

(Directeur des études de l'IREST - Université Paris1)

Mes années CEST (deux ans à Censier, de 1972 à 1974) se sont déroulées dans un environnement international du fait du fort pourcentage d'étudiants étrangers. En dehors des cours (dont les plus appliqués au tourisme étaient ceux

de géographie et aménagement), nous étions obligés d'évoluer dans un contexte fait d'une véritable pénurie documentaire : de très rares éditions d'ouvrages touristiques de contenu académique, une presse quotidienne et magazine ne

s'intéressant au tourisme que par le petit bout de la lorgnette. J'ai choisi un sujet de mémoire sur le tourisme social associatif, s'appuyant sur le cas d'un village de vacances VVF, à Super-Besse, dans le massif du Sancy. J'ai pris le temps d'y faire un stage estival (moniteur et barman) pour boucler mon mémoire.

Fin mai 1974, mon mémoire est soutenu, j'ai mon diplôme, je range mes dossiers, la responsable de l'Agence nationale pour l'emploi spécialisée dans le tourisme me téléphone chez moi : « Nous avons un poste intéressant pour vous à la Fédération unie des auberges de jeunesse, vous notez le rendez-vous ? ».

Début juin, entretien à la FUAJ : « Votre mémoire est intéressant, vous écrivez bien, nous vous embauchons comme responsable d'un service Édition / Presse / Relations extérieures à créer ! »

Conscient des limites de ma formation en marketing au CEST, j'ai démissionné en 1980 de la FUAJ, notamment pour suivre une formation marketing de 4 mois à plein temps à l'ADETEM, l'Association nationale des professionnels du marketing.

Mon retour au tourisme social associatif s'est fait grâce au CECOREL (Centre d'études et de coopération pour les équipements de loisirs), notamment animé par Yves Raynouard. En 1983, à l'initiative d'Yves Raynouard,

nous sommes une dizaine à constituer l'équipe bénévole de repreneurs de la revue *Espaces*. Chacun contribue alors pour 1000 F à la reconstitution d'une trésorerie permettant d'assurer le premier salaire d'un journaliste permanent. Depuis, les éditions *Espaces* se sont diversifiées et développées en se professionnalisant, sous la direction de Claudine Chaspoul, ancienne étudiante de l'IREST.

Entré tardivement dans l'enseignement, j'ai donc enchaîné en une dizaine d'années des concours et un DEA de géographie de l'aménagement rural et dès 1985, Bernard Morucci m'a proposé de devenir chargé de cours de marketing au CEST. J'ai rejoint durablement l'équipe pédagogique permanente de l'IREST en 1995.



FREDDY BECHER

(Ancien directeur commercial du Palais des Congrès de Versailles)

J'ai passé le concours et j'ai été diplômé en 1975. Cette formation m'a apporté une certaine satisfaction, j'ai beaucoup aimé les cours de Louis Burnet, en aménagement du territoire. En revanche je n'ai pas beaucoup apprécié les cours d'économie, pour moi le niveau était un peu inégal, selon les professeurs et les matières.

À la sortie du CEST, j'ai intégré une société d'organisation de congrès, SOCFI, Société d'organisation de congrès français et internationaux. Pendant trois ans, j'ai été chargé de l'organisation de congrès, en particulier dans le secteur des réseaux électriques.

Puis le directeur du Palais des Congrès de Versailles m'a contacté (Jean Delobel, ancien du CEST de la première décennie). J'ai d'abord eu le poste d'adjoint, puis j'ai connu une évolution normale, attaché de direction et directeur commercial. Depuis 1978, je travaille au sein du Palais des Congrès de Versailles, c'est un travail très intéressant, un travail d'organisation et de contacts, où l'on apprend sur le tas. J'ai commencé à travailler assez tard, mais dès septembre 2011, je serai à la retraite.



« De mes années CEST, il me reste une grande nostalgie, faite d'amitiés, de rencontres, de coups de gueule, mais aussi le souvenir du travail en équipe... »

Catherine. Avignon

CATHERINE AVIGNON

(Journaliste)

En 1973, quand le CEST n'était pas l'IREST, il y avait un examen d'entrée : des centaines d'inscrits, et 30 candidats retenus. La promotion 1973 (examen et diplôme en 1975), était composée, comme toutes les précédentes, à 50% d'étudiants étrangers et 50% de Français. Sans le savoir, pourtant, elle vivait un tournant de l'histoire du CEST et du tourisme. De jeunes professeurs d'université, comme Bernard Morucci ou Georges Cazes avaient intégré le corps professoral, apportant une réflexion nouvelle, mature, une ouverture sur le monde qui n'existait pas auparavant. À cette époque, le tourisme n'était pas reconnu comme une matière à part entière au sein de l'Université. Georges Cazes allait être le premier, quelques années plus tard, à présenter une thèse d'État sur le tourisme. Avec ce nouveau corps professoral, le tourisme n'était plus enseigné comme parent pauvre de la géographie pure, mais associé à la sociologie,

aux statistiques appliquées, à la géographie quantitative. À l'époque, intéressée par l'hôtellerie, j'avais intégré Promotour, le bureau d'études du Crédit Hôtelier. J'ai pu ainsi participer à la réalisation d'une étude nationale sur le parc hôtelier, avec comme objectif d'évaluer les besoins en chambres dans toutes les villes françaises. Cette étude alimentait le Crédit Hôtelier chargé de financer les projets d'hôtels dans les villes françaises, avec des prêts FDES, prêts publics, à l'époque les plus avantageux du marché. On comptait environ un projet par semaine. Enfin, le CEST avait évolué, les motivations des étudiants aussi. De plus en plus d'étudiants se tournaient vers le secteur privé. Mon parcours professionnel a, quant à lui, été marqué par mes débuts dans le monde de l'hôtellerie. Puis, avec le temps, entre études et journalisme, ma carrière a toujours oscillé entre ces deux pôles avec de temps en temps une incursion dans le monde

de l'enseignement, à l'IREST notamment, où j'ai pu enseigner le tourisme durable appliqué à l'entreprise. C'était une façon de transmettre un savoir finalement assez identique à celui que transmet le journaliste en écrivant. Depuis peu je suis cependant revenue à temps plein vers ce métier de journaliste que j'aime et qui correspond bien à l'époque actuelle, entre rapidité, mobilité et fiabilité (des informations). De mes années CEST, il me reste une grande nostalgie, faite d'amitiés, de rencontres, de coups de gueule, mais aussi le souvenir du travail en équipe, de l'élaboration de projets, et des discours lumineux de professeurs convaincants et convaincus, qui nous faisaient profiter d'une réflexion nouvelle sur le tourisme, ouvrant sur des horizons inexplorés. Le CEST aussi commençait à intégrer les principes de la mondialisation.



NOËL LE SCOUARNEC

(Chef du bureau de la prospective et de l'évaluation économique à la DGCIS, enseignant à l'IREST)

Après une maîtrise de géographie à Paris 1, j'ai passé le concours du CEST, qui consistait en 4 épreuves écrites. Nous étions environ 200 candidats : à peu près 1/3 venait de Paris, 1/3 de province et 1/3 de pays européens. J'ai été le 1^{er} reçu au concours d'entrée, avec une très bonne mention, mon jury était constitué de Bernard Morucci et Jean-Claude Colliard.

Le directeur Louis Burnet était dans sa dernière année d'enseignement de cours d'aménagement, et nous avons également Georges Cazes comme professeur.

En sortant du CEST, j'ai candidaté dans trois endroits différents, dans le secteur de l'urbanisme, à la direction du tourisme en tant que contractuel, qui était la base de mon mémoire et à la ville nouvelle du Vaudreuil en Normandie.

J'ai également décroché un DEA avec une thèse de géographie. Ce 3^e cycle m'a servi pour pouvoir enseigner l'économie touristique.

À partir de 1989, j'ai assuré une vacation de 3 ans, d'une

vingtaine d'heures d'enseignement à l'IREST. Mon 1^{er} cours a eu lieu dans la salle du Panthéon, ce qui fut un grand moment pour moi.

Aujourd'hui je peux dire que j'ai un grand réseau, dont je me sers pour donner un coup de pouce à mes étudiants. J'ai vécu de belles expériences au sein de l'IREST, notamment ma participation à la Commission polonaise de l'UNESCO à Zamose, les conférences en tourisme culturel et patrimoine de 2003 à 2006. J'ai également été marqué par beaucoup de personnes, Bernard Morucci, dont j'étais proche, Alain Dupeyras et Sylvie Lahuna. J'ai eu l'occasion de lier de nombreuses amitiés en France et à l'étranger, au Mexique, au Burkina-Faso, en Espagne et au Brésil. Les relations internationales ont toujours été importantes tout au long de mon parcours, aussi bien à l'IREST, qu'au ministère et durant mes 2 ans de présidence de la CIUP. Je suis également maître de conférences associé à l'IREST, j'ai organisé plusieurs colloques

et séminaires au plan national, comme le « Rendez-vous de la stratégie », et au plan international, notamment les premières rencontres franco-espagnoles sur le tourisme. J'ai une double casquette, celle de l'université et de la formation et celle du ministère.

Je suis actuellement responsable du service de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et de la recherche à la direction du Tourisme, depuis septembre 2000. À ce titre, j'ai initié de nombreuses études et des ouvrages sur la demande touristique, l'économie touristique et l'activité des entreprises, l'attractivité des territoires et le positionnement de l'offre française en métropole et dans l'outre-mer français. J'organise et je gère une équipe de 11 personnes.



PHILIPPE CORNU

(Directeur d'agence de voyages, responsable de centre de profit tourisme / voyages)

Deux ans après mon diplôme et ceci jusqu'en 1981, j'ai été chargé d'études à l'ARPEGE (Clermont-Ferrand), qui était un éditeur de guides touristiques pour les Parcs naturels régionaux et nationaux. Entre 1981 et 1989, j'ai été cadre commercial à l'UCPA de Lille et de Paris, où je réalisais des actions promotionnelles et créais des réseaux dans les grandes villes en montant des agences.

À partir de l'été 1989 j'ai été directeur marketing/ventes du Parc océanique Cousteau, parc à thème conçu au cœur de Paris, aujourd'hui disparu.

Entre 1992 et 1996, directeur de l'Office de tourisme de Provins, j'ai pu développer le tourisme de la cité médiévale, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et Ville d'art et d'histoire.

J'ai coordonné et suivi le programme de mise en valeur de la ville, des monuments et des animations touristiques. J'ai créé et géré l'Office du tourisme, ainsi que la Maison du visiteur.

De 1996 à 2005, j'ai été directeur d'une agence de voyage : Alba Voyages, qui avait trois agences à l'enseigne Selectour et un service groupes/tour-opérateur/réceptif.

À la même période j'ai travaillé chez le Groupe Procars, en Seine-et-Marne et l'Aube, où j'étais directeur administratif et financier. Ce poste s'est avéré au final peu intéressant.

Entre 2005 et 2008, j'ai créé et développé une agence de voyages Selectour, CV Voyages à Montereau-Fault-Yonne. Je l'ai ouverte en avril 2006 puis l'ai vendue en août 2008.

Je suis toujours Président de la SAS., actionnaire majoritaire et responsable opérationnel.

Créer son entreprise c'est vraiment très intéressant, mais classique.

Depuis 2005, je garde toujours un pied dans le tourisme puisque je suis examinateur professionnel aux jurys des BTS Tourisme VPT, ainsi qu'enseignant vacataire à l'UTEC de Provins. J'ai également le titre de Conseiller en séjours et voyages, niveau IV.



YVAN WEMAERE

(Ancien directeur du CRT Centre Val-de-Loire, naturopathe)

J'ai été contacté par l'Association d'étudiants et anciens étudiants ATOLS pour une offre d'emploi dans le Jura. Je devais créer une centrale de réservations et d'accueil. Pour mener à bien cette mission, j'ai rencontré Philippe Gay, qui travaillait au CRT des Pays de la Loire, ainsi que Pierre-Yves Hudault et 2-3 autres structures qui possédaient une centrale de réservations afin de bien connaître mon sujet. J'y suis resté 2 ans pour créer ce service, de 1982 à 1984. Philippe Gay qui était, à ce moment-là, au CDT de Vendée cherchait un adjoint, et au bout de 18 mois je suis devenu directeur, ceci entre 1984 et 1994. J'ai rejoint ensuite le CRT Centre Val-de-Loire, d'abord en tant qu'adjoint mais avec pour garantie d'avoir ensuite le poste de directeur. Je suis resté au CRT Centre Val-de-Loire de 1995 à 2006. En 2006, j'ai pensé avoir un peu fait le tour des CRT et des postes de directeur, des politiques et stratégies de formation. J'ai ensuite intégré une structure de location saisonnière, dans le Lot-et-Garonne, au Château de Foulou. Grâce à mes voyages, et à mon expérience de responsable et de dirigeant d'hommes, j'ai de fil en aiguille été surpris de l'impact de la méditation. J'ai rencontré des maîtres Zen, et ayant beaucoup travaillé autour de ces techniques, mon objectif est de devenir instructeur : j'ai aujourd'hui mon cabinet qui fonctionne bien, c'est plus une passion, qu'une volonté commerciale.



FRANÇOISE ALOUIS KESSLER

(Chargée de mission logement et développement durable, à la direction générale de l'agence régionale de développement)

J'ai réalisé au CEST un mémoire sur le thème de l'aménagement et la forêt et les différentes fonctions des loisirs et j'ai ensuite intégré le Centre d'études et de coopération pour les équipements de loisirs (CECOREL). J'ai toujours voulu évoluer professionnellement dans le public, dans l'aménagement tant institutionnel, qu'associatif. J'ai travaillé au ministère du Tourisme à partir d'octobre 1979 à mi-temps pour un poste sous-qualifié, mais je partageais un bureau avec Noël Le Scouarnec et nous avons notamment collaboré sur

les dossiers des aides du Fonds de développement économique et social. Recrutée ensuite en tant que contractuelle, je suis restée 10 ans à la Direction du Tourisme, j'ai instruit des dossiers de financements, le premier contrat de plan État-région, ainsi que le premier programme européen du ministère. Au bout de 10 ans j'ai voulu changer et évoluer au sein d'une autre structure, je suis donc entrée à la Direction chargée de l'urbanisme, où je suis restée 10 ans également. Mes missions portaient sur des documents d'urbanisme et

j'ai été titularisée attachée principale catégorie A+. Pendant 3 ans, à la Direction routière, j'ai travaillé sur les contrats de plan. Puis, j'ai été pendant 5 ans à la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR). Depuis 3 ans, mon poste est désormais chargée de mission logement et développement durable, à la Direction générale de l'agence régionale de développement et mon activité est consacrée à des opérations d'intérêt national.



JEAN-PIERRE MARINOT

(Directeur d'un relais de Gîtes de France)

Je suis diplômé de la promotion du CEST de 1976, avec une spécialisation marketing /communication. Mon mémoire a porté sur « La promotion touristique de la France au travers des Services officiels du tourisme français (SOFT) » (l'ancêtre de la Maison de la France puis FranceGuide et Atout France) et j'ai réalisé un stage au SOFT de Francfort en Allemagne, ce qui a confirmé mon goût pour la publicité, la promotion et la relation presse. Mon objectif principal à l'entrée au CEST était l'idée de travailler dans le secteur de la représentation touristique à l'étranger. À la sortie du diplôme, j'avais pour projet d'entrer à la Maison de la France à Francfort, mais cela ne s'est pas fait, faute du poste convoité. Je suis donc entré au CDT du Lot à Cahors comme directeur adjoint

en charge de la promotion. J'ai beaucoup aimé mon passage au CEST, j'ai trouvé l'ambiance sympa, cela m'a donné l'opportunité de découvrir Paris et au final cela m'a apporté une formation assez bonne car généraliste, la marque de « l'Université à la française ». J'ai eu un parcours professionnel, qui a évolué par cycles de 7 à 8 ans. Tout d'abord j'ai eu mon poste de directeur adjoint au CDT, puis je suis devenu agent de voyages avec la création de 3 agences dont une 100% réceptif sur le Sud-Ouest, je suis devenu ensuite consultant et journaliste et enfin, pour finir, directeur d'un relais de Gîtes de France.



PHILIPPE COADOUR

(Directeur adjoint de la Fédération nationale des Gîtes de France et du tourisme vert)

Mon passage au CEST a été très bien, très agréable, et j'en garde un bon souvenir. Nous avions une bonne équipe de professeurs et de camarades. Je me souviens que notre promotion était assez cosmopolite, nous avions même notre professeur de comptabilité qui était cambodgien.

Nos professeurs d'aménagement du territoire, M. Durbecq et M. Cazes étaient également très bien, tout comme notre professeur de gestion M. Giudicelli. J'ai d'ailleurs beaucoup aimé la gestion, mais nous avions tout de même des cours assez généralistes.

À la sortie du CEST, j'ai tout d'abord travaillé pour Jeunesse et sports, à la DDJS du Val-d'Oise, c'était l'époque de la création de conseillers techniques, comme les emplois jeunes, pour développer le tourisme du Val-d'Oise car il n'y avait pas de CDT et l'État aidait pour développer une structure. Pendant 2 ans, j'ai réalisé beaucoup d'actions. Puis pendant 6 mois j'ai à nouveau cherché du travail. J'ai trouvé au CDT des Yvelines, un poste de chargé de mission pour le développement de la branche Gîtes de France des Yvelines, puis je suis devenu responsable Gîtes de France aux affaires rurales,

en particulier pour l'aménagement du territoire, et à ce moment-là ma formation de géographe a été un plus. Puis je suis parti en Ardèche, il y avait une opportunité au relais départemental des Gîtes de France, pour développer la branche. C'était un relais beaucoup plus important en taille, en nombre d'hébergements et en termes d'actions que ce dont je m'étais occupé auparavant. Cela a engendré également une pression

différente, avec plus de 1000 hébergements à gérer, mais ce fut une formidable expérience, j'avais un très bon contact avec les adhérents. J'ai fait cela pendant 8 ans, puis j'ai eu une opportunité à la Fédération à Paris en 2000, pour m'occuper du réseau, des aspects institutionnels, associatifs et statutaires.



FRANÇOISE CLERMONT

(Consultante marketing-stratégies)

Je suis entrée au CEST avec déjà pour bagage un BTS Tourisme, option administration et aménagement du territoire et j'en suis sortie en 1978. Le Grand Sud-Ouest a été le lieu de mes nombreux stages et de mon premier emploi. Mon passage au CEST m'a apporté peu, car j'avais déjà un bon bagage

grâce à mon BTS Tourisme, mais j'ai beaucoup apprécié et appris des intervenants extérieurs ainsi que des conférences et des études de cas. J'ai par la suite gardé le contact avec le directeur, Bernard Morucci. Les différents stages que j'ai effectués m'ont été plus utiles que les cours par eux-mêmes.

J'ai commencé ma carrière au CRT Midi-Pyrénées, en y occupant des fonctions différentes et en évoluant au sein du CRT dans des fonctions internes, au service de l'information et des études.

J'ai créé un observatoire régional du tourisme et j'ai également travaillé sur les nouvelles technologies de l'époque, notamment sur le système de microfiches. J'ai eu la responsabilité du pôle marketing et nouvelles technologies.

Je suis restée 7-8 ans au CRT, puis j'ai à nouveau suivi une formation « permanente » de 2 ans en marketing et stratégies à l'INM (Institut national du marketing).

À partir de ce moment-là, j'ai orienté ma carrière vers le marketing.

J'ai fini par une VAE (Validation des acquis de l'expérience) à l'IAE de Toulouse en obtenant ainsi un master 2 en Marketing-stratégie.

Je suis actuellement consultante, c'est un choix personnel, un choix de vie pour changer de régions et travailler sur des missions différentes.



ANNE-MARIE LAMARCHÈRE

(Adjointe de direction chez Interculture ILC)

J'ai réalisé mon stage de fin d'études au sein de l'agence de voyage « Jeunes sans frontières » puis grâce à ce stage, en 1979, j'ai intégré Cités unies animation, association qui dépendait du Bureau des voyages de la fédération mondiale des villes jumelées. Assistante de direction, j'ai pu y organiser des congrès et des événements notamment avec le Sénégal et le Maroc, et ce jusqu'en 1981.

De 1981 à 1995, je suis entrée chez Allied Travel France, leader du réceptif, qui ne travaillait quasiment qu'avec des Américains. Chef de projets senior, j'organisais les voyages d'affaires, je préparais les programmes, je m'occupais de la logistique de transports, de tout l'événementiel et des détails pour les incentives. Cette période a été passionnante.

Puis de 1995 à 2001, j'ai changé de société et ai été embauchée par le concurrent direct, Lafayette Travel, où j'avais le même type de poste et de tâches. À cause des attentats de 2001, j'ai été licenciée du fait de la chute du flux de groupes américains.

De 2001 à 2006, j'ai été free-lance pour différentes sociétés, toujours dans le réceptif, notamment Spectra, Continental France, Lafayette et Metropolis Incentives. J'ai eu l'occasion de gérer le Groupe Canon et la logistique des transports sur le site de La Défense.

À partir de 2006, et ce jusqu'en 2007, j'ai travaillé uniquement pour Spectra, puis il y a eu une cessation d'activité. En 2008 j'ai travaillé 3 jours par semaine pour Metropolis Incentives et 2 jours par semaine chez Interculture ILC, entreprise de formation en langues. Depuis 2009 je suis adjointe de direction chez Interculture ILC.



ÉVELYNE CROZET

(Responsable de la filière tourisme dans un CFA)

En sortant du CEST je n'avais pas d'idées précises sur l'emploi que je voulais occuper, une chose était sûre, je ne voulais pas travailler dans l'hôtellerie mais plus dans le secteur du tourisme. En attendant de trouver ma voie, j'ai fait de l'intérim et en même temps l'IAE pour éviter de perdre tout ce que j'avais appris, cela pendant une bonne année. Par la suite j'ai été embauchée dans une agence de réceptif à Paris, Holt Travel, où nous faisons beaucoup d'incentive, nous organisons des voyages de luxe et de récompense, pour une clientèle uniquement anglo-saxonne. Cela a été une expérience et un travail passionnants et divertissants, nous avons la responsabilité du management de toute l'organisation des voyages et des événements. Comme c'était une clientèle de luxe avec souvent un très gros budget, nous pouvions mener à bien de gros projets.

En 1987, je suis partie de Paris pour Bordeaux, où je me suis d'abord installée tranquillement et me suis occupée de ma vie privée. Puis je suis devenue professeur en BTS Tourisme et donc depuis plus de 20 ans je forme en alternance des étudiants aux métiers du tourisme. De 2007 à 2009 je suis devenue responsable de la filière tourisme dans un CFA du Lot-et-Garonne. Depuis 2009 je peux dire que je suis en semi-retraite. Ce que je retiens du CEST, c'est la polyvalence des cours, l'aspect pratique, le fait de faire beaucoup d'études de cas qui liaient de nombreuses matières entre elles. J'ai apprécié l'échange avec les professeurs et notamment avec M. Cossu, professeur de gestion. Sans cette polyvalence je n'aurais pas pu enseigner comme je l'ai fait par la suite.



RENÉE GRIMAUD

(Auteur free-lance)

Je suis entrée au CEST en 1976, pour en sortir diplômée en 1978, en ayant réalisé un mémoire sur le tourisme rural en Vendée. J'ai choisi de suivre la formation du CEST grâce à Noël Le Scouarnec qui m'a conseillée de passer le concours. Je cherchais une formation polyvalente et j'aimais voyager. J'ai étudié notamment l'histoire de l'art et les lettres classiques, puis j'ai été professeur, mais je n'étais pas faite pour ce métier et je voulais parfaire ma formation.

J'ai donc eu mon diplôme d'études supérieures du tourisme. J'aimais beaucoup l'ambiance, nous étions 25 par classe. Il régnait un esprit qui faisait vraiment penser à une école, il y avait aussi une synergie autour du directeur, Bernard Morucci, qui était une personne formidable, avec une grande énergie et qui s'investissait beaucoup pour le CEST. Nous avions des professeurs qui venaient d'horizons très variés, ce qui était très agréable.

Tout de suite après mon diplôme j'ai été embauchée à la Mutualité sociale agricole, structure qui subventionne des voyages pour les agriculteurs d'Île-de-France. Je suis restée trois ans dans cette structure, j'aimais beaucoup le milieu rural. Puis je me suis mise à écrire, tout d'abord des livres grand public. Avant le CEST j'étais spécialiste de la Grèce, j'avais déjà écrit et travaillé sur la mythologie grecque et j'avais étudié le grec ancien et moderne,

c'est pour cela que l'éditeur Hachette m'a contactée, afin de les aider à finaliser un guide sur la Grèce. Depuis, je travaille beaucoup avec eux, je suis spécialiste du Bassin méditerranéen et également de la France, je mets notamment à jour régulièrement le guide bleu Normandie. J'écris également des « beaux livres » et des livres d'art, comme pour la RMN en 2010, *50 ans d'expositions au Grand Palais*. Je suis ce qu'on appelle un auteur free-lance. Pour les guides, ce que je préfère, ce sont mes déplacements et le contact avec le public et les « locaux » ; j'ai pu nouer de nombreuses relations et découvrir des lieux qui ne sont normalement

pas accessibles au public comme à Porto, au Portugal, où j'ai pu accéder à un chantier de restauration d'une église. Depuis 1993, je me suis aussi occupée de l'association des anciens étudiants de l'IREST, ATOLS. J'ai été recrutée par Bernard Morucci pour relancer l'association, dont nous avons déposé les statuts en 1994. J'étais chargée de retrouver les anciens étudiants et de publier un annuaire, réactualisé régulièrement. Je me suis occupée de cette association pendant 10 ans. Avec les présidents successifs, Alain Dupeyras et Sylvie Lahuna, et le reste de l'équipe – Thierry Mailliez, Michel Rayroux, Philippe Doizelet..., nous avons organisé deux forums,

le premier sur la mise en tourisme de la culture et du patrimoine, à Versailles et le second sur le tourisme industriel, à la Villette. Je m'occupais également de trouver les stages et les emplois pour les étudiants sortants. Pour moi c'était un plaisir de travailler pour ATOLS (une journée par semaine), en plus dans les locaux du savoir, un lieu prestigieux tel que la Sorbonne, j'y étais très attachée. Nous nous entendions très bien au sein du bureau de l'association, nous réunissions assez souvent, et nous avions une réelle proximité avec les étudiants.



PHILIPPE GAY

(Directeur du Comité départemental du tourisme du Calvados)

Lors de ma formation j'ai réalisé un stage au Comité régional du tourisme de Bretagne, à Rennes, puis un autre stage au Comité départemental du tourisme de Charente-Maritime à la Rochelle. Mon but était de trouver un emploi le plus rapidement possible, et c'est ce qui s'est passé, à la fin de mes études au Comité régional du tourisme de Bretagne. J'étais à l'époque dans l'institutionnel et le commercial. J'ai également travaillé pour la DATAR, Délégation interministérielle à l'Aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, à la promotion commerciale du Massif Central, dans un souci de développement local et de programme opérationnel plurirégional. J'ai également été agent de voyages, pour la commercialisation de séjours sur 20 départements et cela pendant 2-3 ans.

Puis je suis entré au Comité régional du tourisme des Pays de la Loire à Nantes, où je faisais la promotion du comité, de la région et des produits touristiques. Je suis resté à ce poste pendant 5-6 ans, puis je suis devenu directeur du Comité départemental du tourisme du Calvados en 1987. Au CEST, les enseignements étaient variés et riches en termes d'avenir et d'ouverture sur le monde professionnel. Ce fut un contexte très sympathique, j'étais dans une bonne promotion, il y régnait une bonne ambiance. Grâce au CEST et à ces intervenants professionnels, j'ai fait une vraie découverte du marketing. J'ai été marqué par la personnalité de Bernard Morucci, directeur du CEST et professeur de statistiques.



LES ANNÉES 81-90

« J'ai été assez critique sur la formation, que j'ai trouvée trop théorique à mon goût, ce n'est que quelques années plus tard que j'ai trouvé le côté positif de la formation du CEST, sa façon de penser, de théoriser, de nous ouvrir l'esprit et de nous donner une vision plus large pour devenir polyvalent. »

Corinne Picaut

► **Le musée du Louvre
et la Pyramide,**
de l'architecte Ieoh Ming Pei,
inaugurée le 4 mars 1988, Paris.



PAVILLON SULLY

LES FAÇADES SCULPTÉES DE LA VILLE
DU GRAND PALAIS NATIONAL DE PARIS

LES FAÇADES SCULPTÉES DE LA VILLE
DU GRAND PALAIS NATIONAL DE PARIS



« Ce qui m'a le plus marqué et apporté fut la rencontre avec des intervenants extérieurs venant du monde professionnel. »

Pascal Gauthier

NATHALIE BARDINET

(Direction du marketing et de la communication chez Belambra)

Je suis de la promotion 1988, avec pour spécialité gestion marketing et tourisme. Je suis entrée à l'IREST car je voulais faire des études de marketing dans le tourisme. L'IREST m'a apporté une très bonne connaissance de l'organisation du tourisme en France et des institutions publiques du tourisme. Cela a été une bonne formation en marketing, ce qui a été très utile tout au long de ma carrière. J'ai beaucoup aimé mon passage à l'IREST, j'y ai trouvé un véritable esprit de groupe et de promotion. À la sortie de ma maîtrise, j'ai tout de suite été embauchée chez Atout France, grâce à Valéry Patin. J'ai trouvé très intéressant de travailler en agence, pendant 2 ans, de découvrir la France terre du tourisme, mais aussi le domaine du lobbying. J'ai par la suite travaillé à l'ANCV (Agence nationale

pour les chèques-vacances) pendant 5 ans à la direction du marketing et de la communication. Puis je suis rentrée chez VVF, qui a évolué ensuite en Belambra. Cela fait environ 14 ans et j'ai vécu de nombreuses évolutions qui m'ont passionnée. Je suis aujourd'hui à la direction du marketing et de la communication, rattachée directement à la direction générale. J'ai, je pense, la fibre business. J'ai réalisé que j'aimais beaucoup la communication, en particulier la communication publicitaire, qui est une très bonne expérience et qui est un monde très sympa. Je travaille beaucoup sur la communication interne de Belambra et sur la communication institutionnelle. Aujourd'hui mon activité se divise en 4 pôles, la communication interne, les relations Presse car nous avons beaucoup de liens

avec la presse, sur les produits et le corporate. Nous sommes en rapport avec des agences en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse. Je travaille également sur la communication de crise avec une agence spécialisée, ainsi que sur la communication institutionnelle et actionnaires, avec nos partenaires comme la Caisse des dépôts et Groupama, sur des inaugurations et des rénovations, entre autres choses.



PASCALLE VO RENTIER

(Conseil en marketing)

En sortant du CEST j'ai été recrutée comme chargée de mission pour la promotion des Hautes-Alpes au CDT, jusqu'en 1988. Ensuite, un an d'un poste de responsable technique au GEAC, groupe européen d'agences de voyages.

De 1989 à 1991, j'ai été chef de produits chez un TO (Transtours France) où j'ai pu concevoir des produits, des brochures, organiser des voyages à la carte en particulier pour les pays hispanophones et les pays de l'Est, j'étais alors spécialiste de Cuba. J'ai ensuite choisi d'intégrer le TOD Tour international jusqu'en 1996, où j'ai été chef de projets.

J'ai été débauchée par une agence concurrente ScoopAgri, pour occuper le poste de directrice technique. Il fallait monter la structure interne, gérer des projets internationaux, former et manager une équipe. Comme dans l'agence précédente, j'étais spécialisée dans les filières de l'agriculture et de l'agroalimentaire, mais pour des missions encore plus pointues. J'ai ensuite fait de l'intérim pour enfin être embauchée dans une entreprise qui a été pour moi l'une de mes expériences les plus incroyables, avec pendant 7 ans le poste d'assistante

du directeur général et chef de projets chez System Organisation. C'était une entreprise spécialisée dans le voyage d'affaires, surtout pour les laboratoires pharmaceutiques. Suite à un licenciement et à la fermeture de la société, j'ai galéré et j'ai changé de voie. Je suis entrée dans une petite structure de conseil en marketing, pendant 5 ans. Cela a été très dur, mais on m'a laissé ma chance.

Aujourd'hui j'ai encore quinze ans de travail qui m'attendent et j'aimerais beaucoup retourner travailler dans le tourisme, j'ai un grand intérêt pour l'organisation et les langues.



CORINNE PICAUT

(Directrice de l'Office de tourisme de La Martinique)

J'ai été diplômée du CEST en 1987, à 23-24 ans. Au CEST nous avons eu des « super intervenants » très intéressants, de la Maison de la France, du CRT de La Réunion avec Cyrille Barrieu, responsable de la promotion touristique de l'Île de la Réunion.

Les cours de marketing m'avaient beaucoup plu, j'ai trouvé cela très concret et professionnel. J'ai été assez critique sur la formation, que j'ai trouvée trop théorique à mon goût, ce n'est que quelques années plus tard que j'ai trouvé le côté positif de la formation du CEST, sa façon de penser, de théoriser, de nous ouvrir l'esprit et de nous donner une vision plus large, pour devenir polyvalent. Ma carrière professionnelle a été assez linéaire, j'ai été directrice de l'Office de tourisme de Saint-Martin, puis directrice de l'Office de tourisme de La Martinique.



ALAIN BARRY

(Directeur général de SERCAL, directeur de la résidence hôtelière Les Calanques)

Je suis entré au CEST en 1981, pour en être diplômé en 1983 et j'ai réalisé un mémoire sur la politique touristique du Sénégal : mon directeur de mémoire était Geneviève Giudicelli, professeur d'économie. Nous avons deux stages obligatoires. Mon premier stage a été réalisé à l'Office du tourisme du Sénégal à Paris, puis mon deuxième stage a eu lieu dans un hôtel Sofitel au Sénégal. Ces stages m'ont permis de savoir ce que je voulais faire et où je voulais aller, c'est-à-dire ou en office de tourisme ou dans l'aménagement touristique et territorial. Je me suis finalement dirigé vers le secteur hôtelier et les tour-opérateurs.

Je suis rentré au Sénégal pour travailler en tant que GO (le bas de l'échelle) ; je me suis donc occupé du réceptif des touristes. Dès 1984 et le début de 1985, j'ai commencé à gravir les échelons et l'on m'a laissé beaucoup d'autonomie afin que je puisse mettre en place des projets touristiques et des formations. Début 1991, j'ai eu l'opportunité de travailler dans l'hôtellerie, chez Nouvelles Frontières. J'ai ainsi pu être directeur de la restauration dans une chaîne hôtelière Les Paladiens au Sénégal.

J'en suis devenu directeur d'exploitation en 1992. À partir de 1994, mes activités professionnelles se sont déroulées dans les Alpes, aux Antilles, en Grèce, en Côte d'Ivoire où j'ai ouvert un hôtel et en Corse. J'ai quitté Nouvelles Frontières à la fin de 2009, et j'ai intégré

une structure privée de résidence hôtelière, dont je suis devenu directeur, Les Calanques, et qui dépend du Groupe SERCAL à Ajaccio. Je gère ainsi 130 appartements.



PASCAL GAUTHIER

(Directeur de Bookassist France)

Je suis de la promotion du CEST 1984-1986 avec un diplôme spécialité marketing touristique, gestion hôtelière et développement. J'ai réalisé un mémoire collectif avec Philippe Doizelet, Alain Dupeyras, Thierry Mailliez et Pascal Maigniez. Le sujet en était « Le potentiel économique en Europe du 3^e âge (Seniors) à l'horizon 1992 ». Ce mémoire a été publié dans la revue *Espaces* sur 4 numéros successifs. Je garde un excellent souvenir de cette période où j'ai tissé des liens très forts avec mes camarades ayant réalisé avec moi le mémoire collectif.

Nous sommes toujours en contact tous les cinq et nous nous voyons assez régulièrement. Ce qui m'a le plus marqué et apporté fut la rencontre avec des intervenants extérieurs venant du monde professionnel. Ces intervenants ont suscité chez moi une certaine vocation pour le marketing et la commercialisation de produits touristiques. J'ai débuté ma carrière professionnelle chez Climat de France, de 1987 à 1989, en tant que Regional Sales Manager, avec une chaîne de 140 hôtels du groupe Elitair à gérer. S'en est suivi un poste

de Sales Manager Leisure Market chez Fimotel, de 1990 à 1993. De 1993 à 1999, je suis devenu Directeur commercial et marketing chez Timhotel, un groupe qui gère 20 hôtels et 1000 chambres à Paris. En 1999, une décision personnelle et professionnelle importante : je suis devenu cofondateur associé et directeur commercial de la chaîne Les Relais de Paris, composée de 16 hôtels et 750 chambres, cela jusqu'en 2004. J'ai été par la suite nommé directeur commercial et marketing dans le groupe Astotel, gérant de 17 hôtels de 3-4 étoiles, de 2004 à 2007.

Depuis 2008 je suis directeur de Bookassist France, spécialiste de la technologie et de la stratégie en ligne au service de l'hôtellerie. Je tiens à exprimer un point important, à mon goût, qui est l'intérêt de la mise en contact des étudiants avec de véritables acteurs du monde professionnel. Les interventions de professionnels, du groupe Accor par exemple, nous ont ouvert les yeux sur des opportunités professionnelles assez méconnues à l'époque. Il est essentiel, à mon sens, qu'aujourd'hui cette formation universitaire intègre cette notion

de mise en contact avec les réalités et les besoins économiques de l'industrie du Tourisme si elle veut susciter l'intérêt des entreprises et des institutions touristiques.



MARIE REMANDE

(Journaliste et rédactrice de l'agence de presse et éditeur Critères)

À la sortie de mon diplôme j'ai travaillé en collectivité territoriale, de type CDT et j'ai eu l'opportunité d'un emploi par l'IREST. Par la suite j'ai choisi d'intégrer un bureau d'études, Simple Com', qui réalisait des études sur le tourisme en région et sur l'implantation d'hôtels. Je suis ensuite partie en Savoie pour travailler dans un bureau d'études et devenir responsable accueil et service Relations presse. Puis j'ai de nouveau bougé, pour partir à Paris et travailler à la Maison du Limousin, pendant 5 ans, où j'ai créé le service Relations presse et le service Documentation. Après des changements dans ma vie privée, j'ai ouvert un gîte rural, mais cela manquait de vie, alors je me suis lancée dans le conseil

relation presse et le journaliste en free-lance. J'avais déjà un intérêt pour l'écriture et la rédaction. Je suis actuellement journaliste et rédactrice à temps partiel de l'agence de presse et éditeur Critères. Je travaille pour eux sur des magazines mutualistes. Je poursuis mon activité de pigiste-journaliste en free-lance pour plusieurs magazines, tels *Okapi*, *Gîtes de France*, où mon expérience de responsable de gîte rural me sert beaucoup. J'ai également pu écrire un guide des vacances pour les enfants aux éditions Syros Alternatives.





EMMANUEL MARCINKOWSKI

(Directeur Atout France Suisse)

J'en garde un très bon souvenir, j'ai beaucoup aimé les cours et l'ambiance. Cela a été un très bon tremplin et une carte de visite. J'ai réalisé mon stage dans l'hôtellerie, chez Lancaster qui m'a par la suite embauché pour 1 an à la réception. En sortant de l'IREST en 1990, j'avais pour objectif une carrière à l'international, et je voulais intégrer Air France, ce qui ne s'est pas fait. À la suite de Lancaster, j'ai été embauché 4 mois en tant que saisonnier à l'Office de tourisme de Paris, ce qui a été très formateur. Puis je suis entré à la Maison de la France, devenu depuis Atout France et cela fait une vingtaine d'années. J'ai d'abord commencé comme chargé de mission à la direction des marchés extérieurs pendant 6 ans. J'ai travaillé d'abord pour la Belgique, puis les Pays-Bas, l'Afrique du Sud, le Moyen-Orient, l'Allemagne et l'Europe centrale. J'ai eu un poste à la direction de la Maison de la France en Irlande pendant 14 mois puis celui

de directeur adjoint en Allemagne pendant 5 ans à Francfort. En 2004, mes missions ont concerné le secteur Brésil-Argentine-Chili et notamment pour l'année de la France au Brésil en 2009. Cette expérience a été exceptionnelle, j'ai pu collaborer avec de nombreuses personnes, sur de multiples sujets, économiques, scientifiques et même la mode : nous avons

publié un numéro spécial France avec *Vogue*, l'art de vivre à la française ! Ces années au Brésil-Argentine-Chili ont vraiment été très enrichissantes et me laissent un très bon souvenir, j'ai fait énormément de rencontres, des découvertes culturelles. Depuis, le 1^{er} avril 2011, je travaille pour Atout France Suisse.



ANNE MANOUVRIER

(Service des expositions à la BNF, site François Mitterrand)

Je suis entrée au CEST/IREST en 1987 et en suis sortie diplômée en 1989. Lors de cette formation j'ai réalisé un mémoire qui avait pour sujet « La valorisation du patrimoine touristique de Château-Gaillard ». Ce mémoire

m'a permis d'effectuer un stage au Comité départemental de l'Eure et au Conseil général, mais surtout, j'ai pu décrocher un emploi dans un cabinet d'architectes en tant que programmeur où j'ai réalisé un cahier des charges pour

les différents projets. J'ai conservé cet emploi pendant deux ans et demi. Mon projet principal, en sortant du CEST, était de travailler dans le secteur de la mise en valeur touristique du patrimoine culturel. Mon emploi dans ce cabinet m'avait aussi beaucoup intéressée et plu. Mon passage au CEST a été très bénéfique et j'en garde un très bon souvenir. J'ai beaucoup aimé les cours, la formation et les dossiers sur lesquels nous avons travaillé. J'ai aussi gardé des contacts avec une ancienne camarade, Christine Jacquemin, qui a travaillé notamment avec les pays d'Asie du Sud-Est. Ce qui m'a le plus marqué a été le concours d'entrée et également le voyage d'étude dans la Somme et dans le Parc du Mercantour. Par la suite j'ai continué à collaborer avec le cabinet d'architectes en sortant du CEST. Cette entreprise a obtenu le projet des bâtiments de la Bibliothèque Nationale de France, en 1992, sur le site de Marne-La-Vallée. J'y suis restée assez longtemps, grâce à cela j'ai bien connu le site et le fonctionnement de la BNF. C'est tout naturellement que, dès que j'ai eu l'opportunité de travailler à la BNF, sur le site François-Mitterrand en 2000, au service des Expositions, je l'ai saisie. Je revenais ainsi à mes premiers amours, l'histoire de l'art et la mise en valeur touristique du patrimoine culturel.



CATHERINE MOUNY

(Chargée de mission/manager opérationnel chez Carlson Wagonlit Travel)

Je suis entrée au CEST en 1987, après avoir réussi le concours. J'ai beaucoup apprécié mon passage au CEST, j'y ai trouvé des amies, j'ai eu des cours et des professeurs marquants. Notre professeur de comptabilité était quelqu'un de très sympa, qui savait nous apprendre et nous faire apprécier la comptabilité, M. Farouk Hemici; la personnalité de B. Morucci m'a beaucoup marquée aussi. Nous avons de nombreuses matières, variées, notamment langues, statistiques, droit, comptabilité générale et analytique. À la sortie du CEST, j'ai commencé ma carrière chez un tour opérateur, dans le service commercialisation, pendant 6 mois. Puis j'ai intégré le groupe Amadeus France en tant que consultante Grands Comptes. Pendant 18 ans, j'ai fait du conseil en solutions technologie et services, et j'ai fait de la gestion de projets d'implantation, de conceptions de solutions adaptées aux entreprises. Depuis 2007 je travaille pour Carlson Wagonlit Travel en tant que chargée de mission/manager opérationnel. Je gère la mise en place de procédures opérationnelles et je manage des équipes de plusieurs personnes pour l'implémentation et le paramétrage d'outils, ainsi que le support, les produits et les outils de la réservation en ligne. Mon parcours a été fait d'opportunités que j'ai sues saisir au bon moment. J'ai beaucoup appris sur le terrain, dans divers domaines, je me considère comme une touche-à-tout. Le CEST m'a apporté une culture générale, des connaissances en marketing et une méthode de réflexion.



PASCAL MAIGNIEZ

(Directeur représentant en France et au Benelux du département du tourisme et du commerce marketing pour le gouvernement de Dubaï)

J'ai eu mon diplôme en 1986, en ayant fait un mémoire collectif sur le thème du troisième âge. Ce que je retiens particulièrement, ce sont les intervenants professionnels extérieurs, qui étaient très intéressants. Lors de cette formation j'ai réalisé mon stage d'études chez Air France où j'ai développé les études de marché sur le segment du troisième âge, je devais également identifier la clientèle. Ce stage de 3 mois a été renouvelé en CDD d'1 an. À la suite de ce contrat chez Air France, j'ai intégré le tour operator TourAvia. J'ai été engagé en tant que responsable commercial pendant 1 an, mais je dois avouer que cette expérience m'a « refroidi », pour ce qui est du petit tour operating. Je me suis donc dirigé vers un secteur un peu plus informatique : j'ai d'abord suivi une formation commerciale dans ce domaine, puis je suis devenu consultant junior pour le développement chez Computer Associate. Après cette expérience dans l'informatique, je suis revenu au secteur tourisme avec le groupe Interhôtels. Je suis entré à la direction marketing et commerciale, et j'y suis resté 4 ans, afin d'homogénéiser

le produit, ce qui a été très formateur. J'ai été par la suite consultant marketing pour le client Frantour, qui dépendait de la SNCF, pour auditer les hôtels et les offres hôtelières, pour parvenir à une cohérence avec la politique de l'établissement. Puis j'ai travaillé pour l'Office de tourisme et de commerce de Hong Kong, afin de promouvoir l'offre hôtelière de Hong Kong. J'ai travaillé avec le Hong Kong Trade Development Council (HKTDC), qui est partenaire d'entreprises de toutes nationalités pour les aider à développer leur activité en Asie. Il fallait également promouvoir l'image de Hong Kong en tant que centre d'affaires pour la Chine et l'Asie. J'ai également collaboré avec le Hong Kong Tourism Association (HKTA). Par la suite j'ai été embauché par KPMG en tant que consultant senior, pour travailler avec Hong Kong et le ministère du Tourisme au Japon. En 1995 j'ai été débauché par un chasseur de têtes pour développer le tourisme d'un « petit émirat », celui de Dubaï. Je suis aujourd'hui directeur représentant en France et au Benelux du département du tourisme et du commerce marketing pour le gouvernement

de Dubaï, depuis sa création en janvier 1997. Je travaille à la promotion de cet émirat hors du commun qui allie facilité du monde moderne et tradition, héritage et sens de l'accueil du monde arabe. Je suis arrivé là aujourd'hui, je pense, grâce à mon ambition et à ma volonté et du fait de ne pas avoir peur de m'investir et de tester de nouveaux projets. Mes connaissances du monde touristique et de sa mise en valeur, je les dois au CEST, à sa formation et aux contacts que l'on a par le biais du CEST. J'ai encore aujourd'hui gardé des contacts avec mes anciens camarades de promotion avec qui j'avais fait le mémoire collectif.



« Je suis de la promotion 1989,
l'année du passage du nom du CEST
à celui de l'IREST. »

Agnès Gottardi

AGNÈS GOTTARDI

(Responsable du bureau des partenariats internationaux à DGCIS)

Je suis de la promotion 1989, l'année du passage du nom du CEST à celui de l'IREST. À la fin de ma maîtrise, « feu » la Direction des industries touristiques m'a contactée pour une vacation de 3 mois, afin de remplacer une personne en congé de maternité, qui s'occupait seule de ce service, avec la gestion du bureau de la formation et la mise en place de l'examen de guide-interprète national. Le directeur du tourisme de l'époque, Jean-Luc Michaud, m'avait promis de me donner le premier poste qui se libérerait. Je suis ainsi restée 15 ans en tant que contractuelle, puis en 2004 j'ai passé le concours de titularisation d'assistant attaché. Je me suis beaucoup investie et j'ai vraiment aimé ce que je faisais, le bureau de la formation, la préparation de l'examen, les formations supérieures et les dossiers de crédits européens, avec notamment le FEDER (Fonds européen de développement régional). J'ai également occupé un des premiers postes lors de la création du bureau de la Délégation régionale au tourisme. Je n'avais qu'une envie, c'était de travailler au bureau des missions des affaires internationales, ce que j'ai obtenu en 2001 après des mois d'attente et un poste au bureau des affaires juridiques. J'étais responsable de la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient, nous étions en relation constante avec le ministre des Affaires étrangères, et nous mettions en place

des politiques d'aides au développement. Nous devons former des professionnels sur place, organiser une réglementation, réaliser des observations économiques et des statistiques.

Nous participions également à la promotion avec la Maison de la France et au volet AFIT (Agence française de l'ingénierie touristique), sur les thèmes de l'aménagement et du tourisme culturel. Nous étions d'abord sous la tutelle du service de l'équipement, puis nous avons été rattachés à Bercy. J'ai quitté la sous-direction du tourisme et j'ai opté pour le volet international au service de la compétitivité à la nouvelle DGCIS (Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services). Je m'occupe ainsi du bureau des partenariats internationaux, depuis janvier 2009. L'IREST m'a donné la chance de travailler dans un domaine que j'adore, dans lequel j'ai pu marier mes compétences à mes ambitions. À l'IREST nous n'étions pas un numéro lambda, comme cela aurait pu être le cas à la Sorbonne ; en termes de relationnel, l'IREST m'a beaucoup apporté. J'y ai trouvé des amis, qui me sont très proches encore aujourd'hui : si c'était à refaire, je n'hésiterais pas !



THIERRY MAILLIEZ

(Manager tourisme, hôtellerie et loisirs chez Deloitte)

Je suis d'une promotion charnière, le CEST élargissait alors ses formations au droit, à la gestion, à la comptabilité et au marketing, il visait plus les entreprises et le privé. J'ai apprécié que cette formation cherche à mettre tout le monde sur une même base et à harmoniser les connaissances.

Grâce à mon BTS et au CEST, je me suis lié d'amitié avec 4 autres garçons, qui sont restés dans le même secteur et avec qui j'avais réalisé un mémoire sur le tourisme et le troisième âge.

Pour ce mémoire, en contrôle continu, nous avons eu l'aide d'un président de caisse de retraite. J'ai réalisé un stage à la revue *Espaces*, puis ensuite j'ai fait du volontariat. Mes projets à la sortie du CEST n'étaient pas très clairs, je n'étais pas encore assez spécialisé, j'avais des connaissances du tourisme au sens large.

À la sortie du CEST, je suis allé à l'armée, puis j'ai été embauché chez Horwath, grâce à Philippe Doizelet. J'y travaillais un tiers de mon temps, cela pendant 6 mois, pour commencer, pour gérer les statistiques hôtelières en tant que consultant. À côté de cela, je travaillais aux affaires culturelles les deux tiers de mon temps restant. Je suis resté chez Horwath de 1989 à 1996, puis j'ai intégré KPMG

en tant que consultant senior hôtellerie et tourisme. Au départ, l'hôtellerie n'était pas pour moi une priorité mais plus un hasard de la vie. J'ai quitté le groupe KPMG en 2006, car j'avais envie de changement, je voulais une structure moins lourde et plus souple. De 2006 à 2007 je suis entré chez BDO MG Hôtels et tourisme où j'ai été directeur de mission.

Depuis 2007 je suis manager tourisme, hôtellerie et loisirs chez Deloitte, entreprise spécialiste de l'audit et du service professionnel. Je gère les statistiques hôtelières mensuelles et la communication interne et externe. Je me suis fait une place et un nom.

Du CEST je garde cette idée de creuset et d'esprit d'école.

J'ai été marqué par la personnalité de Bernard Morucci, une personne qui avait une vraie vision et de belles qualités humaines. Grâce au CEST, j'ai une base de connaissances solides, je me suis fait un nom et un réseau. Le seul petit défaut était la palette trop large de matières enseignées, à l'époque le CEST tentait de s'orienter plus vers la professionnalisation. J'ai également, à partir des années 1990, été trésorier du bureau de l'association des anciens élèves du CEST, ATOLS.



ALAIN DUPEYRAS

(Responsable de l'unité tourisme à l'OCDE)

J'ai obtenu mon diplôme du CEST, spécialité économie-gestion et développement touristique, en 1986, en ayant réalisé un mémoire collectif avec Pascal Gauthier, Thierry Mailliez, Pascal Maigniez sur le thème du tourisme du 3^e âge. À la sortie de mon diplôme, je suis donc resté 18 mois chez OSEO, puis

en janvier 1987 j'ai intégré l'OCDE. J'ai d'abord été statisticien, puis analyste en politique touristique et enfin responsable de l'unité tourisme. Malgré un parcours linéaire au sein de la même institution, cela a tout de même été évolutif et « chaotique », car le tourisme connaît de grandes

difficultés pour trouver sa place dans l'ordre politique et organisationnel de l'Institution. Étant donné que le tourisme n'est pas une priorité pour l'OCDE et ses dirigeants, je dois convaincre et me battre constamment pour faire admettre des projets, des missions et organiser mon budget. Malgré une meilleure reconnaissance ces 5-6 dernières années, je pense que l'État doit jouer un rôle pilote dans toutes les composantes du tourisme et qu'il s'agit d'une « économie du futur » à prendre en considération. Je donne également des cours à l'IREST et en particulier dans la formation DESUP « Tourisme international, l'excellence à la française ». Je pense être à mi-chemin dans mon parcours professionnel et j'ai encore de nombreux projets à mettre en place et à développer au sein de l'OCDE, notamment avec les nouveaux pays membres de l'Organisation. J'ai été assez satisfait de mon passage au CEST, mais après ma formation en sciences économiques j'ai trouvé le niveau de formation plutôt inégal. Je me suis rendu compte qu'il y avait à la fois une ouverture très intéressante et utile, et en même temps j'ai été un peu déçu, surtout en matière de management et de préparation à être dirigeant et responsable d'équipe.



CLAIRE LECUIRE-SURIAN

(Responsable administratif et financier chez GECOS Sarl)

Je suis entrée au CEST en 1984 et en suis sortie en 1986 avec une maîtrise d'économie touristique. En sortant du CEST j'ai souhaité intégrer l'IAE pour approfondir mes connaissances en gestion, management culturel et administration des entreprises. Après ce diplôme, en 1988, j'avais pour ambition de rester dans le tourisme culturel, mais la situation économique était assez compliquée à l'époque. J'ai eu mon premier emploi en tant que chargée d'étude à la mairie de Saint-Ouen-l'Aumône, mais j'avais envie de rester dans le domaine de la culture et plus dans le tourisme. Je suis donc devenue administratrice responsable de la compagnie de spectacle Ris et Danceries.

Puis de 1990 à 1995 j'ai exercé la fonction d'administratrice du Conservatoire national de région, à Cergy-Pontoise, où j'ai eu la chance de participer au montage d'opéras baroques tels que *Atys* de Lully à l'Opéra-comique.

De 1995 à 2007 j'ai été responsable conservateur de la cinémathèque de Toulouse où j'ai pu participer au développement de ce site, son évolution d'association au statut d'institution culturelle.

En 2008, je suis devenue responsable administratif et financier de Parole Expression, où l'on gère des subventions du Fond social européen pour un organisme de formation et de lutte contre l'illettrisme.

Enfin depuis 2009, je travaille dans un bureau d'études en tant que responsable administratif et financier, GECOS SARL, qui est spécialisé en fluides et énergies et qui gère en partie des stations services.



« Du CEST, je garde cette idée de creuset et d'esprit d'école. »

Thierry Mailliez

LES ANNÉES 91-2000

« L'IREST m'a marquée. Cela avait beau être un environnement universitaire, nous n'en avons pas du tout le rythme. C'était un programme très dense et intense. Nous devions gérer notre temps entre les nombreuses heures de cours, les recherches pour le mémoire et les stages. »

Claire Debuire

► Le parc d'attraction EuroDisney,
inauguré le 12 avril 1992,
Marne-la-Vallée.



JÖRG HARTWIG

(Attaché de presse au Comité départemental du tourisme des Ardennes)

J'ai découvert l'existence du CEST et des formations qu'il proposait lorsque j'étais étudiant en Allemagne. La volonté de poursuivre mon cursus universitaire en France m'a amené à tenter le concours du CEST. L'année précédente j'avais travaillé comme représentant pour un tour-opérateur britannique en Corse, cette expérience m'a incité à poursuivre des études de tourisme.

Mon étude de marché sur le tourisme littéraire en France (mon mémoire) m'a dissuadé de fonder mon propre tour-opérateur « Litteratours ». Mais j'avais également très envie de m'engager pour un territoire et de travailler pour un CDT. Je garde en mémoire un moment particulier d'une année où toute la promotion est descendue dans les catacombes de Paris en pleine nuit ainsi qu'un bizutage avec des jeux de rôles. Les études au CEST, dont je fus diplômé en 1994, ont été pour moi synonymes de « sens » et « d'ouverture ». Grâce à ces études, j'ai compris que j'étais capable de m'intégrer dans une culture et un pays étrangers. Depuis 1995, je travaille au Comité

départemental du tourisme des Ardennes et j'y suis aujourd'hui attaché de presse, ce depuis 2007. J'ai été responsable des marchés germanophones jusqu'en 2007. Le CDT était organisé par marchés linguistiques, puis un changement d'organisation est intervenu en 2007. Le Comité est dorénavant structuré par missions.

Je me suis porté volontaire pour la presse, car je connais bien le territoire des Ardennes et je maîtrise l'anglais et l'allemand. Les pays que nous couvrons avec nos actions Presse sont la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.



SYLVIE LAHUNA

(Directrice du CDT des Yvelines)

Je suis entrée à l'IREST en 1990, c'était une reprise d'études à 26 ans après avoir eu mes enfants. Je souhaitais faire du tourisme car je trouvais que c'était un secteur d'activités que j'aimais, j'appréciais les langues étrangères, l'idée de voyages, j'adorais la géographie et j'avais l'esprit gestionnaire, car j'avais auparavant suivi des études de gestion. Pour entrer à l'IREST nous devions passer un entretien d'évaluation en anglais. On avait des cours d'anglais

et des conférences. Nous n'avons pas eu de voyage d'étude car nous avons beaucoup d'heures de cours, la première année nous avons surtout beaucoup d'heures de comptabilité. Puis en deuxième année nous avons 40 heures de cours par semaine, et sur les deux années nous avons ainsi perdu deux étudiants de ce fait. Nous avons beaucoup de cours différents, des cours de droit, d'anglais, de micro et macro économie, de gestion,

entre autres, à l'époque c'était le «dada» de la gestion. L'IREST était une formation généraliste, et même si nous ne traitons pas tout en profondeur, rien ne nous était étranger, nous avions un point de vue sur tout.

Je n'ai pas fait de mémoire car j'étais en poste, je n'ai donc pas eu mon diplôme et je suis sortie de l'IREST en 1992.

J'ai réalisé un stage en licence au CRT Île-de-France, puis j'ai été renouvelée en stage lors de ma maîtrise. À la fin de mon stage on m'a été proposé d'intégrer le CRT pour faire évoluer la promotion internationale, puis j'ai travaillé à la promotion dans sa globalité, secteur affaires et des loisirs. J'ai eu l'occasion ainsi de voyager dans le monde entier. Je suis restée au CRT 6 ans et demi. J'ai ensuite postulé au poste de directrice du CDT des Yvelines, en 1998, pour le développer, augmenter ses capacités d'intervention, son champ d'action et créer de nouveaux projets novateurs. Ma carrière a été faite d'opportunités, mais je pense que comme je l'ai débutée à la trentaine, on m'a proposé des postes qui demandaient une certaine expérience et une maturité. Si je n'avais pas eu cet âge-là, on ne m'aurait pas proposé ou je n'aurais pas eu ces postes.



ALBANE LE NAY

(Chargée du développement Internet pour le biodôme, l'insectarium, le jardin botanique et le planétarium de Montréal)

J'ai très bien vécu mon passage à l'IREST (de 1992 à 1993), avec d'excellents souvenirs de mes deux années passées à Paris1, malgré une formation assez théorique. J'ai surtout été marquée par le défi et les nombreuses étapes à franchir pour être acceptée dans cette formation, car à l'époque le processus de sélection était long. J'ai émigré au Canada et j'ai été engagée comme assistante à la division ventes et marketing chez un tour-opérateur canadien et cela pendant un an. Puis j'ai été promue au poste de responsable ventes et marketing dans la même entreprise, poste que j'ai occupé pendant 3 ans. J'ai occupé un poste similaire dans une autre entreprise, pendant 2 ans puis j'ai été engagée par l'agence de publicité Marketel, de Mc Cann Erickson, comme chargée de compte. Depuis 10 ans, je travaille pour le biodôme, l'insectarium, le jardin botanique et le planétarium de Montréal où j'ai occupé différents postes, chargée de communication et ensuite développement de marchés. Depuis septembre 2010, je suis en charge du développement des sites Web et des réseaux sociaux pour ces quatre musées de sciences naturelles. Pour moi, l'IREST conserve une image prestigieuse et renommée, et même à l'international, surtout dans le milieu universitaire. Associée à mes diverses expériences de travail, cette formation obtenue à l'IREST a certainement contribué à mon avancement professionnel.



CÉLINE LERENARD

(Responsable Business Unit chez Transunivers)



Je suis de la promotion 1999-2000 avec pour spécialité culture/tourisme, le DESS de Gestion et économie des activités touristiques et culturelles. J'ai réalisé un mémoire qui avait pour sujet « Les limites du développement touristique de Salvador de Bahia ». J'ai pu effectuer mon stage sur le continent que j'affectionne particulièrement, l'Amérique du Sud, à la chaire UNESCO d'Asuncion au Paraguay. J'ai pu ainsi participer aux projets culturels et touristiques pour les secteurs publics, privé et associatif, et j'ai également travaillé dans l'enseignement sur le tourisme culturel et le développement durable dans les universités paraguayennes. Je suis entrée à l'IREST avec l'ambition de décrocher un DESS orienté vers les métiers

de la culture sur Paris. À la sortie de mon diplôme de l'IREST je n'avais pas encore beaucoup de projets. Mon année à l'IREST a été très positive, mais j'ai pu remarquer des inégalités de qualité selon les matières. Ce qui m'a le plus marquée fut le stage de fin d'année et cette grande opportunité de partir au Paraguay. J'ai aussi gardé le contact avec quelques anciens camarades. Pour mon parcours professionnel, j'ai commencé par un poste de consultante dans un cabinet de conseil spécialisé tourisme,

Coach Omnium en 2001, où j'avais en charge des études pour des groupes hôteliers ainsi que la rédaction mensuelle d'articles pour les journaux *L'Hôtellerie* et *L'Hôtellerie Économie*. Puis, en 2002, je suis devenue commerciale, responsable de la communication externe chez un réceptif, Mondotours. En 2006 j'ai eu le poste de responsable Business Unit chez un excursionniste parisien, Transunivers.



YOUSSEF ECHCHAD

(Directeur de développement chez Envergure Consulting)

J'ai été diplômé de l'IREST en 1999, avec un DESS Management touristique et hôtellerie internationale. J'avais réalisé un mémoire sur la communication interne en hôtellerie. Avec ce sujet de mémoire j'ai fait mon stage d'études dans le groupe Accor, ce qui m'a donné une vision du

groupe très intéressante. J'ai fait le choix de l'IREST pour sa renommée, mon objectif en sortant du diplôme était de travailler à la direction des ressources humaines d'un hôtel. J'ai très bien vécu mon passage à l'IREST, malgré les allers et retour que je faisais entre Paris et la Normandie, ma région natale

et le planning des cours chargé, mais ils étaient très intéressants. Depuis mon diplôme j'ai eu plusieurs postes : tout d'abord j'ai été directeur adjoint d'établissement hôtelier 3 étoiles, puis j'ai travaillé aux ressources humaines au siège du groupe Accor. J'ai souhaité changer un peu et je suis devenu consultant avant de retourner à la direction des ressources humaines chez Eurogroup-Vacances. Aujourd'hui je suis directeur de développement chez Envergure Consulting, un cabinet spécialisé dans le recrutement et le conseil en matière de ressources humaines. Je trouve que j'ai un parcours assez atypique car j'ai changé plusieurs fois d'entreprises, en passant d'entreprises hôtelières et touristiques à des cabinets de consulting. Je suis encore en contact avec certains anciens camarades et si je dois donner un conseil, c'est « courage aux suivants »!



DELPHINE AMIGUET

(Consultante chez Degest)

J'ai eu mon DESS européen de Gestion des activités culturelles et touristiques, de l'IREST en 1998 avec l'option culture. J'avais réalisé un mémoire en rapport avec les musées. Mon stage a été effectué à la Direction des musées de France (ministère de la Culture), à la Réunion des musées nationaux (ministère de la Culture) et à l'ECI (Échanges culturels internationaux).

Après ce diplôme, j'ai travaillé sept ans dans le multimédia, en tant que chef de projet nouvelles technologies dans diverses entreprises et associations. Puis de 2004 à 2006, j'ai également repris mes études pour passer un master professionnel d'ergonomie au CNAM.

Après ce diplôme j'ai eu mon premier poste en tant qu'ergonome dans l'entreprise « Les petits vélos de Maurice », L'ESAT Maurice Pilod (Établissement et service d'aide par le travail), entreprise qui forme des personnes handicapées au métier de réparateur de vélo.

Depuis 2007, je suis consultante dans un cabinet agréé par le ministère du Travail, DEGEST. Ce cabinet est au service de la « santé et la sécurité du travail » et « l'organisation du travail et de la production ». Le métier d'expert CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions du travail) m'a motivée à entrer chez DEGEST. Aujourd'hui je peux être consultante, ergonome et économiste pour une entreprise qui m'intéresse beaucoup et dans laquelle je peux m'épanouir.



« J'ai pu effectuer mon stage sur le continent que j'affectionne particulièrement, l'Amérique du Sud, à la chaire UNESCO d'Asuncion au Paraguay. »

DAVID MASSEAU

(Responsable du développement commercial d'une antenne de Light Consultant)

Cette formation (DESS Économie et gestion des activités culturelles et touristiques) a été très intéressante, même si c'était la première mouture du diplôme et que certains cherchaient et trouvaient leurs marques, j'ai beaucoup apprécié le fait d'avoir des intervenants extérieurs et les cours de Xavier Greffe et de Noël Le Scouarnec. Mes ambitions, en sortie de diplôme, étaient de travailler dans le tourisme et la culture, pas forcément en milieu institutionnel mais plutôt sur un site en activité de gestion, site de loisirs ou culturel. Noël Le Scouarnec m'a contacté pour effectuer un remplacement d'un ancien de l'IREST, Jean-François Trichard, au sein de l'Observatoire national du tourisme, en tant que chargé de mission. J'ai été chargé d'études au moment de la marée noire Erika, j'ai travaillé sur l'impact

de cette catastrophe. Lors de ces 3 ans de poste, j'ai réalisé des statistiques et des études pour les clients de l'ONT et le ministère du Tourisme. J'ai également été responsable de l'observatoire des sites touristiques français, en ayant la responsabilité de créer des outils pour les adhérents, un intranet et quelques outils de base, afin d'homogénéiser les données de statistiques. J'ai créé et animé un dispositif d'observation conjoncturelle nationale, en collaboration avec la FNCDDT, la FNOTSI et Ski France entre autres. J'ai pu à ce moment animer le réseau et réaliser des synthèses pour la communication institutionnelle du ministère délégué au Tourisme. Ayant ensuite eu l'opportunité de travailler pour la FNCDDT, de 2003 à 2006, j'ai piloté des commissions thématiques pour les 97 CDT français adhérents,

notamment pour Tourisme et handicaps, domaine que j'ai totalement découvert.

Depuis 2006, je suis consultant chez Light Consultant, d'abord junior puis senior. Light Consultant est un cabinet de recrutement dans divers secteurs. Ma mission est de recruter des cadres supérieurs pour des clients publics et privés, et lors de mon entrée dans cette société, les responsables souhaitaient investir le secteur tourisme, je m'occupe donc entre autres de ce secteur, mais je fais aujourd'hui surtout de la direction générale.

Depuis 2008, je suis responsable du développement commercial dans le Sud-Est de la France, où j'ai créé une antenne de Light Consultant.



JEAN-FRANÇOIS TRICHARD

(Directeur de projet et coopérateur chez Septime Création et président de l'Office de tourisme intercommunal de l'Aveyron)

Je suis entré à l'IREST car je désirais me former aux métiers du tourisme.

J'avais déjà une maîtrise et une amie du CELSA m'avait parlé de l'IREST, en bien.

Je suis donc diplômé de 1997, en spécialité DESUP, Politique et économie du tourisme international.

J'ai réalisé un mémoire avec deux autres étudiantes sur le tourisme des jeunes pour la Maison de la France, en français et en anglais, que l'on a présenté à l'UNAT et au FIYTO (organisme international au service du tourisme des jeunes), pour la promotion des jeunes à l'international. Notre mémoire a été présenté au secrétaire d'État chargé du Tourisme, publié à la Documentation française. Puis j'ai réalisé une étude sur l'influence de l'Internet dans le tourisme.

J'ai fait un stage à l'ONT (Observatoire national du tourisme) où j'ai été conseiller aux nouvelles technologies.

À l'époque j'avais déjà monté une « start up » dans les nouvelles technologies.

J'ai tout de suite été embauché à l'ONT, avec le même contrat qu'avant le diplôme, en tant que chargé de mission, et j'y ai mené une seconde étude sur l'état

des lieux de l'équipement de l'Internet privé et public.

En 1998 je me suis engagé dans une entreprise et suis devenu cofondateur de ViaFrance, entreprise qui, par le biais d'Internet recense et propose les programmes des festivals, des manifestations et fêtes, tels les festivals de rock. Nous avons donc collaboré avec le secrétariat d'État chargé du Tourisme et Michel Claude, pour élaborer un agenda des événements et festivals.

En 2000, grâce à cette entreprise, je suis devenu un *Business angel*, c'est-à-dire une personne qui investit une part de son patrimoine dans une entreprise innovante à potentiel et qui, en plus de son argent, met gratuitement à disposition de l'entrepreneur, ses compétences, son expérience, ses réseaux relationnels et une partie de son temps.

En 2001, j'ai quitté l'entreprise car à mes yeux elle avait été dénaturée, c'est-à-dire devenue trop économie-business-financement. J'étais un passionné, pas un carriériste. De 2001 à 2008 je suis devenu directeur de projet et coopérateur de l'entreprise Laetis (création de sites Internet et d'applications multimédias) dont j'avais 30% des parts. J'ai quitté l'ONT

car conjuguer les deux était impossible, il fallait faire l'ENA pour monter dans les échelons et je n'avais pas du tout envie de suivre cette voie.

En 2008, il a fallu faire un choix stratégique : agrandir la société ou garder la même structure ; j'ai choisi de quitter l'entreprise car je pensais avoir atteint mon maximum dans cette structure.

J'ai intégré la société Septime Création, qui avait besoin de diversifier sa clientèle et je leur apportais un réseau de connaissances et des compétences. Nous avons participé à la réalisation de portails Internet, pour des Offices du tourisme, pour la Fondation du patrimoine, pour Atout France et le site RN2D (réseau national des destinations départementales).

Depuis 3 ans je travaille dans un cadre souple et agréable.

J'aime mon parcours professionnel, j'ai fait des choix quand il a fallu et je me suis toujours considéré comme un entrepreneur ou co-entrepreneur. Je possède aujourd'hui 20% de Septime et je suis président de l'Office de tourisme intercommunal de l'Aveyron.



PIERRE TULOUP

(Responsable commercial, Citadines Apart'hotels des Halles)

J'ai fait un DESS européen de Gestion des activités culturelles et touristiques (le DESS européen Tourisme-culture-environnement-ETCE).

Avec mon diplôme en 1998, j'ai travaillé en tant qu'assistant commercial pour AOM, une compagnie aérienne qui a ensuite été rachetée par Swiss Air. Puis j'ai cherché à évoluer dans la coopération internationale avec la chaire UNESCO.

Je suis parti à l'ambassade de France au Zimbabwe pendant plus d'1 an. J'y ai mené deux missions, la première dans l'enseignement et la deuxième en tourisme. Sur place, j'ai aussi collaboré avec le groupe Accor Hôtels en mission marketing pour nettoyer le site Internet, en tant que Web marketing assistant.

De retour en France en 2001, j'ai recherché un poste de commercial et de juillet 2002 à avril 2004, j'ai été embauché comme commercial pour RMH Hôtels Balladins. J'ai réalisé du démarchage sur le terrain, ce qui a été très formateur pour moi. Puis de 2004 à 2005, je suis parti à Londres pour devenir commercial à Holiday Inn Express. Je suis revenu en France en 2005

pour avoir le même type de poste à l'Holiday Inn de Disneyland Resort Paris. Pendant 3 ans, j'ai fait du démarchage de tour operators, de réceptifs français et européens pour des séjours de groupes, d'individuels et de loisirs; nous avions environ 5 bus de clients par jour.

En 2008 je suis devenu responsable commercial au sein d'un hôtel 4 étoiles sur les Champs-Élysées, l'hôtel California. Je n'y suis resté

qu'un an, pour ensuite prendre le poste de commercial à l'hôtel Le Delos de Bendor, île privée de la Méditerranée, face à Bandol, qui appartient à la famille Picard, et ce pendant 2 ans.

Depuis 2010 je travaille pour Citadines Apart'hotels des Halles.



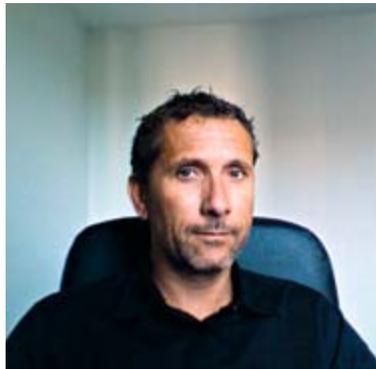
CAROLE BONZI

(Contrôleur de gestion senior sur la région Europe de l'Ouest et du Sud, groupe Hilton)

Je suis de la promotion 1998 du DESS Management touristique et hôtellerie internationale. J'avais réalisé un mémoire sur les prévisions financières, avec un stage de contrôle de gestion à la Direction régionale financière du groupe Hilton. À l'issue de ce stage, j'ai obtenu mon premier poste en tant

qu'assistant contrôleur au Hilton de Cannes. J'ai énormément appris sur le fonctionnement du groupe Hilton, son organisation régionale et j'ai également développé des outils qui m'ont permis d'asseoir ma crédibilité auprès des directeurs financiers des hôtels. J'ai choisi une formation courte, le DESS Hôtellerie internationale

de l'IREST, pour pouvoir prétendre à un poste intéressant. Aujourd'hui je trouve que la profession a évolué et les profils extérieurs sont les bienvenus. En sortant de l'IREST, mon ambition était d'obtenir un poste à responsabilités dans la finance. La période de cours à l'IREST m'a paru assez courte. Ce qui m'a le plus marquée et ce que j'ai le plus apprécié c'est l'interaction avec les professionnels du secteur. Après mon premier poste en tant qu'assistant contrôleur financier au Hilton de Cannes, j'ai rejoint le Meurice puis le Bristol comme directrice financière adjointe avant de réintégrer le groupe Hilton en tant que responsable du contrôle de gestion pour la région parisienne. Aujourd'hui, je suis contrôleur de gestion senior sur la région Europe de l'Ouest et du Sud, avec 32 hôtels à gérer.



ALAIN ESCOFFIER-MARIOTTI

(Professeur de communication à l'IUT de Corte)

Diplômé en 1991 à l'IREST, j'ai travaillé pour plusieurs chambres de commerce et d'industrie, sur les dossiers touristiques. J'ai également évolué professionnellement au sein du groupe structure Jaulin, numéro 1 de l'organisation d'événements. J'ai ainsi mené beaucoup d'opérations sur le terrain. En 1996, je suis devenu professeur certifié en histoire et géographie à Nice, et entre 1999 et 2008 j'ai été coordinateur/enseignant en techniques touristiques et analyse spatiale au GRETA Tourisme de Nice. De 2006 à 2009 je suis devenu expert international tourisme pour le programme MEDA 2, consortium SFERE, en tant qu'assistant technique, pour développer l'offre de formation dans le secteur du tourisme au Maroc. J'ai élaboré des programmes de formations et j'ai conçu et animé des formations de formateurs avant de devenir enseignant en BTS Tourisme en Guadeloupe, et coordinateur et enseignant en tourisme professionnel et montage de projets touristiques. Entre 2007 et 2010 j'ai repris une agence de voyages à Nice, « Le Comptoir des Alizés », puis en 2009, j'ai créé mon entreprise, Mariotti Conseil, qui travaille pour les entreprises dans le tourisme et qui réalise des formations et fait du conseil en communication/marketing... Je suis aujourd'hui professeur de communication à l'IUT de Corte, avec pour objectif de développer une filière tourisme.



LUCILE ROTTIER

(Chargée d'étude du projet de reconversion du RIMAP-P, le Régiment d'infanterie de marine du Pacifique-Polynésie au cabinet du maire de Arue)



À l'IREST, j'ai eu la chance de faire un stage au ministère du Tourisme à Paris, mission DOM-TOM ainsi qu'au siège de Nouvelles Frontières, secteur Océanie puis de participer à la création de la première agence Nouvelles Frontières à Tahiti. J'ai eu à l'IREST un excellent relationnel avec Bernard Morucci. J'ai beaucoup aimé son humanité, son ouverture d'esprit, son soutien et son dynamisme. Lors de ma formation à l'IREST (j'ai été diplômée en 1995) j'avais conservé mon emploi de responsable commerciale chez Tahiti Perles & Duty Free Shop. J'ai occupé ce poste jusqu'en février 1996, en réalisant des activités de vente en bijouterie et produits de luxe, promotion des ventes et animation de la force de vente. Puis j'ai été embauchée chez *Air Tahiti Magazine* en tant que directrice commerciale, jusqu'en février 1997. Par la suite, pendant 1 an, j'ai occupé un poste très intéressant au sein de l'Institut territorial statistique, ITSTAT, comme chargée d'étude sur une enquête des dépenses

touristiques. Entrée à la chambre de commerce, d'industrie, de services et des métiers, le CCISM, pour 6 ans, j'ai d'abord occupé le poste de chargée de développement économique (pendant 3 ans), pour l'aide à la création d'entreprise, au développement de l'export et pour les représentations lors de salons internationaux. Puis je suis devenue conseillère en formation au centre de formation, le CEFOR au sein de la CCISM. De septembre 2004 à août 2005 j'ai été chargée de promotion du GIE Tahiti Tourisme-Paris,

le Groupement d'intérêt économique de Tahiti tourisme. Puis, grâce à cette expérience, je suis devenue directrice de Haumana Croises et Tahiti Cruise and Vacation, jusqu'en septembre 2007. Je suis ensuite entrée au ministère du Tourisme et des Transports aériens en tant que conseillère en charge du secteur croisière, et sur un projet de centre de congrès et un projet de formation aux métiers de l'hôtellerie. Depuis juillet 2008, je fais partie du cabinet du maire de Arue (au nord-est de Tahiti), en tant que chargée d'étude du projet de reconversion du RIMAP-P, le Régiment d'infanterie de marine du Pacifique-Polynésie.



JÉRÔME GOUPIL

(Directeur administratif et financier du Royal Monceau)

Je suis entré à l'IREST en 1998, pour en sortir diplômé d'un DESS de Management touristique et hôtellerie internationale, en 1999. La grande force de l'IREST était Bernard Morucci et sa capacité d'avoir un réseau solide et valable. J'appréciais beaucoup d'avoir des intervenants professionnels, cela donnait une réelle ouverture sur le monde de l'entreprise. J'ai réalisé mon stage auprès d'Oliver Boëdec à l'hôtel Hilton, il a d'ailleurs été l'un

de nos intervenants.

Après mon passage à l'IREST, j'ai tout de suite été embauché à l'hôtel Hilton d'Orly en tant que comptable et ce jusqu'en 2000. À la base la comptabilité n'était pas ma spécialité, mais j'ai appris sur le tas. Le site où j'ai le plus appris est l'hôtel Hilton de Cannes, en tant qu'adjoint du directeur financier, où je suis resté un an et demi. Je suis ensuite revenu sur Paris pour faire des remplacements successifs en tant que consultant

financier sur différents sites du groupe Hilton pendant 1 an. Puis j'ai fait l'ouverture de l'Hilton Arc-de-Triomphe, et j'y suis resté 3 ans en tant que directeur financier. En 2006, un cabinet de recrutement m'a proposé un poste de directeur financier pour le groupe Marriott, à Budapest. Cela m'a permis de connaître un autre groupe et surtout l'étranger, donc une autre façon de gérer et diriger. J'avais 2 hôtels en charge, et ce, pendant 14 mois. J'ai ensuite souhaité rentrer en France pour des raisons personnelles, j'ai occupé le poste de directeur administratif et financier de l'hôtel Crillon, jusqu'en 2008. Depuis cette date, je suis directeur administratif et financier au Royal Monceau, dont j'ai fait l'ouverture.



HEIDI HEINONEN

(Chargée de projets culturels à l'Institut français de Finlande)

Je suis de la promotion 1997 avec pour spécialité marketing du tourisme. J'avais réalisé un mémoire sur l'utilisation des nouveaux médias dans la promotion des incentives. Mon stage de licence a eu lieu à la Maison de la France à Stockholm. Grâce à ce stage, j'ai eu des contacts que j'utilise encore aujourd'hui. Puis j'ai fait un stage de maîtrise au Comité régional du tourisme d'Île-de-France, qui a débouché sur un CDD de 9 mois. J'ai choisi cette formation à l'IREST car elle correspondait à mon objectif de carrière qui était de travailler dans l'hôtellerie. Avant la sortie de l'IREST je souhaitais évoluer dans la promotion de la France à l'international. Lors de mon diplôme je me suis redirigée vers mon pays natal où je venais de rencontrer mon futur mari. Ce qui m'a le plus marqué, c'est la chaleur de la personnalité de B. Morucci, le dynamisme des cours de marketing de M. Tiard et les cours passionnants sur l'aménagement du territoire de J.-L. Michaud. Mon premier emploi a donc été, de 1997 à 1998, au CRT d'Île-de-France comme assistante de promotion internationale. Puis j'ai été embauchée au Centre culturel français de Finlande, à Stockholm, comme chargée de communication, et ce jusqu'en 2000. Depuis 2000, je suis chargée de projets culturels à l'Institut français de Finlande, ancien Centre culturel français.



CLAIRE DEBUIRE

(Attachée territorial)

J'ai été diplômée en 1995 après avoir soutenu mon mémoire sur le tourisme social, mémoire fait avec une autre étudiante, Nathalie Edwiges. Je suis entrée à l'IREST, après avoir eu un BTS Tourisme et après un an d'étude post-BTS à Nantes. Comme je ne voulais pas travailler immédiatement, j'ai passé le concours de l'IREST. À la fin de mon cursus je me suis interrogée sur la poursuite de mes études, mais le seul débouché était un DESS Hôtellerie internationale, qui ne m'intéressait pas. Je me suis réorientée dans la fonction publique territoriale. Après avoir passé les concours, je fus assistante administrative à la région Haute-Normandie.

Durant 5 ans, j'ai travaillé à l'achat d'équipement pour les lycées. Depuis 7-8 ans, je collabore à un programme de coopération franco-britannique. Aujourd'hui je suis dans l'attente d'un nouveau poste, car je viens de réussir le concours d'attaché territorial. L'IREST m'a marquée. Cela avait beau être un environnement universitaire, nous n'en avons pas du tout le rythme. C'était un programme très dense et intense. Nous devons gérer notre temps entre les nombreuses heures de cours, les recherches pour le mémoire et les stages.



LES ANNÉES 01-2011

« L'équipe enseignante d'alors m'a fait prendre conscience que la transversalité du tourisme était une chance, qu'elle était porteuse d'enjeux modernes et structurants et qu'on pouvait y voir émerger de nouveaux métiers. »

Thomas Deschamps



le 1er mai qui est le jour de
la forêt
dominas au
6
savons
la forêt
dominas au
que le
corps
23/06/06 - 17/12/06
Chimères Africaines
www.quaibrantly.fr
GRATUITE AU PUBLIC

exposition
théâtre
cinéma
concerts
23/06/06

* musée du quai Branly



ÉLODIE GRILLI

(Chargée de développement, Centre des monuments nationaux)

J'ai obtenu mon DESS européen Tourisme-culture-environnement (correspondant aux spécialités VTSC puis GSVT de l'actuel master Tourisme) de l'IREST en 2004. J'ai réalisé un stage de longue durée au Centre des monuments nationaux au château de Maisons-Laffitte, grâce à l'intervenante Mme de La Roncière qui en était l'administratrice. Mon mémoire avait pour sujet « Création et mise en place d'un parcours pédagogique dans le Paris révolutionnaire, en complément de la visite du musée Carnavalet » : il a débouché sur un programme de la Ville de Paris à la DASCO, Direction des affaires scolaires et qui existe toujours aujourd'hui, notamment dans le quartier de l'Odéon, en particulier en direction des écoles et des scolaires. Pour ce parcours j'ai suivi une formation de guide à la mairie de Paris et j'ai créé un livret pédagogique. J'avais pour directeur de mémoire Valéry Patin, qui m'a beaucoup soutenue, de plus je me souviens de ses cours comme très intéressants, correspondant

vraiment à mes ambitions.

En sortant de l'IREST, j'ai obtenu un poste de chargée de développement des monuments d'Île-de-France, en particulier pour le développement de l'offre éducative, lequel se libérait en décembre au Centre des monuments nationaux.

De décembre 2004 à décembre 2010,

j'ai donc assuré la promotion du réseau des monuments d'Île-de-France. Je travaillais avec les institutionnels, les partenaires locaux, les associations dans le but de nouer un réseau commercial et développer des partenariats. À partir de décembre 2010, je suis devenue chargée de développement du réseau national, un poste au siège. Je suis responsable des grands comptes avec les professionnels du tourisme, je réalise des déplacements à l'étranger, je travaille avec les agences réceptives parisiennes, avec la presse étrangère (mailings, workshops...). J'ai aussi mis en place des partenariats avec, par exemple, Rail Europe et Paris Visite.



LOUISE DE TORCY

(Chargée de projets tourisme - Chargée de développement)

J'ai obtenu mon diplôme de master 2 Développement et aménagement touristiques des territoires de l'IREST en 2008. Je suis entrée à l'IREST pour sa réputation, ses contacts, son côté professionnel et pour compléter ma formation dans le tourisme et l'aménagement du territoire. En sortant de BTS Commerce international, j'ai d'abord choisi la voie du journalisme et j'ai donc fait une école supérieure de journalisme de 2002 à 2004,

en obtenant le titre de journalisme niveau II. À cette époque, j'ai travaillé en tant que journaliste pour le groupe Bayard, le Benchmark Group ou encore l'ANDCP, Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnelle. Puis j'ai souhaité me diriger vers l'international et le tourisme, j'ai bénéficié d'une formation en Erasmus. En effet, je suis partie 1 an pour faire un BA of Tourism / licence de Gestion internationale

du tourisme et du patrimoine en Irlande au Dublin Institute of Technology, avec pour spécialité Food & Tourism. Lors de ce séjour j'ai travaillé en tant qu'assistante polyvalente bilingue au musée Guinness Storehouse.

En 2005, je suis rentrée en France pour faire un master 1 Économie et gouvernance de l'environnement et des territoires, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en Yvelines.

Comme j'ai toujours eu cette volonté de travailler avec l'international, en 2006 je suis donc partie pour 1 an au Québec en tant que chargée de projet tourisme pour la fondation Rivières à l'Université de Montréal. J'étais en charge de création du Parc d'intérêt touristique et de la conservation de la Rivière Rouge.

Mon année à l'IREST s'est bien passée, je trouve que les cours ont été d'un bon niveau. J'ai réalisé un mémoire sur l'intégration de la notion de service dans le classement hôtelier, dirigé par Noël Le Scouarnec. À l'IREST, j'ai eu l'occasion de m'investir dans l'association de l'Institut, l'IRESTREA et nous avons eu la chance d'avoir l'appui du directeur Rémy Knafou. Nous avons même à l'époque organisé une cérémonie des diplômés. J'ai trouvé le programme de l'IREST très intéressant et de qualité.

De 2008 à 2009, j'ai été chargée de projets tourisme et changement climatique dans un cabinet

de conseil spécialisé en développement durable des territoires, à Marseille.

En février 2010, je suis partie au Mexique, en tant que chargée de développement produits

et partenariats dans l'agence de voyage Senda Sur Mexico puis je suis rentrée en France en octobre 2010.



CAMILLE DOUÉ

(Chargée de promotion à l'association Intermusées)

J'ai été diplômée de l'IREST en 2009, avec un master 2 en apprentissage, dans la spécialité Valorisation touristique des sites culturels. J'ai réalisé mon mémoire sur la valorisation touristique des établissements de spectacles vivants, sous la direction de M. Tiard et M. Le Scouarnec.

J'ai tout d'abord fait un master 1 où nous étions mélangés avec les autres spécialités, ce qui était enrichissant et varié, puis mon master 2 en apprentissage avec, pendant le premier semestre, 2 jours de cours par semaine et 3 jours en entreprise. J'ai fait mon apprentissage au Théâtre national de Chaillot, qui, à la fin de ma formation, m'a embauchée en CDD en tant que chargée de mission tourisme et service des relations publiques.

J'ai trouvé l'alternance vraiment bien, cela m'a beaucoup appris et m'a permis de comprendre les différents types de publics que l'on peut toucher dans le domaine du spectacle vivant, ainsi que les nombreuses façons de communiquer. Depuis juin 2010 j'ai intégré l'association Intermusées en tant que chargée de promotion. Cette association réunit les principaux musées et monuments publics de la région parisienne, elle distribue également le Paris Museum Pass. J'ai tout d'abord été chargée du site Internet pendant 6 mois, puis je suis devenue chargée de mission, tout en continuant à gérer le site Internet, les actualités, les fonctionnalités et les stratégies de promotions du pass pour le grand public et le public privé. Le fait de travailler dans une petite structure sur un modèle associatif est un avantage, car on a de nombreuses responsabilités en pouvant suivre les projets de A à Z. Grâce au réseau des anciens étudiants, j'ai pu trouver mon stage au théâtre de Chaillot et j'ai également des amis que je vois encore aujourd'hui comme Mathilde Mignon. Je pense en revanche que cela manquait de cours avec une place plus importante à la communication.



« J'ai également été très marquée par la journée du 8 mars 2005, « Journée de la Femme du Tourisme », qui avait été organisée dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne et où, nous étudiantes en tourisme, avons été conviées. »

Soline Archambault

THOMAS DESCHAMPS

(Responsable de l'Observatoire statistique à l'Office du tourisme et des congrès de Paris)

J'avoue avoir choisi l'économie car je ne parvenais pas à m'imaginer en spécialiste, en tout cas pas de ceux qui ne maîtrisent qu'un seul domaine, le monde étant trop complexe et trop riche pour cela. Je sentais confusément que pour rebondir dans une carrière il valait peut-être mieux avoir plusieurs cordes à son arc. Un de mes professeurs, Philippe Moati (du CREDOC), nous avait expliqué que nous exercerions nos compétences dans 6 à 8 postes tout au long de notre carrière, et que la moitié de ces postes étaient encore à inventer. Cela avait été difficile à croire. Après une maîtrise d'économie et de gestion effectuée à Paris 1, j'ai recherché une formation qui me permettait de concilier mon indécision et mon ouverture au monde. Le tourisme m'est apparu comme parfaitement adapté à mon cas. J'ai donc intégré la deuxième

promotion, année 1998-1999, du DESS européen d'Économie et de gestion des activités culturelles et touristiques de l'IREST. L'équipe enseignante d'alors m'a fait prendre conscience que la transversalité du tourisme était une chance, qu'elle était porteuse d'enjeux modernes et structurants et qu'on pouvait y voir émerger de nouveaux métiers. Les prédictions de Monsieur Moati pouvaient donc se réaliser dans le tourisme! Cet enseignement m'a poussé à analyser mes forces et faiblesses pour trouver au mieux ma place dans ce secteur. J'ai appris qu'il fallait profiter de toutes les opportunités. Renée Grimaud, alors en charge du bureau des élèves, tentait de nous faire participer sans attendre au monde qui nous entourait. Aujourd'hui, avec le recul, je pense que c'est son action qui m'aura permis de mieux

appréhender la réalité du monde professionnel d'alors. J'ai décroché mon premier poste à Luxembourg, en coopération (service civil). Mais il n'abordait que de loin la thématique touristique. Je travaillais alors pour Eurostat, et n'ai eu de cesse ensuite de rechercher un poste portant sur les statistiques du tourisme. Après cette expérience internationale je suis donc tombé dans la marmite de l'observation du tourisme, qui fait partie des métiers qui n'existaient pas au moment de mes études.





SOLINE ARCHAMBAULT

(Chargée de mission communication et partenariats pour le Réseau des grands sites de France)

J'ai été diplômée d'un DESS Valorisation touristique des sites culturels en 2005 en ayant fait un mémoire sur « Les activités culturelles hors exposition dans les musées d'arts et cultures du monde : bilan et perspectives dans une stratégie », sous la direction d'E. Caillet du musée de l'Homme. J'avais réalisé un stage de diagnostic territorial à Vaison-la-Romaine. J'avais auparavant fait des études de droit puis une année d'histoire de l'art à l'École du Louvre, en ayant déjà des expériences professionnelles grâce à mes études de droit. De 1997 à 1999 j'ai travaillé chez Matra Nortel Télécommunications en tant que responsable développement Europe de l'Est. Puis de 1999 à 2003 j'ai été responsable du développement d'affaires chez Simoco Digital Systems. J'ai voulu me réorienter et j'ai souhaité suivre une formation dans

le secteur du tourisme et du patrimoine. Ma formation à l'IREST a été très intéressante car je n'avais aucune formation au tourisme, c'était une totale découverte, comme si je repartais de zéro. L'organisation des cours était assez anarchique, mais l'IREST a été un très bon tremplin pour ma carrière et m'a permis de comprendre et de connaître les différents acteurs du secteur touristique et culturel. Aujourd'hui je suis chargée de mission communication et partenariats pour le Réseau des grands sites de France. J'adore ce que je fais, c'est varié et cela demande une remise en question régulière, je suis sans arrêt en recherche de nouvelles problématiques. Ces recherches apportent une innovation constante au cœur de mon travail et me permettent aussi de tisser des liens. Je travaille beaucoup

pour les publications de la RGSF avec la maison d'édition Actes Sud, je réalise des prises de photos et je mets également en place des ateliers pédagogiques. Pour en revenir à l'IREST, je me souviens de ma remise de diplôme dans une salle du Panthéon, ce qui avait été très sympa. J'ai également été très marquée par la journée du 8 mars 2005, « Journée de la Femme du Tourisme », qui avait été organisée dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne et où, nous étudiantes en tourisme, avions été conviées. On nous avait présenté les métiers du tourisme, tenus par des femmes et Cathy Kopp, DRH chez Accor, avait fait la présentation de son métier et cela m'avait paru très positif, une vraie ouverture sur le monde professionnel.



MATTHIEU EVRARD

(Directeur senior du Développement international de Louvre Hôtels)



Je suis diplômé de la promotion de l'IREST 2003-2004 avec un DESS Stratégie touristique et hôtelière.

Je considère avoir un parcours assez atypique de par ma formation d'ingénieur, diplômé de l'École centrale de Paris avec un master Finances et gestion d'entreprises, et de par mes choix universitaires et professionnels.

J'avais le souhait d'être expert dans un secteur d'activité et comme j'avais en charge la gestion d'un tour opérateur, j'y ai pris goût, d'où ma volonté d'entrer à l'IREST pour parfaire mes connaissances dans le milieu hôtelier et touristique. J'ai réalisé un mémoire sur le développement de l'indice dans les entreprises hôtelières, ayant un fort intérêt pour ce secteur. J'ai pu, grâce à ce mémoire, interviewer de nombreux acteurs du tourisme pour la construction de l'indice. En parallèle de ce mémoire j'ai

travaillé dans l'entreprise IPD France, société immobilière, où j'ai intégré le service d'analyse de portefeuille immobilier dans le but d'ouvrir une filière hôtellerie, de lancer un indice et faire, entre autres, du benchmarking.

J'ai un très bon souvenir de mon passage à l'IREST, notamment du voyage d'étude à Aix-en-Provence. À la sortie de mon diplôme de l'IREST, en 2004, j'ai intégré le groupe hôtelier B&B Hôtel, en tant que directeur Développement, avec la responsabilité complète des projets et missions de la chaîne. Un service Développement a été créé à mon arrivée dans l'entreprise afin de procéder à la promotion immobilière, à l'achat de terrains, à l'acquisition de fonds de commerce, à l'achat d'hôtels existants.

Ainsi la société est passée d'un parc de 120 hôtels à 200. En 2007 je suis entré dans la société Louvre Hotels Group, filiale du groupe du Louvre, en tant que responsable Développement France, puis international. Je me suis occupé de l'entrée, de la croissance et de la consolidation du groupe sur des marchés français mais également sur des marchés prometteurs en Europe et dans

les pays émergents, ainsi que de l'acquisition de nouveaux hôtels filiaux en France, en Belgique, en Suisse et aux Pays-Bas.

Depuis mars 2011, j'ai été nommé directeur senior du Développement international de Louvre Hôtels et j'ai ainsi pu rejoindre le comité exécutif du groupe.

J'ai aujourd'hui pour missions principales la définition et le déploiement de la stratégie d'internationalisation du groupe.



Légendes (de haut en bas et de gauche à droite) :

1. Première édition de l'École d'été Erasmus Mundus, organisée en collaboration entre l'IREST, l'Université de Cassino (Italie) et l'Université de Valence (Espagne). Terracina, Italie, juillet 2010.
2. Stage de terrain des étudiants du master recherche Tourisme, environnement, patrimoine (TEP), en collaboration avec les étudiants de l'Université d'Udayana, Bali, janvier 2011.
3. Voyage d'étude des étudiants de master 1, Aix-Les-Bains, octobre 2004.
4. Remise de diplômes IREST, promotion 2002-2003.
5. Cérémonie de la remise des diplômes par Paul Roll, président du conseil de l'IREST, salon Honorat, Cité Internationale Universitaire de Paris, 2009.





Chapitre 03

L'IREST, LIEU DE FORMATION UNIQUE... TÉMOIGNAGES DE PROFESSEURS

Légendes (de haut en bas et de gauche à droite) :

1. Voyage d'intégration, master 1,
octobre 2008, Gréoux-les-Bains.

2. Voyage d'intégration, master 1,
octobre 2009, Baléares.

3. École d'été, organisée en collaboration
avec l'Université de Cassino, Terracina (Italie),
juin 2010.

4. Les étudiants de la promotion 2004-2005
du DESS de l'IREST retrouvent leurs enseignants,
8 septembre 2011, Paris.



INTRODUCTION

Par **François-Xavier Decelle**

Ce n'est donc pas seulement pour les étudiants provenant d'horizons variés que l'IREST va servir de creuset, car c'est aussi un lieu où des enseignants aux parcours diversifiés vont transmettre savoir et savoir-faire aux étudiants et leur permettre de se constituer un portefeuille de compétences forgeant un corpus unifié autour de la réalité protéiforme du phénomène touristique. La transversalité du tourisme fonde la multidisciplinarité qui caractérise l'état d'esprit des équipes enseignantes et de l'équipe de recherche. C'est un trait original qui nous distingue de bien des équipes universitaires plus disciplinairement homogènes. La variété des parcours est une richesse

inestimable qui nous empêche d'adopter l'un ou l'autre des a priori rigides et limitatifs. Certains d'entre nous sont eux-mêmes des anciens de l'IREST (ou du CEST). Ce sont certainement eux qui possèdent la connaissance la plus intime du secteur et du monde professionnel. D'autres sont venus au tourisme après avoir déjà fondé une carrière et des recherches, thèse et publications sur des sujets plus ou moins éloignés. Cela ne les déqualifie pas pour autant puisqu'ils permettent des échanges à l'IREST se nourrissant d'approches différenciées.



MARIE-FRANÇOISE LANFANT

(Professeur-chercheur en sociologie du tourisme)

Dans un des derniers ouvrages auxquels j'ai participé, *La Naissance de la sociologie du tourisme en Europe*, j'ai écrit le chapitre sur la naissance de la sociologie du tourisme en France. Il est délicat d'identifier cette naissance et le contexte des études du tourisme en France au début des années 1960, lors de la création du CEST, car cela tient à la représentation du tourisme en tant que phénomène social qui a été amorcé plusieurs décennies avant que ne commencent les recherches. Je donnais des cours de sociologie du loisir, puis de sociologie du tourisme au CEST. Le CEST a été, dès le départ, interdisciplinaire, c'était la grande idée du professeur Chabot codirecteur du CEST auprès de Louis Burnet. M. Chabot m'avait d'ailleurs sollicitée pour que je devienne professeur. J'étais à l'époque l'assistante spécialiste de l'équipe de sociologie du loisir du CNRS du professeur Joffre Dumazedier. De notre côté, nous avons posé une façon de développer le domaine du loisir mais à la même époque, en parallèle, les géographes ont été les précurseurs du développement du tourisme et des études. À l'époque j'avais peu de lectures essentielles sur lesquelles je pouvais baser mes cours, car il y avait peu de sources et recherches

dans ce domaine-là et je n'avais aucune prétention particulière. Je donnais à la base des cours de sociologie du loisir et je voulais répandre les recherches de Joffre Dumazedier qui a écrit un premier ouvrage en 1962 *Vers une civilisation du loisir?* qui contenait un chapitre sur le tourisme déjà bien orienté; c'est par l'enseignement du tourisme que je suis passée à la recherche sur le tourisme. J'ai été gênée de faire cours en transposant des recherches qui n'étaient pas les miennes. Cela m'a incitée à initier mes propres recherches dans le tourisme. En quelque sorte, c'est par l'intermédiaire de l'enseignement au CEST que je me suis investie dans la recherche en tourisme. Au début du CEST, les cours étaient à l'Institut de géographie, rue Saint-Jacques dans des cabanons. Puis nous avons été transférés à Censier, ce qui a donné une autre dimension au CEST. Le directeur de l'époque, Louis Burnet était vraiment un personnage très cultivé, une « personnalité » que j'ai peu connue et qui a pris sa retraite en 1974. On sentait que c'était une personne qui avait un vécu et un grand savoir. L. Burnet a vraiment imposé l'interdisciplinarité du CEST, lors du passage à Censier, car avant l'accent

était plus mis sur la géographie. L. Burnet était un « géographe à la française », avec une connaissance de la géographie humaine très ouverte. Il y avait dans cette formation des géographes, des gestionnaires du tourisme, des statisticiens — d'ailleurs Bernard Morucci était mathématicien. Il est arrivé 2 ou 3 ans plus tard que moi, pour enseigner les statistiques. Je me souviens aussi, avec beaucoup d'émotion de mon collègue Georges Cazes, qui était professeur en même temps que moi. Au CEST, les étudiants étaient reçus sur concours, ils avaient tous un parcours universitaire important. Rentrer au CEST était un choix professionnel de perfectionnement et de spécialisation. Ce Centre était une innovation très importante, car l'Université était réticente au rapprochement entre formation universitaire et choix professionnel. De nombreux étudiants étrangers, notamment africains, voulaient suivre ces études, car ils avaient des bourses de leurs gouvernements pour entreprendre ce genre d'étude, pour ensuite faire partie du gouvernement et travailler sur la politique du développement du tourisme dans les pays en voie de développement. Les débouchés étaient à l'époque nombreux et vraiment intéressants. Je suis partie

du CEST au bout de 10 ans, le CEST était devenu trop institutionnalisé, à mon sens. Je ne pouvais pas avancer et mener de front le CEST et le CNRS.

De plus je n'arrivais pas à juger les étudiants, cela était trop formel, je trouvais qu'il y avait un décalage entre l'enseignement et le diplôme que les étudiants recevaient.

Le CEST a été pour moi une impulsion et m'a ouvert les yeux sur ce que devait être mon parcours professionnel. Il a fallu que je me détache de la sociologie du loisir du CNRS et de la France pour me tourner vers la sociologie du tourisme à l'international. Le CEST a été un pionnier, je m'avance peut-être un peu en disant qu'il a été le premier au niveau des grandes universités dans le monde à avoir eu conscience qu'il fallait créer ce type de recherches et de cours. C'était un organisme de recherche qui allait former des chercheurs et des professionnels à la spécialité du tourisme, associée à une université. J'ai senti une orientation des études différentes entre la direction de L. Burnet et celle de B. Morucci. Je me souviens que l'on m'avait demandé d'être directrice du CEST, avant B. Morucci, mais à l'époque j'ai préféré le CNRS. L'objectif du CEST et de ses directeurs était d'aboutir à un diplôme universitaire qui puisse être reconnu en France et à l'International et ainsi faire reconnaître l'Université française.



MICHEL TIARD

(Directeur des études de l'IREST)

Après mon diplôme de 1974 obtenu au CEST, ma reprise de contact avec le CEST a eu lieu en 1985, lorsque Bernard Morucci m'a proposé de devenir chargé de cours de marketing, avec une trentaine d'heures de cours à assurer dans l'année. De suite, j'ai eu la responsabilité de diriger le mémoire d'étudiants ayant leur licence de tourisme, mais n'ayant pas eu le temps de finaliser leur année de maîtrise car ils avaient été embauchés avant leur soutenance de mémoire. Cela m'a permis de prendre conscience de l'ambition qu'avaient ces étudiants d'être reconnus dans le monde professionnel grâce à leur diplôme du CEST. Dans mon esprit, cela a préparé le terrain à l'utilité de la professionnalisation, de la VAE et à la réflexion sur l'apprentissage. Peu avant le milieu des années 1990, B. Morucci a perçu la nécessité de pousser le niveau de formation à bac+5, en s'appuyant, en priorité mais pas exclusivement, sur le développement des chaînes hôtelières, d'où un premier DESS Hôtellerie internationale. Dans cette perspective, je suis devenu enseignant à plein temps à l'IREST en 1995, toujours dans les domaines du marketing, de la stratégie, des marques, en intervenant depuis dans la plupart des formations. Au cours de la plus grande partie de sa longue histoire, le CEST, devenu IREST, est resté une petite structure, animée par un directeur – Louis Burnet, puis Bernard Morucci – plus visionnaire que gestionnaire au jour le jour de la structure, et si l'IREST a grandi et changé, sur les fondations conçues par ses deux premiers directeurs, une caractéristique est restée constante, l'Institut n'a pas été « filialisé » par un ensemble monodisciplinaire plus important. Ceci nous amène donc à pouvoir proposer des diplômes « tourisme » plus que des parcours ou options tourisme au sein d'une offre de formation plus généraliste. C'est probablement un des points forts de l'IREST : laisser les mises à niveau généralistes à d'autres, qui le font bien, pour se concentrer sur la spécificité touristique professionnelle des enseignements, Une autre spécificité a été l'étonnante pérennité d'une structure qui a résisté au temps malgré ses points de fragilité. Le passionnant travail de mémoire réalisé en 2011 sur ses 50 ans d'histoire en témoigne. Un contexte interne de pénurie de moyens matériels a longtemps été celui du CEST et de l'IREST, obligeant l'Institut à être inventif :

- dans l'animation d'équipes pédagogiques très diversifiées;
- dans le choix d'un recours à de nombreux professionnels de haut niveau;
- dans la communication, interne à l'Université (faire accepter l'utilité d'une formation touristique et hôtelière à bac+5) et externe (faire admettre que si un professionnel s'est formé « sur le tas », les temps changent et un bac+5 ou un bac+3 est désormais un accélérateur de carrière);
- dans le recours au réseau des anciens étudiants, informel et/ou formel (ATOLS pour la période la plus longue, puis l'IRESTREA) même si la période des formations en 1 an seulement a été peu propice à l'implication d'étudiants en formation dans une activité associative.

Les forces et les faiblesses du CEST puis de l'IREST ont été à la source d'un attachement affectif de la plupart de ses étudiants et enseignants, lequel a bien résisté au temps qui passe et à l'augmentation des effectifs étudiants (sept fois plus nombreux en 2011 que 15 ans auparavant).

Consolidée par Rémy Knafou et développée par Maria Gravari-Barbas l'équipe de l'IREST dispose a priori des atouts pour réussir dans tous les projets en cours et à venir, tout en maintenant une culture « IREST ».



FRANÇOIS-XAVIER DECELLE

(Maître de conférences en sciences économiques à l'IREST)

Je suis à l'IREST depuis 1998, suite à la demande du Pr Morucci. Internationaliste de formation, je m'étais alors davantage penché sur des questions de politiques commerciales voire d'économie industrielle (ma thèse portait d'ailleurs sur la TVHD, sujet plutôt éloigné du tourisme!). Le profil du poste présentait d'emblée trois volets qui m'ont attiré : un poste de maître de conférences d'économie nouvellement créé à l'IREST permettait de mieux couvrir les besoins liés à l'inflexion du contenu des formations. L'émergence d'une industrie du tourisme ayant sa part dans la dynamique économique

globale impliquait de mieux cerner le sens de la dynamique économique en cours, au regard des aspects plus politiques et géographiques particulièrement mis en lumière dans le processus de développement touristique français depuis les décennies 1960. L'approche économique du phénomène a subi d'autre part un effet de balancier notable : à la compréhension de l'importance du tourisme dans une économie nationale, des aspects donc macroéconomiques (influences sur la balance des paiements, sur l'emploi, sur le PIB) et inversement des données globales sur le secteur

(taux de change, prix...), s'est ajoutée et est apparue de plus en plus prégnante la nécessité de comprendre en profondeur la nature si particulière des marchés touristiques et le mode de fonctionnement de (des) l'industrie(s) du tourisme. Parallèlement, les problématiques keynésiennes perdaient de leur pertinence au profit d'une élucidation des fondements microéconomiques de la macroéconomie. La question des performances des opérateurs prenait toute son ampleur alors que des restructurations industrielles caractérisaient l'aile avancée de cette

industrie et qu'il fallait les interpréter. Enfin, face à la professionnalisation croissante de l'industrie du tourisme, à sa complexification et à son institutionnalisation, il est apparu pertinent de faire des formations de troisième cycle le point nodal de notre offre de formation. Mais il a fallu refuser des amalgames faciles trop souvent colportés dans les milieux universitaires de l'époque entre souci de professionnalisation et enseignement déprécié. Ces évolutions se sont notamment traduites par l'adjonction de cours de microéconomie, de stratégies et

plus récemment de cours de gestion y compris (particulièrement?) pour des étudiants n'ayant pas eu de formation poussée au préalable. Ce souci de « coller » aux évolutions du monde réel du tourisme explique aussi pourquoi nous avons élargi notre offre: ainsi devant la montée en puissance des questions juridiques, nous avons créé un DESS puis un master de Droit du tourisme et, parallèlement, devant l'internationalisation croissante de cette industrie, nous avons récemment créé un master Économie du développement touristique international.

À l'heure où nous tenons la gageure d'être présents sur tous les fronts (enseignement, recherche, coopération internationale, réseautage auprès du monde professionnel et institutionnel), où nous portons avec fierté les valeurs de l'Université et particulièrement de la Sorbonne à laquelle nous sommes rattachés, je voulais témoigner de l'immense satisfaction que ce fut et que c'est toujours pour moi de participer à notre volonté collective de relever ces défis.



NOËL LE SCOUARNEC

(Maître de conférences associé à l'IREST)

Comment être à la fois professionnel dans une entreprise ou une administration, et enseigner? Singulier challenge car ces activités peuvent paraître a priori difficilement compatibles. Il me semble utile de fournir quelques indications sur mon profil: doctorat en géographie effectué à l'Université Paris 1 en 1980 sous la direction de Michel Rochefort, après une maîtrise réalisée sous la direction de Jacqueline Beaujeu-Garnier. Cours universitaire complété par la formation, alors pratiquement unique en France, au Centre d'études supérieures du tourisme de Paris 1 sous la direction de L. Burnet puis de B. Morucci, avec un diplôme obtenu en 1975. Après une expérience professionnelle fortement marquée par le tourisme, mais pas seulement, j'ai été recruté comme chargé de mission à la Direction du tourisme en mars 1977 dans le service Études et recherche animé

par Jean-Luc Michaud, ce qui a débouché sur une expérience très diversifiée et durable dans cette administration pendant une trentaine d'années. Tout d'abord, au cours des années 1970-1980, mon champ d'activités couvre la politique sociale des vacances. Lors de cette période, je me consacre aussi à l'instruction du financement des hébergements hôteliers et de camping et au développement d'outils d'aide au montage de projets dans le cadre des contrats de plan État-régions. Au cours des années 1990, j'interviens sur les politiques concertées de valorisation du patrimoine avec les ministères de la Culture et de l'Environnement, et sur la modernisation de stations touristiques avec la DATAR. Ensuite, au cours des dix dernières années, j'anime le service en charge des études, étendu à la recherche, en développant des échanges et des rencontres au plan

international, notamment avec l'Espagne, ou l'Italie. Plus récemment, la création de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services au sein du ministère de l'Économie, a été l'occasion d'un élargissement sensible de mes fonctions à la démarche prospective sur d'autres secteurs économiques au-delà du tourisme.

En 1989, Bernard Morucci me propose d'intervenir à l'IREST. Il s'agit de restituer aux étudiants la matière sur laquelle je travaille alors à la Direction du tourisme. En 1993, dans le cadre du DESS Hôtellerie internationale qui vient d'être créé, un poste de maître de conférences associé (PAST) m'est attribué. Le rôle du PAST au sein de l'université, c'est aussi de contribuer à l'enrichissement de la formation par un rapprochement avec des intervenants professionnels. Ces contacts facilitent le placement des étudiants comme stagiaires, et débouchent parfois sur des emplois dans ces structures, ou au sein de l'administration du tourisme. Le fait d'occuper à partir de 1990 le poste de responsable du service de l'Emploi et de la formation à la Direction du tourisme, et de participer à la réflexion sur le devenir des métiers avec les différentes branches professionnelles est un apport précieux pour conseiller, aider les étudiants dans la recherche d'emploi. Cette expérience est tout autant enrichissante à partir de 1997, lorsque m'est confié le rôle d'animer le programme Nouveaux services-emplois jeunes dans le tourisme. De nombreux jeunes diplômés ont alors pu trouver entre 1998 et 2002 un poste dans le secteur associatif ou les collectivités locales. En complément de l'enseignement à l'IREST, Georges Cazes m'avait sollicité dès 1990 pour des cours sur le thème « Tourisme et milieux fragiles » dans le cadre du magistère Aménagement de Paris 1, dirigé par Pierre Merlin. J'y enseigne toujours, en coordonnant la programmation des cours. Depuis 2000, j'interviens plus spécifiquement dans trois domaines :

- le montage et financement de projets ;
- la connaissance de l'économie touristique ;

– la stratégie et la valorisation des sites culturels dans le contexte d'une réelle ouverture au plan international. Le suivi des mémoires s'effectue de façon complémentaire et harmonieuse avec l'équipe des enseignants. Nous nous appliquons à valoriser certains mémoires, avec notamment la publication d'articles dans la revue *Espaces*. Beaucoup d'étudiants de l'IREST ont ainsi pu en bénéficier au début de leur carrière professionnelle. J'ai ainsi toujours été très motivé pour diriger des mémoires d'étudiants provenant d'autres horizons, européens ou du reste du monde, sur tous les continents. J'ai noté une très grande attente et une forte demande de soutien pour construire un dossier de mémoire qui mêle à la fois la richesse et l'originalité liée à l'origine du pays, et les atouts et qualités de l'encadrement universitaire français. Une autre facette du rôle que l'IREST est amené à jouer sur le plan international peut être illustrée par ma participation à des conférences, au titre de la chaire UNESCO de l'IREST, à la demande de la commission polonaise de l'UNESCO. Ces conférences se sont déroulées pendant trois ans, de 2003 à 2005 à Cracovie et à Zamosc. Bien des perspectives sont encore ouvertes au sein de l'équipe bien soudée d'enseignants de l'IREST, pour améliorer encore la qualité et la notoriété des enseignements, les adapter aux attentes des entreprises, développer les outils de recherche encore fragiles, et élargir le champ des coopérations internationales.



LAURENCE JÉGOUZO

(Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IREST, master 2 Droit du tourisme)

Le droit du tourisme n'a émergé que très progressivement au fur et à mesure que les activités touristiques ont été encadrées par les pouvoirs publics (notamment par la loi de 1910). La transversalité de la matière a donné lieu à des liens de plus en plus fréquents avec d'autres domaines du droit comme le droit des contrats, le droit de la responsabilité, le droit pénal et le droit administratif pour ne citer que quelques exemples. L'évolution de la société et des nouvelles pratiques touristiques ont eu également une influence sur le droit

des activités touristiques. Ces phénomènes expliquent l'utilité de la création d'un master Droit du tourisme unique en son genre en France. Il permet aux étudiants de se spécialiser sur ces matières et de s'orienter vers de brillantes carrières juridiques que ce soit comme avocats ou au sein de la direction juridique de TO (Club Med, Nouvelles Frontières) ou de structures publiques (Offices de tourisme, etc.). Classés parmi les meilleurs masters par le SMBG en 2010, les étudiants sont de plus en plus nombreux à postuler dans

ce master. En lien avec les mondes professionnels, ils organisent grâce à leur association d'anciens étudiants des petits-déjeuners sur des thèmes d'actualité juridique (la réforme de la TVA, les conséquences juridiques des décisions prises par les pouvoirs publics et opérateurs aériens et touristiques à l'occasion de l'éruption en mai 2011 du volcan islandais Grimsvötn, etc.) qui leur permettent d'être proches des attentes de ce secteur et de les rencontrer, et d'avoir ainsi une première approche avec le monde de l'entreprise.



MARIE BERDUCOU

(Maître de conférences en Conservation-restauration des biens culturels à l'Université Paris 1)

Dans les mois qui précédèrent à Paris 1 le basculement dans le système dit du LMD, prit corps le projet de créer, dans le master professionnel Tourisme qui allait se mettre en place à l'IREST, une spécialité professionnelle conçue en collaboration avec l'UFR 03 « Histoire de l'art et Archéologie ». L'UFR 03 y voyait l'opportunité de professionnaliser, dans les métiers du tourisme, les étudiants issus de la licence histoire de l'art-archéologie ou de la bi-licence droit-histoire de l'art. La présidence de l'Université Paris 1 encourageait cette mise en commun de moyens entre deux composantes dont les champs disciplinaires

et les savoir-faire pédagogiques complémentaires permettraient de produire une offre de formation unique en France, autour de la valorisation des sites culturels. Un archéologue, Yves de Kisch, et l'équipe de l'IREST dont le directeur des études, Michel Tiard, élaborèrent la maquette de la spécialité « Valorisation touristique des sites culturels » qui accueillit ses premiers étudiants à la rentrée de 2005. L'UFR 03 mettait à contribution de nombreux collègues, venant de l'histoire de l'architecture, de l'étude archéologique du bâti, de la médiation culturelle, ou encore de la conservation-restauration du patrimoine. C'est sur

ce dernier thème que Denis Guillemard, responsable du master professionnel de conservation préventive du patrimoine, et moi-même, qui venais de quitter la direction du master de conservation-restauration des biens culturels, avons proposé d'intervenir.

Le tourisme était alors pour nous un objet bien flou, mais pas absent de nos préoccupations.

Nous l'abordions dans nos enseignements sous l'angle difficile de la funeste « érosion touristique » et de sa prévention sur les sites patrimoniaux. Cela ne nous mettait pas dans de bonnes dispositions, pourra-t-on penser, pour prêcher les vertus de leur mise en tourisme... Pourtant la nécessité d'adapter nos cours à un nouveau public, et à ce nouvel enjeu, concilier la conservation pérenne des sites et leur accès au plus grand nombre, en particulier les publics touristiques, se révéla formidablement stimulante. Nos lectures s'ouvrirent à l'économie du patrimoine, au développement durable, à la gestion de la culture, à l'aménagement des territoires.

Les programmes évoluèrent et la participation de l'UFR 03 se resserra sur la conservation, la médiation, et la place de la culture dans le développement, tandis que les enseignements consacrés à la gestion gagnaient en importance pour conduire à l'actuelle spécialité « Gestion des sites culturels et naturels et valorisation touristique ». Chemin faisant nous cernions mieux la complexité du tourisme, objet interdisciplinaire par excellence, et mal-aimé par conséquence. L'IREST fut le creuset où nous rencontrâmes des géographes, des économistes, des juristes, des anthropologues qui plaçaient avec sérieux le tourisme au cœur de leurs réflexions et de leurs enseignements, interrogeant sans relâche sa définition, ses modalités, ses impacts sociétaux, les outils de son analyse. Quand Maria Gravari-Barbas créa l'EIREST, équipe interdisciplinaire de recherches sur le tourisme de l'Université Paris 1, nous trouvâmes naturellement notre place dans un des axes de recherche définis par l'équipe « Patrimoine, tourisme et développement ». Il faisait écho au groupe de travail

interdisciplinaire auquel Christine Mengin, historienne de l'art, ancienne directrice de l'UFR 03 et vice-présidente de l'Université Paris 1 chargée des relations internationales, nous avait conviés dès 2004. Ce réseau informel a programmé pour fin 2011 sa première publication collective, avec, entre autres, des contributions émanant d'enseignants-chercheurs de l'IREST et de l'UFR 03.



RÉMY KNAFOU

(Professeur émérite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Administrateur provisoire, puis directeur de l'IREST de 2006 à 2008)

Une charnière entre deux systèmes et deux époques.

Je suis arrivé à l'IREST en septembre 2005, à un moment particulièrement difficile de la vie de cet Institut.

En effet, l'IREST ajoutait à ses problèmes de structure — une masse critique trop faible, une insuffisance criante de locaux et une absence étonnante de toute préoccupation de recherche — de fortes difficultés conjoncturelles. Il s'y ajoutait une situation particulièrement conflictuelle entre le directeur et le président du conseil de l'IREST, ce dernier faisant ouvertement campagne contre le directeur et le critiquant *urbi et orbi*.

Ayant eu déjà l'occasion d'exercer à plusieurs reprises des fonctions de direction, au sein du CNRS comme de l'Université, je n'avais aucune intention de m'impliquer dans la direction de l'IREST, mais les circonstances en ont décidé autrement. Une situation locale délétère, une grave dérive institutionnelle (la direction précédente avait procédé à une modification des statuts de l'IREST en ne tenant pas compte des statuts de l'Université Paris 1...) ont poussé le président du conseil de l'Institut à empêcher un nouveau mandat du directeur sortant et à multiplier les démarches auprès de moi,

afin que je reprenne la direction de l'IREST, ce que j'ai finalement accepté un an plus tard, à la demande du président de l'Université qui, devant la difficulté de la situation, décida finalement de me nommer administrateur provisoire de l'IREST (octobre 2006) avec pour mission en particulier de produire de nouveaux statuts, cette fois-ci conformes aux statuts généraux de l'Université. Ce qui fut fait en mai 2007, à la suite de quoi l'IREST reprit une marche normale. À la fin de mon mandat d'administrateur provisoire, j'ai été élu directeur de l'IREST, fonction que j'ai exercée pendant une année, jusqu'à mon départ en retraite anticipée prévu de longue date, au 1^{er} septembre 2008.

Je n'ai donc exercé des fonctions de direction que pendant deux années et mon action a essentiellement consisté à réinsérer l'IREST au sein de l'Université, mettant fin à une tendance isolationniste qui portait sérieusement préjudice à son rayonnement, à récupérer une partie de la mémoire du lieu en suscitant la création d'une nouvelle association des étudiants et anciens étudiants, et enfin à restaurer sa crédibilité dans la communauté scientifique, afin de préparer pour mon successeur

les conditions de la création d'une équipe de recherche de niveau international.

Des nombreux temps forts vécus à l'IREST, j'en retiendrai deux en raison de leur caractère fédérateur : d'une part, la remise solennelle des diplômes, en décembre 2007, sous les ors de l'amphithéâtre Guizot de la Sorbonne, en présence de nombreuses personnalités du monde du tourisme et, d'autre part, la création d'un éphémère diplôme d'université en Guyane, à Saint-Laurent-du-Maroni, destiné à former des cadres du tourisme dans ce département souvent oublié, tous les enseignants de l'IREST, ainsi que sa responsable administrative, ayant eu à cœur d'aller tour à tour porter la bonne parole sous l'Équateur.



Double page suivante :
▼ La place de la Sorbonne,
octobre 2011, Paris.

JEAN-PIERRE MARTINETTI

(Professeur associé à l'IREST.

Directeur général de la Cité de la culture et du tourisme durable de Gréoux-les-Bains)

J'ai redécouvert l'IREST, dont je connaissais de longue date le directeur Bernard Morucci, au début des années 2000. Le projet avait germé, de création d'une plateforme opérationnelle, sur le développement touristique durable. Ce projet auquel Bernard Morucci s'était intéressé, puis associé, devait prendre la forme en 2005 d'une « Cité de la culture et du tourisme durable » (labélisée en 2007 Pôle d'excellence rurale), installée à Gréoux-les-Bains près d'Aix-en-Provence et dont il fut le président fondateur. De lourdes charges professionnelles — j'exerçais à la fois les responsabilités de directeur du tourisme dans un département, celles de directeur de l'Agence de développement touristique et celles de deux syndicats mixtes d'aménagement de la montagne dans les Alpes du Sud — m'avaient conduit à ne pas donner suite à un premier projet d'intervention à l'IREST. À la faveur d'un redéploiement de mes activités, j'ai repris des vacances à partir de 2006-2007 pour intégrer l'année suivante l'équipe d'enseignement comme professeur associé. Par-delà des fluctuations managériales et des contraintes prégnantes de sites d'enseignement gérées dans des conditions difficiles par Sylvie Sourmail et l'équipe administrative, l'IREST m'est apparu d'emblée comme l'archétype de la structure de formation universitaire en tourisme autant par ses dimensions pluridisciplinaires et multiculturelles marquées, que par la diversité des partenariats universitaires et professionnels engagés. L'IREST est marqué par une pluridisciplinarité qui caractérise aussi ses enseignants, mais la diversité est aussi le fait des étudiants de l'IREST, diversité d'origines géographiques, de parcours et formations universitaires, de statuts et de classes d'âges avec le développement de l'apprentissage et de la VAE. La pluridisciplinarité est aussi porteuse de risques, ou à tout le moins de défis à relever. Ainsi, l'hétérogénéité des publics, peut alors constituer

un frein appréciable à l'effectivité de l'existence au sein du public étudiant d'un socle commun de savoirs et de savoir-faire dans une activité en constante mutation. Mon expérience de l'IREST, c'est aussi celles de partenariats à différents niveaux. Au-delà du partenariat au long cours avec le CFA Stephenson, il y a eu l'aventure du DU en partenariat avec l'Institut du monde amazonien à Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane, une formation de terrain riche en enseignements de toutes sortes. Il y a eu aussi la lente et difficile émergence du DESUP international, désormais sur les rails, avec Jamila Ysati « au charbon ». Le travail de terrain, l'IREST le développe à l'occasion de partenariats internationaux. J'avais, pour ma part, participé à une mission conduite au Japon et rédigé le rapport portant sur la « mise en tourisme » des sites sacrés et des routes de pèlerinage de la chaîne de montagne Kii, inscrits par l'UNESCO au Patrimoine mondial. La Cité de la culture et du tourisme durable, plateforme pluridisciplinaire de connaissance, d'accueil et d'appui, fonctionnant en réseau, a conduit plusieurs partenariats avec l'IREST parmi lesquels, l'organisation en 2006, sous la conduite de Bernard Morucci, d'un séminaire à Gréoux-les-Bains du réseau UNITWIN-UNESCO et les deux dernières éditions des Entretiens de Gréoux sur le tourisme durable (2007 et 2009). À l'heure où je quitte l'IREST et l'Université de Paris 1 pour conclure mon parcours universitaire à l'IAE et l'Institut ULYSSE de l'Université de Nice Sophia Antipolis, je suis heureux de passer la main à une génération nouvelle incarnée par Sébastien Jacquot et Saskia Cousin, alors que le tourisme durable devient un champ d'enseignement et de recherche investi résolument par l'IREST.









Chapitre 04

**L'IREST,
PÉPINIÈRE
D'ENTREPRENANTS**

INTRODUCTION

Par **Michel Tiard**

Le CEST et l'IREST ont généré de nombreux entrepreneurs ou plutôt « entreprenants », ce dernier concept englobant tant les entrepreneurs ayant créé une entreprise commerciale, que tous ceux qui ont porté un projet ayant pris des formes diverses tout au long de leur carrière, les acteurs du monde associatif (avec parfois une période de bénévolat), ceux qui ont créé des structures à l'intérieur d'entreprises ou groupes, les auto-entrepreneurs, etc.

Il est difficile de les dénombrer, et nous devons réaliser que leur proportion au sein des diplômés reste faible, mais les témoignages qui suivent montrent que ces entreprenants ont réalisé leurs projets tout au long de l'histoire du CEST et de l'IREST : le nombre et la richesse de ces témoignages sont d'ailleurs une des découvertes de ceux qui ont conçu et mis en forme cet ouvrage. N'oublions pas non plus les autres témoignages d'anciens étudiants pour lesquels la création d'entreprise a représenté une période de leur carrière d'une durée moins significative. Nous avons peut-être été trop influencés par cette image, diffusée au sujet des formations universitaires : le cliché suivant lequel les entrepreneurs viennent des écoles de commerce, des familles d'entrepreneurs, mais pas de l'Université. Ceci alors que de nombreuses études montrent qu'un des facteurs liés à la pérennité de l'entreprise est le fait que le créateur de celle-ci soit diplômé de l'enseignement supérieur. Il n'y a pas d'entrepreneur type issu de notre institut, et apparemment pas de projet d'entreprise élaboré avant d'entrer dans une de nos formations : les projets se construisent après le diplôme, parfois favorisés par la prise de responsabilités dans une structure importante, parfois après une formation à la création d'entreprise, parfois autour d'une activité correspondant à un centre d'intérêt

qui apparaît déjà dans le mémoire d'étudiant. Mais des éléments significatifs se dégagent, à la lecture de cette quinzaine de parcours d'entrepreneurs :

- environ les deux tiers des créations se rattachent à des activités de soutien et conseil aux entreprises, voire aux individus ;
- plus des trois quarts de ces créations sont le fait d'anciennes étudiantes.

L'INSEE note bien (par exemple dans *INSEE Première* N° 1.274 de janvier 2010) que les diplômés de l'enseignement supérieur exercent plus souvent une activité de soutien aux entreprises, environ 30% de ces diplômés, soit 3 fois plus que la moyenne et que les femmes ne représentent qu'un peu plus d'un quart des créateurs d'entreprises. De ce point de vue, les entreprenants issus du CEST et de l'IREST amplifient cette propension à créer des entreprises de conseil, et du fait qu'il s'agit souvent de créatrices d'entreprises, vont à contre-courant d'un phénomène généralement constaté. Les autres activités concernées tournent plutôt autour du *tour operating*, des agences de voyages et de la communication, généralement à partir d'un projet se démarquant des concurrents du secteur. La période « pionnière » du CEST a peut-être correspondu à la formation d'étudiants prêts à accepter une certaine prise de risque en intégrant une petite structure universitaire aux faibles moyens, ce qui pouvait favoriser la candidature d'entrepreneurs potentiels. Mais le contexte était complexe : nous étions également dans la dernière décennie des Trente Glorieuses, marquée après 1968 par une rupture dans la perception de l'entreprise. Quels que soient les facteurs explicatifs, nous voyons que le mouvement s'est poursuivi au cours de la première décennie des années 2000 et l'IREST compte bien mettre en œuvre tout ce qui peut le favoriser et l'amplifier.

FRANÇOISE TAILLARD

Je suis de la promotion 1975, la même que celle de Noël Le Scouarnec. Pour moi, cette formation et mon évolution au CEST ont été très intéressantes et passionnantes. Âgés de 20 à 50 ans, nous étions pour moitié des étudiants français et pour une autre moitié des étudiants étrangers, qui eux étaient appelés à de hautes fonctions dans leurs pays et qui étaient envoyés en France et au CEST pour apprendre toutes les bases des métiers du tourisme et parfaire leur formation. C'était un milieu de personnes cultivées, et cette formation a été pour moi très riche et d'un grand intérêt, dans toutes les matières, grâce aux professeurs et aux autres étudiants qui m'entouraient. J'ai beaucoup appris en matière d'économie, de statistiques, de marketing et de langues.

ENVOL ESPACE

ENVOL ESPACE est une agence de voyages spécialisée dans les séjours culturels pour groupes scolaires, groupes d'adultes et séjours linguistiques pour jeunes individuels. Cette agence fonctionne avec de nombreux enseignants et un important réseau de pays partenaires. Envol Espace propose différentes formules de séjours linguistiques pour les jeunes et organise également l'accueil de groupes étrangers en France.
<http://www.envol-espace.fr>

Nous avons tous un bac +2 au minimum mais nous venons de formations différentes (je venais des lettres classiques). Je me souviens d'un voyage d'études en Roumanie, organisé par les étudiants. Nous avons pu découvrir énormément de choses, sur la culture, la politique, l'économie et la vie quotidienne des locaux. Nous nous sommes retrouvés dans un microcosme passionnant. Notre promotion a été boostée par la reconnaissance du tourisme, c'était la seule formation à ce niveau et je pense avoir eu une grande chance de la suivre à cette époque. Je suis entrée au CEST, un peu par hasard, je travaillais à ce moment-là à Caen et des raisons personnelles m'ont amenée à venir à Paris. J'ai donc décidé de passer le concours d'entrée au CEST, un peu à la dernière minute avec insouciance. J'ai réalisé un mémoire, qui m'a passionnée, sur la naissance du tourisme rural dans la Manche et des premiers gîtes ruraux. Après le CEST, j'ai d'abord enseigné les lettres classiques à Caen pendant 5 ans, puis j'ai créé mon agence de voyages, Envol Espace. Cette agence est aujourd'hui leader national sur le marché du voyage scolaire, nous avons des réseaux internationaux et de nombreux partenariats croisés. Cette entreprise tourne aujourd'hui très bien et est

devenue une vraie activité économique, statut qu'elle n'avait pas au début de sa création. C'est une activité professionnelle dans laquelle je m'épanouis, dont je suis fière et qui m'amuse beaucoup. Mon parcours est original et a été très enrichissant, ce n'est pas un parcours « prévisible », mais d'adaptation, il n'y avait pas de plan de carrière précis. Je pense qu'aujourd'hui j'ai réussi à combiner les différentes formations que j'ai eues, et le CEST m'a permis de pouvoir créer mon entreprise. Dans la vie il faut oser, saisir les opportunités, bien apprendre les bases et être ouvert, ne pas avoir peur de s'engager. J'ai encore des contacts avec certaines personnes, notamment Philippe Cornu et Philippe Gay de la promotion 1977-1978 et qui travaillent aujourd'hui au CDT du Calvados. Mon parcours au CEST a réellement été passionnant, le niveau des professeurs était très bon. Malgré les nombreuses heures de cours et de travail personnel, c'était une découverte perpétuelle et j'ai eu l'occasion de réaliser de nombreux projets concrets. Nous avons également eu la chance de pouvoir bénéficier d'intervenants extérieurs, des professionnels du monde du tourisme.



BRIGITTE CICCHINI

Je suis sortie du CEST en 1977, je ne suis pas diplômée car je n'ai pas terminé mon mémoire. À la base je devais partir pour mon mémoire et mon stage en Italie afin de faire la comparaison France/Italie sur le sujet de la rentabilisation des monuments privés, mais cela n'a pas pu se faire. Après mes études j'ai travaillé et me suis investie dans le monde de l'édition. Je suis entrée au CEST avec un diplôme de l'Institut britannique Cambridge Proficiency, ainsi

BILKIS MEDIA

BILKIS MEDIA est une agence de conseil et de création éditoriale. Cette agence fait de l'audit et du conseil (parmi ses références : Renault, l'Imprimerie nationale ou encore COLT Télécommunications France). Bilkis fait également de la conception et de la réalisation éditoriale. Ce sont des experts qui travaillent sur des sites Internet, cédéroms ou des supports imprimés, comme pour les Éditions Atlas, le CIDJ, les jeux Ravensburger ou encore le ministère de la Ville. Les compétences de Bilkis media sont variées, cette agence est spécialisée dans l'édition et le marketing, mais également dans l'éducation, l'institutionnel, le culturel et le grand public. <http://www.bilkis.com>

qu'avec une licence de Lettres modernes de l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle. Je ne voulais pas continuer dans les lettres, mais plutôt suivre une formation plus concrète dans le monde touristique et culturel. En revanche le secteur des TO et les agences de voyages ne m'intéressaient pas du tout. J'ai réalisé mon stage à la Caisse des monuments historiques et à l'association La Demeure historique. À la sortie de mes études, j'ai débuté par un stage rémunéré à l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes). On y entrait sur sélection, un stage de 200 heures de formation devant nous guider dans notre projet professionnel : le mien était de travailler dans l'édition. J'ai ensuite travaillé dans l'édition moderne, chez Hachette, dans le service de communication interne, puis j'ai intégré le groupe des jeux Nathan. Je suis restée chez Nathan pendant 15 ans, j'ai vraiment découvert que c'était un univers que j'aimais beaucoup et dans lequel je m'épanouissais. Travaillant au développement et à la réalisation de jeux éducatifs et électroniques, je suis devenue chef de produits et de projets. J'étais attirée par le secteur de la pédagogie et j'ai évolué au sein du groupe Nathan Éditions. Également « branchée » multimédia

et nouvelles technologies, j'ai monté le premier service Internet du groupe. En 2000, j'avais fait le tour de mon activité et de l'entreprise, c'est pourquoi j'ai décidé de monter ma société avec un collaborateur. Je me sentais conceptrice et j'ai fondé Bilkis Media, une agence de conseil et de création éditoriale. En 2006, je me suis retrouvée seule à la tête de l'entreprise, et après la crise j'ai dû remonter la pente et diversifier mes compétences et mon offre de services. Depuis 2 ans je suis consultante et je fais du coaching auprès de particuliers, d'entreprises et de créatifs. Cela marche aujourd'hui par le bouche-à-oreille et je souhaite à terme ne plus faire que cela. J'ai aussi beaucoup d'intérêt pour le secteur des personnes âgées, c'est pourquoi je travaille également avec Bonduelle pour créer un atelier pour les personnes âgées autour de l'art, de la nature et des saveurs.



NATHALIE ATLAN-LANDABURU

Je suis sortie du CEST en 1979, avec une maîtrise pas totalement validée. Mon mémoire avait pour sujet « L'épuration des eaux usées aux Saintes-Maries-de-la-Mer », sur les différents systèmes d'assainissement, notamment avec les bassins naturels, afin d'aboutir à un système d'épuration naturelle, car la Camargue était une grande zone protégée. J'avais, à l'époque, envisagé de travailler dans ce secteur, mais plus sur l'analyse de projet ou le développement touristique maîtrisé.

À la sortie du CEST, j'ai été embauchée au Club Méditerranée en tant que GO. J'étais la seule diplômée d'une maîtrise à rentrer au Club. Puis j'ai eu la responsabilité de la gestion d'un hôtel de 600 lits. Je suis ensuite rentrée chez Nouvelles Frontières et pendant 8 ans, j'ai eu l'opportunité de créer de nouvelles structures, de m'occuper du service Groupes et du service Réservation par téléphone. J'ai occupé de nombreux postes au sein de la société, en ayant notamment été à la genèse d'un hôtel club Nouvelles Frontières, orienté vers la culture locale. J'ai quitté Nouvelles Frontières à la suite de mon mariage avec l'un de ses dirigeants-fondateurs. Après cela, je me suis dirigée vers une nouvelle carrière dans un tout autre domaine, celui des ressources humaines: tout d'abord l'Aquaboulevard de Paris (la fonction recrutement de l'ensemble de cet équipement), puis un cabinet de conseil spécialisé dans les ressources humaines et le domaine du service. J'ai pu ainsi découvrir le domaine du recrutement-formation. J'ai intégré ensuite le RHGS(C)(Ressources humaines pour la gestion de la santé) pendant 7 ans, où j'ai résolument orienté ma carrière vers les ressources humaines. En 1999, j'ai suivi une formation à l'ESSEC et j'ai décroché une maîtrise de ressources humaines.

Après mon diplôme, j'ai été embauchée chez ORC (Agence de communication corporate et métiers),

ATL CONSULTING

ATL CONSULTING est une société qui permet d'aider à monter des projets pour améliorer l'image d'employeurs, d'aider au recrutement, d'aider à la formation des collaborateurs et organiser des stratégies et événements RH. ATL Consulting fait de l'expertise conseil et de la gestion de projets. Elle réalise également des missions de recrutement, intégration et formation.

en tant que directrice conseil-communication en ressources humaines.

Voilà 6 ans que j'ai créé mon entreprise de conseil en PME, je donne également des cours à l'ESSEC, à Sup de Pub Com, IGS et CSP. Je regrette d'ailleurs de ne pouvoir donner des cours à l'IREST.

J'ai eu une très jolie carrière, le CEST m'a permis d'avoir une bonne culture globale du tourisme.

Il a été un tremplin pour une insertion dans le domaine du tourisme et de la prestation mise en œuvre par des équipes. J'ai un certain regret de ne pouvoir exploiter d'avantage les ressources humaines dans le milieu du tourisme, il n'y a pas de prestations aujourd'hui dans ce domaine, et les entreprises touristiques se posent peu de questions à ce sujet, sauf ACCOR, mais il y a peu d'activité de conseil.

Le souvenir, plutôt affectif, que je garde de mon passage au CEST, est en rapport avec les locaux dans lesquels nous avons étudié. Nous avons commencé avec les locaux de Tolbiac, dans des salles impersonnelles, puis nous sommes allés dans les locaux de la Sorbonne avec des salles qui ressemblaient à des « chambres de bonnes ».



CLAUDINE CHASPOUL

Avant d'entrer au CEST en 1980, j'ai obtenu un BTS Tourisme à Bessières, l'École nationale de commerce, en tourisme aménagement. J'avais choisi la spécialité aménagement en 1^{re} année, parce que le guidage

REZOTOUR

REZOTOUR, ce site Internet est un réseau social pour les professionnels du monde du tourisme, des loisirs et de la culture. Il a été créé en 2009 par Claudine Chaspoul, directrice de la publication et de la rédaction des éditions Espaces tourisme et loisirs. Ce site est la continuité de la revue *Espaces*, il la complète et permet de réunir l'ensemble des acteurs du tourisme, des loisirs et de la culture. Ces acteurs sont entre autres des institutionnels, des prestataires, des chercheurs ou encore des étudiants. Rezotour permet à ces différents acteurs de se rencontrer et d'échanger, et également d'accéder aux offres d'emplois et de stages, aux annonces de marchés et à une plateforme collaborative. La plateforme Rezotour-Project vise au développement et à la création de sites professionnels collaboratifs, fonctionnant dans Rezotour. Le site est bientôt en refonte, avec le développement de deux fonctions principales, un réseau social professionnel avec contacts et gestion de carrière, et un lieu d'échanges et d'informations entre professionnels.
<http://www.revue-espaces.com> ;
<http://www.rezotour.com>

et être forfaitiste ne me convenaient pas du tout. J'ai choisi cette filière car à la sortie de mon bac, je suis partie 1 an aux États-Unis, et donc en revenant j'étais bilingue anglais et j'avais pris goût aux voyages et au tourisme, je voulais donc continuer dans cette voie. À la suite de mon BTS, j'avais envie de poursuivre, j'ai donc candidaté au CEST et passé le concours. L'ambiance de ma promotion était sympathique ; comme dans un vase clos, nous étions 9 dans la classe dans les locaux de Tolbiac. Le CEST a été la continuité de mon BTS, il m'a permis de trouver des stages et a été un tremplin. J'ai réalisé deux stages, le premier au Comité régional du tourisme de Midi-Pyrénées. En deuxième année j'ai été comme une « stagiaire en alternance », j'ai fait mon stage au SEATER, le service d'étude et d'aménagement touristique de l'espace rural. Cela s'est très bien passé, j'y étais un jour par semaine, je travaillais sur les gîtes d'étapes et les gîtes d'enfants. J'ai d'ailleurs réalisé mon mémoire sur les gîtes d'enfants, grâce au rapport que j'avais fait pour le SEATER et qui a été un support. J'ai été diplômée du CEST en 1982 ; de suite un poste s'est libéré au SEATER, j'y suis donc entrée comme contractuelle pendant 2 ans. En parallèle, j'ai fait un IAE en cours du soir. J'ai rencontré

Jacques Fournier de l'entreprise Détente tourisme et loisirs ; il cherchait ses premiers salariés, ceux de ce premier cabinet conseil en tourisme. Jacques Fournier avait également été conférencier au CEST et chargé de TD, je le connaissais donc déjà. J'avais été dans son groupe de travail pour une étude sur l'implantation d'un parc d'attractions aquatique en région parisienne. Je suis restée chez Détente pendant quatre ans, ensuite j'ai eu envie d'évoluer, ce qui n'était pas possible au sein de cette structure. Je suis alors devenue directrice du Comité départemental du tourisme des Landes en 1988, à Mont-de-Marsan. En 1990, je suis retournée à Paris au sein du cabinet conseil BICFL, spécialisé dans l'ingénierie culturelle et touristique. J'y étais associée et actionnaire, jusqu'en 1998. Puis je suis devenue gérante majoritaire de la SARL ETE, les Éditions touristiques européennes, qui édite la revue *Espaces tourisme et loisirs* et les *Cahiers Espaces*. Depuis le CEST, je me suis toujours impliquée et j'ai toujours suivi de près ou de loin, surtout de près, la revue *Espaces*. À l'époque du CEST, *Espaces* n'était pas associatif, elle avait un lien avec le CEST et Pierre Defert, qui créa l'AFEST, l'Association française des experts scientifiques du tourisme.

Chaque année il demandait à ce que 2-3 étudiants l'aident pour la revue et je me suis donc portée volontaire.

Je suis donc aujourd'hui directrice de la publication et de la rédaction des éditions Espaces tourisme et loisirs. J'ai créé en juin 2009, un réseau social professionnel du secteur tourisme-loisirs-culture, Rezotour. À la rentrée s'ajoutera à cela un autre site, Rezotour Media, où seront publiées des informations de façon collaborative et des veilles partagées, ainsi qu'une newsletter hebdomadaire.



MURIELLE BOUSQUET

J'ai obtenu mon baccalauréat en 1979, avec l'ambition de faire un BTS Tourisme-aménagement. À la fin de ce BTS, j'ai trouvé que ma formation était un peu légère et qu'il manquait quelque chose, c'est pourquoi je suis entrée au CEST et ai obtenu mon diplôme en 1983. J'ai réalisé mon stage dans le service d'Étude et d'aménagement touristique de la montagne à l'antenne de Toulouse; mon mémoire portait sur le tourisme dans l'Aubrac. J'ai trouvé cette formation très sympa, j'ai beaucoup apprécié de faire des simulations et des jeux de rôles ainsi que d'acquérir la capacité à travailler en équipe et à réaliser des synthèses. Mon premier emploi a été celui de chargée de mission au sein du CDT de l'Aveyron, j'y suis restée 6 mois puis j'ai démissionné. Je souhaitais devenir consultante, indépendante et exercer une profession libérale. C'est ainsi qu'en octobre 1984 j'ai créé, à Rodez, mon cabinet de conseil en développement touristique, Détour, que j'ai transformé en société anonyme en octobre 1989. J'en ai été la directrice jusqu'à sa fermeture en 2002. À partir de janvier 2002, je suis devenue directrice de l'Association nationale des sites remarquables du goût, puis déléguée générale de SOURCE, le centre national de ressources du tourisme et du patrimoine rural, jusqu'en mars 2010. J'ai ainsi pu participer au projet européen EQUAL DEPART, pour développer l'emploi et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans la valorisation du patrimoine des territoires ruraux. Depuis mars 2010, je me suis à nouveau installée en profession libérale comme consultante en tourisme. J'anime des journées de formation-développement, je conseille et accompagne des projets et des entreprises de développement touristique.

J'ai également animé un blog sur Rezotour: Territour, tourisme des

territoires. Mon travail m'a toujours beaucoup épanoui, j'ai pu notamment travailler avec Atout France, les Grands sites de France, Planeth et de nombreux institutionnels du tourisme, tout en gardant des contacts avec d'anciens étudiants, comme Claudine Chaspoul de la revue *Espaces*, et Manuel Sotoca du CDT de l'Essonne. Le CEST m'a permis de m'épanouir dans ma vie et d'avoir des emplois qui me correspondaient et m'a également donné la possibilité de rencontrer beaucoup de personnes.



DETOUR SA

DETOUR SA était un cabinet conseil en développement touristique situé à Rodez puis à Toulouse. Il élaborait des concepts, des stratégies et des plans d'actions touristiques dans la région de l'Aubrac, ainsi que, par exemple, un plan d'action pour La Route des parfums et des épices, à la Réunion en 1995 et 1997. La société réalisait de l'accompagnement commercial et faisait de la valorisation touristique, ainsi que de la formation. Parmi ses références, une étude importante sur les musées du patrimoine rural en 1996, pour Atout France.

RENAUD AZÉMA

J'ai commencé mon cursus universitaire avec un DEUG Politique et économie d'entreprise, puis j'ai obtenu une licence de Tourisme et enfin ma maîtrise de Tourisme. J'ai été diplômé de l'IREST en 1989, en réalisant un mémoire sur le tourisme d'aventure. En 1994, j'ai eu mon premier emploi dans le tourisme à la Réunion : chargé de mission Qualité au Comité régional du tourisme de la Réunion, et ce jusqu'en 1996. De 1998 à 2000 j'ai été directeur

d'une école hôtelière à Maurice, puis de 2000 à 2005 directeur-formateur dans une entreprise de conseil en stratégie et en management, Imhotep Consulting. En 2005, j'ai quitté Imhotep pour travailler comme directeur chez Centhor, dans le secteur de la formation professionnelle, jusqu'en 2007. Depuis 2007 je suis le fondateur-consultant formateur de l'entreprise Intellisenses, qui effectue de l'assistance au développement des RH dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, sur la Réunion mais également à Maurice. Je suis maintenant spécialisé depuis presque 20 ans dans le secteur du tourisme et dans la formation professionnelle en ce domaine, c'est pourquoi j'ai souhaité m'investir et créer une entreprise qui couvre le secteur de la formation et du conseil en entreprise touristique en matière de ressources humaines et de relation clientèle. Ma motivation principale est d'accompagner des personnes passionnées par le tourisme et qui cherchent à évoluer et à se former. Depuis 2009, je possède la franchise Vatel sur l'océan Indien et l'Afrique Sub-saharienne et je dirige l'école Vatel de Maurice, Hotel & Tourism Business school. Vatel Mauritius est une école spécialisée en management hôtelier dans la zone océan Indien; elle propose

un diplôme bac+3 « Manager de l'hôtellerie internationale ». Nous avons la chance de former des étudiants qui proviennent de 11 pays différents, en leur proposant un encadrement et un programme de travail personnalisés en collaboration avec les meilleurs établissements de l'île Maurice. Des tuteurs formés spécifiquement par Vatel Mauritius, encadrent et accompagnent les étudiants dans leur développement. Je vois mon avenir toujours à la tête de Vatel Mauritius, en cherchant à développer pour un plus grand nombre d'étudiants les formations et en élaborant des nouveaux partenariats avec les entreprises locales. Je pense toujours faire évoluer mon entreprise Intellisenses.



INTELLISENSES

INTELLISENSES est une entreprise de conseil et de formation pour l'hôtellerie et le tourisme. Elle analyse les besoins de formation et rédige des plans de formation adaptés à chaque demande et chaque organisme et met également en place l'aide à la gestion des budgets. Intellisenses organise des formations pour les entreprises du secteur touristique au sens large, et en particulier pour l'hôtellerie haut de gamme. Elle réalise des audits, propose des conseils et des formations et a mis en place un outil de mesure de satisfaction des clients, le Satisfactomètre. Intellisenses travaille en partenariat avec Atout France et l'Incubateur régional de la Réunion (structure d'accueil et d'accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprises innovantes). <http://www.intellisenses.com>

FABRICE BRECHET

J'ai été diplômé de l'IREST en 2004, j'ai choisi cette formation pour compléter la thèse que je faisais à l'Université de Toulouse II le Mirail. À l'IREST j'étais dans la spécialité Stratégie touristique internationale et j'ai réalisé un mémoire sur la professionnalisation du secteur des services. J'ai validé 6 modules sur 10 pour obtenir ce master. Mon mémoire m'a permis de réfléchir sur mon style de management, qui repose sur l'éthique professionnelle. En parallèle, j'ai réalisé à Toulouse, jusqu'en 2006, une thèse en sociologie des organisations sur le sujet de la déontologie comme force cohésive. De février 2001 à juillet 2005, j'ai été directeur régional d'Elior à Paris. Elior est un acteur majeur en Europe de la restauration sous contrat et des services associés. Je développais la professionnalisation des emplois du secteur tertiaire, la stratégie de direction et le partenariat basé sur la déontologie et l'innovation de nouveaux produits et des services. En poste à la direction stratégique et financière du quatrième portefeuille du Groupe, je m'occupais du recrutement, de la formation des salariés et des rapports d'objectifs. Entre août 2005

et juillet 2007, j'ai été directeur d'études à la Taylor's University College et maître de conférences en français dans des universités malaisiennes et thaïlandaises. Ma spécialité était la sociologie des organisations, le gouvernement d'entreprise et le développement de direction. J'étais également responsable de la formation continue, du centre d'orientation professionnelle, de la société de conseil et codirecteur du centre de recherches. Je réorganais les programmes d'études, mettais à jour la qualification des professeurs et créais des partenariats avec des acteurs du tourisme et des universités internationales. Je peux dire que je suis devenu un expert dans l'audit organisationnel, la stratégie d'affaires et de gestion et le développement de direction. Depuis 2007 j'ai créé ma société de conseil en management, Salina Consultant, dont l'agence principale est à Bangkok en Thaïlande, j'en suis le directeur manager. Aujourd'hui j'enseigne les bénéfices de ce management aux étudiants en MBA, et conseille les dirigeants d'entreprises.



SALINA CONSULTANT

SALINA CONSULTANT est une agence de conseil en management qui propose des audits et réalise des ateliers de conduite sur la sociologie des organisations. Les ateliers de discussion ont pour thèmes la sociologie des organisations, la conduite du changement en entreprise, l'éthique professionnelle, etc. Ces conseils et ateliers ont pour but de développer les capacités organisationnelles d'une société pour réaliser des objectifs stratégiques et financiers et ainsi augmenter les revenus et les partenariats. L'expertise internationale du fondateur, Fabrice Brechet, est une force pour la société. <http://www.salinaconsultant.com>

MARIE-CHARLOTTE CLERF-DAGNAUX

Avant de commencer mes études supérieures j'étais un peu perdue, je ne savais pas du tout ce que je voulais. J'ai rencontré un graphologue qui a analysé mon écriture et en a déduit que je devais me diriger vers le tourisme. Cela a été une vraie révélation pour moi, c'est apparu comme une évidence. Je me suis donc tournée vers un BTS Tourisme et à l'École des cadres, dans le but de devenir guide-interprète. Par la suite, je n'avais pas du tout envie d'arrêter mes études, mais malheureusement on m'a dit qu'aucune formation n'existait pour ce que voulais faire. Je suis donc entrée en équivalence en histoire de l'art à Paris 1. C'est en entrant à la Sorbonne que j'ai découvert le CEST et que c'était exactement ce qu'il me fallait. J'ai donc passé le concours, nous avons été 30 reçus et tous très motivés. Le CEST a représenté pour moi deux ans de travail intense, j'ai vraiment été « boostée » par certains cours et professeurs. Le professeur de comptabilité-gestion, M. Hemici, qui était également le directeur des études, m'a fait aimer la comptabilité. Les cours de marketing de M. Tiard et les cours de communication ont été une révélation et ont développé

chez moi un goût prononcé pour le marketing et la communication. Pour le mémoire, je me souviens, que nous voulions faire, avec Nathalie Granjon, un sujet sur le tourisme social, mais nous nous sommes vraiment plantées, le sujet était trop vaste et nous avons perdu quatre mois dans la réalisation de ce mémoire. Puis Nathalie Granjon a eu l'idée géniale de choisir un sujet sur le tourisme de luxe, comme nous avons beaucoup de retard nous avons dû fournir le double du travail, M. Tiard nous avait d'ailleurs prêté un ordinateur. Ce mémoire a été considéré par la suite comme étant du niveau d'un doctorat et non d'un mémoire de maîtrise, mais nous avons eu la chance que les Éditions touristiques européennes (le *Cahier Espaces* n°7 d'avril 1990) nous éditent et nous publient. Cela a été la première étude portant sur le tourisme de luxe en France. Je me souviens aussi que nous avons fait un voyage d'étude dans la Somme et que nous avons travaillé pour le Comité départemental du tourisme, sur la promotion et notamment des cercles de qualité pour les campings : on nous avait dit que

ce travail avait été très professionnel et profitable pour le CDT.

J'ai eu mon premier poste en CDD de 6 mois dans une agence de voyages, et j'ai plutôt été déçue de cette expérience. Puis, j'ai travaillé en CDD au service de la communication et du marketing chez Aéromaritime, compagnie charter d'UTA, qui a ensuite été rachetée par Air France. J'aimais vraiment la communication et le marketing, mais ensuite la première guerre du Golfe a eu lieu et le tourisme ne marchait plus du tout. Plus aucune entreprise ne recrutait, et lorsque j'avais des entretiens, je me retrouvais face à des gens qui avaient, au mieux un BTS et qui ont eu peur qu'avec mon Bac +4, je finisse par prendre leur place. La communication et le marketing m'intéressaient toujours autant, je me suis dit que les techniques étaient les mêmes, que je vende du tourisme ou autre. J'ai donc, avec beaucoup de regrets, élargi mes recherches et je me suis tournée vers d'autres domaines. Mais les cours de marketing et de communication du CEST m'ont permis de rebondir : je suis entrée comme responsable communication de la SMEREP, une mutuelle étudiante, et

j'ai travaillé pendant 17 ans dans le domaine du marketing / communication dans les mutuelles. Pour preuve que les cours de marketing et de communication avaient fonctionné, j'ai réussi à inverser la tendance et à ce que la SMEREP devienne majoritaire en Île-de-France face à la MNEF. À 40 ans, la « crise de la quarantaine », l'arrivée d'un quatrième enfant et le ras-le-bol d'avoir trois heures de transport par jour m'ont fait me poser les questions sur le sens de ma vie. Et là, j'ai réalisé que j'avais fait le tour de toutes les sortes d'entreprises en marketing-communication, que je n'avais plus rien à apprendre dans ce domaine, ayant travaillé avec de gros budgets, de tous petits budgets, cela n'était plus conforme à mes valeurs. J'ai décidé de changer totalement d'orientation : je me suis formée au coaching, je suis devenue thérapeute Vittoz (5 ans d'études) et suis devenue formatrice parentale et ai créé, il y a 2 ans, ma société MC2 Coach famille. Je suis à mon compte, mais pas à plein temps, ma priorité reste mes enfants. Ma société est toujours en cours de développement, c'est un marché qui fonctionne bien et dans lequel il faut sans cesse être attentif

et énergique. C'est beaucoup de travail que d'avoir sa société, mais je fais quelque chose qui a du sens pour moi, de plus avec quatre enfants je suis crédible. Le CEST a été pour moi une très belle aventure, j'ai pu lier des amitiés très fortes. Les cours étaient vraiment instructifs et les professeurs intéressants, malgré une organisation parfois un peu bancal. Même si aujourd'hui je ne suis plus dans le tourisme, le CEST m'a servi de socle pour m'épanouir et comprendre ce que je voulais faire, et cela m'a donné une direction à suivre dans ma vie.



MC2 COACH-FAMILLE

Marie-Charlotte Clerf est la fondatrice de cette société et la formatrice et coach parental. Elle propose des conseils gratuits et des conseils personnalisés, spécialisés dans tous les domaines éducationnels et familiaux. Cette société propose du coaching de vie afin d'aider les personnes qui ont besoin d'améliorer leur estime de soi, de gérer leur stress et de définir des projets et des objectifs de vie, sur un plan personnel comme professionnel. Marie-Charlotte Clerf est également formatrice, elle anime des ateliers éducatifs pour les parents qui souhaitent améliorer leur communication avec leurs enfants. Elle anime des ateliers de groupe pour que les enfants de 8 à 12 ans apprennent à se connaître, à s'ouvrir au monde et à développer leur estime de soi. MC2 Coach-Famille organise des formations en réunions, par tranche d'âge et par thématique, mais propose aussi des entretiens individuels. Le cœur de cible est les mamans, mais Marie-Charlotte Clerf propose des formations parentales pour aider les parents, mère comme père, ainsi que les instituteurs ou toute personne en contact avec des enfants, à améliorer leur façon d'être, de communiquer et de faire avec eux. Marie-Charlotte Clerf utilise la technique Vittoz dans ces ateliers et ses conseils. Cette technique consiste à apprendre à être en réceptivité avec ses 5 sens, ses émotions et son corps. Mais cette technique aide à être également en émissivité, à mieux se concentrer et à ne pas avoir peur de faire des choix.
<http://www.coach-famille.com/>

LAURENCE GIRARD

Je suis arrivée au CEST avec une maîtrise et un DEA réalisés au CNAM et j'y ai été diplômée en 1991, avec pour spécialité le tourisme international. J'ai rédigé un mémoire sur l'impact du tourisme dans les milieux polaires, en réalisant une enquête sociologique auprès de scientifiques en Antarctique. Cela m'a permis d'aller en Antarctique, de participer à des colloques internationaux. À la fin de mon cursus, j'ai choisi d'étudier l'impact du tourisme sur

À PAS DE LOUP

Cette association propose de l'écovolontariat. Ces missions se déroulent principalement en Rhône-Alpes, en France et à l'étranger. L'association soutient des structures locales en Rhône-Alpes, en France et à l'étranger qui proposent des programmes de protection de la nature et de recrutement d'écovolontaires. Elle permet de créer des liens entre professionnels et bénévoles et informe le grand public sur les actions, afin de sensibiliser un maximum de personnes. Le but étant de promouvoir l'écovolontariat et l'écocitoyenneté. L'association sélectionne les entreprises partenaires et les volontaires et les met en relation. Elle est l'une des principales associations dans le domaine de l'écovolontariat en France. <http://www.apasdeloup.org>

l'environnement dans les régions polaires. J'ai participé à plusieurs expéditions, notamment avec le CIFFEN (Centre international de formation à la faune et aux espèces sauvages), association dans laquelle j'avais réalisé mon stage. J'étais devenue l'experte du tourisme polaire, j'ai donc participé à des séminaires, des colloques, notamment avec WWF Arctique (World Wide Fund for Nature). Ces expériences m'ont ouvert beaucoup de portes, cela était très concret et novateur. Après la mort du CIFFEN, nous étions quatre personnes à vouloir continuer à vivre de telles expériences et surtout, nous souhaitons donner la possibilité à un large public d'apporter également son aide aux chercheurs. C'est ainsi que sont nés l'association « Saïga » et le TO « À pas de Loup ». En 1994 nous avons donc créé l'association À pas de Loup, qui permettait à tous de devenir volontaires et de participer à des actions concrètes de sauvegarde de la nature sur le terrain. Puis, nous avons créé en 1996, avec les mêmes personnes, une société de tour-opérateur spécialisée dans l'écotourisme, Saïga. J'ai eu à ce moment la double casquette d'associé-guide et présidente-directrice. Après seize ans d'investissement dans cette association et cette société, j'ai quitté

SAÏGA

Saïga est une entreprise qui propose du tourisme responsable et solidaire afin de préserver l'environnement et d'impliquer les populations locales à s'investir dans ce type de tourisme et de préservation. Elle travaille avec de nombreux partenaires et propose différents séjours et voyages avec des guides spécialisés. Elle propose aussi des bourses e-voyageurs afin d'aider les personnes désireuses de voyager à trouver des compagnons, mais également à déposer un projet de voyage. www.saiga-voyage-nature.fr

ces entreprises pour me retrouver et m'investir dans un projet plus tourné vers le recueillement et le renouveau spirituel. J'avais des envies différentes et je pensais que mes collègues tenaient la route et avaient une vision suffisamment forte du projet À pas de Loup et Saïga pour continuer à les développer et à les faire vivre. Je m'investis aujourd'hui dans une structure d'accueil, de renouveau de soi et de recueil spirituel, Terre du ciel où je propose des stages « Bâtir l'avenir » Je suis restée longtemps en contact avec l'IREST, notamment avec M. Tiard et N. Le Scouarnec, je suis intervenue dans plusieurs cours de l'IREST, en formation professionnelle et sur le tourisme international. J'ai également donné

des cours à l'IAE pendant 2-3 ans, et j'ai été jury dans des examens de BTS Tourisme. J'ai été très marquée par mon passage au CEST, le fait d'avoir pu voyager, d'avoir travaillé sur la littérature du voyage, ce que j'ai beaucoup aimé, d'avoir fait de nombreuses rencontres professionnelles avec les intervenants. J'ai eu la chance de réaliser un mémoire original et d'être beaucoup soutenue dans ma démarche par mes professeurs. Dans ma carrière j'ai toujours gardé un lien avec le tourisme, j'ai eu un parcours atypique, qui s'est de plus en plus spécialisé vers la nature et le créatif.



MAGALI BONNIN

Avec l'IREST tout a commencé, il y a de cela 13 ans. Je suis entrée à l'IREST avec la volonté de me spécialiser en culture et tourisme. Déjà titulaire d'une maîtrise de Sciences politiques, j'avais alors suivi un TD « Culture et tourisme » qui m'a permis ensuite de m'orienter vers le DESS européen d'Économie et de gestion des activités culturelles et touristiques obtenu à l'IREST en 1998. J'ai ensuite fait mon stage au CRT Île-de-France, avec entre autre mission l'étude de l'impact de la Coupe du monde de football, qui s'était déroulée en France en 1998. J'ai ensuite occupé plusieurs postes : le premier, au sein de la direction du Tourisme sous la responsabilité de Noël Le Scouarnec, professeur à l'IREST, où j'ai réalisé notamment le mémento du tourisme des DOM-TOM ; puis au sein du Bureau international du tourisme social et enfin en tant que coordinatrice des 24 UNAT régionales au sein de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air où je suis restée plus de 8 ans. J'ai eu une carrière jalonnée de plusieurs entreprises, d'expériences multiples et de nombreuses rencontres. En sortant de l'IREST, je n'avais pas de projet professionnel vraiment établi, ma carrière a été faite d'opportunités, a été et est toujours très complète et passionnante.

Ces expériences m'ont permis de m'installer à mon compte et ce depuis 3 ans. J'ai monté mon cabinet d'études, P2M Consulting, avec deux associés. Aujourd'hui à 35 ans, je suis consultante et formatrice associée au sein du cabinet P2M Consulting. Je suis responsable du pôle tourisme de ce cabinet spécialisé en ingénierie, montage de projets, élaboration de politiques touristiques et management. P2M Consulting propose ses services aux institutionnels et aux opérateurs privés portés

principalement par le secteur associatif. Ce que je retiens de mes études à l'IREST ? Une formation riche, des cours multisectoriels, la présence d'étudiants étrangers, des professeurs compétents et à l'écoute des étudiants, de multiples intervenants que j'ai ultérieurement retrouvés dans ma vie professionnelle. Aujourd'hui encore, je suis toujours en relation avec l'IREST et ai délivré des cours aux étudiants de VTSC du master Tourisme. Je suis très satisfaite de mon année à l'IREST, une formation enrichissante que je conseille volontiers et qui a posé les bases de ma vie professionnelle actuelle.



P2M CONSULTING

P2M CONSULTING est un cabinet de conseil reconnu dans le domaine de l'ingénierie, des politiques touristiques et du management de projet, situé à Paris. P2M Consulting travaille autour de projets de création et d'implantation dans le secteur du tourisme d'aide à l'élaboration de politiques touristiques, de montage et de management de projets. Équipe pluridisciplinaire, consultants spécialisés, les activités s'articulent autour de deux pôles, le pôle tourisme et le pôle entreprises (aide à la création audit bilan -PME et TPE, associations).

www.p2mconsulting.fr/p2mconsulting@orange.fr

MÉLANIE RABAT

J'ai été diplômée de l'IREST en 2005, avec une formation en financement du tourisme et du droit du patrimoine, dans le cadre du DESS ETCE (DESS européen Tourisme-culture-environnement). Pour moi, l'IREST était une reprise d'études, qui n'a pas toujours été évidente et j'avais donc un regard plus critique que mes camarades. J'avais travaillé auparavant sur les opérations concernant les Grands sites, et cela pendant 3 ans, mais j'avais des lacunes en matière touristique, c'est pourquoi j'ai fait le choix d'une reprise d'études. J'ai d'abord étudié à Saint-Quentin-en-Yvelines puis à l'IREST, car il y avait la chaire UNESCO. J'ai pu également travailler avec l'ICOMOS, auparavant, et Anne Vourc'h, que j'ai retrouvée à l'IREST, autant de gages de qualité pour moi. Les intervenants de l'IREST étaient vraiment supers et le côté international de cet Institut m'a beaucoup plu, toutes ces caractéristiques m'ont donné une vision élargie du domaine et du monde professionnel, qui m'a ouvert l'esprit. J'ai réalisé un mémoire sur « Les plus beaux villages de France » avec pour thématique la participation des populations locales dans les politiques de gestion. Malheureusement par la suite je n'ai pas eu de retour de la part des « Plus beaux villages de France ». J'ai pu faire mon stage dans une résidence d'artistes en Espagne, où j'ai pu travailler au développement local avec une orientation plus culturelle, artistique et touristique, ce qui a été payant pour moi par la suite. Je me souviens que nous avons fait un voyage d'intégration avec un séminaire à Aix-les-Bains. L'idée de base était vraiment bien, mais la destination était un peu trop classique à mon goût. J'ai été marquée par les cours, vraiment intéressants et par la personnalité de Mme Florence de la Roncière. Nous avons eu également des cours très pointus de droit du tourisme. Nous avons fait aussi de nombreuses sorties très intéressantes et sympathiques,

comme celle à la « Maison des métaux » avec M. Tiard, d'ailleurs il voyait cela comme un potentiel beau projet participatif. Nous sommes aussi allés au domaine de Chamarrande, où nous avons eu une ouverture sur la culture et vu un exemple de réhabilitation de site, avec développement durable et animations sur le terrain. J'ai malheureusement trouvé que nous n'avions pas assez d'applications pratiques, que cela manquait parfois de détails et de spécialisations. J'ai regretté que le côté UNESCO ne soit pas plus développé et que la bibliothèque ne soit pas plus adaptée. J'ai compris qu'il fallait piocher dans tout ce qu'on nous enseignait, qu'il fallait être une touche-à-tout et qu'il fallait avoir une vision large du monde touristique, tout cela a transformé ce qu'on vit après. Par la suite j'ai beaucoup été saisonnière, j'ai travaillé dans le tour operating, avec de nombreux petits boulots. J'ai également été chargée de mission

LECTURES NOMADES

LECTURES NOMADES est un concept développé par Mélanie Rabat sur le site de l'Anse de Paulilles dans les Pyrénées-Orientales et qui consiste à faire de la lecture lors de balades et de randonnées sur le site. Ce concept permet de découvrir en profondeur le site, de retrouver l'esprit du lieu, de palper la spécificité du naturel et du culturel. Grâce à l'aide de la Maison départementale de l'environnement, du Conseil général des Pyrénées-Orientales et de la Maison de l'emploi de Perpignan ce projet a pu voir le jour. Il suffit de mettre un (des) livre(s) dans un sac et de partir à la découverte de l'environnement grâce au patrimoine littéraire. Cela permet d'allier culture et environnement. C'est une autre manière de découvrir un site et de profiter de ce qui nous entoure. Ce concept met en avant les écrivains locaux, le devenir du site et de la ville à travers des textes. Plusieurs champs se croisent, des textes de sociétés sont proposés, ainsi que des textes qui posent des questions et des textes militants sur la place du marcheur en ville, notamment après la dernière fête de la randonnée.

sur un parc naturel en Ardèche. Je me suis beaucoup cherchée et aujourd'hui je sais ce que je veux faire. Je suis actuellement guide sur le site de l'Anse de Paulilles, site membre du Réseau grands sites de France, dans les Pyrénées-Orientales. Je travaille actuellement sur un projet qui se nomme Lectures nomades. Avec ce concept je fais, lors de mes randonnées et mes visites du site, des lectures. Ces lectures permettent de retrouver l'esprit du lieu grâce au patrimoine littéraire, notamment local, qui lie culture et environnement. Pour moi ce projet me fait sentir vraiment à ma place, auprès d'un public respectueux et avide de connaissances. J'ai déjà l'expérience des grands sites et j'ai pu déjà mettre le pied à l'étrier lors de mon voyage sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. J'ai eu le temps de mûrir mon projet, après mes nombreuses expériences

et voyages, notamment pédestres, cela m'a donné envie de me bouger et de développer ce concept. Grâce à la Maison de l'emploi de Perpignan, j'ai eu l'opportunité de développer le concept et de formaliser l'idée. Je ne vis pas encore de ce projet, mais indirectement car je suis embauchée sur le site et je peux le développer. Nous n'en sommes qu'aux débuts, mais j'ai confiance et je suis très enthousiaste. Je sais qu'il faut améliorer la communication autour de ce projet et que j'ai l'accompagnement des structures institutionnelles pendant un an. Lectures nomades me permet de mettre en commun, à l'image du diplôme que j'ai eu à l'IREST, le territoire, la découverte, l'international (puisque nous sommes transfrontaliers avec la Catalogne et l'Espagne), l'ouverture d'esprit et le contact humain.



MATHILDE MILOT

En 2006, j'ai été diplômée de l'IREST en master Tourisme VTSC (Valorisation touristique des sites culturels). Au tout début, je voulais faire de la pub, un domaine plus porté sur le visuel, j'avais été reçue aux concours des grandes écoles mais sur liste d'attente. Mes professeurs m'avaient dissuadée, me disant que j'étais plus une leader qu'une exécutante. J'ai donc fait de la psychologie à l'Université de Rouen-Haute-Normandie, où j'ai décroché mon diplôme en 2003. Puis étant de nature curieuse et aimant beaucoup

les sciences humaines, j'ai choisi de suivre une formation à l'Université d'Aix-Marseille I Provence, en lettres, arts, communication et sciences du langage, spécialité médiation culturelle. Cette licence a été pour moi une vraie découverte du milieu de la médiation et des institutions culturelles. Le fait de transmettre et d'organiser des événements transdisciplinaires m'a beaucoup plu et je me suis retrouvée dans cela. J'ai eu l'occasion de faire un stage au Préau des Accoules situé dans l'ancienne salle de l'Académie

de Marseille. J'ai pu participer à la création d'un espace des enfants ainsi qu'à la préparation de 2 expositions par an destinées au jeune public, car il n'y a pas de collections permanentes. Cela m'a beaucoup plus car c'était une petite structure qui dirigeait sa médiation vers les enfants. Je suis ensuite venue à Paris pour obtenir ma maîtrise de Conception et mise en œuvre de projets culturels à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, que j'ai eu en 2005. C'était une maîtrise très pointue en matière de sciences humaines. J'ai fait un stage

au musée des Beaux-arts du Havre, qui a été pour moi ma « deuxième maison ».

J'ai réalisé des parcours-enfants dans les collections permanentes, nous avons eu la chance qu'au même moment un don de 117 œuvres ait été fait au musée et j'ai eu l'occasion de réaliser un livret sur ces nouvelles collections.

Puis je suis entrée à l'IREST pour mon master 2 et j'ai réalisé mon mémoire sur un thème

que j'affectionnais beaucoup : « Enfants et musées, enfants et lieux d'expositions ». À l'IREST, j'ai pris tout ce qu'il y avait à prendre, j'ai profité, j'ai travaillé sur de nombreux dossiers, que les professeurs proposaient, notamment sur le musée La Piscine de Roubaix avec N. Le Scouarnec et nous avons même réalisé un reportage. J'ai fait mon stage au musée Malraux, au Havre, qui a été ma « bonne fée ».

Le Réseau des grands sites de France avait commandé un sujet pour un mémoire à l'IREST sur les études publiques du réseau. Nous étions deux élèves sur ce sujet, Maud Boissac et moi. Ce fut également un stage pratique, où j'ai beaucoup appris. Lors de cette année j'ai pu étudier les prémices de la pédagogie pour enfants dans les lieux d'expositions. J'ai été major de ma promotion ; à l'époque, dans ma classe, il y avait deux courants de pensées, une partie qui était désorientée par l'organisation parfois bancal et l'autre, où j'étais, qui se disait « on est là, autant en profiter, bouger et découvrir ».

Puis j'ai également fait un stage au bureau d'études Harmatan, qui a été très formateur, il y avait cet aspect scénographie qui me plaisait beaucoup. Chargée de programmation, j'avais en plus en charge le créatif, mais je n'ai pas été reconduite.

J'ai voulu, avec une amie, monter une association, qui aurait pour thème la mise en place de projets éducatifs pour enfants. Je souhaitais créer un « concept d'exposition ». J'ai rencontré des personnes qui travaillaient en Afrique dans une association mais n'arrivaient pas à communiquer en France. Je leur ai proposé de leur monter une exposition sur le Togo

CITÉMÔMES

CITÉMÔMES est une association spécialisée dans les projets à destination des jeunes publics. Nous proposons des expositions, des ateliers, et l'accompagnement ou la création des projets éducatifs et pédagogiques pour les familles, les écoles, les musées et les structures éducatives. Le but premier est de permettre aux enfants de découvrir l'environnement avec un autre regard, tout en proposant des projets solidaires et créant des liens entre chacun. L'association compte aujourd'hui 8 personnes actives et 20 au total. Le grand projet qui a structuré l'association est celui de Veolia Environnement et du Réseau des grands sites de France. Le but était d'impliquer les enfants sur les sites naturels et culturels du Réseau, en développant des ateliers pédagogiques (comment parler aux enfants des sites, de la gestion)... et de proposer le projet à l'ensemble des sites du Réseau. Fin février 2010, le projet a été lancé, le but était de le lancer sur 2 sites pilotes, Alésia et Puy Mary. L'expérience a été très positive. Cela a été un guide pratique pour les autres sites. En janvier 2011, le projet a été ouvert à tous les sites et grâce à un film, 8 autres sites se sont révélés intéressés. Aujourd'hui le but est de livrer clé en main et d'accompagner le projet de A à Z pour certains sites. Pour d'autres il s'agit juste d'une validation, d'un modèle et le site est libre, tout en accompagnant un minimum pour veiller à ne pas dénaturer le projet. Citémômes a participé entre le 9 avril et le 8 mai au « Jardin d'outre-mer » du Jardin d'acclimatation, avec l'année de l'outre-mer. Elle a également participé aux 50 ans du musée Malraux, autour d'une œuvre, un Gauguin. L'association travaille avec Graines de viking, sur Rouen et sa région, qui est un agenda, guide-annuaire des bonnes adresses des parents et des enfants. Le but est de « décrocher la lune », avoir un musée pour enfants, et se développer. L'association est en cours d'obtention de l'agrément de l'Éducation nationale. <http://www.citemomes.fr>

pour faire le lien. Eux avaient l'expérience de l'associatif et des concours Défi jeunes, envie d'agir. J'ai donc préparé tout le projet pour le présenter au concours Défi jeunes, dont j'ai été lauréate, soutenue par le Crédit agricole et État d'esprit. Avec l'argent, on a pu acheter une caméra professionnelle pour notre voyage au Togo, afin de récolter des documents, des informations et des objets pour l'exposition. En septembre 2007, j'ai créé Citémômes, pendant 4 mois nous avons monté l'exposition pour la lancer en décembre, avec en plus le lancement du site Internet. L'exposition a été installée à l'Université de Rouen, dans le lieu d'expositions et de conférences, le seul problème a été que nous étions en période de grève. Je me suis ensuite retrouvée seule pour mener à bien l'association, car mon amie m'avait lâchée. Pendant 3 ans je me suis posée beaucoup de questions, surtout sur la gestion du temps, qui est stimulante mais également frustrante. Au début j'ai dû avoir d'autres emplois et missions, c'est ainsi que je suis retournée au musée Malraux, où j'ai été plasticienne. J'ai également travaillé pour la Nuit des musées et le Réseau des grands sites

de France pour assurer deux remplacements de congés maternité. Cela m'a permis de continuer à tisser des liens et d'agrandir mon réseau, et aujourd'hui ces structures sont nos plus gros clients. Grâce au dernier projet Véolia, j'ai pu créer mon poste ainsi que les finances, de plus nous avons acquis une reconnaissance locale et nationale. J'ai été 2 ans en alternance- bénévolat et 2 ans à plein temps, depuis 8 mois je suis salariée. De projets en projets et grâce à des opportunités, mon association a pu voir le jour et peut aujourd'hui fonctionner correctement. Cela a également été possible grâce à des personnes qui ont cru à mon projet et qui me soutiennent. L'association va bientôt fêter ses 4 ans d'existence. À un moment donné il n'est plus possible de se retourner, je m'étais donné comme objectif de tenter ma chance sur 3 ans pour voir si je pouvais évoluer, avoir de vrais projets et pouvoir me rémunérer. C'est aujourd'hui le cas, mais mon principal moteur est celui d'avoir un jour un musée pour les enfants, car j'aime par-dessus tout transmettre. Je souhaite travailler davantage avec les écoles, proposer

des « mallettes pédagogiques » pour les enfants, avoir des stagiaires, car avoir des stagiaires est une très bonne expérience.



PIERRE BARONNET-FRUGÈS

Avant d'entrer à l'IREST, j'avais déjà une bonne expérience professionnelle et des diplômes. J'étais le « vieil » étudiant de la promotion en 2008 ! Avec un BTS Tourisme ventes et productions touristiques, obtenu en 1983 à l'Institut régional de tourisme et d'hôtellerie de Tarbes, mon objectif était de travailler en agence de voyages. En même temps que ce BTS, j'ai été cogérant d'une auberge, L'Auberge sans frontière. Je suis ensuite entré chez Carlson Wagons-Lits, en tant que spécialiste de billetterie d'affaires. Puis de 1985 à 1987, j'ai ouvert une agence dans le Tarn pour Carlson Wagon-Lits, associé au magazine *La Dépêche du Midi*. Chef d'agence, j'étais responsable du développement commercial de cette agence, spécialisée dans le tourisme d'affaires, qui avait plus de 20 clients différents. Puis de 1987 à 1990, je suis devenu responsable d'une agence de voyages réceptive, toujours pour *La Dépêche du Midi* – Carlson Wagons-Lits, située à Blagnac. Je me suis occupé de la commercialisation et l'organisation de congrès et séminaires, notamment dans le secteur médical.

J'ai eu également en charge la commercialisation des services Création et réceptif de l'agence de Lourdes, spécialisée dans les pèlerinages. Enfin j'avais pour mission d'organiser et structurer l'offre produits des SLA (Services loisirs accueil) du Comité régional du tourisme de Midi-Pyrénées, dans le but de normaliser et commercialiser le réseau d'agences. Après cette expérience de 3 ans, je suis devenu chef de l'agence de voyages Via Transport-Sodetrav – Var Tours et responsable tourisme. C'était une société de transport et une agence de voyages ; je gérais et commercialisais le parc autocars de tourisme de 15 autocars et 3 agences de voyages. J'ai occupé ce poste pendant 9 ans, jusqu'en 1999. Dans ma carrière professionnelle, j'ai beaucoup travaillé dans le réceptif, les grands voyages et les transports. Grâce à ma famille, j'ai toujours eu cette culture du train, du bateau, de l'avion. En 1999, j'entre au Comité départemental du Var en tant que responsable communication/presse-production. Je devais construire la gamme de produits comme les produits culturels dont le « pass culture » et mettre en place la politique

de communication, en étant en charge des relations avec la presse, tout ceci jusqu'en 2009.

En même temps de 2007 à 2008, j'ai suivi la formation de l'IREST où je suis entré en réalisant une validation d'acquis. Pour moi cela a été une expérience extraordinaire, j'ai adoré les cours, malgré la masse de travail que j'avais avec mon emploi au CDT du Var. J'ai choisi l'IREST et sa formation de développement et aménagement touristique des territoires, lors de mon orientation à l'Université

INTERMED T

INTERMED T est une société dans le secteur du conseil, de l'organisation et de la stratégie. Son gérant et consultant free-lance, Pierre Baronnet-Frugès intervient sur des missions de gestion de projets. Elle pratique des études, comme celle sur les problématiques de télémédecine en zone isolée. La spécialité de cette structure est l'étude et la mise en place de projets dans un environnement informatique. La première activité de cette société est le consulting et l'audit. Et en projet, le développement d'un logiciel pour agence de voyages, qui propose des circuits sur mesure.

de Paris 1, à l'UFR de géographie. J'ai expliqué quelles étaient mes aspirations et mon expérience et c'est à ce moment qu'ils m'ont dit que ce n'était pas la géographie qu'il me fallait mais l'IREST et Rémy Knafou. Lors de cette année, je n'ai pas réalisé de stage en raison de mon emploi, mais j'ai fait un mémoire qui avait pour sujet le tourisme culturel en Provence verte. J'ai un souvenir particulier des cours de Maria Gravari-Barbas dans la salle de théâtre de la Sorbonne, le samedi matin, où je « buvais ses paroles ». L'IREST a été un moment privilégié pour moi, c'est une référence. Je suis, par la suite, resté 2 ans sur Paris. Puis en 2010, j'ai été responsable du pôle développement de l'offre et des filières de Var Tourisme, une agence de développement touristique. Revenu à Paris pour des raisons personnelles mais également pour créer mon entreprise, j'exerce aujourd'hui 4 activités différentes. Tout d'abord je produis une étude sur la télémédecine dans les zones isolées et en situation d'urgence, en particulier pour la cardiologie, où je pose la problématique informatique pour l'évolution

du produit dans le secteur du médical. Je travaille également en région PACA à la location de petites voitures, telles que les Mini Cooper, c'est du service sur mesure, j'y suis investisseur et je transmets par la même occasion mon carnet d'adresses. Je monte mon agence de voyages avec un ami et nous sommes en recherche de caution bancaire. Nous travaillons sur un logiciel pour agence réceptif qui produit des circuits sur mesure. Actuellement trois tour-opérateurs sont intéressés, en particulier en Amérique du Sud, Chili et Pérou. Nous sommes en phase de commercialisation. Ma société se nomme Intermed T, elle est la vitrine de mes projets de consulting, d'audit et de mon agence de voyages. Mon but est d'être consultant en free-lance, pour porter assistance à des maîtrises d'ouvrage, que ce soit sur des projets privés ou publics. Je travaille en ce moment sur un projet en rapport avec un événement historique, le mariage de Louis XIV en 1660, dont les noces royales se déroulèrent sur 1 an et pour lequel Louis XIV et sa cour ont fait le tour de France, avec 65 villes différentes.

Nous projetons, avec mon épouse qui est journaliste et écrivain, de produire un ouvrage sur cet événement ainsi qu'un site Internet, car ce tour de France a influencé Louis XIV pour sa construction du château de Versailles.



RACHEL ALLARD

Je suis sortie de l'IREST en septembre 2010 avec une licence professionnelle Hôtellerie et tourisme. J'ai choisi de faire cette formation à l'IREST, suite à mon BTS Animation et gestion touristiques locales, car je me sentais trop diplômée pour certains postes et pas assez pour d'autres. Le management me plaisait plus et comme j'avais déjà une expérience dans le milieu du tourisme et de l'hôtellerie, je voulais continuer dans cette voie, et de plus pour moi Paris est la ville de toutes les opportunités. J'ai eu la chance de faire mon stage en alternance à l'hôtel le Méridien Étoile Starwood, à la réception *front* et *back office*. Comme je ne suis pas de Paris, j'ai envoyé ma candidature à de nombreux grands hôtels étoilés, Paris possédant un grand éventail de possibilités en matière de sites d'apprentissage. De plus, et c'était mon ambition première, je n'ai pas hésité à viser les grandes enseignes. J'ai beaucoup aimé mon alternance, j'ai trouvé cette formation très bonne, l'ambiance, l'image, la société et le goût de l'ambition de cet hôtel m'ont beaucoup plu.

Au cours de mon année à l'IREST, j'ai réalisé un mémoire, qui avait pour sujet « La méthode structurée de management Six Sigma ». Pour ce mémoire, j'ai eu l'aide et le soutien de mes encadrants et mes collègues du Méridien. Cette méthode a trouvé son essor à partir des années 2000 et vise à une amélioration de la qualité et de l'efficacité des processus, ce sujet a vraiment été intéressant. Nous avions nos cours de licence au CFA Stephenson, c'est d'ailleurs le responsable des formations tourisme du CFA Stephenson, Julien Pulicari, qui m'a fait passer mon entretien pour entrer à l'IREST. Cette licence est une formation à mon sens très complète, intense au niveau de l'apprentissage et des cours, nous avons beaucoup de dossiers à rendre avec, à côté, un travail quasi à temps plein. J'ai beaucoup apprécié le fait d'avoir de nombreux intervenants professionnels, de plus cela nous a apporté des contacts. Le côté professionnel de l'IREST a clairement défini ce que je voulais faire par la suite, les cours, en particulier ceux de M. Tiard de service qualité et de marketing, m'ont beaucoup servi au Méridien

et dans mon travail de communication d'aujourd'hui. Il régnait à l'IREST une très bonne entente entre les étudiants, les professeurs et les intervenants, de plus pour moi l'un des avantages de l'IREST est qu'il n'y a aucune barrière, et que l'IREST ouvre de nombreuses portes. Avant l'IREST, j'avais suivi une formation en création d'entreprise de deux semaines, car je voulais avoir la possibilité d'avoir un jour une entreprise à moi, afin de pouvoir faire du management, de la communication, du marketing et de la gestion. Au niveau professionnel j'ai déjà une expérience touristique dans l'accueil et la gestion clientèle et le développement touristique réceptif, une expérience commerciale dans l'export et je suis bilingue anglais. En sortant de ma licence, le Méridien m'a proposé un CDI en tant que réceptionniste avec éventuellement une évolution, mais cela ne m'intéressait pas pour le moment, je voulais m'investir dans un projet d'entreprise familiale. L'entreprise familiale, dont l'idée a mûri depuis 2 ans, grâce à ma mère, est une société sur Internet

BOX-ON-LINE

BOX-ON-LINE est une société, unique en France, sur Internet, qui offre de livrer le nécessaire de toilette directement sur le lieu de séjour en France métropolitaine, Corse, Monaco ou encore au Royaume-Uni à l'adresse souhaitée par le voyageur. Cette société propose en ligne de passer commande parmi différentes offres de packs qui contiennent un large choix de nécessaires de toilette pour partir en voyage. Box-on-Line s'adresse aux hommes et aux femmes d'affaires pressés, mais également aux vacanciers, pour un service rapide et pour alléger leurs bagages. Ce service permet d'emporter moins de bagages et de voyager léger, par conséquent les voyageurs gagnent du temps à l'aéroport. Box-on-Line est également une société très au fait du respect de l'environnement, puisqu'elle ne choisit que des matériaux biodégradables et écologiques tout au long du service qu'elle propose. Voyagez léger... votre nécessaire de toilette vous est livré!
www.box-on-line.com/fr

qui livre le nécessaire de toilette des voyageurs directement sur le lieu de séjour en France métropolitaine, Monaco, la Corse et l'Angleterre, Box-on-Line. Depuis octobre 2010, je m'investis à fond

dans le projet : grâce à mes expériences et à ma formation j'apporte des choses nouvelles et j'ai des parts dans la société. Je suis actuellement stagiaire, je réalise le développement et la promotion d'activité chez Box-on-Line : gestion du site Internet marchand, graphisme, gestion du stock. Je réalise aussi des études de marché, des statistiques, et la communication. Je travaille avec ma mère sur ce projet unique en France, qui n'est en ligne et ouvert que depuis le mois de juillet 2011 et dont nous avons fait une publicité intense tout le mois d'août. Nous avons distribué des flyers, des cartes de visite dans des hôtels, des Offices de tourisme, des Relais et Châteaux, dans les compagnies aériennes comme Easyjet et nous sommes présents sur les réseaux sociaux. Ma mère est anglaise, professeur d'anglais en France dans des entreprises et des écoles de type école et chambre de commerce, elle a donc ce côté plus professionnel qu'institutionnel. Nos nombreuses expériences de voyages, notamment en Angleterre, nous ont amenées à cette idée d'une société qui livrerait des nécessaires de toilette

sur les lieux de séjours. Nos cibles principales sont les hommes d'affaires et les voyageurs fréquents entre la France et le Royaume-Uni. Nous n'avons pas encore de commandes, mais nous comptons sur notre communication, sur le voyage en France que nous avons fait pour promouvoir notre société et aussi beaucoup sur le bouche à oreille.

En attendant de pouvoir avoir un poste chez Box-on-Line, je suis stagiaire et je regarde toujours les offres d'emplois. Je crois vraiment en notre projet, une société similaire existe aux États-Unis et fonctionne très bien.





Chapitre 05

50 ANS DE PARTENARIATS ET DE COOPÉRATIONS

Légendes (de haut en bas et de gauche à droite) :

1. Stage de terrain des étudiants du master
« Tourisme, environnement, patrimoine »,
Bali, janvier 2011.
2. Workshop UNITWIN-UNESCO, Haïfa, Israël,
janvier 2011.
3. Université des Seychelles, partenaire de l'IREST
depuis 2009.



PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS

Par **Noël Le Scouarnec**, maître de conférences associé à l'IREST

La participation active des organismes professionnels, tant publics que privés, constitue dans l'histoire de l'IREST, un atout incontestable, reconnue au sein de l'Université Paris 1, pour enrichir l'enseignement en expériences concrètes et faciliter la mise en situations opérationnelles.

Cet apport se concrétise sous différentes facettes. Tout d'abord la contribution des professionnels à l'enseignement est significative. Ainsi, 50 % du volume horaire des cours est assuré par des spécialistes du tourisme provenant de chaînes hôtelières, d'entreprises du tourisme ou d'organismes publics et parapublics. En outre, de nombreuses entreprises accueillent les étudiants de l'IREST en stage d'une durée d'au moins 3 mois, ou encore

à travers les formules d'alternance et d'apprentissage, autant de portes d'entrée vers l'emploi.

Les anciens étudiants de l'IREST, qui exercent dans les différents volets de l'activité touristique, en France et à l'étranger, jouent un rôle essentiel pour faciliter l'insertion dans le monde professionnel.

Plus d'une vingtaine d'organismes participent très régulièrement au conseil de l'IREST qui se réunit deux fois par an pour effectuer le bilan des activités et définir les orientations futures.

La finalité de cette relation privilégiée depuis 50 ans entre l'IREST et le monde de l'entreprise est bien sûr prioritairement l'insertion professionnelle des étudiants et la recherche de la meilleure adéquation possible entre les formations et les emplois dans les branches de l'activité touristique.

JACQUES AUGUSTIN

(Sous-directeur du tourisme)

IREST est un acronyme qui s'est imposé sans conteste au sein du paysage de la formation universitaire et de la recherche, dans le domaine du tourisme. En effet, depuis 50 ans, la vocation de l'IREST est de former des talents de haut niveau et à fort potentiel, pour appréhender les grands enjeux du développement du tourisme de demain. Pour accomplir sa mission, l'IREST dispose d'atouts importants : un corps professoral reconnu unanimement, des diplômés qui ont su trouver « leur place » dans le tourisme et des partenariats étroits tissés avec des entreprises nationales, internationales du tourisme ainsi qu'avec des universités de l'étranger. C'est en ma qualité de membre du conseil de l'IREST, mais aussi au titre de mes fonctions de sous-directeur du tourisme au sein de la direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie), que je tiens à dire toute l'importance que la place du tourisme revêt dans l'économie de notre pays et pour le développement de ses entreprises. La France, premier pays visité au monde, doit renforcer les retombées économiques issues

des recettes touristiques internationales. Parmi les actions à entreprendre pour permettre à notre économie touristique de dégager une création de valeur en rapport avec la destination de premier plan que constitue notre pays, la formation demeure déterminante. Le savoir-faire professionnel conditionne l'accroissement de la compétitivité de nos entreprises et au global, toute l'attractivité de notre pays. L'administration du tourisme qui

participe activement à la mise en œuvre des stratégies de formation initiée par notre gouvernement soutient et encourage les actions d'organismes tels que l'IREST. Par la qualité des formations qu'il dispense et par la recherche qu'il met en œuvre dans le domaine du tourisme, l'IREST contribue à cette politique ambitieuse. En cette date du cinquantième anniversaire, je souhaite donc à l'IREST et à tous ceux qui en assurent le rayonnement, une longue et fructueuse existence au service du tourisme et de ses entreprises.



CHRISTIAN MANTEI

(Directeur général d'Atout France)



Dans un monde en constante évolution, les besoins en personnels générés par les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, tant en termes d'effectifs que de qualité, exigent la recherche permanente

d'une meilleure adéquation entre l'offre de formation existante et les attentes des professionnels. La France doit rester une destination d'excellence, et les offres de formations en tourisme, quel que soit leur niveau, doivent répondre à cette exigence, tant dans le développement de savoirs que de compétences de qualité supérieure. Qu'il s'agisse de pays proches ou plus lointains, la concurrence est de plus en plus redoutée dans le secteur. Pour capter les clientèles françaises

ou internationales, il est nécessaire d'anticiper leur demande, de proposer des produits innovants et des services de qualité, et de répondre au plus près des exigences exprimées. C'est pourquoi, Atout France, l'agence de développement touristique de la France qui œuvre au développement et à la promotion de la destination France en accompagnant les différents acteurs du secteur, participe activement à la définition d'une politique nationale de formation au tourisme afin de :

- mieux adapter la formation aux besoins des entreprises du secteur ;
- créer un lien permanent avec les entreprises pour ajuster le contenu de ces formations ;
- contribuer ainsi au développement de l'emploi.

Grâce à son réseau de 33 bureaux à travers le monde, l'agence exerce une veille permanente sur l'évolution de la demande, et agit en tant qu'experte pour l'amélioration ou le développement de nouvelles offres.

De son côté, l'IREST mène une politique active de partenariat aussi bien en matière de formation que de recherche et de valorisation. L'enseignement proposé affirme cette volonté de créer des ponts entre le monde universitaire et le monde socio-économique du tourisme. C'est dans cet esprit qu'un partenariat existe entre Atout France¹ et l'IREST depuis de nombreuses années. L'Institut a souhaité être partenaire d'Atout France aux Rencontres nationales

du tourisme 2010. Rendez-vous annuel des acteurs clés du tourisme, cette manifestation lui a permis de présenter ses formations qualifiées et d'approfondir ses contacts avec la profession.

L'IREST bénéficie des publications et travaux d'Atout France, qu'elle met à disposition de ses enseignants et étudiants. L'IREST propose des enseignements qui rapprochent l'étudiant du monde de l'entreprise grâce aux stages obligatoires.

Convaincu que la formation reste aussi celle du terrain, Atout France a accueilli à de nombreuses reprises des stagiaires, en France comme à l'international.

Rappelons enfin qu'Atout France siège au conseil de l'IREST

et contribue ainsi, au titre de sa représentativité des acteurs du tourisme (plus de 1100 adhérents), à conseiller et soutenir l'IREST dans ses orientations et projets. L'IREST fête cette année, ses cinquante ans. Il fait partie des acteurs reconnus du monde de l'enseignement supérieur consacré au tourisme.

Je lui souhaite, ainsi qu'à tous ses enseignants, de continuer dans cette voie et lui adresse tous mes vœux de réussite au service d'une activité touristique qui doit, plus que jamais, viser l'excellence.



1. Préalablement avec l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT) et ODIT France.

PAUL ROLL

(Directeur général de l'Office du tourisme et des congrès de Paris - OTCP)



Président du conseil de l'IREST depuis 2009, je suis heureux et fier d'apporter ma contribution aux travaux de cet Institut d'excellence au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui fut

précurseur en proposant, dès 1961, des formations supérieures dans le domaine du tourisme.

En tant que professionnel du tourisme, j'apprécie la qualité et la richesse de son enseignement, croisant connaissances universitaires et expériences transmises par des professionnels du tourisme.

Dans un contexte de forte compétition dû à la multiplication des formations en tourisme, je forme le vœu que l'IREST conserve

son esprit d'avant-garde et propose des formations innovantes, valorisantes et reconnues par le secteur du tourisme, qui permettent à ses diplômés, témoins de la valeur de son enseignement et du degré d'implication de ses enseignants, une insertion professionnelle réussie. Paris en tant qu'objet touristique incontournable a souvent représenté un thème de choix pour les étudiants de l'IREST. Et l'OTCP en tant qu'acteur du tourisme parisien a toujours cherché à développer une coopération auprès des organismes de formation afin de partager son expérience du terrain. L'OTCP et l'IREST ont donc naturellement noué un lien qui perdure aujourd'hui.

Plusieurs étudiants sont ainsi suivis chaque année par les différents services de l'OTCP afin d'alimenter leur réflexion sur des thématiques touristiques actuelles ayant pour toile de fond Paris. Cet échange permet aux professionnels de l'OTCP d'orienter les étudiants vers certaines problématiques qui préoccupent les professionnels du tourisme parisien et ainsi de valoriser le travail des futurs diplômés auprès de leurs futurs employeurs. Plusieurs stagiaires ont aussi l'opportunité chaque année de travailler à l'OTCP. L'IREST fait également appel à l'OTCP pour qu'elle transmette son expérience aux étudiants de façon plus académique, par

le biais de modules de cours. Ceux-ci sont dispensés par des employés de l'OTCP qui apportent une dimension plus professionnelle à l'enseignement reçu par les étudiants.

Enfin l'IREST et l'OTCP s'appliquent ensemble à rapprocher le monde

de la recherche en tourisme de celui des professionnels parisiens. Un séminaire intitulé « Paris est-il toujours Paris? » a ainsi permis de confronter les approches afin d'enrichir les discours.



JEAN-FRANÇOIS TASSIN

(Président d'honneur de l'IREST)

Lorsque Maria Gravari-Barbas m'a appelé pour solliciter mon témoignage à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'IREST, mon premier sentiment a été celui du plaisir que l'on ressent à l'évocation d'un souvenir heureux. J'ai assuré pendant près de 12 ans, la présidence du conseil de l'IREST. Directeur d'exploitation du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, héritier direct du Crédit hôtelier et président de Promotour, société spécialisée dans l'ingénierie touristique, j'étais en prise directe avec les réalités économiques de l'industrie du tourisme et, particulièrement, ses aspects financiers.

C'est donc bien volontiers que j'ai assumé cette responsabilité qui s'est révélée riche de contenu. Je ne peux évoquer cette période sans, au premier chef, rappeler

l'attachante personnalité de Bernard Morucci, assisté de ses fidèles lieutenants Michel Tiard et Xavier Decelle. Nos relations, qui étaient devenues rapidement amicales, m'ont permis de découvrir la personnalité originale de ce mathématicien de formation qui s'était pris de passion pour le tourisme. Il n'est pas indifférent de rappeler ce parcours tant cette discipline offrait un vaste champ d'action à des approches quantitatives et méthodologiques.

L'autre constat qu'il m'a été possible d'effectuer a été celui de la capacité d'innovation de Bernard et de ses facultés d'adaptation dans un environnement en rapide mutation. Seul sans doute, à l'époque, le cadre juridique de cet institut universitaire autorisait une telle liberté donc une telle réactivité. J'ai eu la chance de déjeuner avec lui quelques mois

avant sa disparition et j'ai encore présentes à l'esprit les discussions passionnées que nous avons eues, particulièrement à propos d'un texte qui avait pour objet la création d'un nouveau module d'enseignement. Après relecture, j'avais qualifié cet écrit d'illisible, ce à quoi il m'avait superbement répondu « Mon cher, c'est ainsi qu'il faut s'exprimer, il s'agit du langage de l'Université! » L'autre souvenir très fort tient à la nécessaire relation entre les milieux professionnels et l'Université et à la difficulté de parvenir à un équilibre satisfaisant. À ce sujet, il me paraît intéressant de rappeler les conditions de la création du premier DESS d'Hôtellerie internationale, projet auquel nous avons, Bernard et moi, étroitement collaboré. Il avait d'abord fallu convaincre nombre d'interlocuteurs qu'une responsabilité de gestion hôtelière nécessitait une formation de niveau Bac +5 et pas seulement pour ce qui concerne les palaces internationaux. Nous nous sommes ensuite heurtés aux exigences d'un syndicat professionnel hôtelier qui considérait qu'une telle formation était la suite logique d'un cursus purement hôtelier et souhaitait, à ce titre, effectuer une OPA sur ce diplôme. Notre conception était évidemment différente. Nous pensions en effet que, si ce DESS pouvait constituer un débouché d'excellence pour les meilleurs élèves des lycées ou écoles hôtelières, il fallait impérativement l'ouvrir à des

titulaires de maîtrise de Gestion ou d'Économie intéressés par le secteur. L'Université est toujours confrontée à ses contradictions. Ainsi, faut-il produire en masse des diplômés peu appréciés par le monde de l'entreprise ou sélectionner et maintenir le niveau exigé par la concurrence des formations extra-universitaires? Je ne doute pas que l'IREST trouve des réponses adaptées

à cette épineuse question. Je me réjouis, par ailleurs, d'une nouvelle et forte orientation de notre Institut vers la recherche. Je ne crois pas pour autant aux vertus de la « Tourismologie », tentative de certains de nos collègues de faire de ce champ disciplinaire une matière autonome.



JEAN-PIERRE BLAT

(Directeur général du Comité régional du tourisme Paris Île-de-France)



Cultiver le plaisir d'accueillir l'autre

Trop longtemps, on s'est contenté de croire que le tourisme en Île-de-France allait de soi au motif que notre richesse patrimoniale suffirait à satisfaire le public. C'est oublier un peu vite que les attentes des visiteurs évoluent, que la Ville Lumière est désormais concurrencée par l'émergence de métropoles dynamiques et surtout qu'on ne revient que là où on a été bien reçu, là où les prestations ont été de qualité.

C'est en cela que nous avons besoin de formations de haut niveau pour développer une culture de l'hospitalité. Le CRT s'interroge beaucoup sur cette disposition à accueillir l'autre. Parce que le tourisme est un secteur d'avenir en Île-de-France et parce que nous voulons valoriser cette activité, nous soutenons l'idée qu'il est nécessaire de transformer notre perception du service à la personne. Ainsi, l'IREST peut aider les professionnels du tourisme à identifier les modifications sociologiques qu'entraîne l'accueil de millions de visiteurs de passage. Qu'est-ce que cela modifie dans la société, dans notre façon d'être, dans notre rapport aux autres et au monde?

Certes, Paris et sa région affichent une dominante patrimoniale et culturelle forte. Cependant, du château de Versailles à la tour Eiffel, aucun de ces monuments n'a été conçu pour accueillir des dizaines de milliers de visiteurs. Peut-on se permettre d'en refuser? Pour faire face à l'afflux de la demande, on voit bien ici qu'il nous faut revoir radicalement nos pratiques d'accueil. Et puis, gardons toujours à l'esprit que ceux qui viennent à notre rencontre, viennent de plus en plus pour partager un art de vivre, souvent à l'occasion d'un événement culturel. Toutes nos enquêtes le montrent, nos visiteurs sont avides d'expériences personnelles, authentiques, ils souhaitent se mêler aux habitants. Et l'acte d'accueil est d'abord un contact humain. Maintenir Paris et sa région au premier rang des destinations nous demandera tout à la fois de diversifier l'offre touristique et de renforcer la qualité de nos prestations. Notre réponse au fond, c'est de cultiver chez les Franciliens le plaisir d'accueillir des visiteurs du monde entier.



JULIEN PULICARI ET JEAN-MARC CERF

(Responsable de la formation tourisme et hôtellerie du CFA Stephenson et directeur du CFA Stephenson)

La démarche consistant à rapprocher formation universitaire de haut niveau et entreprise, par le biais de l'apprentissage, semble aujourd'hui être une évidence. Il n'en était rien quand à la fin des années 1990, l'IREST et le CFA Stephenson, précurseurs dans le domaine de la formation supérieure en alternance, ont mutualisé leurs expertises pour créer en 2002 l'une des premières licences professionnelles en alternance dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie, suivie en 2005 par la mise en alternance de spécialités du master Tourisme.

Depuis 1976, le CFA Stephenson a fait le choix de développer une offre de formation en alternance, convaincu que ce mode de formation assure la meilleure réussite professionnelle pour les jeunes. Pour le CFA Stephenson, ce partenariat durable au service des apprentis a permis de développer une offre de formation supérieure reconnue dans le domaine du tourisme en alternance, tout en nourrissant son projet d'établissement qui vise à amener les apprentis vers l'excellence. Aujourd'hui cette reconnaissance est aussi le fait des entreprises du secteur: en témoignent le nombre croissant d'apprentis et d'entreprises partenaires, mais surtout le taux d'insertion professionnelle de 85% en sortie de formations¹. Cette réussite est le résultat de l'expertise historique, de la qualité et de la renommée de l'IREST en matière de formation supérieure, conjuguées au savoir-faire du CFA Stephenson en ingénierie pédagogique de l'alternance et à sa capacité d'analyser les besoins professionnels du secteur en termes de compétences.

Aujourd'hui l'enjeu commun pour le CFA Stephenson et l'IREST est de continuer à approfondir leur partenariat tourné vers l'avenir pour développer de nouvelles formations adaptées aux attentes des professionnels. Dans un secteur qui va connaître encore de profondes mutations, faire émerger, ensemble, les compétences professionnelles d'aujourd'hui et de demain doit rester la priorité majeure de notre partenariat.



1. Les 15% restants correspondant à de la poursuite d'études et de la mobilité internationale.

SOPHIE HUBERSON

(Déléguée générale du Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels - SNELAC)



Le Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels se réjouit d'avoir noué un partenariat avec l'IREST depuis plus de 5 ans. Notre organisation professionnelle rassemble les entreprises qui proposent un divertissement ludique ou culturel (parcs d'attractions, parcs zoologiques, sites culturels privés, châteaux). Cette activité est en plein développement et nécessite de recruter des jeunes cadres formés aux différentes facettes de l'exploitation d'un site, en particulier des sites culturels qui font souvent l'objet d'un partenariat public/privé. À travers la formation à la gestion et à la valorisation des sites culturels, le SNELAC permet à des étudiants de découvrir un pan important du tourisme réceptif, de comprendre un modèle économique et de les accompagner dans l'élaboration de leur mémoire. Le métier d'exploitant de sites culturels est polyvalent. Il nécessite non seulement des compétences dans tous les domaines de la gestion

touristique (technique, juridique, social, finances, marketing, commercial, communication, etc.), mais également un socle large et solide de connaissances culturelles. Le recrutement des étudiants de l'IREST permet d'articuler ces deux exigences car ils proviennent d'horizons variés (géographie, histoire de l'art, gestion) et viennent compléter leur culture professionnelle au cours de ces deux années passées à l'Institut. C'est pour cette raison que le SNELAC n'hésite jamais à recommander ces étudiants à

ses adhérents. De plus, par l'offre de stages personnalisés ou un premier emploi, le SNELAC participe à leur insertion professionnelle en leur faisant toucher d'au plus près la réalité des entreprises du secteur. En développant un partenariat de qualité, l'IREST et le SNELAC permettent ainsi de façonner l'avenir des étudiants en ressources humaines de haut niveau, capable de créer, gérer et développer les sites culturels de demain.



ANNE VOURC'H

(Directrice du Réseau des grands sites de France - RGSF)



Depuis 2004, le RGSF est partenaire de l'IREST. Je coordonne une séquence d'enseignements du master 2 Gestion des sites naturels et culturels, et Valorisation

touristique, où j'invite des responsables de grands sites (le pont du Gard, le marais Poitevin, Bibracte-Mont Beuvray, etc.), à expliquer ce que « gérer un site patrimonial veut dire » très concrètement. Cette collaboration témoigne de l'intérêt de notre Réseau pour les formations développées par l'IREST. En effet, le RGSF rassemble les organismes gestionnaires de 37 sites patrimoniaux culturels et naturels,

emblématiques du patrimoine paysager de la France. Accueillant 27 millions de visiteurs chaque année, ces sites participent également de l'attractivité touristique de notre pays et sont des facteurs majeurs de l'économie des territoires dans lesquels ils s'inscrivent. Regroupant des structures publiques chargées de la préservation, de la valorisation et de la gestion du patrimoine dans une optique de tourisme durable, nous sommes très sensibles à la nécessité que des étudiants soient formés à nos métiers qui requièrent des compétences de plus en plus élevées.

Ce master de l'IREST est adapté aux besoins du monde professionnel confronté à des situations juridiques, socio-économiques et culturelles de plus en plus complexes. Il est bien sûr encore et toujours à améliorer du point de vue de sa cohérence, de son organisation et de son adaptation aux évolutions, mais il répond à un besoin.

Nous avons choisi de clôturer la séquence que nous animons par une séance « carte blanche aux étudiants », où ils peuvent poser toutes les questions qui les préoccupent. Leur forte inquiétude quant à leur chance de trouver du travail et leurs interrogations quant à l'adaptation de leur formation aux réalités des besoins du secteur arrivent en tête.

Sans minimiser les difficultés actuelles, réelles, nous délivrons deux messages aux étudiants :

- le secteur valorisation du patrimoine et tourisme a des besoins importants, ce qui ne veut pas dire que des postes vacants les attendent, mais qu'ils sont dans un secteur d'avenir où beaucoup de choses sont à inventer ;
- une vie professionnelle est longue et ils ne doivent pas sacrifier à la peur leur désir profond et la petite utopie personnelle qui les a fait s'investir dans le patrimoine.

En témoignent d'ailleurs les parcours professionnels très diversifiés des intervenants qu'ils rencontrent. Notre équipe accueille chaque année ou presque des étudiants du master en stage... et a même recruté deux d'entre eux. Et nous constatons avec satisfaction que tous ceux avec qui nous sommes toujours en lien, à l'issue de leur diplôme et de leur stage, ont trouvé du travail ou ont créé leur activité. Encourageant!



JEAN-MICHEL GRARD

(Président d'honneur du Géfîl Syndicat national de l'ingénierie loisirs-culture-tourisme, et directeur général de Maîtres du rêve ingénierie culturelle et touristique)

IREST : le défi d'être constamment en phase avec les besoins changeants des professionnels du tourisme.

Le Géfîl est membre du conseil de l'IREST, et cela n'est pas un hasard.

Le Géfîl regroupe près de 80 cabinets conseils de ce secteur :

il est par nature confronté à l'évolution des besoins de la profession, confronté à l'environnement désormais mondial du tourisme français.

Si nous ne pouvions nous permettre de nous associer à toutes les formations existantes ou qui se créent, il est apparu très tôt que

d'être associé à la gouvernance de la formation référente du secteur pouvait être un moyen privilégié de confronter nos perceptions de l'évolution des besoins et l'anticipation que l'équipe de formation-recherche en avait. Chacun a en tête les vagues successives d'évolution qui ont marqué le tourisme en France depuis l'après-guerre : il n'y a que quelques décennies que le marketing a fait irruption alors que la France vivait encore d'une offre dont la qualité paraissait à beaucoup suffisante pour se promouvoir elle-même. Le défi

de la qualité a pris le relais dans la décennie suivante. L'enjeu contemporain semble porter davantage sur la gouvernance notamment publique des territoires et l'adaptation à la demande mondiale en constante évolution. L'IREST a anticipé et accompagne ces évolutions, et une des clés de cette adaptation réside dans l'implication constante de professionnels et de chercheurs à ses enseignements.

Les professionnels sont le gage d'une prise en compte de l'urgence opérationnelle des enseignements – pour autant nous savons bien que cela ne fait pas de nous des pédagogues nés, d'où l'importance de l'équilibre des interventions entre prestataires professionnels du monde du travail et formateurs professionnels de l'IREST.

Les chercheurs sont le gage d'une anticipation des évolutions s'adossant à une analyse rigoureuse et avec les perspectives indispensables à une échelle de temps et d'espace qui est le plus souvent interdite aux professionnels alors qu'elle leur est nécessaire. La recherche en tourisme est peu étoffée mais force est de constater que l'IREST est son plus ancien et plus stable noyau structurant au niveau national. L'IREST fait référence au niveau international, d'où l'importance croissante de ses étudiants d'origine étrangère en formation initiale et l'apparition voulue de

curus de formation continue qui leurs soient dédiés. Cela situe la nature des enjeux des formations de l'IREST qui se doivent plus que jamais d'être opérationnelles et internationales sans être limitées au strict cadre de travail des opérateurs

qui seront les futurs employeurs de ses étudiants. Aussi modeste soit elle, nous assurons l'IREST de la contribution du Géfîl à ce défi renouvelé.



MICHÈLE PRATS

(Vice-présidente d'ICOMOS France)



Une relation de confiance et de coopération s'est établie depuis de longues années entre ICOMOS France et l'IREST. Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), créé en 1965, est une organisation internationale non gouvernementale dont la mission est la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel. À ce titre, il est l'expert de l'UNESCO pour l'application de la convention sur le Patrimoine mondial. L'ICOMOS s'appuie sur des Comités nationaux et sur des Comités scientifiques internationaux. Les membres des comités nationaux (plus de 10 000 personnes ou institutions provenant de 110 pays) constituent les membres de

l'ICOMOS. ICOMOS France, dont l'IREST fait partie, représente, avec 1145 membres le plus gros Comité national. Les Comités nationaux sont officiellement représentés par un membre votant, et plusieurs membres experts, auxquels peuvent s'adjoindre des membres extérieurs cooptés par les CSI. Depuis de nombreuses années, le membre votant représentant la France au Comité scientifique international sur le Tourisme culturel (International Cultural Tourism Committee – ICTC), est un membre de l'IREST, Valéry Patin. En outre, dans le cadre du Patrimoine mondial et de la chaire UNESCO, une longue pratique de coopération s'est instituée entre nos deux organismes, se traduisant par des actions et des réflexions menées en commun. C'est la raison pour laquelle il m'a été proposé, en tant que vice-présidente d'ICOMOS France, de faire partie du conseil de l'IREST, ce que j'ai accepté

avec plaisir et un grand intérêt. Enfin, depuis longtemps ICOMOS France accueille régulièrement des stagiaires de l'IREST, dont il n'a eu qu'à se féliciter; certains d'entre eux ont même été recrutés et ont fait partie, ou font encore partie, de la petite équipe du secrétariat permanent d'ICOMOS France. L'année 2011 s'avère être une année très particulière pour ICOMOS France: en effet, pour la première fois, se tient en France, à l'UNESCO, la 17^e Assemblée générale de l'ICOMOS, qui se réunit tous les trois ans dans un des pays membres. Le thème que nous avons choisi en 2011 est celui du développement, notamment économique et touristique. Maria Gravari-Barbas et certains enseignants de l'IREST ont bien voulu accepter de participer à l'organisation de ce symposium, en ce qui concerne le développement touristique, à la relecture des contributions, en anglais ou en français, et à l'animation des séances qui y seront consacrées. Je les en remercie très vivement! Pour que la France conserve le rang de premier pays d'accueil touristique qu'elle détient grâce à la qualité exceptionnelle de son patrimoine architectural et immatériel, et à la diversité de ses paysages urbains, ruraux ou naturels, il est important qu'elle dispose d'organismes de formation et de recherche de grande qualité tels que l'IREST.



JEAN-MICHEL COËFFÉ

(Directeur général, Cap France)

Depuis près de 30 ans, les chemins de Cap France et de l'IREST se croisent. En précurseur, Valéry Patin, à la fin des années 1980, accompagna la Fédération des maisons familiales dans sa révolution culturelle qui devait la mener à s'engager plus avant dans le monde du tourisme... ce fut alors la naissance de Cap France, la mise en place d'une charte de qualité et de normes de classement. Depuis cette date, les interventions de professeurs de l'IREST dans la vie de Cap France furent régulières et nombreuses, qui pour apporter sa contribution sur un thème donné lors d'un forum interne, qui pour encadrer un étudiant en charge d'une étude visant à mieux connaître, pour Cap France, son environnement économique, humain et social.

Dans les années 2000, les liens se renforcent, Bernard Morucci et Michel Tiard deviennent des partenaires actifs et assidus de nos réunions de travail. Comment oublier cette présentation, en octobre 2001, de Bernard Morucci qui, s'appuyant sur l'expérience menée par un groupe d'hôtels brésiliens, sema, au sein du réseau Cap France, les premiers germes du tourisme durable... il sera, 3 ans plus tard, le parrain d'une démarche Chouette nature qui fait de Cap France, aujourd'hui, l'un des bastions du tourisme durable.

La disparition de Bernard Morucci, en 2008, m'aura particulièrement marqué à un moment où nous préparions, ensemble, l'animation d'un colloque qui devait se tenir, quelques semaines plus tard, à Sète. Ces dix dernières années, Michel Tiard aura été, lui aussi, de tous les instants, à nos côtés, valorisant, par ailleurs, Cap France en me conviant dans des jurys VAE. Cette reconnaissance s'est traduite, ces dernières années, par mon entrée au conseil de l'IREST et par quelques modestes contributions devant les étudiants de DESUP.





CHRISTINE CORBILLÉ

(Directrice du département Démographie, habitat, équipement et gestion locale de l'IAU - Institut d'aménagement et d'urbanisme - Île-de-France)

Le tourisme occupe une place majeure dans le développement et l'attractivité des territoires. C'est à ce titre qu'il constitue un champ d'activité à part entière de l'IAU Île-de-France, organisme qui accompagne les collectivités territoriales et en premier lieu la Région Île-de-France, dans leurs réflexions et leurs projets

d'aménagement et de développement. L'activité touristique et de loisirs est multidimensionnelle. Elle présente :

- une dimension aménagement régional et territorial au travers des questions de maillage et de structuration de l'offre ;
- une dimension économique au travers du large panel d'activités que recouvre le tourisme et qui sont très recherchées pour leurs retombées financières dans un contexte de concurrence à toutes les échelles de territoire ;
- une dimension sociale, liée aux impacts du tourisme en matière d'emplois mais aussi de cohésion sociale, d'identité culturelle régionale et territoriale, de valorisation de la diversité des hommes et des cultures ;
- une dimension environnementale, liée à la mise en valeur et à la protection du patrimoine culturel, des sites et des paysages ainsi qu'aux

perspectives de renchérissement des énergies fossiles. On le voit, le tourisme est à la croisée de plusieurs disciplines : la géographie, l'aménagement, la sociologie, l'économie, la culture, le droit, l'histoire, l'archéologie, l'architecture, l'écologie, etc. Proposer ce trait d'union à

des étudiants issus de différents horizons et souhaitant exercer une profession dans le domaine du tourisme, est la mission de l'IREST, mission en adéquation avec celles de l'IAU en matière de tourisme.



CLAIRE CHÂTENET

(Directrice de projets financiers Europe, Hilton)

Depuis environ 20 ans, le groupe Hilton intervient à l'IREST dans différentes formations et différents domaines, et participe activement au devenir des formations qui y sont données en parallèle de l'activité de recherche. Au travers de l'IREST, et plus particulièrement des formations de master 1 et 2, Hilton a eu l'occasion de recruter différents stagiaires, apprentis, et d'embaucher plusieurs étudiants dont un certain nombre est encore au sein du Groupe dans des postes à responsabilité (Direction d'hôtels, support régional fonctionnel, etc.). Du fait de l'enrichissement mutuel des « cultures » IREST et Sorbonne, les formations dispensées par l'Institut représentent un atout fondamental particulièrement pour

des étudiants de formation généraliste qui veulent intégrer et comprendre le secteur de l'hôtellerie. Avec un contenu généraliste et universitaire, ces formations offrent des profils très différents des profils d'écoles hôtelières, moins axées sur la connaissance opérationnelle, mais permettant une adaptation facile et évolutive. La dimension internationale des profils de certains des étudiants amène également une grande ouverture, et permet des échanges et apports dans les formations et dans les placements des étudiants. La composition, l'objectif et le niveau des formations conçues par l'IREST en font des formations de haut niveau, clefs pour le secteur.



PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Par **Maria Gravari-Barbas**, directrice de l'IREST

L'ouverture de l'IREST à l'international apparaît aujourd'hui comme un des défis principaux pour l'Institut. Elle s'exprime de différentes façons :

- l'intégration d'un grand nombre d'étudiants internationaux aux différentes spécialités du master Tourisme. Ces étudiants sont originaires de différents contextes régionaux. Parmi les pays européens, l'Italie, la Grèce, la Russie, la Roumanie... sont les plus représentés. Les étudiants originaires du Maghreb constituent depuis les débuts de l'Institut des cohortes importantes. Plusieurs étudiants sont originaires des pays de l'Amérique latine : le Brésil, le Mexique, le Chili... Récemment, les pays asiatiques ont effectué une percée remarquable : la Chine en premier lieu, mais aussi le Japon, le Vietnam, le Cambodge, constituent, en fonction des spécialités des masters et du DESUP « Tourisme international », une part importante des effectifs étudiants. Le degré d'internationalisation des effectifs varie d'une spécialité de master à l'autre, mais une véritable petite Société des Nations existe au sein de l'IREST !

- l'accueil d'étudiants en provenance d'universités avec lesquelles l'IREST a noué des partenariats consolidés — bien au-delà des accords ERASMUS signés avec plusieurs universités. Ainsi, plusieurs étudiants de l'Université d'Udayana à Bali en Indonésie sont accueillis depuis 2010 en 2^e année du master de l'IREST, après une année de formation spécifique en M1 effectuée dans leur université à Bali. Ce programme, créé en partenariat avec l'État indonésien et l'ambassade de France en Indonésie,

permet de construire des opportunités importantes en termes d'échanges pédagogiques et de recherche.

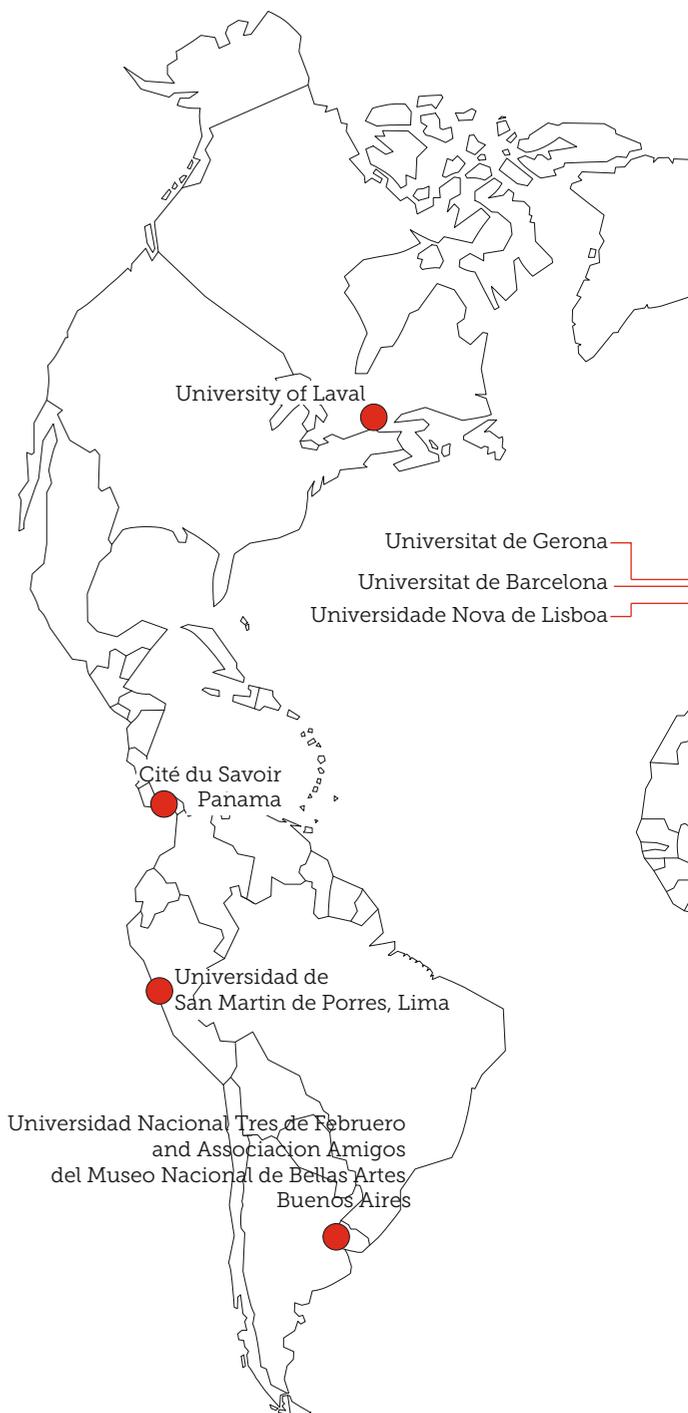
- la création de formations co-habilitées représente certainement l'engagement le plus important de l'Institut dans l'international. Deux formations ont été habilitées par les conseils de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2010 :

- un parcours de la spécialité du master « Gestion des sites du patrimoine et valorisation touristique » intitulé « Heritage Management » fonctionne depuis janvier 2011 à l'Université française d'Égypte (UFE), au Caire. Ce programme vise à former les cadres égyptiens et plus généralement moyen-orientaux dans la valorisation touristique des ressources historiques et archéologiques ; il est soutenu par le Conseil suprême des antiquités égyptien et associe des partenaires comme l'IFAO, CultNat, Heritage Egypt et l'UNESCO ;
- une formation de licence « Management du tourisme » a été créée en 2010-2011 en partenariat avec l'Université des Seychelles, fondée en 2010, qui a identifié le tourisme comme un des créneaux principaux de son futur développement. Outre la participation de l'IREST à la création du cursus et aux enseignements des cours, l'Institut forme également, en France, les futurs cadres de l'Université des Seychelles. L'internationalisation des diplômes de l'IREST est amenée à se développer, dans un contexte de professionnalisation croissante du tourisme dans les pays émergents, de forte demande de partenariats avec un Institut dont les diplômés jouissent d'une visibilité certaine, et d'une demande de nos étudiants pour plus d'opportunités de professionnalisation à l'international.

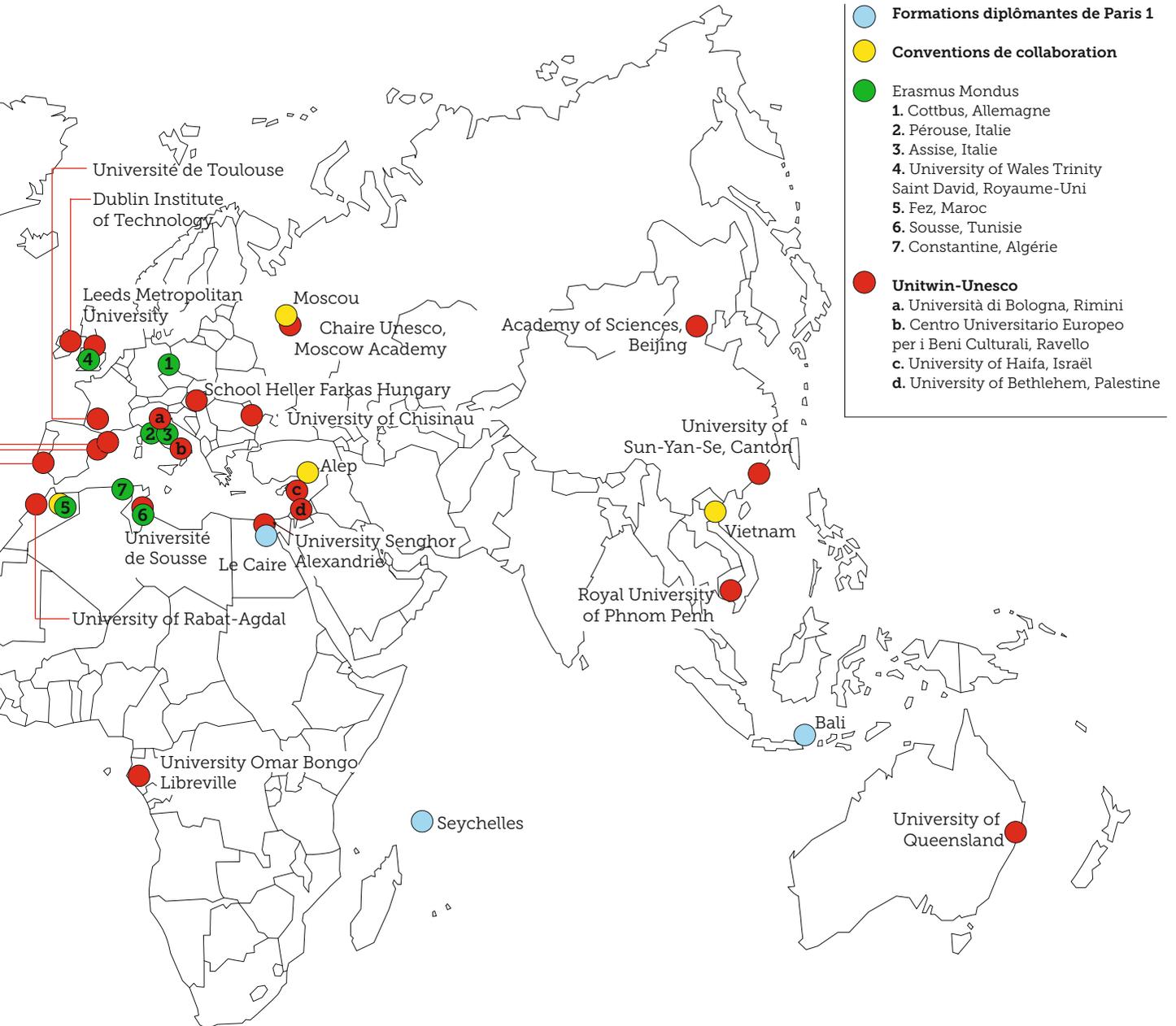
• le réseau UNITWIN-UNESCO « Tourisme, culture, développement » constitue également une fenêtre grandement ouverte à l'international dans un secteur de formation et de recherche-action au cœur des compétences de l'IREST : la gestion touristique du patrimoine en général, du patrimoine mondial plus particulièrement. Le réseau des universités partenaires, étoffé depuis 2011 par des partenariats asiatiques, fonctionne comme un *think-tank* international. La création en 2010 d'un module intitulé « Gestion touristique des sites du patrimoine mondial », proposé par les différentes universités du réseau selon un référentiel commun crée un réseau virtuel de formation de haut niveau. Des colloques et de séminaires internationaux annuels permettent aux universités du réseau UNITWIN de constituer un des réseaux les plus dynamiques en termes de recherche et d'enseignement dans le domaine de la gestion touristique du patrimoine mondial.

• et finalement, la participation à des programmes européens, tels que l'*Erasmus Mundus Strengthening the attractiveness of European higher education in Heritage and Cultural Tourism* organisé en partenariat avec des universités européennes et nord-africaines (2011-2013). Le programme met l'accent sur la formation dans la gestion touristique du patrimoine et plus particulièrement sur les sites du patrimoine mondial.

Le développement à l'IREST d'un milieu résolument international, offre à ses étudiants un cadre d'études stimulant, une caisse de résonance des réalités touristiques mondiales et de nouvelles opportunités. Ils ont la possibilité d'effectuer des stages longs dans les pays partenaires, d'y être accueillis de manière privilégiée dans le cadre de leurs études de terrain, voire d'y effectuer une partie de leur scolarité. L'IREST apparaît ainsi aujourd'hui à la fois comme un Institut solidement ancré dans son territoire parisien et francilien, d'où il puise une partie de sa légitimité historique; et comme une institution pleinement ouverte vers le monde et les défis globalisés du tourisme d'aujourd'hui.



IREST, PARTENARIATS INTERNATIONAUX



HERVÉ BARRÉ

(Responsable du programme « culture, tourisme et développement » au secteur de la culture de l'UNESCO)



Développement durable du tourisme : une fructueuse coopération entre l'IREST et l'UNESCO

Parmi les fonctions essentielles de l'UNESCO figurent celles de laboratoire d'idées et de catalyseur de la coopération (universitaire) internationale. Le programme UNITWIN / chaire UNESCO a été créé en 1992 pour associer le monde académique comme partenaire indispensable à la réflexion et à l'action de l'UNESCO dans l'accomplissement de ces deux fonctions et plus généralement dans celle de contribuer à éclairer les 193 États membres de l'UNESCO sur les grandes questions qui se posent aux décideurs et à la société civile aujourd'hui. La question de comment développer un tourisme qui puisse contribuer à créer des revenus, des emplois et à réduire la pauvreté tout en respectant les principes et objectifs des Conventions internationales

de l'UNESCO visant à préserver le patrimoine naturel et culturel matériel et immatériel fait partie de ces thèmes majeurs pour lesquels il est demandé aux universitaires d'éclairer les politiques publiques. Dans cet objectif, Paris 1 Panthéon-Sorbonne a créé en 1999 en coopération avec l'IREST la chaire UNESCO « Culture, tourisme et développement » et pour renforcer la dimension de coopération internationale sur ce thème, la chaire UNESCO a créé en 2002 le réseau UNITWIN. Il accueille 25 universités des 5 continents dont les universités de Phnom Penh au Cambodge, Senghor d'Alexandrie en Égypte, Laval au Québec, Canada, Haïfa en Israël, Bethlehém en Palestine, Moscou en Russie ou bien Leeds au Royaume-Uni et Barcelone en Espagne. Considérant l'importance de la coopération avec les universitaires qui apportent une certaine liberté dans la pensée et dans la recherche, complémentaire avec d'autres formes de coopération développées par l'UNESCO avec le secteur privé et les ONG, le Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté en 2007 de nouvelles orientations stratégiques pour la coopération universitaire qui renforcent son rôle dans

l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de l'Organisation. Ainsi l'accent a été mis sur la double fonction des chaires UNESCO et des réseaux UNITWIN comme *think tank* et créateurs de passerelles entre le monde académique, de la recherche et la décision politique ainsi que la nécessité de mieux aligner les travaux des chaires et réseaux sur les priorités du programme de l'UNESCO, en plus de leurs fonctions traditionnelles de coopération sud-sud, nord-sud et de « pôle d'excellence ». La chaire UNESCO de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que le réseau UNITWIN dirigés successivement par le Pr Bernard Morucci puis, à partir de 2009, par le Pr Maria Gravari-Barbas directrice de l'IREST, ont souvent été cités en exemple lors des réunions de coordination du programme des chaires UNESCO. Les résultats des réunions des universités du réseau UNITWIN à Paris (mars 2005), Gréoux-les-Bains, France (mai 2006) puis Rimini (septembre 2007) ont contribué dans une première phase à nourrir le programme de l'UNESCO sur la question du développement durable du tourisme et à construire son

discours spécifique, notamment au sein des Nations unies et en coopération avec l'OMT, l'UNEP et le PNUD sur les politiques de tourisme non prédatrices des valeurs du patrimoine culturel matériel et immatériel. Dans une seconde phase, sous l'impulsion de la chaire UNESCO de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le réseau s'est investi plus directement dans ce qui est au cœur du programme

de tourisme de l'UNESCO c'est-à-dire la gestion du tourisme sur les sites du patrimoine mondial. La conférence internationale « Sites du patrimoine mondial et tourisme » organisée par le réseau UNITWIN « Culture, tourisme et développement » à l'Université de Laval au Québec, Canada en juin 2010 s'est posée les questions de l'attrait touristique particulier des sites du patrimoine mondial et de

la préservation du « sens du lieu » des sites. Les ateliers organisés à l'UNESCO respectivement en juin 2010 et mai 2011 sur « Le tourisme dans les villes du patrimoine mondial » et « Mesure et évaluation du tourisme sur les sites du patrimoine mondial : questionnements et outils » avec la participation de gestionnaires de sites prestigieux ont contribué à nourrir la réflexion du nouveau

▼ **Premier séminaire de la chaire de « Culture, tourisme, développement » de l'Unesco**, organisé en partenariat avec ICOMOS France, la convention France-Unesco et l'IREST, mai 2010.

De gauche à droite :

Michèle Prats, vice-présidente d'ICOMOS France / **Isabelle Longuet**, secrétaire générale de la convention France-Unesco / **Francesco Bandarin**, directeur adjoint à la culture de l'Unesco / **Maria Gravari-Barbas**, directrice de l'IREST et de la chaire Unesco « Tourisme, culture, développement » / **Sébastien Jacquot**, maître de conférences à l'IREST.



programme de tourisme sur les sites du patrimoine mondial.

Parallèlement, les universités du réseau ont engagé un travail d'élaboration d'un module « Gestion touristique du patrimoine mondial » à insérer dans des masters par les différentes universités.

La participation de la directrice de l'IREST à la première réunion annuelle des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial et des chaires UNESCO et centres de recherche à Bahreïn en décembre 2010 témoigne de l'ancrage croissant de la chaire UNESCO et du réseau dans les programmes de l'UNESCO. L'Université Paris 1

Panthéon-Sorbonne et l'IREST auront illustré de la meilleure manière la coopération universitaire avec l'UNESCO en contribuant à la réflexion sur les politiques de tourisme dans le contexte des Conventions de l'UNESCO d'une part et en intégrant à travers le nouveau module sur la gestion du tourisme sur les sites du patrimoine mondial des éléments du programme de l'UNESCO dans ses enseignements d'autre part.



Bernard Bosredon, à gauche avec le doyen de la faculté des humanités et les administratifs.

BERNARD BOSREDON

(Université des Seychelles)

Les industries touristiques et hôtelières constituent l'un des tout premiers secteurs économiques aux Seychelles réclamant des personnels d'encadrement seychellois. Ces ressources faisant encore défaut, le gouvernement a souhaité la mise en place d'une licence professionnelle de l'hôtellerie et du tourisme au sein de sa toute nouvelle université, inaugurée en novembre 2010, pour se donner les moyens d'une formation supérieure de niveau universitaire. C'est naturellement vers l'IREST de Paris 1 Panthéon-Sorbonne que le président vice-chancelier Rolph Payet s'est tourné pour nouer des relations de coopération étroites afin de développer un enseignement professionnel bilingue répondant aux besoins touristiques du pays. Cette licence est un premier pas avant la mise en place d'un master et progressivement le développement de la recherche.

L'IREST représente aux Seychelles l'expertise du tourisme à la française, la capacité de coopération à un niveau international dans la région de l'océan Indien et au-delà. Ses capacités à interfacer les milieux professionnels et les dispositifs de formation et de recherche dans ce champ de compétences constituent pour l'Université des Seychelles un apport déterminant pour l'accréditation de ses formations. La rentrée 2011 est celle du développement de la partie francophone de la licence. Les 16 étudiants qui constituent cette première cohorte pourront aussi approfondir leur connaissance de la langue et de la culture françaises au cours d'un stage professionnel de 3 mois.



ALESSIA MARIOTTI FIORELLA DALLARI

(Professeurs à l'Université de Bologne à Rimini)



Fiorella Dallari et Bernard Morucci,
Rimini, 2006.

Le paysage de la formation européenne en matière de tourisme est composé d'une constellation très hétérogène de formations qui vont du management, à l'économie, à l'anthropologie, à l'histoire, à la géographie (des universités qui « accueillent » les cours en tourisme) et dans lesquelles rares sont les instituts de recherche totalement voués à l'étude du phénomène touristique.

En 50 ans d'activité, et c'est une exception notable, l'IREST a su investir dans la multidisciplinarité des approches en se constituant comme centre de rencontre de savoirs et d'analyses sur le thème du tourisme et, plus récemment, sur son rôle d'appui au développement et comme instrument de dialogue interculturel grâce à la chaire UNESCO « Culture, tourisme,

développement ». Le partenariat entre l'IREST et la faculté d'Économie à Rimini, composante de l'Université de Bologne remonte à 2005, avec l'intégration de notre université au réseau UNESCO-UNITWIN « Culture, tourisme, développement ». L'objet de la première rencontre du réseau au siège de l'UNESCO à Paris a été un inventaire de la formation universitaire sur les thèmes du tourisme durable offerte par les partenaires du réseau. Avec plus de trente ans d'expérience en formation au tourisme, l'antenne de Rimini de l'Université de Bologne a pu apporter sa contribution, forte de deux cours de premier niveau et d'un cours de spécialisation (2) sur le thème de l'économie du tourisme. La création à Rimini de l'École supérieure d'études touristiques du Pôle Scientifique et didactique date de la même période, c'est le seul cas dans son genre en Italie et se référant ouvertement à l'exemple de l'IREST. Pendant les deuxièmes rencontres du réseau, sous les auspices de l'IREST, la réflexion a évolué, de la durabilité du tourisme en général, aux pratiques de tourisme culturel en tant qu'instrument de durabilité des territoires, en transformant

le réseau en une plateforme de connaissance et d'expertise internationale sur ce thème. L'étroite collaboration avec le directeur de la chaire UNESCO de l'époque, Bernard Morucci, s'est encore renforcée après 2008, quand le nouveau directeur de l'IREST, Maria Gravari-Barbas a pris en charge la direction de la chaire UNESCO et la coordination du réseau UNITWIN. C'est grâce à son infatigable travail d'animation et de coordination du réseau que pendant les trois dernières années la collaboration entre l'IREST et les universités membres du réseau s'est renforcée à travers plusieurs rencontres, un workshop et un grand colloque international à Québec sur le thème du tourisme patrimonial et de la durabilité du tourisme sur les sites patrimoine mondial de l'humanité. Ce colloque a consolidé la coopération entre les partenaires, l'IREST et l'UNESCO en augmentant la visibilité internationale de ce *think tank* du tourisme en connexion avec les programmes de l'UNESCO. En célébrant ce 50^e anniversaire de l'IREST, nous ne pouvons que souhaiter la consolidation et le renforcement de notre partenariat au bénéfice de la recherche et de l'innovation dans le champ de la culture et du tourisme comme outils internationaux de dialogue et de connaissance entre les peuples.





Chapitre 06

LA RECHERCHE À L'IREST

LE PARI DE L'EIREST

Par **Maria Gravari-Barbas,**

Malgré son nom, l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme, l'IREST a mis longtemps pour considérer de nouveau la recherche comme une de ses priorités. Pourtant, les débuts de l'Institut – à la fois sa préhistoire (les années qui ont précédé la création du CEST en 1961) et son histoire (le début des années 1960), signifiaient clairement la volonté de créer un véritable lieu de croisement des disciplines. Au cours des premières années de son existence le CEST a attiré plusieurs enseignants-chercheurs qui ont développé, dans ce cadre interdisciplinaire stimulant, des réflexions originales sur le tourisme en tant que phénomène social invitant à la création de nouvelles grilles conceptuelles. Marie-Françoise Lanfant¹ explique ainsi le développement d'une recherche originale en sociologie du tourisme, faisant d'elle une des grandes références dans la discipline : elle a vite ressenti le besoin d'alimenter les cours de sociologie du tourisme, qui lui avaient été confiés par Louis Burnet, par ses propres recherches. La vocation toutefois professionnelle que l'Institut a développé avec bonheur dès ses débuts a longtemps été considérée comme antinomique avec le développement de la recherche. En ce sens

le CEST/IREST ne se détache pas réellement des autres formations professionnalisantes en France, partageant le constat d'une certaine incompatibilité entre la recherche et le monde professionnel : d'un côté, faire de la recherche signifiait prendre du recul par rapport à la réalité du monde du tourisme et à ses besoins immédiats ; de l'autre côté appuyer la professionnalisation signifiait ne pas s'écarter de cette même réalité afin de viser une opérationnalité immédiate. La recherche en tourisme étant d'ailleurs globalement déconsidérée, la grande majorité des formations supérieures en France au cours de la période examinée a préféré embrasser l'objectif de la professionnalisation de manière prioritaire. Ceci ne voulait pas dire qu'il n'y a pas eu de recherches de qualité en tourisme en France au cours de la période examinée. Mais elles ont été le plus souvent le fruit d'initiatives individuelles et, à quelques exceptions près, non rattachées à des équipes de recherche créées *ad hoc*. Le pari de l'EIREST, équipe interdisciplinaire assez atypique dans le contexte des centres de recherches français, découlait de la certitude que l'IREST peut s'appuyer à la fois sur la professionnalisation et sur la recherche, sans pour autant faire des concessions de qualité dans l'un de ces deux grands domaines. Cette certitude, qui a abouti dans la foulée à la création de l'EIREST

(en préfiguration dès 2008 et officiellement en 2010), émanait d'une lecture et analyse du paysage universitaire français et international. Si le développement de la seule professionnalisation dans le champ du tourisme pouvait légitimer les formations supérieures il y a quelques années, dans un contexte où les emplois du tourisme étaient plus faciles à identifier et appréhender, seule la recherche de très haut niveau permet aujourd'hui aux formations supérieures non seulement de suivre mais d'anticiper les évolutions en cours dans le champ. Nos étudiants ne sont plus uniquement appelés à candidater à des emplois proposés pour lesquels il faut qu'ils aient le niveau requis. Dans les années à venir ils auront à déchiffrer, à anticiper, les demandes sociétales dans le domaine du tourisme qui devient aujourd'hui, pour prendre la belle formule de Michel Lussault, le « genre commun » de nos sociétés hyper-modernes. L'EIREST revêt aujourd'hui encore un caractère largement atypique : une équipe consacrée à l'étude du tourisme, a fortiori de manière interdisciplinaire, constitue une exception dans le paysage universitaire français. De fait, en 2011, l'EIREST est la seule équipe qui se définit par la double revendication de l'interdisciplinarité mise au service d'un objet d'étude clairement annoncé, le tourisme. La création de l'EIREST, forcément militante dans un contexte où ce type d'initiatives ne va pas de soi, n'a pas été simple institutionnellement. L'équipe a toutefois rapidement trouvé ses marques et suscité de l'intérêt en attirant plusieurs chercheurs, de toutes disciplines, souhaitant construire collectivement et au sein d'un laboratoire, l'objet tourisme. L'EIREST réunit en 2011, 13 chercheurs rattachés et 16 chercheurs associés. Ils sont géographes, historiens de l'art, anthropologues, sociologues, juristes, économistes, gestionnaires, informaticiens, linguistes, spécialistes du marketing. L'équipe accueille en outre tous les ans plusieurs *visiting researchers* – 5 en 2011-2012.

La demande doctorale a été également très forte : 25 doctorants venant d'horizons disciplinaires et géographiques divers sont accueillis à l'EIREST en 2011.

Le pari de l'EIREST est loin d'être gagné. L'équipe met en évidence de manière claire, parfois en la poussant vers ses limites, l'inadéquation entre ce type d'initiatives et le cadre universitaire existant. Si en effet la recherche en tourisme commence à faire sa percée en termes de reconnaissance de la part des instances académiques (mais avec des grands écarts entre les disciplines en termes de prise en compte dans l'évolution d'une carrière universitaire), le fonctionnement d'une équipe interdisciplinaire est l'objet d'une négociation continue (en termes d'appartenance à des écoles doctorales, d'évaluation, de reconnaissance et de « lisibilité » de l'équipe dans le cadre d'appels d'offres, etc.).

L'organisation de grandes manifestations scientifiques (colloques internationaux, journées d'étude et workshops) a permis à l'EIREST de faire sa place dans le milieu académique du tourisme et de porter sur la scène scientifique et universitaire les questionnements qui sont les siens, à la fois en termes de contenu d'études et de demande de légitimité d'une approche aujourd'hui pionnière. L'accompagnement de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de son service de recherche, sans faille, a permis à l'EIREST d'exister, de se développer, d'affiner ses objectifs et de construire un agenda de recherche ambitieux. L'EIREST dispose aujourd'hui des moyens d'être à la hauteur de la démonstration qu'elle a entrepris de faire : l'existence d'une équipe de recherche, au sein d'un Institut professionnalisant – dont elle se nourrit –, proposant une recherche interdisciplinaire sur le tourisme, très ouverte vers l'international et de haut niveau. ✿



Table ronde de clôture du colloque international « Paris, Tourisme et métropolisation », organisé par l'IREST et l'EIREST, Juin 2010. De gauche à droite : **Dominique Cocquet**, directeur général adjoint, Conseil et développement projets stratégiques, d'Eurodisney Associés SCA, **Paul Roll**, directeur général de l'OTCP, **Marie-Hélène Contal**, directeur-adjoint de l'Institut français d'architecture, **Jean-Pierre Blat**, directeur général du CRT Paris-Île de France, **Pierre Mansat**, adjoint au maire de Paris chargé de « Paris métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France. Amphithéâtre Richelieu, Sorbonne.

L'EIREST, UN NOUVEAU PÔLE POUR LA RECHERCHE

Par **Saskia COUSIN**,
maître de conférence à l'IREST

La France se présente comme la première destination mondiale. Pourtant, la question du tourisme a longtemps été délaissée par les différentes disciplines des sciences sociales françaises, à l'exception notable de la géographie. Les choses sont aujourd'hui différentes et, après un court rappel historique, ce petit texte propose de se pencher sur les défis académiques, scientifiques et épistémologiques que représente la création d'une équipe pluridisciplinaire capable de valoriser la riche expérience que l'IREST

a acquis en termes de formations et de réseaux professionnels.

Un projet académique

Si l'on devait caractériser les équipes de recherche sur le tourisme qui se sont succédées à travers le monde depuis les années 1960, on pourrait dire qu'elles sont composées d'un très petit nombre de chercheurs statutaires, et de quelques membres associés et d'étudiants dont le nombre fluctue au gré des doctorats et des projets en cours. La conséquence en est une faible institutionnalisation et une durée de vie limitée. Par exemple, pour le Royaume-Uni, dans les années 1990, le laboratoire Intour de Luton était en pointe avant de disparaître, tandis que les années 2000 ont vu s'établir deux grands centres, le Centre for Mobilities Research, avec une coloration



Table ronde de clôture du colloque international organisé par l'EIREST et le TSWG de l'Université de Californie à Berkeley, février 2011. De gauche à droite : Nelson Graburn, Dean MacCannel, Maria Gravari-Barbas et Bernard Debarbieux.

sociologique, le Centre of Tourism and Cultural Change, créé à Sheffield, avant de déménager à Leeds, pour une approche mixant l'anthropologie sociale et l'anthropologie appliquée. À Berkeley, le Tourism Studies Working Group est plus ancien, mais repose essentiellement sur Nelson Graburn et ses étudiants. En France, dans les années 1980, l'Unité de recherche en sociologie du tourisme international (URESTI) est la première — et l'unique — équipe relevant du CNRS à voir le jour. Créée par la sociologue Marie-Françoise Lanfant, elle accueille notamment les anthropologues Jean-Didier Urbain et Michel Picard, avant de disparaître. En géographie, Georges Cazes et Rémi Knafou créent un GDR tourisme en 1994. À sa suite, l'équipe du MIT (Mobilités, itinéraires, tourisms), fondé à l'Université de Paris VII reste le principal centre d'étude, exclusivement composé

de géographes, avant de se dissoudre en 2008. Ses membres se dispersent dans les universités qui offrent des formations professionnelles sur le tourisme, principalement l'ESTHUA à Angers, mais aussi le MIT à l'IUKB de Sion, ou encore l'EIREST à Paris 1. À l'EHESS, un réseau beaucoup plus informel s'est constitué en 2005 autour d'un séminaire de recherche en anthropologie et sociologie et d'un réseau international, composé notamment des membres des équipes évoqués plus haut. Ce rapide tour d'horizon ne rend toutefois pas justice aux nombreux chercheurs qui travaillent cet objet hors de la sphère académique du tourisme et /ou au sein d'équipes structurées autour de thématiques plus larges. C'est notamment le cas des historiens comme Sylvain Venayre ou Catherine Bertho-Lavenir, de l'anthropologue et sémiologue Jean Didier-Urbain, ou encore

de Jean Viard pour la sociologie des loisirs. On le voit : les forces sont dispersées, et l'EIREST se trouve devant une alternative, que l'on peut imaginer compatible dans un premier temps. La première possibilité serait de proposer une maison hospitalière, un carrefour pour des personnes, des réseaux et des disciplines qui ont leurs propres objectifs de recherche mais trouveraient au sein de l'équipe une sorte d'auberge espagnole propice à l'échange. La deuxième est beaucoup plus ambitieuse : si l'équipe s'avère capable de recruter les meilleurs chercheurs et étudiants, les réseaux constitués avec le monde professionnel seront autant d'atouts et d'entrées pour imaginer de nouveaux objets, de nouveaux terrains pour les sciences sociales. En retour, il paraît réaliste de considérer, qu'avec un travail systématique, l'EIREST pourrait assez aisément se hisser dans le « top five » de la recherche internationale sur le tourisme, ce qui aurait d'indéniables effets sur la notoriété de la formation auprès des étudiants, des institutions et des professionnels, notamment à l'international.

Un projet scientifique

Dans le monde anglophone, la recherche s'est structurée grâce à plusieurs revues, notamment *Annals of tourism research*, fondée en 1973 par Jafar Jafari. Ce dernier propose une analyse historique de la « scientification » de la recherche dans le domaine du tourisme selon quatre phases : une première phase de défense du tourisme comme moyen de développement, une deuxième phase, dès le début des années 1970, de mise en garde contre les effets négatifs du tourisme, une troisième phase de promotion des formes de tourisme plus sensibles envers les communautés hôtes et leur environnement, et enfin, depuis les années 1990, la production de connaissance sur l'industrie du tourisme analysée comme un indicateur de la mondialisation. En France, la

recherche a basculé de la deuxième à la troisième phase récemment. Les mémoires de recherche, les thèses et les numéros de revues scientifiques consacrées aux relations entre tourisme – en général culturel, alternatif etc., patrimoines et sociétés locales se multiplient à une vitesse quelque peu ébouriffante. Derrière tous les travaux se profile la question des dynamiques complexes de la mise en tourisme. Chez les géographes, la question des relations entre ville, urbanité et mobilités est au cœur des travaux. Dans ce contexte, l'objectif de l'EIREST pourrait être de répertorier l'ensemble des résultats afin d'en produire une ou des synthèses, par exemple à partir des trois axes qui structurent actuellement l'équipe : patrimonialisation et développement, politique, métropolisation. Savoir thésauriser et synthétiser les travaux déjà produits a une triple utilité : dé-provincialiser la France en hybridant nos objets et les questions des autres (pays, disciplines, courants, théories, approches) ; injecter dans les formations – à travers des *readers* par exemple – les derniers résultats de la recherche ; éviter d'utiliser ses forces à « réinventer l'eau chaude » et se concentrer sur les terrains et les objets qu'il nous reste à défricher.

Quels sont ces « nouveaux objets ? » Si l'on observe les enquêtes qualitatives publiées sur le tourisme, certains « terrains » sont presque totalement ignorés : les usages et les usagers d'Internet, de l'hôtellerie ou des transports. Sans doute bien des aspects des relations de travail dans un contexte international ne sont-ils pas spécifiques à la question du tourisme, mais cela n'explique pas l'absence d'observations fines de l'industrie touristique, ni le peu d'intérêt porté aux services et aux produits touristiques, des aéroports aux objets souvenirs. D'autres angles d'approches sont constamment évoqués mais très peu traités. Ainsi des réseaux transnationaux du tourisme, dont l'étude implique une réflexion sur les échelles

de l'analyse et l'articulation entre les enquêtes qualitatives et quantitatives, alors que les modes d'appréhension des flux touristiques sont aujourd'hui discutés par les sociologues et les économistes. Pour réussir, il faut mettre à exécution le travail de transfert et d'imagination nécessaire à ces nouvelles enquêtes, à partir des travaux novateurs sur d'autres phénomènes transnationaux — par exemple l'industrie musicale, le marché de l'art, les migrations, les religions ou les mobilisations collectives. D'un point de vue méthodologique, pourquoi, par exemple, ne pas relancer le principe des enquêtes collectives et pluridisciplinaires, non plus pour se focaliser en un seul lieu, mais pour construire effectivement des terrains multisitués et connectés ?

En termes d'objets d'études, les récits et les images (peinture, photos, vidéos) peuvent être considérés comme un élément consubstantiel de l'histoire du tourisme. Comment s'en saisir plus sérieusement ? Internet est aujourd'hui un espace essentiel de production et de réception des représentations touristiques, ainsi qu'un lieu d'interaction et de diffusion des expériences entre voyageurs, notamment à travers les blogs. Or la recherche est balbutiante. Ces points aveugles sont liés à des traditions, voire des réflexes disciplinaires, mais révèlent aussi les limites des méthodes éprouvées, la nécessité d'inventer de nouveaux espaces d'observation, de repenser les fonctions heuristiques des situations d'interaction, de travailler à l'interface avec les disciplines ou avec des techniques peu usitées par les sciences sociales. Comme méthode d'observation, l'anthropologie audiovisuelle est sans doute une piste passionnante pour appréhender la finesse d'interactions visuelles et sonores difficiles à restituer dans un texte écrit. Mais les sciences de l'ingénieur, les mathématiques appliquées, le *datamining*, les statistiques sont aussi des outils qu'il reste à mobiliser, à côté — et non à la place —

des méthodes des sciences sociales qui ont prouvé leur validité. De cette curiosité intellectuelle dépend notre capacité à appréhender précisément la manière dont le tourisme participe de la globalisation des circulations et des représentations.

Un projet épistémologique

Le tourisme est encore rarement constitué comme objet central de recherche : il est plus souvent abordé par le biais d'une problématique scientifiquement plus « légitime », telle que la culture et le patrimoine, l'identité, la famille, l'environnement... À l'instar de l'anthropologue qui se demande ce que les sociétés font du tourisme, on peut s'interroger sur ce que les anthropologues / sociologues / géographes / historiens qui travaillent sur d'autres objets peuvent faire avec les résultats de la recherche sur le tourisme. La capacité à proposer des analyses qui dépassent les frontières de l'objet, pour atteindre une portée scientifique générale est un grand défi. Après 50 ans de travaux sur les représentations de l'authenticité, de l'altérité, la production et la transformation des espaces touristiques, nous avons certainement des choses à apprendre aux autres champs d'enquête. Encore faut-il s'en donner les moyens, notamment en investissant les publications et les conférences qui ne portent pas sur notre objet de prédilection, mais avec lesquelles nous pouvons avoir des échanges conceptuels : la transnationalisation du religieux, la nouvelle anthropologie économique etc. L'EIREST n'est pas structuré autour de paradigmes, d'approches ou de théories, mais d'un objet, aussi complexe que divers. Ceci peut être une force ou une faiblesse, tout dépendra de la capacité de l'équipe à se saisir de cette liberté théorique pour hybrider les théories, les questions et les objets pour produire ses propres paradigmes. Depuis deux ans, ses membres travaillent à inventer

une langue commune, en présentant à tour de rôle l'état des réflexions de leurs disciplines respectives sur un ensemble de notions identifiées collectivement. De l'authenticité au patrimoine, en passant par le capital ou l'imaginaire, historiens d'art, socio-anthropologues, géographes, sémioticiens et économistes font connaissance. L'étape suivante pourrait être de s'accorder sur une épistémologie commune minimum, une éthique de la recherche, quelques auteurs, quelques idées. Il est également possible d'imaginer que le tourisme puisse devenir un objet propice à l'expérimentation et l'hybridation intellectuelle. Juste un exemple : en les extrayant des conflits propres à leurs écoles respectives, ne pourrait-on pas sereinement tester la pertinence de l'usage conjoint des notions d'acteur-réseau, de performances ou de courtiers sur nos propres terrains et objets ?

Ce rapide tour d'horizon soulève de vastes questions pour l'avenir de la recherche en général et la jeune équipe de l'EIREST en particulier. Comment articuler enquêtes statistiques, observations empiriques, données contextuelles et problématiques théoriques ? Quelles sont les interactions avec les commanditaires, les sujets de l'étude, les publics ? Enquêter sur le tourisme pose-t-il des problèmes spécifiques ? Lesquels ? Faire connaître ou lancer des enquêtes collectives, croiser les travaux quantitatifs et qualitatifs, les objets et les hypothèses sera, on l'espère, un moyen de lancer des comparaisons fécondes et d'imaginer de nouveaux objets et de nouvelles manières de les appréhender. L'enjeu est de travailler collectivement à une meilleure compréhension des transformations sociales et symboliques produites par ou pour le tourisme. À partir de cet objet foisonnant, il est aussi possible d'imaginer de nouveaux terrains et de nouvelles manières d'observer, de décrire et d'interpréter le monde. ✱

LA COLLABORATION ENTRE L'EIREST ET LE TSWG DANS LE CONTEXTE DES ÉCHANGES SCIENTIFIQUES FRANCO-AMÉRICAINS.

Témoignage de **Nelson Graburn**,
professeur d'anthropologie, directeur
du Tourism Studies Working Group,
Université de Californie à Berkeley¹

La France est depuis longtemps le premier pays récepteur du tourisme international et un des pays parmi ceux ayant le nombre le plus important de touristes nationaux en Europe. Des chercheurs français en sociologie, géographie et économie ont été parmi les leaders dans l'étude des loisirs et du tourisme. Avec la fondation de l'IREST à Paris en 1961, du CHET (Centre des hautes-études touristiques) à Aix-en-Provence en 1975 et, éventuellement, du RC-50 (Comité de la recherche sur le tourisme International, de l'Association internationale de sociologie) à Nice en 1992, la France a eu une grande influence sur le développement du tourisme et de la recherche, non seulement en France mais dans le monde anglophone.

Les relations scientifiques franco-américaines dans le domaine du tourisme se sont progressivement développées au cours de la deuxième partie du xx^e siècle. Le chercheur français, René Baretje, fondateur et directeur de CHET, a accueilli certains des fondateurs nord-américains de la recherche en tourisme, y compris Dennison Nash, Deirdre Evans-Pritchard et moi-même.

Il a également accueilli et dirigé les thèses de nombreux spécialistes américains et canadiens et a publié les œuvres des fondateurs des grandes écoles en tourisme tels que Jafar Jafari, Clare Gunn

et Brian Farrell. En 1989, l'Académie internationale pour l'étude du tourisme nouvellement formée a intégré des éminents chercheurs internationaux dont Marie-France Lanfant, René Baretje et George Cazes. J'ai été le traducteur de Marie-Françoise Lanfant, avec laquelle nous avons publié l'ouvrage *International Tourism Reconsidered : The Principle of the Alternative* en 1994.

La conférence « Le Tourisme international entre tradition et modernité » (Nice, 1992), a conduit à la formation de la nouvelle RC-50 à partir d'un des 5 Working Groups de l'Association internationale de sociologie. Parmi les participants il y a eu un certain nombre d'Américains dont Dennison Nash, Nelson Graburn et Dean MacCannell. Ce dernier avait mené dès 1968-1969 des recherches sur le tourisme à Paris aboutissant au livre *The Tourist* (1976) qui a marqué de manière très puissante les études en tourisme.

Parmi les chercheurs les plus influents, citons le géographe Georges Cazes et la sociologue Marie-Françoise Lanfant, qui devint la directrice scientifique du RC-50. Nous avons organisé ensemble une grande réunion scientifique sur « Patrimoine, tourisme et nostalgie » à la réunion de Beilefeld du RC-50 en 1994. À l'automne de la même année elle a été accueillie, en tant que chercheuse invitée à Berkeley.

Au cours de la décennie suivante, la participation française aux réunions du tourisme international et de la recherche a diminué progressivement car les chercheurs de la génération précédente se sont progressivement retirés sans qu'ils soient remplacés. J'ai continué à travailler sur des sujets tels que les « Arts ethniques et touristiques » en collaboration avec des spécialistes français dont Jean-Loup Rousselot, Bernard Saladin d'Anglure et Marie Mauzé. En 2003, j'ai été élu membre du Groupe de recherche anthropologie, objets et esthétiques (CNRS). J'ai donné des conférences et j'ai publié sur ces sujets en France (1996, 1998,

1999, 2002, 2005, 2006 et 2007). Toutefois, une collaboration directe sur la recherche en tourisme n'a redémarré qu'en décembre 2007 dans le cadre de la Conférence internationale sur « Tourism and Indigenous People/Minorities in Multi-cultural Societies » à Xishuangbanna dans le Yunnan, Chine, suite à ma rencontre avec le sociologue Bertrand Réau.

En 2008, Bertrand Réau m'a invité à donner des conférences à Lyon et à l'EHESS Paris où j'ai rencontré une jeune génération très enthousiaste d'érudits du tourisme auxquels j'ai présenté Marie-Françoise Lanfant. C'est alors que j'ai rencontré aussi Maria Gravari-Barbas et nous avons évoqué les collaborations possibles entre l'IREST et le Tourism Studies Working Group de Berkeley. Maria Gravari-Barbas a visité Berkeley au début du printemps 2009 où elle s'est entretenue avec les doctorants réunis au sein du TSGW Naomi Leite, Maki Tanaka, Charlie Carroll et avec Alexis Bunten, à l'époque post-doctorante. La décision a été prise collectivement d'organiser une conférence internationale sur les « Imaginaires touristiques » en 2010-2011, à Berkeley.

Le Dr Alexis Bunten a été *visiting professor* à l'IREST-EIREST en mai-juin 2009 où elle a donné un cycle de conférences sur la thématique du « Tourisme Indigène ». Maria Gravari-Barbas et Alexis Bunten ont également co-organisé un séminaire sur les « Industries patrimoniales et imaginaires touristiques », en tant que préfiguration du colloque international de l'année suivante à Berkeley. Ce séminaire, auquel j'ai participé ainsi que nombre de spécialistes internationaux, a été conçu dans le prolongement de deux précédentes rencontres sur ces questions organisées par moi-même et Alexis Bunten. Par la suite, nous avons, avec Maria Gravari-Barbas, formé le Comité scientifique bilingue et transcontinental de la conférence de Berkeley et nous avons lancé un appel à communications

sur les « Imaginaires touristiques ». Plus de 180 articles ont été proposés et environ 130 ont été acceptés. Plus de 100 participants sont venus à Berkeley en février 2011 pour assister aux conférences introductives de Dean MacCannell, Bernard Debarbieux et Noël Salazar et aux présentations des communications. Plus de la moitié des participants ont soumis des papiers révisés pour les publications issues du colloque, qui paraîtront dans plusieurs numéros spéciaux et ouvrages, en français et en anglais. Après la conférence de Paris, Linda Boukhris, doctorante à l'EIREST, a prolongé son séjour à Berkeley et a assisté à mon séminaire de recherche, en intégrant le groupe des chercheurs et doctorants du TSWG. Dans l'autre sens, ma doctorante Lu Jin, a assisté aux Doctoriales du tourisme organisées par l'EIREST et la chaire UNESCO « Culture, tourisme, développement » en septembre 2011. Les membres de l'EIREST et du TSWG collaboreront pour l'organisation de futures manifestations en France et aux États-Unis. Plusieurs chantiers de travail communs sont d'ores et déjà envisagés des deux côtés de l'Atlantique. ✱

1. Texte traduit par Maria Gravari-Barbas.

ÊTRE DOCTORANT À L'EIREST

**De l'IREST à Tianjin, itinéraire
d'une doctorante de l'EIREST
par Daisy Debelle**



Valorisation touristique des sites culturels (VTSC)¹ est la spécialité dans laquelle j'ai effectué le master Tourisme de l'IREST. Si j'ai choisi de suivre une formation à l'IREST, c'est notamment pour le caractère professionnalisant de cette formation. Aussi, j'avais pour objectif de compléter ma formation par des connaissances en marketing et en économie du tourisme. Après des études en histoire de l'art, j'ai souhaité acquérir un savoir-faire dans les domaines du management et de la gestion. Je suis tout à fait satisfaite. Ce master offre l'avantage d'étudier dans des classes dont les effectifs sont volontairement limités, ce qui permet aux professeurs d'être très à l'écoute. Au terme de cet enseignement riche et varié, cette formation a répondu à mes attentes. Mon mémoire a porté sur l'évaluation et les enjeux d'une communication dédiée aux publics étrangers dans les sites patrimoniaux français. Par ailleurs, j'ai eu la chance de faire mon stage de master 2 en Chine à l'École d'architecture de Tianjin,

sous la direction du professeur Xu Subin. Ma mission a consisté à établir un état des lieux de la mise en tourisme des sites des anciennes concessions françaises de la ville. Il s'agissait pour moi d'une première expérience à l'étranger, au cours de laquelle j'ai rencontré des chercheurs passionnés et des professeurs très investis avec lesquels j'ai continué à échanger et travailler jusqu'à aujourd'hui dans le cadre de ma thèse. En effet, dans la ligne de ce master, j'ai prolongé et approfondi cette expérience en intégrant le laboratoire de l'EIREST. Diplômée en 2010, j'effectue une thèse sous la direction de Madame Maria Gravari-Barbas, mais en cotutelle avec l'École d'architecture de Tianjin (Chine). Mes recherches visent à identifier et analyser les enjeux associés au Patrimoine historique bâti de la Chine. Afin de financer mes travaux, j'ai rejoint une entreprise intéressée par mon sujet de recherche, ceci permettant d'envisager l'obtention d'une bourse CIFRE. Effectuer une thèse en CIFRE comporte de nombreux avantages, outre le caractère professionnalisant, puisqu'elle offre une première expérience professionnelle, avec la possibilité d'avoir une activité variée en contribuant notamment aux missions de l'entreprise. L'équipe se trouve ainsi renforcée et crédibilisée pour un coût moindre. Cette entreprise est un cabinet de conseil au sein duquel je travaille depuis maintenant trois mois, en attendant la décision de la commission CIFRE en charge de mon dossier. Ayant pour terrain la Chine et pour objet l'affirmation de l'identité chinoise à travers la politique patrimoniale, cette thèse de doctorat s'inscrit dans la stratégie d'expansion de l'entreprise. En sus de la production intellectuelle, l'entreprise pourra, si elle le désire, tirer profit du réseau de connaissances professionnelles que j'ai commencé à tisser et à entretenir. Si le projet voit le jour, je serai aussi à même de réaliser une veille touristique sur

ce marché de façon régulière. En embauchant, dans le cadre d'un contrat CIFRE une doctorante, l'entreprise se dote d'un atout supplémentaire pour étudier et aborder le marché chinois, où elle projette de se développer. Ce partenariat avec Tianjin devrait permettre une véritable collaboration entre l'École d'architecture de Tianjin, Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le cabinet de conseil. La ville de Tianjin est aussi au cœur d'un projet universitaire de plus grande envergure, pour lequel nous avons constitué en octobre 2011 un dossier afin de répondre à un appel d'offres de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il s'inscrit dans le prolongement de premières recherches et regroupe une équipe internationale de chercheurs, issus de différentes universités. Ils sont géographes, urbanistes, architectes, tous très impliqués et dynamiques. Ce projet devrait nous permettre, dans les années à venir, de collaborer avec la Chine sur les thématiques du patrimoine et de l'urbanisme. ✨

1. Devenu en 2010 GSVT.

Enseigner à l'IREST, faire de la recherche à l'EIREST, construire du collectif par Amandine Chapuis, doctorante à l'EIREST et ATER¹ à l'IREST

Je suis arrivée à l'IREST en septembre 2007. À ce moment-là, je débutais une thèse en géographie à l'Université Paris 1, consacrée aux pratiques spatiales des touristes à Amsterdam. C'est Rémy Knafou, que je connaissais depuis mon DEA de Géographie à l'Université Paris VII, qui la dirigeait. Titulaire d'une allocation du ministère de la Recherche, je venais d'être nommée monitrice de l'enseignement supérieur. J'avais tout juste 25 ans et cela signifiait pour moi que j'allais pouvoir partager, avec des étudiants dont un certain nombre avait mon âge, les problématiques sur lesquelles je planchais chaque jour, à la bibliothèque, devant mon ordinateur, sur le terrain. Agrégée de géographie, j'avais déjà une petite expérience de l'enseignement en lycée et ce fut un réel bonheur que cette première année à l'IREST, teinté il est vrai d'une pointe d'anxiété quant à la nécessité d'être à la hauteur de la confiance que m'accordait Rémy Knafou en me plaçant en face des étudiants de master de l'Institut dont il avait la responsabilité. Je mesurais la chance qui m'était donnée d'enseigner au plus près de mes compétences et à un tel niveau, car la plupart des jeunes apprentis géographes que je connaissais se voyait confier des cours répétitifs de première année, souvent bien loin des sujets qu'ils affectionnaient. Ces tout premiers étudiants et nos aventures sur le terrain (sous la pluie dans le Parc naturel régional du Gâtinais, à vélo en forêt de Fontainebleau...), j'en garderai longtemps un souvenir intact et je suis toujours très fière de recevoir de leurs nouvelles. Dire que cette

situation a grandement nourri (et continue de le faire aujourd'hui) mes recherches est un pléonasme. Depuis quatre ans, les étudiants de l'IREST sont en quelque sorte mes cobayes, consentants et critiques! Je leur ai fait partager mes lectures, j'ai offert à leur sagacité mes hypothèses, nous avons testé ensemble des protocoles méthodologiques. Grâce à eux, je n'ai encore jamais souffert de solitude au cours de ma thèse, ce mal pourtant si répandu chez les doctorants.

Il faut dire qu'un an à peine après mon arrivée, l'élection de Maria Gravari-Barbas à la tête de l'IREST, annonçait également la naissance d'une nouvelle équipe de recherche, l'EIREST. Or au même moment, l'équipe Mobilités itinéraires touristes, animée depuis près de 15 ans par Rémy Knafou et qui m'avait épaulée dans les balbutiements de ma recherche, vivait ses derniers mois d'activité sous la forme d'un laboratoire. Je me trouvais donc en quelque sorte orpheline, car en région parisienne, il n'existait pas de lieu d'échange comparable, concernant la géographie du tourisme. Il n'était pas difficile d'adhérer au projet d'échanges pluridisciplinaires, assez unique en son genre, que Maria Gravari-Barbas proposait, et au dynamisme avec lequel elle l'a porté dès le départ. Mais le chantier était et reste immense. Dans le monde du tourisme, il faut dialoguer avec les praticiens, apprendre de la richesse de leur compréhension pragmatique des phénomènes, faire le grand écart parfois entre les temporalités et les aspirations des uns et des autres. Nous essayons de construire ensemble, avec l'OTCP, avec la mairie du 4^e arrondissement, entre autres partenaires, des journées de travail fructueuses. Il faut trouver un vocabulaire commun entre géographes, économistes, historiens, sociologues, anthropologues. Nous débattons lors de séminaires autour

des notions qui sont aux fondements de nos disciplines. J'ai en tête une réunion de travail, que François-Xavier Decelle, Saskia Cousin et moi avons organisée autour de la notion de capital, c'était un soir de Janvier 2010. Nous avons débattu de la manière dont économistes, sociologues et géographes appréhendaient et exploitaient cette notion centrale des sciences sociales et surtout de la manière dont elle pouvait enrichir nos travaux sur les phénomènes touristiques. À mon sens, une des richesses de cette équipe est la possibilité, pour des doctorants comme moi, d'intervenir et de participer librement aux échanges, en sentant que notre parole, aussi inexpérimentée, confuse et incertaine soit-elle, est respectée et valorisée, sans pesanteurs

hiérarchiques et dans la bienveillance. Tout cela se termine souvent autour d'un verre, bien après que le responsable de la sécurité du bâtiment nous ait demandé de vider les lieux... Entre passionnés, les rencontres sont toujours animées, y compris lorsque les désaccords s'expriment. Il y a de l'enthousiasme dans la manière dont nous travaillons ensemble, comme lors de cette réunion de septembre 2009 où nous avons lancé le pari d'organiser une nuit blanche en plein colloque ! C'était la rentrée, nous étions en petit comité, chacun était arrivé avec un sac de croissants et une thermos de café et comme souvent, on discutait, raisonnablement mais dans une bonne humeur riante, de l'organisation du colloque « Paris, tourisme, métropolisation », qui devait

▼ « **Le tourisme à la croisée des disciplines** » : premières Doctoriales de la chaire « Culture, tourisme, développement », co-organisées par l'EIREST, Paris, 2011.



avoir lieu en Juin 2010. L'idée a fusé d'une nuit entière de découverte festive de Paris, d'abord sur le ton de la plaisanterie et puis de plus en plus sérieusement, à mesure que nous imaginions ce moment tout de même assez alternatif pour un colloque scientifique international. Mais le défi de la recherche est de taille. Le champ touristique est vaste et les moyens humains manquent encore pour le couvrir. Il faut réussir à trouver des financements pour mener une recherche qui comprenne vraiment le monde qui nous entoure et non faire une pseudo-recherche appliquée pour augmenter des financements qui viennent alimenter des projets sur lesquels on n'aura jamais vraiment le temps de travailler réellement. La course à la bibliométrie, encouragée par les politiques nationales, laisse peu de temps à une recherche de qualité, qui réclame un temps de réflexion long.

Il faut lutter pour que la multiplication des événements, incontournables pour faire exister et médiatiser des réseaux internationaux de travail, ne se fasse pas au prix de la cohérence des itinéraires de pensée, mais favorise réellement l'émergence d'une recherche solide. Autant d'écueils que toute équipe de recherche doit affronter. ✿

1. Attaché temporaire à la recherche et l'enseignement.

▼ **Descente du canal Saint-Martin,**

Nuit blanche organisée dans le cadre du colloque « Paris, tourisme et métropolisation », EIREST, Paris, juin 2010.



LES TERRAINS DES DOCTORANTS DE L'IREST



Conception et réalisation : A.-C. Mermet, 2011

CONCLUSION

Par **Maria Gravari-Barbas**

Plus qu'une conclusion, ce texte se veut une introduction à des futures recherches portant sur le CEST et l'IREST. L'entreprise qui a été menée, organisée dans le cadre d'un événement pour nous majeur, celui du 50^e anniversaire de l'Institut, a dû répondre à des contraintes évidentes de temps, de financement et de disponibilité qui ont constitué à la fois le moteur et la limite de cette entreprise.

Il fallait livrer ce volume en 2011, ce que nous faisons, sans avoir véritablement l'impression d'avoir épuisé la question, loin de là. Le fil que nous avons commencé à tirer nous invitait à aller bien plus loin que nous n'avons pu le faire. Le « bouche à oreille » entre les anciens étudiants et partenaires de l'IREST a tellement bien fonctionné qu'il n'était pas possible de ne pas en décevoir plusieurs que nous n'avons pas eu

la possibilité de rencontrer. La complexité-même de l'Institut (la pluralité de ses formations, leur interdisciplinarité, les missions de l'Institut en rapport à la fois avec l'enseignement, la recherche, la professionnalisation, l'internationalisation), nous ont amenés à ouvrir au fur et à mesure plusieurs « boîtes » différentes, afin d'explorer un matériau qui, à chaque fois, nous invitait à approfondir chacune de ces différentes dimensions. Dans le contexte d'un ouvrage-anniversaire, nous avons opté pour une restitution « à chaud » du matériau collecté – de toute façon dispersé, limité, elliptique – or, celui-ci aurait demandé le regard savant de l'historien. Nous pouvons aujourd'hui prendre l'engagement – car nous en avons mesuré l'importance – de la continuation de ce travail d'exploration et d'analyse de l'histoire de l'Institut, pris à la fois isolément mais aussi dans le contexte

des lieux d'enseignement et de recherche en France et à l'international.

Nous espérons toutefois avoir donné à voir les différentes composantes, et les facteurs constitutifs et fédérateurs de l'Institut, tel qu'il est aujourd'hui, au bout de cette histoire de cinquante ans : un lieu de formation et de recherche sur le tourisme, situé au cœur d'une des premières destinations touristiques internationales, abrité par une des universités parmi les plus anciennes et prestigieuses au monde. Mais aussi un lieu qui se développe dans les limites qui sont les siennes, celles de l'Université et du service public.

Nous avons également souhaité le montrer comme un lieu jeune au bout de ces 50 ans, plein de projets, d'appétits et de désirs, rayonnant à l'international, et capable de faire le point non seulement sur ses forces mais aussi sur

ses faiblesses pour tracer le chemin de son avenir. La longévité de l'Institut, phénomène rare dans le contexte des lieux académiques français du tourisme, est un atout dont on commence à peine à réaliser l'importance et les implications. La famille composée des centaines d'anciens diplômés de l'IREST représente aujourd'hui sa force majeure. Un de principaux projets auxquels nous nous consacrerons dans les prochaines années, à commencer par celle du 50^e anniversaire, sera la consolidation des liens avec les anciens étudiants. C'est par eux que nous existons.

Cet ouvrage est en ce sens davantage l'introduction de l'histoire de l'IREST dans les décennies à venir qu'une conclusion sur une histoire déjà écrite. Beaucoup reste à faire ; c'est précisément ce qui nous anime et nous stimule.

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage collectif n'aurait pas vu le jour sans la participation active, le plus souvent même enthousiaste, de plus de 100 anciens et actuels étudiants de l'IREST, professeurs, intervenants professionnels, chercheurs, partenaires français et internationaux qui ont accepté de rédiger un témoignage, d'être interviewés ou de partager un souvenir, une anecdote, une photo. Nous aimerions leur adresser nos plus sincères et chaleureux remerciements.

Nous aimerions également remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative de l'IREST, et le conseil de l'Institut, qui ont accompagné ce projet, assez téméraire faut-il l'avouer, dans le contexte des emplois du temps d'une année universitaire – une cinquantième année certes, mais tout aussi chargée que celles qui l'ont précédée!

Les textes de l'ouvrage ont été rassemblés par Laura Ruiz, depuis peu ancienne étudiante de l'IREST. Elle a su collecter les souvenirs et témoignages et les textes de ceux qui l'ont précédée à l'Institut, certains il y a un demi-siècle, avec finesse, bon sens et beaucoup de bonne volonté.
Qu'elle soit ici très sincèrement remerciée.

L'IREST s'est développé et a pris de l'ampleur au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, une « grande » université qui a fait place, depuis les débuts du CEST et ensuite de l'IREST, à un « petit » Institut. Nous aimerions remercier en particulier le président Jean-Claude Colliard pour son soutien à la préparation du 50^e anniversaire de l'IREST.

La préparation de l'ouvrage et plus généralement de l'anniversaire de l'IREST a beaucoup profité des conseils du service de Communication de Paris 1.
Nous remercions son directeur, Jean-Marc Lehu et son équipe pour leur accompagnement actif et avisé.

Nous remercions également les services de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de nos partenaires pour leur collaboration.



CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couverture : haut © Université Paris 1 / Service communication ; bas © X. Decelle •

Page 6-7 : © Paris Tourist Office/D. Lefranc • Page 9 : © Université Paris 1 / Service communication •

Page 11 : © Paris Tourist Office • Page 12 : © M. Gravari-Barbas • Page 13 : © Université Paris 1 / Service communication •

Page 14 : haut gauche © Paris Tourist Office/M. Bertrand ; haut droite © M. Tiard ; milieu © CRT IDF/P. Greboval ; milieu gauche © Paris Tourist Office/F. Charaffi ; bas gauche © Paris Tourist Office/M. Bertrand ; bas droite : © Paris Tourist Office/A. Dupont • Page 37 : © Paris Tourist Office/M. Bertrand • Page 45 : © Anne-Claire Gaudru •

Page 54 : © Service communication - Université Paris 1 • Page 55 : © C. M. Ramos • Page 57 : haut gauche © Université Paris 1/T. Goye ; haut droite © Université Paris 1 / Service communication ; milieu gauche © Université Paris 1 / Service communication ; bas © Université Paris 1 / Service communication • Page 58 : haut © M. Tiard ; milieu gauche © M. Gravari-Barbas ; milieu droite © M. Gravari-Barbas ; bas © M. Tiard • Page 61 : © D. R • Page 62 : © IREST/ATOLS •

Page 63 : © C. Le Houérou • Page 66 : © M. Rayroux • Page 68 : © M. Denis • Page 71 : © Paris Tourist Office/photographe : F. Charaffi/ architectes : R. Piano et R. Rogers • Page 68 : © M. Denis • Page 83 : © Paris Tourist Office/photographe : D. Lefranc/ architecte : I.M. Pei • Page 84 : © N. Bardinnet • Page 88 : © E. Marcinkowski •

Page 89 : © C. Mouny • Page 95 : © Eurodisney • Page 97 : © A. Le Nay • Page 98 : © C. Lerenard • Page 103 : © A. Escoffier-Mariotti • Page 104 : © . Rottier • Page 107 : © Paris Tourist Office/N. Borel • Page 108 : © É. Grilli • Page 111 : © S. Archambault •

Page 112 : © M. Evrard • Page 113 : haut gauche et droite © M. Gravari-Barbas ; milieu © IREST ; bas gauche © Université Paris 1 / Service communication ; bas droite © Anne-Claire Gaudru • Page 114 : haut © M. Gravari-Barbas ; milieu gauche et droite © M. Gravari-Barbas ; bas © M. Tiard • Page 116 : © M. Tiard • Page 126-127 : © M. Tiard • Page 128 © CRT IDF/ L. Maisant • Page 150 : haut gauche et droite © M. Gravari-Barbas ; bas © B. Bosredon • Page 152 : © M. Tiard •

Page 153 : © Atout France • Page 154 : © Paris Tourist Office • Page 156 : © J.-P. Plat • Page 158 : haut © S. Huberson ; bas © A. Vourc'h • Page 160 : © M/ Prats • Page 162 : © Laué/IAU ÎdF • Page 164-165 : © A.-C. Mermet • Page 166 : © H. Barré •

Page 167 : © M. Tiard • Page 168 : © B. Bosredon • Page 169 : © F. Dallari • Page 170 : © Paris Tourist Office/D. Lefranc •

Page 174 : © M. Gravari-Barbas • Page 175 : © N. Graburn • Page 180 : © D. Debelle • Pages 183 et 184 : © M. Gravari-Barbas •

Page 185 : © A.-C. Mermet • Page 190-191 : © Paris Tourist Office/D. Lefranc •



Double page suivante :

▼ **Vue du Panthéon, de l'Université Paris VI-Pierre et Marie Curie et de l'Université Paris VII-Denis Diderot**
Paris, 2002.





Achevé d'imprimer en novembre 2011
par Evolution Printing Srl,
Trévise, Italie.



Une partie de l'équipe de l'IREST, octobre 2011, rue Jean Calvin, Paris.
De gauche à droite : Laura Ruiz, Sylvie Sourmail, Costin Petrescou,
Carmen Tudor, Karine Messent, Xavier Decelle, Catherine Nicolas,
Maria Gravari-Barbas, Aline Mudart, Michel Tiard.

Sous la Sorbonne la plage ?

IREST 1961-2011

50 ans de passion

La création en 1961 du Centre d'Études Supérieures du Tourisme (CEST) fait du Centre, et par la suite de l'Institut de Recherches et d'Études Supérieures du Tourisme (IREST) qui lui succède en 1988-1989, une des plus anciennes institutions universitaires, à l'échelle internationale, consacrées à l'enseignement universitaire et post-universitaire du Tourisme.

Cet ouvrage collectif, rédigé à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Institut, réunit à la fois des contributions d'historiens et des témoignages d'anciens étudiants de l'Institut, de professeurs et de nombreux partenaires, nationaux et internationaux.

L'ouvrage constitue un témoignage majeur sur la manière dont les formations en tourisme ont accompagné l'essor des mobilités touristiques en France et à l'international. Il permet de suivre l'émergence progressive de nouvelles sensibilités (sociales, culturelles, environnementales, patrimoniales, entrepreneuriales, citoyennes...) et la manière dont elles ont influencé les programmes pédagogiques existants ou ont été accompagnées par la création de nouvelles formations. Au cours des 50 ans de l'existence du CEST/IREST, les diplômés proposés ont, tour à tour, répondu aux défis de la massification et de l'internationalisation des flux, aux nouveaux besoins d'aménagement et développement touristiques, à la demande de découverte touristique du patrimoine, au développement des nouvelles technologies, à l'e-tourisme...

Ainsi, à travers les pages de l'ouvrage, les vécus sensibles et personnels des « anciens » de l'IREST permettent de suivre l'histoire de l'émergence et de la légitimité du tourisme en tant que champ d'étude et de recherche désormais reconnu scientifiquement et professionnellement. Cet ouvrage constitue ainsi un témoignage majeur qui intéressera les historiens du tourisme et de manière plus générale l'histoire des formations universitaires.

Plusieurs choses restent certes à faire encore aujourd'hui. Mais l'épopée du CEST/IREST au cours d'un demi-siècle, incarnée par les femmes et les hommes qui y ont suivi des cours, qui y ont enseigné, qui y ont collaboré professionnellement, permet de cerner le tourisme, comme un champ majeur, transversal, complexe et multiforme, qui irrigue aujourd'hui l'ensemble de nos sociétés.

